

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

***UNE HISTOIRE ROMANTIQUE  
DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LE LIEN D'ORIGINE OTTAWA-QUÉBEC***

**MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES  
DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**PAR  
GUYLAIN BERNIER**

**JUIN 2013**

## **REMERCIEMENTS**

Ce mémoire a été rendu possible grâce à l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) auquel s'ajoute un support humain indubitable. Un remerciement sincère à M. Martin Laberge, professeur en histoire européenne et relations internationales au département des sciences sociales et directeur de ce mémoire, pour sa présence, ses conseils et son temps précieux. Un remerciement spécial à feu M. Serge Gagnon, ancien professeur de géographie au département des sciences sociales, puisque source de motivation indéniable et grand responsable de cette démarche intellectuelle qui a abouti à ce travail. Finalement, un énorme merci à mon épouse, Katia Bélanger, pour sa compréhension, sa patience exemplaire et son implication lors des visites des territoires rattachés au sujet de recherche.

## RÉSUMÉ

Sur la pointe Nepean à Ottawa se dresse un monument de l'explorateur Samuel de Champlain. En pensant à celui-ci, une autre ville hante notre esprit, c'est-à-dire Québec. Compte tenu de la rivalité historique entre Anglais et Français, une question se pose : que fait Champlain dans une province anglaise? Cette curiosité donne l'envie de revisiter l'histoire, surtout celle d'Ottawa. Officiellement, son développement est tributaire des manœuvres militaires visant l'amélioration des voies de communication extérieures au Saint-Laurent par la construction de canaux dont celui de la rivière Rideau. S'ajoutent l'exploitation forestière, grande responsable de son attrait économique, ainsi que la saga entourant le choix de la capitale du Canada-Uni. Par contre, l'histoire néglige un courant de pensée influent du XIX<sup>e</sup> siècle, soit le romantisme. Comment a-t-il contribué à la fondation et au développement d'Ottawa?

Le lien entre Ottawa, Québec et le romantisme se réfère à une perspective théorique selon laquelle un individu tend à imiter ce qu'un autre possède et qui suscite en lui un désir. Par une combinaison des théories de l'imitation de Gabriel Tarde (1890) et du désir mimétique de René Girard (1972), nous supposons une inspiration romantique chez l'élite britannique entrant dans le jeu de la substitution. Ne pouvant posséder la capitale de Québec à sa guise, elle aurait perçu un substitut dans le site d'Ottawa aux paysages comparables. Par une méthodologie qualitative axée sur l'observation des lieux et l'analyse du discours de certains personnages historiques, les ressemblances entre Ottawa et Québec ressortent. Le processus d'*artialisisation* réalisé par des artistes et des poètes procure des éléments probants sur l'implication du romantisme. De plus, les stratégies déployées par l'élite dès les premiers balbutiements de Bytown exposent une intention de substitution qui s'est poursuivie au lendemain du changement de nom pour Ottawa jusqu'au titre de capitale en 1857.

Mots clés : désir mimétique, Ottawa, Québec, romantisme, territoire.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| REMERCIEMENTS .....  | i   |
| RÉSUMÉ.....  | ii  |
| TABLE DES MATIÈRES.....                                    | iii |
| LISTE DES FIGURES .....                                    | v   |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                   | vii |
| INTRODUCTION.....  | 1   |
| Un territoire .....  | 1   |
| La ville comme territoire .....                            | 3   |
| Une ville en particulier .....                             | 5   |
| Ottawa : un résumé de son histoire.....                    | 7   |
| Une avenue à considérer.....                               | 14  |
| CHAPITRE 1 SUSCITER LE DÉSIR .....                         | 20  |
| 1.1 Le romantisme .....                                    | 20  |
| 1.2 Vers l'imitation.....                                  | 24  |
| 1.3 La rivalité Versailles-Vienne.....                     | 31  |
| 1.4 Ottawa : une substitution .....                        | 39  |
| CHAPITRE 2 OBJETS D'ASPIRATIONS ET SUJETS DÉSIRESUX.....   | 43  |
| 2.1 Fondation et développement.....                        | 43  |
| 2.2 Les objets et l'espace.....                            | 44  |
| 2.3 L'observation des lieux .....                          | 56  |
| 2.4 Les sujets et le temps .....                           | 59  |
| 2.5 L'analyse de contenu .....                             | 69  |
| CHAPITRE 3 PERSPECTIVE PAYSAGÈRE.....                      | 73  |
| 3.1 Des voies navigables historiques.....                  | 73  |
| 3.2 Des promontoires royaux.....                           | 81  |
| 3.3 Des chutes inspirantes .....                           | 88  |
| 3.4 Des panoramas singuliers .....                         | 96  |
| CHAPITRE 4 AUX SOURCES DES MOTIVATIONS.....                | 108 |
| 4.1 Un objet convoité.....                                 | 108 |
| 4.2 Un gouverneur ambitieux et romantique .....            | 117 |
| 4.3 Un docteur-journaliste et un politicien rêveur.....    | 144 |
| 4.4 Un politicien local et un gouverneur convaincant ..... | 158 |

|   |     |
|---|-----|
| CONCLUSION .....  | 177 |
| ANNEXE  |     |
| Population de la ville de Québec selon les lieux de naissance entre 1831 et 1860-61,<br>en milliers et en pourcentage ..... | 192 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 195 |

## LISTE DES FIGURES

|            |   |    |
|------------|---|----|
| Figure 1.1 | Schéma conceptuel du désir mimétique.....                                       | 29 |
| Figure 1.2 | Veüe et perspective des Cascades et du Bassin du Dragon à Versailles, s.d. .... | 32 |
| Figure 1.3 | Veüe et perspective de l'Entrée du Trianon de Versailles, s.d.....              | 33 |
| Figure 1.4 | Versailles et Vienne en aperçu.....   | 37 |
| Figure 1.5 | Plans de Versailles et de Vienne. ....  | 38 |
| Figure 1.6 | Des monuments en l'honneur de Samuel de Champlain. ....                         | 40 |
| Figure 2.1 | Agrandissements du territoire de Bytown-Ottawa entre 1850 et 1950. ....         | 48 |
| Figure 2.2 | Ottawa suite aux fusions municipales de 2001.. ....                             | 48 |
| Figure 2.3 | Région de la capitale nationale canadienne. ....                                | 51 |
| Figure 2.4 | Cœur de la capitale nationale. ....   | 52 |
| Figure 2.5 | Communauté métropolitaine de Québec.....  | 54 |
| Figure 2.6 | Secteurs valorisés d'Ottawa et de Québec. ....                                  | 55 |
| Figure 3.1 | Le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais.....                        | 76 |
| Figure 3.2 | Des voies navigables immortalisées.....   | 80 |
| Figure 3.3 | Le Cap Diamant et la colline du Parlement. ....                                 | 83 |
| Figure 3.4 | Deux promontoires artialisés.....   | 87 |
| Figure 3.5 | L'arc-en-ciel des chutes de la Chaudière. ....                                  | 89 |
| Figure 3.6 | Les deux chutes de la Chaudière.....  | 90 |
| Figure 3.7 | Des chaudières naturelles.....  | 91 |
| Figure 3.8 | Les chutes Montmorency et Rideau.....   | 93 |
| Figure 3.9 | Un pain de sucre et un rideau.....  | 95 |

|             |  |     |
|-------------|--|-----|
| Figure 3.10 | Les îles d'Orléans, Victoria et des Chaudières. ....                   | 98  |
| Figure 3.11 | Les Laurentides et les collines de la Gatineau .....                   | 101 |
| Figure 3.12 | Une présence militaire.....  | 104 |
| Figure 3.13 | Les plaines d'Abraham, Le Breton et le parc Major .....                | 105 |
| Figure 4.1  | L'empire espagnol en vertu du traité de Tordesillas, 1494.....         | 109 |
| Figure 4.2  | Pyramides, v. 1801-1803.....   | 120 |
| Figure 4.3  | Le monument Wolfe-Montcalm.....  | 143 |
| Figure 4.4  | Les déplacements de la capitale du Canada-Uni entre 1841 et 1865 ..... | 159 |

## **LISTE DES TABLEAUX**

|             |   |     |
|-------------|---|-----|
| Tableau I.1 | Émergence paysagère au cœur de la capitale nationale canadienne.....                | 18  |
| Tableau 2.1 | Critères de mesure pour la méthode de l'observation des lieux. ....                 | 59  |
| Tableau 2.2 | Personnages retenus pour l'analyse, selon la période.....                           | 68  |
| Tableau 2.3 | Critères de mesure pour la méthode de l'analyse de contenu.....                     | 71  |
| Tableau 4.1 | Population des villes-candidates au titre de capitale du Canada-Uni<br>en 1851..... | 160 |
| Tableau 4.2 | Comparaison des villes-candidates au titre de capitale du Canada-Uni. ....          | 172 |

## INTRODUCTION

Indépendant, inaccessible, tant que l'on voudra, en ses parties plus secrètes ou plus hautes, l'homme n'échappe pas entièrement au carré de globe où s'écoule sa vie. L'homme dépasse la terre; mais la terre, à son tour, dépasse l'homme en quelque façon. Elle le modèle, pas autant qu'elle en est modelée; elle le marque quand même à son effigie (Groulx, 1960a : 49).

### *Un territoire*

Qu'est-ce qu'un territoire? Sans devoir user d'une définition sophistiquée, le territoire se veut un espace délimité. Une complexité apparaît cependant, étant donné qu'il s'agit d'un concept polysémique. Son origine provient : « [...] des sciences naturelles et désigne l'espace habité et contrôlé par une espèce vivante, animale ou végétale [...] » (Clavel, 2002 : 71). Henry Dorion et Jean-Paul Lacasse (2011 : 26) modifient la donne et soulignent les nombreuses disciplines, telles que le droit, la géographie, la géomatique, la science politique, la sociologie, etc., allant de leur orientation propre pour s'appropriier le concept et lui donner une connotation humaine. Un sens commun se dégage néanmoins et complète l'idée de départ, soit : « [...] que le territoire se dit d'un espace terrestre (mais aussi maritime) avec lequel une communauté humaine ou un État entretient un faisceau de relations » (Dorion et Lacasse, 2011 : 26). La notion d'espace entre en accord avec l'utilisation que l'humain en fait, c'est-à-dire en termes d'endroit réel et vécu, voire d'un « espace d'intervention » selon lequel le territoire représente une région délimitée tout d'abord par la politique via les frontières et ensuite par l'économie via le

déploiement d'une exploitation, d'une production et d'une création de trajectoires d'échange<sup>1</sup> (Polèse et Shearmur, 2009 : 33-34). L'espace vécu s'exprime par des interactions sociales évoluant dans le temps et faisant du territoire un objet plus que matériel ou utilitaire pour constituer un milieu de vie, un imaginaire collectif.

La définition de Bernard Debarbieux (2003 : 910) renchérit ce point et amène à comprendre le territoire comme un : « [a]gencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité ». Par le dualisme matériel-symbolique, le territoire conjugue existence et exploitation. L'aspect existentiel prend racine dans une dimension affective, en lien avec l'identitaire, qui lie l'humain à son territoire. De là s'explique les distinctions entre les établissements humains, soit entre pays, provinces, régions, villes et entre quartiers d'une même ville. L'identitaire justifie un attachement ou une appartenance de l'humain envers son territoire *à lui*. Cela dit, le construit territorial suppose un besoin de conservation, d'embellissement et de rappel patrimonial entrant dans une symbolique paysagère dont le territoire sert de matière première (Beudet et Domon, 2003 : 63-64). Or, il s'avère également utile à la sensibilité humaine envers la nature, car : « [...] il nous façonne autant sinon plus que nous en façonnons le devenir » (Beudet et Domon, 2003 : 65).

Pour revenir à Dorion et Lacasse (2011 : 26-27), ces derniers dressent une typologie du territoire qui synthétise ce qui vient d'être dit, c'est-à-dire l'existence de *territoires vécus* comme espaces de vie; de *territoires imaginés* tenant compte des aspirations et des rêves

---

<sup>1</sup> Autrement dit, les interactions sociales s'articulent autour d'une coopération, d'une coordination, voire même d'une compétition dans l'utilisation de l'espace et des ressources (Polèse et Shearmur, 2009 : 134-135).

humains passés et futurs qui conditionnent l'identitaire, le sentiment d'appartenance et l'exploitation; de *territoires politiques* définissant les frontières de manière administrative et rigide; et de *territoires virtuels* venant de la contemporanéité avec ses technologies de communication grâce auxquelles les échanges dépassent les limites physiques, et ce, partout dans le monde. Cette typologie renvoie au territoire comme concept polysémique, étant donné son appropriation par des individus ou des groupes qui se distinguent par leurs aspirations, leurs bagages d'expérience, leurs valeurs et leurs façons de le fractionner et de l'utiliser. Il se conçoit en plus selon plusieurs échelles de grandeur, ce qui accroît la complexité de sa définition.

### ***La ville comme territoire***

Tel que dit plus tôt, un territoire peut être envisagé en fonction d'une variété de grandeurs. L'une d'entre elles se réfère aux villes. Celles-ci ont vu le jour par une transition de la société rurale vers celle urbaine suite aux développements économique, industriel et technologique (Polèse et Shearmur, 2009 : 78). Par nature, la ville signifie agglomération et la proximité qu'elle génère facilite les échanges bénéfiques pour son développement (Polèse et Shearmur, 2009 : 82-83). Cette transition rural-urbain s'inscrit dans un construit de groupe propre au contrat social de Jean-Jacques Rousseau (1964[1762] : 112) selon lequel des individus s'engagent mutuellement dans un pacte faisant d'eux des membres qui : « [...] prennent le nom de *Peuple* collectivement, et s'appellent en particulier *Citoyens* comme membres de la *Cité* [...] ». Cette cité s'avère la *ville* qui accorde une nouvelle identité, celle citadine.

Le terme *ville* prend son origine de *villa* signifiant une : « [...] exploitation agricole et [un lieu de] séjour estival du riche citadin et propriétaire foncier de l'empire romain. Le mot s'écrit ensuite « vile » en vieux français » (Clavel, 2002 : 2). Ce concept se comprend alors à travers l'idée d'un habitat, d'une maison; bref, d'un lieu où l'on vit. À partir du Moyen Âge la sémantique urbaine apparaît avec la période des *villes franches* accordant des droits et des libertés, en plus de mettre en lumière : « [...] [les] limites à l'arbitraire féodal, première étape vers des formes d'autonomie économique et politique relatives, caractéristiques des villes d'Europe » (Clavel, 2002 : 3). Nous revenons enfin avec l'analogie de l'agglomération. Toutefois, une complexité apparaît, c'est-à-dire une intensification des interactions sociales à la suite d'une croissance de la population qui peut : « [...] fort bien aboutir à des résultats contre-intuitifs et à des conséquences globales plus ou moins néfastes pour l'agglomération urbaine et ses habitants : pollution, congestion, étalement, iniquité, ségrégation, etc. » (Des Rosiers et Thériault, 2008 : 16).

En tant que construit humain la ville tient compte d'une panoplie de désirs et d'intentions qui sont néanmoins orientés vers les finalités du plus fort (retour avec la notion du contrat social), notamment en vertu d'une compétition. Des effets pervers surgissent à travers la pollution, les congestions routières, les inégalités économiques entre quartiers, etc. appelés *désécomonies d'agglomération* comprises comme le dépassement des capacités ou des limites de la ville (Polèse et Shearmur, 2009 : 87). Au-delà de la dimension économique facilement saisissable, sa réalité sociale contribue à la création de l'identitaire collectif, entre autres, par l'architecture, la culture et les paysages. La ville devient un milieu de vie, un espace habité, voire un territoire approprié et familier pour ses habitants (Clavel, 2002 : 44). Compte tenu qu'il s'agit d'une construction sociale, la hiérarchie et les jeux de pouvoir y sont alors reflétés.

### *Une ville en particulier*

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons à une ville en particulier, Ottawa. Il importe ici de justifier ce choix en relevant une curiosité. Par curiosité, nous avons choisi le sens proposé par le philosophe Thomas Hobbes (2000[1651] : 197) : « La curiosité, c'est-à-dire l'amour de la connaissance des causes, conduit à rechercher la cause à partir de la constatation d'un effet, et à nouveau la cause de cette cause jusqu'à ce que nécessairement, on parvienne finalement à cette pensée qu'il y a une cause antérieure [...] ». Nous n'irons pas jusqu'à épuiser l'ensemble des causes possibles, mais nous userons de cette perspective pour justifier notre travail de recherche, *Une histoire romantique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : le lien d'origine Ottawa-Québec*.

Sur la pointe Nepean à Ottawa se dresse un monument en l'honneur de Samuel de Champlain. En songeant à ce personnage, la ville de Québec émerge de notre esprit. Les ouvrages des premiers historiens canadiens français, comme ceux de François-Xavier Garneau (1846, 1848 et 1852) et de Lionel Groulx (1960a; 1960b), dressent un portrait explicite de la rivalité entre les Anglo-britanniques et les Français pendant et après l'époque de Champlain. Par curiosité, une question surgit : comment expliquer la présence de cet explorateur français dans ce qui deviendra une province anglaise? Ce monument possède une valeur symbolique attribuable à une identité souhaitée du Canada, soit l'acceptation du dualisme entourant les peuples fondateurs rivaux (Division de l'Annuaire du Canada et Bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique, 1967 : 74-75). Ottawa, étant non pas une ville ordinaire mais la capitale fédérale, évoque bien cette réalité. De plus, Champlain a fondé la première ville du pays en

1608 et a emprunté la rivière des Outaouais en 1613 jusqu'à monter sur ce cap où un monument commémore son passage (CCN, 1984 : 9). Champlain est alors utilisé non seulement à titre de représentation de la partie française à l'intérieur du Canada, mais comme symbole de l'unité nationale. Avant sa commémoration à Ottawa, deux précédentes tenues à Québec, en 1898 et 1908, démontrent une réalité de l'époque où tous les Canadiens s'identifient à ce personnage et se l'approprient grâce à l'histoire et à des festivités publiques (D'Avignon, 2008 : 399). Qui plus est, le monument, œuvre de Hamilton MacCarthy, a été dévoilé le 27 mai 1915, c'est-à-dire à un moment de fêtes entre les Canadiens anglais et français à propos de leur participation à la Première Guerre mondiale (Fischer, 2012 : 642-643). On dépeint Champlain comme un être de foi, loyal et tolérant, justifiant ainsi l'admiration de la nation canadienne<sup>2</sup>.

Tel que dit, Ottawa est à la fois une ville et une capitale. Par définition, une capitale :

[...] occupe un rang tout à fait particulier. Sa prééminence ne dépend pas tellement de l'étendue de son territoire ou de l'importance numérique de sa population, ni même de sa prospérité sur le plan économique; elle se fonde sur des valeurs abstraites, mais non moins réelles, puisqu'elles constituent la raison d'être du pays. Une capitale reflète l'âme d'un peuple. [...] Depuis toujours, les capitales ont reflété la culture, la richesse, la puissance et le génie politique des nations (CCN, 1984 : 11).

L'expression d'une monumentalité, symbolique du pouvoir politique, la caractérise en évoquant : « [...] la représentation du symbolisme national par des constructions fédérales ainsi que l'arrangement de celles-ci dans l'espace » (Gagnon, 1999 : 1). Le statut de ville-symbole provient de l'image projetée. Celle-ci est issue de différents niveaux de territoire, soit à l'échelle la plus petite (la ville elle-même) et à celle la plus grande (le pays qui conditionne ses

---

<sup>2</sup> Selon Mathieu d'Avignon (2008 : 404) : « [...] [L]es Canadiens français habitant la province de Québec, à tout le moins les élites politiques, intellectuelles et religieuses, le perçoivent comme le fondateur de « leur nation » et de « leur pays » (leur province), tandis que les Canadiens anglais [...] le représentent comme le fondateur du Canada ».

attributs). Ainsi, un citoyen qui se rend dans la capitale doit avoir l'impression d'être chez lui et ressentir la puissance de la nation. Cette définition se rapproche de celle de Gabriel Tarde (1890 : 254) qui qualifie une capitale de ville à l'image du pays et de pôle attractif pour la population, les organisations et les « inventions modernes ».

Considérée « belle et vivante », Ottawa entre dans cette catégorie grâce à son statut et à son panorama pittoresque reconnu (CCN, 2006 : 5). Champlain, instrumentalisé, participe à ses attributs en accordant au lieu une valeur nationale et symbolique rattachée à l'image historique du pays. Dès lors, cette perspective nous amène à vouloir connaître les principaux facteurs d'émergence de la ville et à se poser une question : comment s'est orchestrée sa fondation? Cette curiosité tient compte du fait qu'Ottawa a été fondée dans un lieu perdu en pleine forêt. De plus, l'usage du verbe *orchestrer* se justifie par analogie à un orchestre jouant dans un amphithéâtre. La fondation d'Ottawa se traduit par des individus qui, comme des musiciens, utilisent des instruments économiques, politiques et socioculturels produisant une mélodie responsable de la naissance d'une agglomération dans un amphithéâtre donné, soit, dans notre cas, sur un territoire bordant la rivière des Outaouais. Or, que savons-nous de son histoire?

### ***Ottawa : une résumé de son histoire***

L'histoire d'Ottawa peut être divisée en trois phases de développement. Tout d'abord, les efforts d'établissement dans la vallée outaouaise ne proviennent pas seulement de colons, mais d'une élite militaire (entre autres les 99<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> Régiments) en provenance de Québec après la guerre anglo-américaine de 1812-1814 (Cross, 1967 : 105). De là se montre la pertinence

d'établir une liaison entre le Bas et le Haut-Canada d'alors pour assurer une meilleure sécurité sur tout le territoire britannique advenant une récurrence américaine (Taylor, 1986 : 12). Cette réalité explique aussi la prise de possession militaire du versant haut-canadien de la rivière des Outaouais et la construction du canal Rideau par le colonel John By (Brault, 1942 : 50-51). De cette première phase émerge la *ville militaire* qui prend le nom de Bytown lors de l'adoption du trajet du canal en 1826 (Brault, 1942 : 50 et 56). Sa fondation est tributaire des directives du gouverneur général Dalhousie<sup>3</sup> à l'endroit du colonel By pour la planification de deux villages devenus les Basse et Haute-Ville séparées par le canal (Mika and Mika, 1982 : 69).

La Couronne britannique contribue à la colonisation et au déploiement de l'industrie forestière. Avant Bytown, le blocus napoléonien de 1806 l'oblige à se tourner vers sa colonie d'Amérique (Reid, 1990 : xlix). Ses besoins en bois accentuent le peuplement et un système de distribution des terres, nommé *leader et associés*, structure les communautés selon l'ordre social britannique et dégage les autorités impériales de tout engagement financier (Brault, 1942 : 165-168; Gaffield, 1994 : 124). Malgré la fin des tarifs préférentiels accordés par la métropole en 1849 (Reid, 1990 : lxii-lxiii), l'activité forestière continue d'enrichir la vallée outaouaise en vertu d'un traité de réciprocité (1856-1866) avec les États-Unis devenus amis (Allard, 1985 : 171-173; Lacoursière, 1996 : 74-75). Il s'agit ici de la deuxième phase, celle de la *ville frontière* entrant dans l'ère de l'industrialisation.

---

<sup>3</sup> En accord avec l'écrit de David L.A. Gordon (2001 : 3) intitulé *From noblesse oblige to nationalism. Elite Involvement in Planning Canada's Capital* dans lequel il affirme : « *The selection and planning of Canada's capital was directly influenced by its governors-general during the nineteenth century* ».

Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abattage et le sciage deviennent les plus grandes industries du Canada (Division de l'Annuaire du Canada et Bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique, 1967 : 134). L'arrivée du chemin de fer modifie cependant la pratique et la technique des rafts est lentement délaissée<sup>4</sup>. L'usage des canaux est aussi reconsidéré. En 1870, une Commission royale se penche sur leur efficacité (Division de l'Annuaire du Canada et Bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique, 1967 : 190). Après analyse, les canaux perdent leur priorité comme voie principale de commerce au profit du chemin de fer<sup>5</sup>.

Une ouverture économique dans la vallée outaouaise accroît la compétition<sup>6</sup> dans l'industrie forestière et les vieux barons du bois démontrent une incapacité à s'adapter aux nouvelles réalités du marché (Taylor, 1986 : 77). L'activité ferroviaire attire plusieurs d'entre eux au détriment de l'innovation et de la diversification de la première grande industrie. Malgré l'émergence des usines de pâte et papier dans les années 1890, l'économie forestière décline. Outre le manque de diversification, les coupes abusives et la négligence dans le reboisement des bassins des rivières contribuent à ce déclin (Brault, 1942 : 179). S'ajoutent la dépression du début des années 1890 et le Grand feu de 1900 (Taylor, 1986 : 77).

---

<sup>4</sup> Le dernier raft arrive à Ottawa en 1904, mettant ainsi fin à un chapitre de l'histoire du transport du bois au Canada (Walker, 1953 : 53).

<sup>5</sup> Il est dit en ce sens : « En outre, la durée limitée de la saison de navigation, l'accroissement du tirant d'eau des navires, la concurrence des chemins de fer et d'autres facteurs ont aussi entravé la croissance du transport maritime dans les eaux antérieures. C'est pourquoi les canaux ne sont pas devenus la voie principale de commerce » (Division de l'Annuaire du Canada et Bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique, 1967 : 208).

<sup>6</sup> Des entrepreneurs en provenance des États-Unis viennent dans la vallée outaouaise pour se lancer dans l'industrie. Durant les années 1920, les entreprises américaines ont pris le dessus et la plupart des moulins situés du côté de Hull appartiennent à l'*International Paper*, un conglomérat américain (Taylor, 1986 : 77).

En parallèle avec l'industrie forestière s'affichent des aspirations politiques issues de la position géographique de Bytown-Ottawa (*ville frontière*) offrant une nouvelle centralité. L'Acte d'Union de 1840 incite sa participation à une course pour le titre de capitale du Canada-Uni. Ses attributs sont promus par le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* fondé en 1836 par Dr Alexander James Christie qui a quitté le canton de March pour celui de Nepean afin de soigner les travailleurs du canal et de l'industrie forestière (Bond, 1964 : 27). Christie entre en contact avec Stewart Derbshire, éditeur de Montréal et candidat pour représenter le district de Dalhousie au Parlement de l'Union, qui lui aussi voit d'un bon œil le choix de Bytown (Bond, 1964 : 34). Tous deux soulèvent la nécessité de changer le nom de la ville pour celui du gouverneur Sydenham (Bond, 1964 : 34). Derbshire est en plus son candidat favori et son élection dans le district ferait croître les chances de la ville (Brault, 1942 : 139-140; Walker, 1953 : 18). Or, le gouverneur porte son dévolu sur Kingston (Gordon, 2001 : 4).

Le changement de nom survient lors de la commémoration du deux centième anniversaire de la navigation du peuple amérindien des *Ottawas* sur la rivière qui porte leur nom. Décidé en 1853, l'officialisation se fera attendre jusqu'à l'année 1855 (Brault, 1942 : 22-23). L'intention revient à éloigner la ville de son ancienne existence en tant que Bytown, le village militaire et forestier, et à lui accoler un symbole historique. Il faut ajouter que depuis la perte du titre de capitale par Kingston au profit de Montréal en 1844 qui le perd à son tour en 1849, un système d'alternance déplace le siège du gouvernement entre Québec et Toronto, et ce, à tous les quatre ans (Knight, 1977b : 78). Les frais occasionnés et le temps perdu par les transitions constituent des désagréments qui obligent un lieu permanent (Groulx, 1952 : 527; Lacoursière, 1996 : 83). Devant les difficultés entourant le choix de la capitale, le gouverneur

général Edmund Walker Head décide de faire appel à la reine Victoria. En décembre 1857, sa Majesté donne gain de cause à Ottawa (Eggleston, 1961 : 116)<sup>7</sup>. Son statut frontalier entre le Bas et le Haut-Canada, son éloignement des États-Unis, sa capacité défensive grâce au cap et à son terrain accidenté, son canal offrant une communication supplémentaire, les possibilités d'y construire des édifices parlementaires, la loyauté de ses citoyens et la beauté de ses environs regroupent les arguments justifiant le choix de la reine (Brault, 1942 : 149; Knight, 1977a : 302). De cet événement la troisième phase de développement apparaît, celle de la *ville capitale*.

Un laps de temps sépare la fin de la construction des édifices parlementaires (1859-1866) (Bellamy, 2001 : 435; Bureau, 1867 : 14-17) et les premiers plans d'embellissement. Toutefois, les administrateurs d'Ottawa collaborent avec l'entreprise privée pour procéder à des améliorations urbaines. Dès 1870, les services de transport sont améliorés par une ligne de tramways tirés par des chevaux reliant *New Edinburgh* et la Chaudière (CCN, 1967 : 7). La même décennie, le réseau de distribution et d'égout est modernisé, le vieil hôtel de ville est remplacé par un nouvel édifice sur la rue Elgin et le parc Major connaît ses premiers agencements paysagers (CCN, 1967 : 7-8). En 1885, l'éclairage des rues survient et Thomas Ahearn et Warren Soper achètent l'ancienne compagnie de tramways pour les rendre électriques en 1891 (Davis, 2001 : 351). En dépit de ces efforts, Ottawa ne possède pas le cachet d'une capitale nationale, hormis sa colline. Pour revenir aux années 1870, les trottoirs sont toujours faits de planches, les rues sont boueuses ou poussiéreuses, selon le climat, et des incendies se produisent couramment dans les scieries (CCN, 1967 : 8). Les politiciens fédéraux

---

<sup>7</sup> L'annonce officielle est communiquée au gouverneur général par le major Labouchère le 31 décembre : « *I am commanded by the Queen to inform you that in, the judgment of Her Majesty, the City of Ottawa combines greater advantages than any other place in Canada for the permanent Seat of the future Government of the Province, and is selected by Her Majesty accordingly* » (cité dans Knight, 1977b : 177).

la négligent. Leur attention est portée sur le bon fonctionnement de la Confédération et l'extension des chemins de fer pour maximiser les échanges économiques intra et extraterritoriaux (Division de l'Annuaire du Canada et Bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique, 1967 : 190-191). Ce désintéressement a fait en sorte de laisser l'industrie forestière agir à sa guise au point d'amputer les attraits naturels du territoire (Gordon, 2001 : 7 et 9).

En 1893, Wilfrid Laurier, dans le camp de l'opposition à la Chambre des communes, déclare : « [...] *I am sure to make the city of Ottawa as attractive as possibly could be; to make it the centre of the intellectual development of this Country and above all the Washington of the north* » (*The Ottawa Evening Journal*, June 19<sup>th</sup> 1893, vol. VIII, no 155, p. 3). La même année, un nouveau gouverneur général est nommé, lord Aberdeen, accompagné par son épouse Ishbel Gordon (Gordon, 2001 : 9). Comme Laurier, ils sont déçus par Ottawa à leur arrivée<sup>8</sup>. Lors d'un piquenique organisé par lady Aberdeen sur la pointe Nepean en 1898, des discussions portent sur la valorisation de la ville et Laurier, devenu premier ministre deux ans plus tôt, propose un plan d'aménagement pour les cinquante prochaines années, ce que son ministre des Finances (Fielding) supporte à la condition de mettre sur pied une commission comme ce qui avait été fait à Washington (Gordon, 2001 : 10). Le 11 août 1898, la Commission d'embellissement d'Ottawa (CEO) voit le jour. Organisme bénévole sa mission consiste à nettoyer les berges du canal Rideau, à aménager un réseau de parcs, à concevoir des promenades et des boulevards et à établir un trajet<sup>9</sup> entre la maison du gouverneur général et le Parlement (CCN, 1984 : 13; Gordon, 2001 : 11). Or, la CEO subit les critiques du gouverneur

---

<sup>8</sup> En 1884, Laurier allègue : « Je ne voudrais en aucune façon parler de la capitale en termes désobligeants; mais il est difficile d'en dire quoi que ce soit de bon. Ottawa n'est pas une ville attrayante et ne semble pas destinée à le devenir non plus » (cité dans CCN, 1984 : 13).

<sup>9</sup> L'actuel boulevard de la Confédération rappelle le parcours symbolique du gouverneur (CCN, s.d. : 4).

général Grey. Celui-ci est un grand promoteur de l'Empire britannique et a même inauguré la cité jardin de Letchworth (Gordon, 2001 : 11). N'ayant aucun architecte-paysagiste, Grey déplore son manque d'expertise. La CEO fait alors appel à Frederick G. Todd dont le mandat donné en 1903<sup>10</sup> consiste à préparer un plan préliminaire pour les parcs et promenades (Gordon, 2001 : 12; Todd, 1903 : 1-2). Ainsi débute la véritable planification de la capitale fédérale.

Ces événements coïncident avec la montée du mouvement des parcs (1880-1914) qui vise à embellir les capitales et les métropoles en y planifiant des endroits de verdure et en y érigeant des établissements publics, des monuments patrimoniaux ou d'autres structures symboliques (Gordon and Scott, 2008 : 129). Ce mouvement global se divise en deux groupes principaux : les cités jardins et le *City Beautiful*. Pour être succinct, le premier groupe, d'origine britannique, vise un milieu de vie de qualité par l'aménagement d'espaces verts à l'intérieur et autour de la ville en plus d'une régulation de la croissance urbaine, alors que le second dérive du premier et s'inscrit dans une philosophie américaine de revalorisation des centres-villes comme lieux de résidence et de travail de choix (Hart, 2008 : 30). Ces deux mouvements influenceront les planifications du gouvernement fédéral. Dans la chronologie des plans principaux, notons le plan Todd de 1903; le rapport Holt à partir du plan Bennett de 1915<sup>11</sup> (CCN, 1984 :17; Gordon, 1998 : 281-294); le rapport Cauchon de 1922 (Cauchon, 1922 : 3-6; CCN, 1984 : 19; Gagnon, 1999 : 59-62); puis l'arrivée, en 1927, de la Commission du district fédéral (CDF) en remplacement de la CEO (CCN, 1984 : 19; Gordon, 2001 : 19; Hart, 2008 : 37-39) et responsable des premières études de Gréber entre 1937-1939 et de son plan de 1950

---

<sup>10</sup> Selon la documentation de la CCN (1984 : 15), Todd aurait été contacté en 1902 plutôt qu'en 1903.

<sup>11</sup> Le rapport Holt a été rédigé en accord avec le mandat de la Commission du plan fédéral (CPF) agissant de manière indépendante à la CEO et dont l'existence s'avérait temporaire (CCN, 1984 :17).

(CCN, 1984 : 19; Champagne et Ducasse, 1973a : 16-17; Gréber, 1950 : 14, 142, 157-264 et 275-288). Après la CEO et la CDF, la CCN est fondée sous la Loi sur la capitale nationale en 1958 (Hart, 2008 : 44). Elle possède des pouvoirs concédés par le gouvernement fédéral afin de planifier, d'aménager et d'embellir la capitale nationale canadienne, en plus d'organiser, depuis les années 1980, des activités publiques promouvant les plans culturel et social (CCN, 1999 : x). Une révision récente du mandat de la CCN (2006 : 14) résume sa portée : « Susciter un sentiment de fierté et d'unité par l'entremise de la région de la capitale nationale ». Bref, ces plans et commissions ont contribué à l'embellissement d'Ottawa, traversant même la rivière dans l'espoir d'un district fédéral<sup>12</sup> qui deviendra la *région de la capitale nationale* (CCN, 1999 : 1).

### ***Une avenue à considérer***

L'histoire traditionnelle d'Ottawa se synthétise donc par des manœuvres militaires marquées par la construction du canal Rideau, un développement économique attribué à l'industrie forestière, puis une implantation du secteur gouvernemental suite à l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni par Ottawa en 1857 et du titre de capitale du dominion en 1867 qui l'ont conditionné jusqu'à aujourd'hui. Or, l'utilitarisme exposé durant ce survol néglige un courant de pensée en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a évacuation du romantisme dans la perception du territoire, perception axée sur la sensibilité envers la nature et les paysages. Une revisite de

---

<sup>12</sup> Le désir d'un district fédéral n'est pas si simple à réaliser, puisqu'allant de l'autre côté de la rivière des Outaouais et mettant en commun deux villes distinctes (Hull et Ottawa) appartenant à deux provinces différentes (Québec et Ontario) pour une même capitale fédérale (Rowat, 1966 : 10). Les difficultés se justifient par des transformations démographiques et politiques. Un renversement majeur survient dans la composition ethnique de Hull durant la période de 1851 à 1911 où la prédominance anglaise a été remplacée par une prédominance française (Gordon and Juneau, 2011 : 89). S'ajoutent un zèle chez les politiciens du Québec de préserver la culture et la langue françaises et un refus de Hull de défrayer sa part des coûts lors des opérations de la CPF ainsi que d'envisager l'idée même d'un district fédéral (Gordon and Juneau, 2011 : 89).

l'histoire à partir de cette autre lunette devient pertinente afin de dresser un portrait plus exhaustif du passé d'Ottawa. Ceci concorde avec l'objectif principal de notre étude, c'est-à-dire user d'une nouvelle prise de vue historique pour mieux saisir et expliquer les pensées conditionnant le développement territorial étudié.

Steven Artelle (2004 : xvi) dans sa thèse de doctorat intitulée *The Meaning of Ottawa: The Confederation-Era Literature Culture of Canada's Capital* aborde dans le même sens et souligne un manque de réflexion accordé aux facteurs artistiques, intellectuels et littéraires dans l'analyse d'Ottawa au XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous renseigne notamment sur l'influence de William Pittman Lett<sup>13</sup> qui prend conscience des conséquences négatives des intérêts opposés entre les industriels forestiers et les politiciens de la pré-Confédération sur l'esthétisme de la ville, mais aussi d'une méconnaissance générale de son histoire (Artelle, 2004 : 19; Lett, 1974 : 3). Pour y remédier, il rédige un recueil de poèmes, *Recollections of Bytown and its Old Inhabitants* (1874), dans lequel se trouve un récapitulatif original des événements et des personnages marquants de son passé. Ce poète local participe ainsi à la culture littéraire de la capitale et insiste sur : « [...] the absence of "institutions based on mental light" » (Artelle, 2004 : 20). Le point culminant de sa carrière littéraire survient en 1868 au moment où la littérature gagne en popularité auprès du public et de l'aristocratie présente à l'intérieur des associations culturelles et littéraires (Artelle, 2004 : 21-22). Étant greffier, ses contacts fréquents avec le maire Henry J. Friel<sup>14</sup> influenceront ce dernier à vouloir faire d'Ottawa une ville culturelle (Artelle, 2004 : 23).

---

<sup>13</sup> William Pittman Lett est né en 1819. Il a été journaliste, poète et greffier de la ville d'Ottawa entre 1855 et 1891 (Artelle, 2004 : 16; Lett, 1877 : s.p.).

<sup>14</sup> Friel a travaillé à titre de journaliste pour Alexander J. Christie, fondateur du *Bytown Gazette*, et a fondé lui-même, en 1858, le journal l'*Union* rebaptisé *Ottawa's first daily* en 1861. Il a été plus d'une fois maire de Bytown-Ottawa, dont la dernière en 1868-1869 (Barbe, 2001 : 75-76).

L'arrivée du gouvernement fédéral à Ottawa attire des gens de talent et des intellectuels aux idées divergentes des bourgeois forestiers. Sont venus des écrivains et des poètes<sup>15</sup>, dont Archibald Lampman, Duncan Campbell Scott, au début des années 1880, et William Wilfred Campbell, en 1891 (Eggleston, 1961 : 151). Ils deviendront de grands ambassadeurs de la culture à Ottawa et au Canada. Comme Lett, ces trois hommes publieront des poèmes et des textes rassemblés dans l'ouvrage *At the Mermaid Inn* également diffusé sous une rubrique du *Toronto Globe* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Bourinot, 1958). Le romantisme teinte plusieurs compositions, dont celle-ci publiée dans le *Toronto Globe* du 6 août 1892 :

*Beauty is the essence of harmony. The moment the soul is shaken by any unworthy passion, any distress or bitter remorse, the sense of beauty is undone. Only with those who live nobly can the spirit of beauty dwell secure. So absolutely true is it that "beauty is truth" that this is the perfect justification of many things in art that are condemned by the rigid realism. That art, which is the accurate transcription of nature, since it is true, is beautiful, but there is also the art of creation which is not contrary to nature, but parallel with it (Bourinot, 1958 : s.p.).*

Cet extrait écrit par Lampman permet de faire des liens avec l'embellissement d'Ottawa à partir des mouvements des cités jardins et du *City Beautiful*. L'harmonie transparait dans la planification urbaine d'alors, c'est-à-dire par un mode de pensée visant des conditions de vie saines et agréables avec la nature. D'ailleurs, Todd (1903 : 6), dans son rapport adressé à la CEO, parle de cette harmonie dans le sens d'un équilibre optimal dans le mélange ville-nature :

*It seems to me, however, that this question must be faced sooner or later, and these two important considerations which often conflict so seriously, made to work together for the future beauty and prosperity of the city, otherwise the industrial development of the city will be sacrificed to its aesthetic development, or what is probably of greater danger, that much of the natural beauty of the city will be sacrificed to its industrial growth.*

---

<sup>15</sup> Il faut dire que la fonction publique a besoin de gens capables de rédiger et est prête à engager des écrivains pour certaines tâches, surtout en sachant que le métier de littéraire n'est pas des plus rémunérateurs : « C'était mieux que de les laisser mourir de faim ou de les obliger à s'expatrier et l'on pensait que la tâche relativement légère qui leur était imposée leur laisserait quelque loisir pour la création littéraire » (Eggleston, 1961 : 151).

La beauté naturelle d'Ottawa constitue une priorité à préserver selon Todd. Par conséquent, l'œuvre de l'urbaniste s'inscrit, au même titre que l'artiste décrit par Lampman, dans une démarche créative agissant à la fois en parallèle avec la nature et en symbiose avec celle-ci (bref, en essayant de ne pas la contraindre). En 1915, Bennett y va d'une explication du *City Beautiful* faisant référence à la beauté certes, mais aussi à l'harmonie :

*“A city may be said to be a setting for the lives of its inhabitants, and this setting may be one in which the influences are deleterious or, on the contrary, one in which the stimulus is given on every hand to a beautiful expression of life; I use the term ‘beautiful’ in its broadest sense. Whether this be during the working hours or those of play, the influence of harmonious and orderly surroundings is constantly active and it is fair to say that the production of orderly and harmonious or, in other words, beautiful surroundings is one great aim of the City Plan ...”* (cité dans Gordon, 1998 : 281).

La notion de beauté chez Bennett est utilisée dans son sens le plus large et donc le plus socialement compris, c'est-à-dire selon le contexte propre au début du XIX<sup>e</sup> siècle et intégrant les caractéristiques du romantisme. Il enchaîne en faisant le lien avec l'influence des harmonies, l'ordre des choses et les beautés environnantes, soit un trio artistique et cohérent se calquant sur la conception romantique de Lampman. Ainsi, l'intrusion du romantisme à l'intérieur des stratégies en aménagement urbain issues des mouvements des cités jardins et du *City Beautiful* est alors sans équivoque.

Outre le fait que le romantisme soit négligé comme facteur déterminant dans la construction de l'identité d'Ottawa, un autre constat émerge, c'est-à-dire, en termes de temps, la priorité accordée à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles au détriment de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Force est de constater l'existence d'œuvres artistiques non négligeables appartenant à cette période délaissée, comme le démontre le tableau ci-dessous :

**Tableau I.1** Émergence paysagère au cœur de la capitale nationale canadienne.

| Années de création | Artistes-peintres   | Lieux représentés                                     |
|--------------------|---------------------|---|
| 1791               | Thomas Davies       | Chutes de la Chaudière                                |
| 1806               | George Heriot       | Chutes de la Chaudière                                |
| 1823               | Henry Duvernet      | Installations de P. Wright aux chutes de la Chaudière |
| 1840               | William H. Bartlett | Deuxième pont des Chaudières (Union Bridge)           |
| 1857               | Stent et Laver      | Interfluve entre les chutes Rideau et de la Chaudière |

Tiré de Gagnon (2004 : 13).

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle correspond d'ailleurs à l'âge des militaires-artistes dont certains ont travaillé pour des gouverneurs généraux le siècle suivant, notamment pour lord Dalhousie (Whitelaw, 1981 : 8). La nature sauvage attire le regard des touristes et suscite l'imaginaire artistique : « [...] *British artists, writers, and philosophers discovered the delights of the wilderness. Previously considered impediments to travel, mountains and rivers suddenly became attractions for tourists and the artistically inclined* » (Villeneuve, 2008 : 122).

Cette courte présentation permet de modifier la question de départ pour tendre vers celle-ci : comment le romantisme a-t-il contribué à la fondation et au développement d'Ottawa? Par *romantisme* nous tentons de ramener ce courant de pensée négligé, en plus de supposer une action imitative dont les paysages naturels jouent un rôle majeur. L'allusion à la ville de Québec prend alors son sens, et ce, au-delà de Champlain et de son statut de capitale, car une

réponse hypothétique s'avère possible. En effet, Ottawa semble présenter les atouts d'un substitut désiré par l'élite britannique pour remplacer la capitale de Québec. Il y a donc supposition d'une beauté romantique similaire entre les deux villes, beauté pouvant être attribuée à leur réalité paysagère. Puis, par *fondation* et *développement* nous situons notre travail dans le temps en tenant compte précisément de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et de quelques années supplémentaires, c'est-à-dire des balbutiements entourant la fondation de Bytown jusqu'à l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni par Ottawa en 1857. Autrement dit, jusqu'au moment où elle remplace définitivement Québec comme siège attiré du gouvernement fédéral.

Dans les pages qui vont suivre nous présenterons de manière détaillée notre cheminement visant à répondre à notre questionnement de recherche. Tout d'abord, nous débiterons par une définition du romantisme, dont certaines composantes inspireront des arguments théoriques rattachés à l'imitation de Gabriel Tarde (1890) et au désir mimétique de René Girard (1972). De là notre réponse hypothétique sera étoffée afin d'éclaircir davantage l'allusion à la ville de Québec. Puis sera explicitée notre méthodologie qualitative axée sur deux méthodes d'analyse, c'est-à-dire l'observation des lieux et l'analyse de contenu. Chaque méthode inspirera un chapitre afin de bien présenter leurs apports distinctifs. La rhétorique tiendra compte des critères de mesure élaborés à partir de la théorie et des précisions entourant le sujet de recherche préalablement déterminé en termes d'espace et de temps. Finalement, une conclusion récapitulative des points principaux et une relance originale suivront.

## CHAPITRE 1 SUSCITER LE DÉSIR

La fondation d'Ottawa constitue un événement complexe qui tient compte de multiples facteurs. Parmi ceux-ci se trouve le romantisme. Ce courant de pensée possède en lui-même des caractéristiques non négligeables pouvant contribuer à un argumentaire. Dans ce chapitre, il sera question d'éléments théoriques qui aideront à l'analyse de la problématique et à l'élaboration d'une hypothèse mettant en relation Ottawa et la ville de Québec. Mais avant, le romantisme mérite d'être défini.

### *1.1 Le romantisme*

Notre question de recherche est la suivante : comment le romantisme a-t-il contribué à la fondation et au développement d'Ottawa? Nous avons soulevé précédemment dans la problématisation certaines contributions d'artistes, dont celles d'Archibald Lampman traitant de la relation homme-nature telle une harmonie ou une symbiose. Chose certaine, Ottawa ne s'est pas développée en vase clos. Des influences extérieures ont contribué à sa construction. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un courant artistique et culturel œuvre dans le monde occidental et porte le nom de romantisme<sup>16</sup>. Contrairement à ce que nous pouvons croire, ce courant ne se définit pas simplement, car il fait référence à la notion de goût qui demeure toujours relatif et subjectif (Peyre, 1979 : 68). En dépit de cette difficulté, André Lagarde et Laurent Michard (1969 : 10) le synthétisent comme suit :

---

<sup>16</sup>Il importe cependant de préciser que le mot *romantique* remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et prend son sens actuel seulement au XIX<sup>e</sup> siècle : « Le mot « romantisme » apparaît plus tardivement. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a connu des états d'âme que nous appelons romantiques. [...] Longtemps le romantisme apparut comme un simple genre poétique ou dramatique à l'intérieur d'une littérature qu'on ne pouvait pas ne pas concevoir comme classique [...] » (Bray, 1963 : 1).

Préférant l'imagination et la sensibilité à la raison classique, il se manifeste d'abord par un magnifique épanouissement du lyrisme personnel. [...] Il est inspiré par l'exaltation du moi, exaltation inquiète et orgueilleuse dans la « vague des passions » et le « mal du siècle » épicurienne et passionnée de STENDHAL. Ce lyrisme traduit aussi un large mouvement de communion avec la nature et avec l'humanité tout entière. Enfin le romantisme poursuit la libération de l'art [...].

Cette communion avec la nature, cette libération de l'art et ces goûts sont repris par le philosophe allemand Georg Friedrich Wilhelm Hegel. Ce dernier conçoit deux temps pour le romantisme qui, au départ, sert à la multiplication de l'histoire de l'âme à partir d'événements de la vie humaine et selon laquelle : « [...] l'art s'empare de nouveau de la nature, qui sert de décoration et de théâtre à l'activité de l'esprit » (Bénard, 1852 : 84) au point où : « [...] l'homme veut se représenter les objets dans leur réalité palpable et visible » (Bénard, 1852 : 90); puis, dans un second temps, l'implication de la bourgeoisie dans l'art romantique transforme l'esprit chevaleresque originel pour le mener vers le roman, propre à l'imitation du réel, qui correspond dorénavant à l'application du romantisme au XIX<sup>e</sup> siècle : « Le roman, c'est la chevalerie rentrée dans la vie réelle, c'est une protestation contre le réel, l'idéal d'une société où tout est figé, réglé à l'avance par des lois, des usages contraires au libre développement des penchants naturels et des sentiments de l'âme; c'est la chevalerie bourgeoise » (Bénard, 1852 : 93).

Ainsi, le romantisme se veut un renouveau du contact de l'humain avec son environnement. Il devient aussi une appropriation bourgeoise d'un art appartenant au départ à une élite en perte de vitesse, l'aristocratie, et s'inscrit dans une perspective d'immortalisation du réel, d'une imitation de ce qui est visible. Par conséquent, la nature devient un théâtre, un lieu de spectacle où l'humain est à la fois acteur et spectateur et dont le caractère sauvage ravive l'attrait. Autrement dit, par le romantisme la nature devient un objet possible à

reproduire par les différentes techniques d'art et, de façon plus contemporaine, par la photographie. Cette perspective se montrera favorable à une nouvelle industrie, le tourisme. La nature se métamorphose, suivant cette époque, en des paysages qui sont vendables et qui rapportent des sous :

Au 19<sup>e</sup> siècle, les belles vacances en pays pittoresque, une nouveauté de l'époque, constituent un des thèmes favoris des artistes et des écrivains. On aimait garnir les murs de son « parloir » de beaux paysages romantiques relevés par de larges cadres dorés; amateurs et professionnels de la palette s'adonnent généreusement à ce genre. De leur côté, les gens de plume satisfont une large clientèle de lecteurs désireux de vivre aventures et voyages en imagination (Gagnon, 2003 : 126-127).

L'un des personnages les plus influents du romantisme en Grande-Bretagne est Walter Scott qui, durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, se veut l'« auteur à la mode » (Bray, 1963 : 53). Ses romans, à teneur historique, seront d'ailleurs traduits en différentes langues et combleront les désirs romantiques des Européens (Bray, 1963 : 53-55). Comme nous le verrons plus tard, ce romancier n'est pas étranger au goût artistique développé par l'un des gouverneurs généraux du Canada, soit celui responsable de la fondation de Bytown. Bien que la décennie préromantique (1760-1770) s'inscrive dans une logique de rétrospection, le premier romantisme (1820-1840) s'illustre à travers le culte de l'imaginaire et de la sensibilité (Peyre, 1979 : 11-13, 24, 33 et 44). Cette période correspond d'ailleurs aux premiers balbutiements de notre territoire d'étude. À titre illustratif, le style architectural et l'emplacement des édifices parlementaires à Ottawa peuvent être abordés à partir d'une perception de Chateaubriand. Pour ce romantique, les forêts ont été les premiers temples et le modèle sur lequel les Grecs se sont inspirés pour ériger leurs colonnes corinthiennes avec chapiteau de feuilles :

Les énormes piliers du vieux style égyptien représentent le sycomore, le figuier oriental, le bananier et la plupart des arbres gigantesques de l'Afrique et de l'Asie. Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères et nos bois de chênes ont ainsi

maintenu leur origine sacrée [Allusion à la religion des druides]. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages, qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique [...] (Lagarde et Michard, 1969 : 54).

Les édifices de la colline du Parlement se devinent comme un : « [...] superbe bourgeonnement de la «renaissance romantique» de l'architecture gothique au 19<sup>e</sup> siècle » (Eggleston, 1961 : 11). Un romantique pourrait alors percevoir ces édifices non seulement comme une influence de Westminster, mais telle une représentation faite en l'honneur des forêts de pin caractérisant son territoire et grandes responsables de son développement économique. En lien avec la forêt, nous revenons avec l'attrait de la nature sauvage (Villeneuve, 2008 : 122) et « au réenchantement de la forêt » même (Beaudet, 2011 : s.p.). Ce réenchantement tient compte d'une « artialisation » romantique par la peinture, la prose et aussi par un usage social responsable des parcs et des réserves (Beaudet, 2011 : s.p.).

Bref, le romantisme qui nous intéresse constitue un courant de pensée socioculturel venu d'Europe dont l'expression artistique expose une relation homme-nature harmonieuse et inspire un goût de liberté propre à la classe bourgeoise montante. L'expression artistique proposée revient à une immortalisation de ce qui est jugé beau et esthétique, c'est-à-dire la nature même à travers ses paysages singuliers.

## 1.2 Vers l'imitation

Au cours de l'histoire, l'humain s'est approprié la nature non seulement physiquement, mais surtout intellectuellement. Pour comprendre le monde dans lequel il évolue, l'humain se l'est représenté (Foucault, 1966 : 60-91). À l'origine de ce processus, sa compréhension était limitée et ce qu'il n'était en mesure de comprendre pouvait l'être grâce à des dieux et des influences métaphysiques :

Cette perpétuelle peur, qui accompagne toujours l'ignorance des causes par le genre humain, comme s'il était dans les ténèbres, doit nécessairement avoir un objet. Par conséquent, quand rien n'est visible, rien ne peut être tenu responsable de la bonne ou de la mauvaise fortune, sauf quelque *force* ou agent *invisible* (Hobbes, 2000[1651] : 201).

De là proviennent les mythes et les symboles qui égayent les cultures humaines. Au fur et à mesure du temps, l'humain a su développer ses techniques et ses modes de connaissance pour se détacher des explications abstraites et tendre vers des logiques rationnelles. Or, l'élaboration des distinctions de ce qui se veut visible et invisible est issue de comparaisons et de jeux de représentation. L'humain s'est approprié la nature en l'identifiant au préalable et en lui accolant des qualificatifs permettant la catégorisation. Catégoriser suppose la comparaison entre deux objets pour vérifier leur degré de similitude ou de différence. Ainsi, nous comparons ce qui se passe à ce que nous avons déjà entrevu afin de classer ou cataloguer la nouvelle réalité dans la logique humaine des choses. Michel Foucault (1966 : 32-40), dans *Les mots et les choses*, prend soin de justifier cette tendance en définissant quatre similitudes utiles à la comparaison et, par la même occasion, à la représentation. Il s'agit de la convenance (*convenientia*), entrant dans le principe du voisinage ou de la parenté entre deux choses; de l'émulation (*aemulatio*),

proche de la première, mais dont le processus de comparaison est axé sur un esprit de compétition qui porte à évaluer les choses; de l'analogie, combinant les deux premières et stipulant qu'il y a ressemblance à travers l'espace et création de liens comparatifs (sont analogues sans être identiques); et, finalement, de la sympathie, tenant lieu de lien avec la mobilité comme qualité intrinsèque (entre autres, la lourdeur versus la légèreté). Outre le langage parlé et écrit, la représentation s'exprime aussi par des fabrications humaines autres, artistiques ou non, tels que des fresques, des monuments, des repères, des architectures particulières, etc. qui agissent comme de véritables signes, c'est-à-dire des indices qui permettent de deviner ce qui en découle. Les signes se veulent en étroite relation avec les symboles qui résument en peu de mots ou en une simple représentation visuelle le sens donné à leur utilisation (Foucault, 1966 : 72-77). Signe et symbole sont des fruits du langage lui-même, soit le résultat du développement intellectuel de l'humain dans sa quête de devenir propriétaire de son environnement, de son habitat, c'est-à-dire la nature.

Ce jeu de la pensée encourage les états d'âme et l'appréciation ou la négation de ce qui est perceptible par les sens. La notion du beau et du laid, selon Hegel (Bénard, 1852 : 2), se comprend alors, puisque c'est à partir du contact avec la nature que l'humain a développé ses goûts. Le beau se comprend par l'esthétisme faisant référence à ce qui est convoité et désiré (Bénard, 1852 : 2-3). L'émotion prend ainsi une place prépondérante dans la logique humaine générant le merveilleux. Jules S. Lesage (1902 : 24), dans *Théorie du "merveilleux" dans la littérature française et canadienne*, précise que c'est par la grandeur de la nature, comportant des paysages attirants, que le merveilleux s'exprime à travers des créations artistiques et

littéraires évoluant selon la culture; culture s'apparentant à un réservoir qui contient les comparaisons, les imaginations et les représentations de l'espace et du temps.

L'humain ne conçoit donc pas uniquement la nature comme un espace de ressources utiles à l'activité économique ou à la simple satisfaction des besoins. Il existe une dimension anthropologique de départ qui établit le premier contact avec celle-ci, pour ensuite tomber dans l'appropriation du lieu désiré et finalement tendre vers l'exploitation-occupation (Beaudet et Domon, 2003 : 65-66; Gagnon, 2004 : 6). Cette dimension qui recoupe la sensibilité rejoint l'idée d'une influence de l'art dans l'activité humaine et, conséquemment, permet de faire le lien avec le courant romantique.

Tous ces jeux de comparaison, de représentation, du beau, du merveilleux, etc. émergent de l'esprit humain. Or, cette volonté de création s'avère complexe. Selon Gabriel Tarde (1890), dans *Les lois de l'imitation*, l'humain est à la fois inventeur (découvreur) et imitateur. Dans l'imitation s'inscrit la répétition comme nous pouvons le constater à travers cet exemple :

[La découverte de l'Amérique] [...] a été imitée en ce sens que le premier voyage d'Europe en Amérique, imaginé et exécuté par Colomb, a été refait un nombre toujours croissant de fois par d'autres navires avec des variations dont chacune a été une petite découverte, greffée sur celle du grand Génois, et a eu à son tour des imitateurs (Tarde, 1890 : 22).

L'explication donnée à la découverte de l'Amérique suppose un effet d'entraînement nommé imitation-mode (Tarde, 1890 : 270 et 277). Du Christophe Colomb d'origine, d'autres se montrent à leur tour pour réaliser leur découverte. Toutefois, l'idée des voyages dans des contrées inconnues n'est cependant pas une mode en soi. En effet, cette imitation tient son

origine d'un fait passé pour tendre vers une imitation-coutume qui, au sens de Tarde (1890 : 270 et 277), s'apparente à la comparaison entre les Grandes Découvertes et les récits d'Homère au sujet d'Ulysse parcourant le monde caché. L'idée de la découverte ne proviendrait donc pas de Christophe Colomb, mais de l'époque grecque qui, comme une roche tombée dans l'eau, fait sentir son onde plusieurs siècles plus tard. D'ailleurs, ces premiers grands voyages transatlantiques ont été effectués durant la Renaissance qui se veut une période de renouveau aux points de vue artistique, intellectuel et scientifique se référant aux idées de l'Antiquité (Battisti, Chomarat, Marjolin et Meyer, 2012 : s.p.).

Tarde (1890 : 224-225) précise que l'imitation : « marche du dedans de l'homme au dehors ». Cela revient à dire qu'à l'intérieur de l'humain existent des aspirations qui l'insistent à agir et se calquent sur les propos des théoriciens cités auparavant. L'humain, dit social, vit en groupe et, par conséquent, côtoie ses semblables. Tarde (1890 : 258) parle alors d'une autre dynamique de l'imitation en lien avec cette socialisation, soit : « [l'] imitation du supérieur par l'inférieur ». Il peut s'agir de cas où des individus d'un même contexte social en voient d'autres possédant des biens ou des avantages faisant d'eux des privilégiés ou plutôt s'agir de cas plus facilement envisageables, c'est-à-dire des individus issus d'un contexte défavorable (classe inférieure) enviant ceux d'un contexte favorable en vertu, entre autres, d'une hiérarchie (classe supérieure) (Tarde, 1890 : 258-263).

Par la force des choses, nous revenons à Foucault (1966), puisque l'imitation s'enracine dans la comparaison entre les humains. Ces comparaisons tiennent compte de leurs aspirations ayant pour synonyme les désirs. René Girard (1972 : 216-217), dans *La violence et le sacré*,

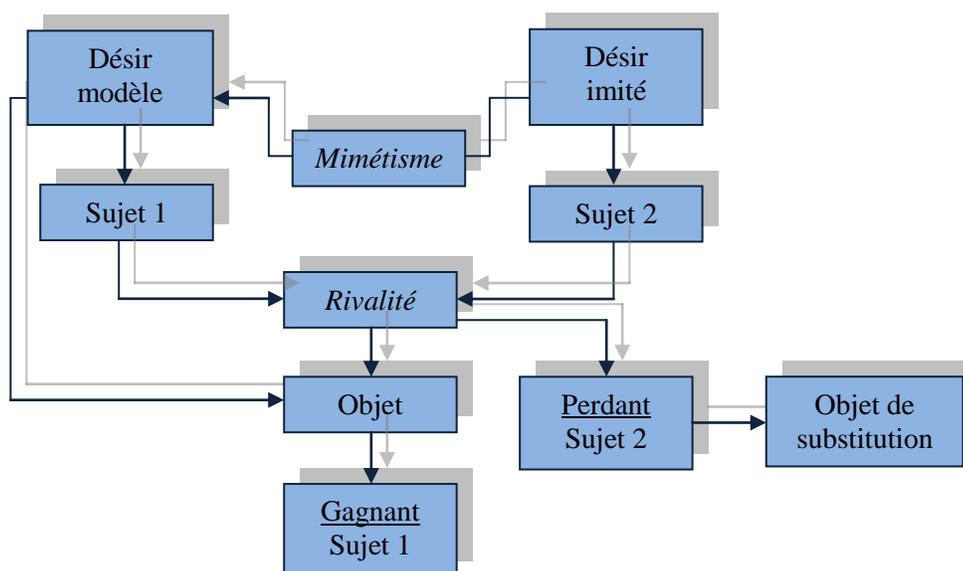
complète la théorie de Tarde en introduisant la notion de désir mimétique. Suivant cette idée, il y a éclosion d'une rivalité lorsqu'un individu désire ce qu'un autre possède. La rivalité suppose une violence réciproque :

Le mécanisme de la violence réciproque peut se décrire comme un cercle vicieux [...]. On peut définir ce cercle en termes de vengeance et de représailles. [...] Chacun se prépare contre l'agression probable du voisin et interprète ses préparatifs comme la confirmation de ses tendances agressives (Girard, 1972 : 124-125).

La violence n'a pas besoin d'être d'une extrême férocité. Elle s'apparente à la concurrence, à la jalousie, à l'opposition et se maintient en vie peu importe le dénouement. Le désir mimétique s'inscrit directement dans l'humain désireux dont le sujet de convoitise imite le désir (Girard, 1972 : 251). Lorsqu'une tierce partie entre en jeu, la confrontation devient inévitable.

À la base, c'est la croyance (coutume) ou le désir (mode) qui est imité, qui forme la substance et la force (Tarde, 1890 : 163-164). Lorsque le désir s'amenuise, la croyance se renforce. Autrement dit, la société s'enrichit de croyances par ses institutions qui se maintiennent. Le véritable objet du désir semble donc être la croyance, puisqu'elle crée des certitudes sur lesquelles les individus portent foi. Or, la base de la croyance s'affiche par le désir qui, s'il est suffisamment fort, s'enracinera dans l'esprit des gens tel un métal ardent et, comme dit plutôt, s'amenuisera en intensité pour finalement durcir en croyance.

Pour mieux illustrer l'ensemble des éléments théoriques que nous venons de présenter, utilisons le schéma suivant :



**Figure 1.1** Schéma conceptuel du désir mimétique. (Inspiré de Tarde, 1890 et de Girard, 1972.)

Le *désir modèle* est exprimé par le sujet 1 pour l'objet. Le désir mimétique (*désir imité*) s'exprime par imitation au désir modèle qui s'ancre dans les pensées du sujet 2. Le sujet 2 désire l'objet au même titre que le sujet 1, ce qui entraîne une rivalité. Puisqu'un seul des deux peut s'accaparer l'objet, cela signifie que le rapport est de type gagnant-perdant. Le perdant, ne pouvant posséder l'objet issu de la rivalité, tentera alors de répondre à son désir par un objet de substitution ressemblant à l'objet original ou modèle. Dans le cas présent, nous avons donné la victoire au sujet 1, mais il aurait été possible d'accorder ce gain au sujet 2. Conséquemment, le sujet 1 aurait été obligé de se trouver un objet de substitution.

Le désir provient de l'intériorité de l'individu. Or, il est aussi le fruit d'une extériorité intériorisée (Tarde, 1890 : 49-50 et 228). Cela signifie que des influences extérieures viennent

affecter ses désirs (notamment en lien avec l'influence du supérieur). Pour résumer, ce qu'un individu désire a des chances de répondre aux désirs d'un autre. De plus, les influences extérieures peuvent avoir un effet d'intériorisation plus important si elles génèrent chez l'individu un désir ou servent à combler des besoins (en accord avec la subsistance existentielle et sociale). Mais, en même temps, l'individu veut se démarquer de l'autre afin d'afficher sa propre initiative. Cette contradiction anime les relations sociales et provoque une compétition voire une rivalité (bref, désirer ce que l'autre désire, mais qui se veut en même temps un désir adverse à cause de la présence de l'autre entrant dans le « *double bind* » de Girard (1972 : 219-220) ou le « duel logique » de Tarde (1890 : 173-177)). Malgré la défaite, le perdant maintiendra sa position et ira, comme déjà dit, vers l'objet de substitution. Le gagnant, pour sa part, se sentira grandi. Son désir étant comblé, il se tournera vers un autre qui se manifestera. Ainsi de suite, le cycle du désir mimétique se recrée.

Lorsqu'il s'agit de groupes, cette logique n'est pas différente. La confrontation, voire la rivalité, est multipliée entre les individus en cause et peut engendrer une guerre sanglante. Pour éviter les pertes excessives, diverses stratégies peuvent être élaborées, allant même jusqu'au compromis pour partager l'objet de désir (si réellement possible). Sinon, un sacrifice sera fait afin de tendre vers un objet de substitution (Girard, 1972 : 154). Pour compliquer les choses, l'objet idéalisé peut entrer en compétition avec l'objet-substitut, donnant de ce fait une forme plus tangible à la rivalité entre sujets.

### *1.3 La rivalité Versailles-Vienne*

Pour illustrer l'approche du désir mimétique, plusieurs exemples peuvent être présentés. Nous en avons choisi un – non éloigné du sujet de recherche, mais étant toutefois caractérisé par un contexte différent – qui met en rivalité deux villes importantes du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire Versailles, du roi Louis XIV, et Vienne, de Léopold I<sup>er</sup> (Da Vinda, 2009 : 292).

L'une des utopies qui a régi les mentalités durant cette période de la Renaissance était la création de villes suscitant admiration et imagination. Durant son enfance, Louis XIV a été amené au château de Versailles que son prédécesseur avait érigé. Il s'agissait d'un endroit campagnard dont l'abondance en nature favorise la pratique de la chasse. La simplicité de l'endroit et les heureux souvenirs du Roi Soleil le poussent à embellir le lieu et à y construire un château plus accueillant. Il désire renverser les critiques négatives envers l'endroit et faire de celui-ci un centre administratif et culturel majeur :

Si Saint-Simon n'avait trouvé dans Versailles « qu'un très misérable cabaret, un moulin à vent et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour n'y plus coucher sur la paille », Louis XIV entend créer une ville nouvelle pour héberger sa cour et les principaux serviteurs de l'État (Tiberghien, 2006 : 16).

De 1670 à 1690, l'urbanisation de Versailles, qui faillit s'appeler Villeneuve-Saint-Louis, s'effectue allégrement, mais d'autres plans d'embellissement accompagnent ces idées de grandeur (Tiberghien, 2006 : 16 et 26). Vers 1696, le roi décide d'installer une cascade (voir figure 1.2, p. 32) sur le côté sud du château par réaction de jalousie (ou plutôt par désir

mimétique) envers son frère qui avait fait de même à Saint-Cloud (Tiberghien, 2006 : 37). Cette rivalité en cache toutefois une autre plus grandiose, celle avec Vienne, la capitale d'Autriche :

*From the late 1680s onwards, Vienna and Versailles indubitably were two prime foci of European court life. The tense relations between the two courts typically emerged in the form of ceremonial conflict during the intermission of hostilities between the peace of Rijswijk (1697) and the war of Spanish Succession (Duindam, 2003 : 16-17).*



**Figure 1.2** Veüe et perspective des Cascades et du Bassin du Dragon à Versailles, s.d. (Antoine Aveline, Collection de Vinck, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-6944163, sans restriction pour des visées non commerciales.)

Au-delà de l'architecture, des cascades et des jardins grandioses, la tension entretenue par Louis XIV et l'archiduc d'Autriche, Léopold I<sup>er</sup>, correspond à une rivalité entre Bourbon et Habsbourg (Duindam, 2003 : 290). Versailles et Vienne deviennent, par la force des choses, des instruments de promotion utiles au prestige des deux compétiteurs.

Des spectacles et des événements majeurs s'organisent dans les deux villes, assurant alors un combat de l'imaginaire profitable à tous ceux aimant l'art et l'esthétisme selon les goûts de l'époque.

Alors que Versailles possède un palais majestueux, Léopold I<sup>er</sup> imite ce geste en 1683 en construisant en plein cœur de Vienne le sien, soit quelques mois après la fin des travaux pour la cour de Versailles (Duindam, 2003 : 291). Il ne s'agit donc pas d'une simple rivalité, mais d'une véritable guerre! Une guerre de la beauté et de la valorisation de deux lieux par deux

nobles d'importance voulant gagner le pari de la magnificence. Toutefois, cette hostilité des chefs-d'œuvre prend fin suite au décès de Louis XIV en 1715 (Tiberghien, 2006 : 91). En dépit de cela, le Roi Soleil remporte la compétition, puisque Versailles est devenu un modèle attractif imité ailleurs, et ce, au-delà de l'Autriche :

Que le château ait influencé plusieurs sites royaux, cela ne fait aucun doute. On retrouve en effet ici ou là des imitations serviles du palais français, et d'abord de ses jardins. Pensé par André Le Nostre pour Versailles (puis Marly) sur un plan géométrique, avec de longues perspectives (le plus souvent soulignées par un grand canal), ménageant des dégagements agrémentés de bosquets, le jardin « à la française » est un modèle qui fut repris dans l'Europe entière jusque dans les années 1760 (Da Vinda, 2009 : 294).

Parmi ceux qui ont imité Versailles, notons l'architecte Nicodème Tessin le Jeune qui a voulu répéter les œuvres de Le Nostre pour Drottningholm en Suède; puis, le roi architecte Frederic II de Prusse qui a conçu une sorte de Trianon (palais et jardins, voir figure 1.3, à droite) et a fait planter des figuiers par



**Figure 1.3** Veüe et perspective de l'Entrée du Trianon de Versailles, s.d.

(Antoine Aveline, Collection de Vinck, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-6942268, sans restriction pour des visées non commerciales.)

imitation de la France pour bâtir Sans-Souci à Postdam; notons aussi Pierre le Grand de Russie qui, après une visite en 1717, s'est inspiré de Versailles pour donner un caractère occidental à sa capitale, Saint-Pétersbourg; et, finalement, Pierre-Charles L'Enfant s'est aussi intéressé à Versailles pour dessiner les plans de la capitale des États-Unis, Washington, en 1791 (Da Vinda, 2009 : 296).

Versailles ne représente pas seulement les goûts de Louis XIV. La ville s'avère une représentation symbolique des ambitions, des grandeurs et des richesses de la nation française (Tiberghien, 2006 : 91). Cet esprit de confection ou cette capacité d'encodage est à l'origine de l'imitation d'autres monarques. Cela revient à la théorie du désir mimétique. D'ailleurs, le principe de l'imitation du supérieur ou, dans ce cas-ci, entre supérieurs, s'exprime parfaitement et engendre un processus de désir qui déferle jusque vers les classes inférieures :

À Constantinople, sous les empereurs byzantins, « la cour regarde le prince, dit Baudrillard dans son *Histoire du luxe*; la ville regarde la cour pour s'y conformer; le pauvre tourne sa vue vers le riche et veut avoir sa part de luxe ». Il en est de même en France sous Louis XIV. [...] Ce qui mérite d'être signalé, c'est la force du penchant à singer le supérieur hiérarchique, et la rapidité avec laquelle en tout temps ce penchant s'est satisfait à la moindre éclaircie de prospérité (Tarde, 1890 : 243).

Cette mécanique se voit très bien dans le cas de Versailles et de Vienne qui constituent des symboles-construits à reproduire autant intellectuellement que matériellement. En effet, l'esprit fondateur et la valorisation exercés dans les deux villes se voient par l'architecture, les infrastructures, mais aussi par les manières d'être et de penser de leurs habitants. En lien avec le rôle de la noblesse, Tarde (1890 : 247-248) souligne :

Le principal rôle d'une noblesse, sa marque distinctive, c'est son caractère initiateur sinon inventif. L'invention peut partir des plus bas rangs du peuple; mais, pour la répandre, il faut une cime sociale en haut relief, sorte de *château-d'eau* social d'où la cascade continue de l'imitation doit descendre.

Une ville statuée comme étant une capitale nationale contribue à satisfaire un besoin social au même titre, selon Tarde (1890 : 65), que l'obélisque égyptien l'est. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'un besoin naturel d'habitation, puisqu'il faudrait simplement se satisfaire d'un toit sur la tête. Il est bel et bien mention d'un besoin social, car une expression collective

s'affiche en lien avec la supériorité, d'où la capitale comme symbole de primauté<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs dans la capitale que niche l'élite. Le citoyen normal admirera l'aristocrate (noble) ou le bourgeois et, au même titre, le paysan admirera le citoyen. La capitale possède alors un effet d'attraction au même titre que l'élite en place. Une fascination s'en dégage et s'inscrit dans un désir pouvant entraîner l'imitation. Pour résumer, Tarde (1890 : 164) nous fait part de ceci : « C'est par des concours ou des concurrences de désirs, de besoins, que les sociétés fonctionnent ».

Dans la rivalité entre Versailles et Vienne, le désir du roi Louis XIV a été imité par Léopold I<sup>er</sup>. Bien qu'une rivalité soit palpable, Léopold I<sup>er</sup> n'a aucun intérêt à forcer une guerre armée pour s'accaparer simplement de Versailles<sup>18</sup>. Il est mieux pour lui de miser sur la substitution afin de rendre Vienne comparable et de susciter son admiration en Europe. En considérant les gravures et les plans rattachés à chacune des villes (voir les figures 1.4 et 1.5, p. 37-38), nous constatons la même idée d'une place centrale dominante volontairement délimitée par un périmètre dans un but de valorisation (assurément, ce cœur renferme les châteaux). De plus, l'aménagement des rues et des divers espaces mariant les édifices, les fontaines et les jardins complète l'embellissement selon une prérogative géométrique en accord avec la perception de la ville jugée idéale par l'élite en place. Bien que l'imitation soit apparente, il n'en demeure pas moins que Versailles et Vienne ne sont pas totalement identiques. Chacune possède des attributs culturels distinctifs via une appropriation de ce qui est créé pour faire sien et se démarquer de l'autre (telle l'idée d'une amélioration du produit

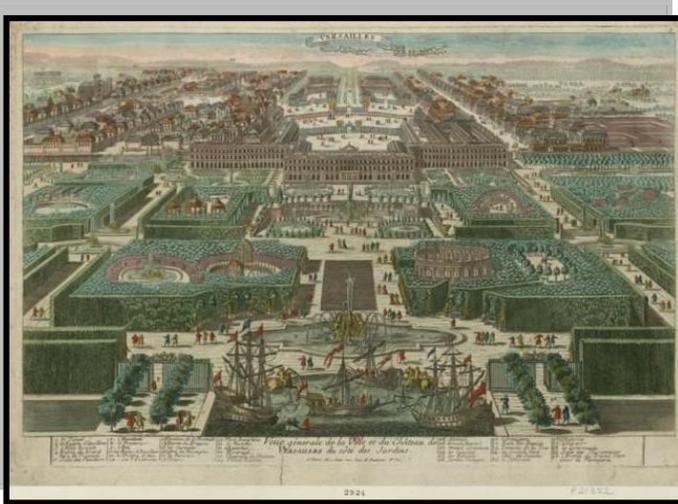
---

<sup>17</sup> Ceci entre en accord avec les propos de Tarde (1890 : 254), non pas en lien avec Versailles, mais par rapport à Paris, la capitale nationale française : « L'Himalaya de la France, c'est Paris. Paris trône royalement, orientalement, sur la province, plus que n'a jamais trôné assurément la cour sur la ville ».

<sup>18</sup> Jeroen Duindam (2003 : 290), dans *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, renchérit notre propos en affirmant : « *In this battle of images, Leopold's chances were decidedly more favourable than they would have been in the case of open military competition* ».

original ou modèle qui permet d'argumenter sur les différences). Il y a certes une influence de Louis XIV sur Léopold I<sup>er</sup>, mais cette situation entraîne une contrainte attribuée à la rivalité même (*double bind*). En poursuivant cette comparaison, les représentations des deux villes (voir figure 1.4, p. 37) font apparaître des divergences au niveau de l'architecture dont certains édifices possèdent des flèches pour l'une (Vienne) alors que ce constat est absent chez l'autre (Versailles). S'ajoute une réalité géographique distinctive, soit un milieu aplani pour l'une (Versailles) par rapport à un terrain accidenté pour l'autre (Vienne). Par cet exercice, nous concevons que l'imitation n'entraîne pas obligatoirement un copiage parfait de l'objet-substitut à partir de l'objet-modèle. Il s'agit de combler le désir mimétique qui peut se satisfaire d'un objet analogue.

Le cas Versailles-Vienne est intéressant, car il expose la complexité entourant la fondation d'une ville capable de devenir un objet de désir à travers une rivalité non uniquement violente. Des raisons artistiques, culturelles, économiques et politiques notamment se mêlent pour créer cette dynamique sociale. *L'invention* d'Ottawa, en utilisant le terme de Tarde, renferme aussi cette complexité et mérite une analyse en ce sens.



*Veüe générale de la ville et du  
château de Versailles du côté jardin,  
1793.*

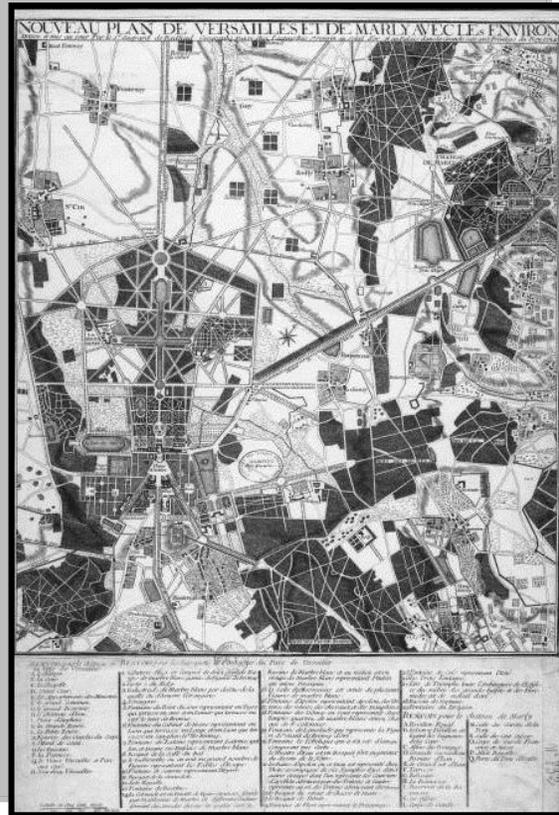
(Pierre Jean, Collection de Vinck,  
Bibliothèque nationale de France  
(via gallica.bnf.fr), IFN- 6944151,  
sans restriction pour des visées non  
commerciales.)



*Vuë générale de la Ville de Vienne,  
1760.*

(Chez Daumont, Choix de vues  
d'optique des villes, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>  
siècles ..., Bibliothèque nationale de  
France (via gallica.bnf.fr), IFN-  
6949322, sans restriction pour des  
visées non commerciales.)

**Figure 1.4** Versailles et Vienne en aperçu.

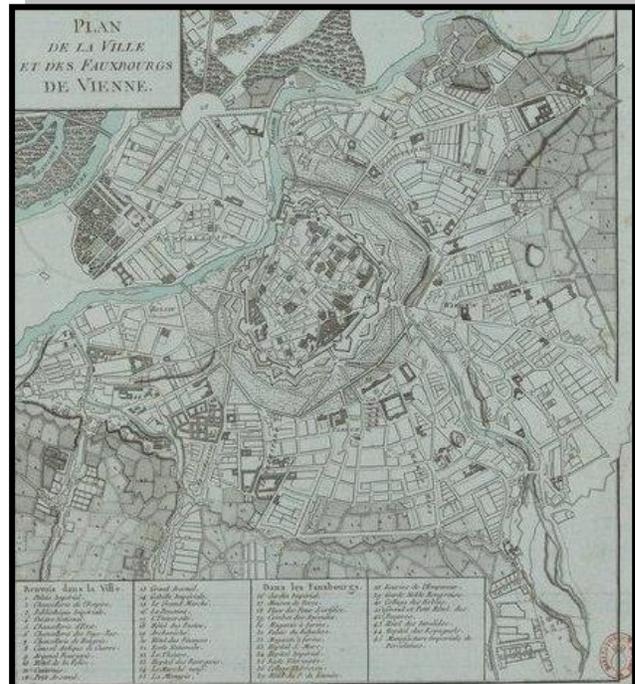


*Nouveau plan de Versailles et de Marly avec les environs, 1724.*

(Gaspard Baillieul, Collection d'Anville, 00832B, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-7711281, sans restriction pour des visées non commerciales.)

*Plan de la ville et des faubourgs de Vienne, 17--.*

(s.n., registre B – documents cartographiques, 00187, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-8495410, sans restriction pour des visées non commerciales.)



**Figure 1.5** Plans de Versailles et de Vienne.

### ***1.4 Ottawa : une substitution***

L'appropriation du paysage par l'artiste romantique suppose, comme nous l'avons dit, une reproduction de celui-ci. Reproduire, au sens de Tarde (1890), signifie imitation. Le peintre imite donc sur sa toile ce qu'il voit devant lui. Si ce dernier procède par imitation, alors d'autres, sans être artistes, peuvent aussi penser et agir de cette manière. Un constructeur voit une maison qui lui plaît et, étant donné que son talent n'est pas de peindre, la reproduit ailleurs en fonction de son expertise. Il est même possible d'envisager l'imitation d'une ville par rapport à une autre. Pour revenir avec le cas de Versailles, Louis XIV n'a peut-être pas les habiletés d'un peintre, mais aime une certaine forme d'art et possède le pouvoir de mobiliser des ressources pour concrétiser ses désirs, et ce, au même titre que Léopold I<sup>er</sup> pour Vienne. Alors, pouvons-nous retrouver cette action imitative en songeant à Ottawa?

Un indice ressort lorsque nous regardons la pointe Nepean. La statue de Samuel de Champlain portant bien haut son astrolabe à l'envers se veut un symbole d'unité nationale et une commémoration en vue de souligner le trois centième anniversaire de son passage dans les environs (Fischer, 2012 : 643; voir figure 1.6, p. 40). Un autre monument lui étant dédié se trouve de l'autre côté de la rivière des Outaouais<sup>19</sup> (voir figure 1.6, p. 40). Celui de la pointe

---

<sup>19</sup> La statue de Champlain située à Gatineau (Hull) se dissimule à proximité des édifices de la fonction publique appelés Place du Portage, soit à l'intersection de la Promenade du Portage et de la rue Laval. En se fiant à la plaque commémorative disposée juste à côté, celle-ci provient du travail de Jérémie Giles, de l'Atelier de bronze Inverness près de Québec, et a été inaugurée par la ville le 30 septembre 2004 pour rappeler le quatre centième anniversaire de la première colonie française d'Amérique, ainsi que le passage de l'explorateur en 1613. Chose surprenante, en consultant le site Internet de la Ville de Gatineau (<http://www.gatineau.ca>), cette œuvre est absente de la liste des monuments de la municipalité. Osons espérer son ajout à l'aube du quatre centième anniversaire de l'expédition de Samuel de Champlain dans la vallée outaouaise.

Nepean s'avère toutefois davantage visible et capte l'attention des visiteurs durant le trajet de Gatineau (Hull) vers Ottawa via le pont Alexandra. Puis une autre immortalisation de Champlain est disposée sur un cap qui embrasse un cours d'eau. Érigée sur la terrasse Dufferin en 1898, non loin du château Frontenac, elle surplombe le fleuve Saint-Laurent (Fischer, 2012 : 639; voir figure 1.6, ci-dessous). Sa présence à Québec paraît légitime, compte tenu qu'il en est le fondateur. Devenu symbole de cohésion entre deux peuples dont l'histoire démontre pourtant leur rivalité, nous pouvons nous demander si l'utilisation ou l'appropriation de Champlain à Ottawa constitue la pointe de l'iceberg d'une dynamique de désir mimétique dont l'origine est antérieure à l'érection du monument sur la pointe Nepean.



**Figure 1.6** Des monuments en l'honneur de Samuel de Champlain.

En réponse à notre question de recherche et en rappel de ce qui vient d'être dit, nous formulons cette hypothèse :

La fondation d'Ottawa repose sur le désir mimétique d'une élite britannique qui, ne possédant pas la ville de Québec à sa guise, fut contrainte de choisir un lieu de substitution. Par le romantisme en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, la beauté des paysages et ses similarités avec Québec l'auraient convaincue de fixer un établissement en bordure de la rivière des Outaouais, là où se trouvait un cap rocheux en face de la rive du Bas-Canada. À partir de la nature et de ses ressources, les justifications militaires, politiques et enfin économiques ont accordé du poids à sa fondation et, plus tard, à sa nomination au titre de capitale.

Nous supposons donc que la fondation d'Ottawa a été déterminée dans le temps, c'est-à-dire suite à des événements entourant la prise de possession européenne du pays marquée notamment par la fondation de la première capitale, Québec. À partir de l'argument théorique de Tarde (1890) au sujet de la classe supérieure (l'élite) capable de grands projets d'imitation, nous envisageons une mobilisation des ressources du Canada d'alors pour fonder une ville répondant à un désir. Cette élite britannique aurait entrepris de dénicher un endroit stratégique pour y fonder sa propre capitale, soit un endroit de substitution aux attributs paysagers similaires dont l'occupation humaine serait de culture britannique. La prédominance française à l'intérieur de la ville de Québec serait, selon nous, responsable de cette manœuvre (*double bind* de Girard (1972)). Notons une majorité française variant entre 56,3 à 60,5 % de sa population totale pour la période de 1831 à 1861 (voir les calculs effectués en annexe, p. 192). Ajoutons qu'entre 1812 et 1861 la proportion des habitants de langue anglaise du Bas-Canada ou de la province de Québec ne représentait que 10 à 25 % de la population totale<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> La taille de la population de langue anglaise habitant la province du Bas-Canada ou de Québec s'élevait à 10 % de la population totale en 1812 (soit 30 000 individus); 16 % en 1827 (80 000 individus); 25 % en 1844 (172 840 individus); 25 % en 1851 (220 733 individus); et 24 % en 1861 (263 344 individus) (Rudin, 1986 : 28).

L'objectif principal de notre recherche se complète alors par les sous-objectifs suivants :

1) mieux comprendre les liens qui unissent l'homme et la nature, et ce, au-delà de l'utilitaire pour se pencher sur le courant romantique (*rapport homme-nature romantique*); 2) mieux comprendre les jeux d'acteurs dans un processus de désir mimétique d'appropriation et de développement d'un territoire (*mimétisme de l'élite*); et 3) mieux comprendre le projet social caractérisant le plus une civilisation, c'est-à-dire la ville ou la cité (*ville-objet*).

\*\*\*

Ce chapitre consistait à définir la pensée romantique inspirant notre questionnement au sujet de la fondation d'Ottawa. Nous avons pu constater le lien entre la reproduction et l'imitation de la nature grâce à des procédés artistiques. Chose certaine, les deux notions prennent vie à travers un processus de comparaison, de représentation, d'appréciation, voire d'appropriation de la nature selon une perception donnée. Par contre, l'imitation soulève aussi un trait de personnalité de l'humain, c'est-à-dire l'influence du désir dans ses comportements. En combinant l'imitation et le désir, nous entrons dans l'univers du désir mimétique. Le cas de Versailles et de Vienne au XVII<sup>e</sup> siècle illustre bien cette dynamique où l'objet de désir oblige la substitution s'il ne peut être accaparé. Sur cette base, notre hypothèse s'oriente vers cette approche théorique lorsqu'il est question d'Ottawa, compte tenu que, malgré la conquête, les Britanniques sont confrontés à un rassemblement canadien français à l'intérieur de la capitale de Québec et ne peuvent alors la posséder à leur guise.

## CHAPITRE 2 OBJETS D'ASPIRATIONS ET SUJETS DÉSIREUX

Une méthodologie qualitative est envisagée pour cette recherche et supportée par des méthodes visant à recueillir des éléments probants qui permettront de confirmer ou d'infirmier notre réponse hypothétique. Dans ce chapitre, nous définirons nos territoires d'étude dans l'espace et le temps. Les méthodes d'analyse seront également explicitées en tenant compte de deux concepts (les objets et les sujets du désir) qui favoriseront l'élaboration des critères de mesure. Préalablement, la notion de *fondation* et celle de *développement* méritent une attention.

### ***2.1 Fondation et développement***

Notre question de départ consistait à se demander comment s'est orchestrée la fondation d'Ottawa. Par fondation, nous ne pouvons négliger son origine, Bytown. De plus, le verbe *orchestrer* suggère une dynamique, voire un développement. Celui-ci s'explique par une démarche antérieure qui se concrétise sur un espace donné grâce à la réalisation de l'objet. Une évolution s'ensuivra par la suite. La fondation de Bytown-Ottawa s'est produite entre 1826 et 1827. Or, la notion de développement n'existait pas à cette époque. Le président américain Truman sera le premier à y faire allusion quelques années après la Seconde Guerre mondiale (Tremblay, 1999 : 7-8). Force est toutefois de constater que des perspectives de progrès, d'avance scientifique et de croissance marchande et économique rapprochent le XIX<sup>e</sup> siècle du concept moderne (Tremblay, 1999 : 7-8). Notre définition du développement entrera en accord avec une position d'Emmanuelle Bénicourt (2012 : s.p.) dont les éléments centraux se résument comme suit : « La notion de développement peut d'abord désigner un processus historique par

lequel les sociétés se transforment. C'est alors un concept positif, dont l'analyse relève de la description des changements, quels qu'ils soient, ayant lieu dans le temps ». Bref, la fondation de Bytown-Ottawa représente pour nous un développement dans le sens d'un processus historique de transformation du territoire.

## ***2.2 Les objets et l'espace***

Un objet de désir suscite l'imitation et entraîne la rivalité. Cet objet peut avoir plusieurs formes et même occasionner la création d'une ville. Or, qu'est-ce qu'un objet? Emmanuel Kant (1980[1781] : 87-88) précise la condition idéale qui fait partie de celui-ci, c'est-à-dire sa nature tributaire des manœuvres de l'esprit qui le distingue du phénomène. Kant (1980[1781] : 88) s'explique : « [...] [S]i la matière de tout phénomène nous est donné seulement *a posteriori*, sa forme doit se trouver prête *a priori* dans l'esprit pour les sensations prises dans leur ensemble, et que, par conséquent, on doit pouvoir la considérer indépendamment de toute sensation ». Autrement dit, le phénomène représente ce qui est capté par les sens, voire la matière de l'objet. Dans une dynamique de désir mimétique, l'objet-modèle et celui substitut constituent une vision du désir (sensation) appartenant à la psyché qui prend forme lorsque le territoire est choisi et approprié pour finalement devenir tangible par l'occupation humaine ultérieure. Le désir-modèle correspond à l'objet-modèle et influence le désir et l'objet-substitut par la représentation :

Notre connaissance vient de deux sources fondamentales de l'esprit, dont la première consiste à recevoir les représentations (la réceptivité des impressions), et dont la seconde est le pouvoir de connaître un objet au moyen de ces représentations (la spontanéité des concepts); par la première un objet nous est *donné*; par la seconde il est *pensé* en rapport avec cette représentation (à titre de simple détermination de l'esprit) (Kant, 1980[1781] : 117-118).

La représentation permet d'appropriier l'objet désiré en pensée. De là un incitatif de rendre concret l'objet en tête se manifeste, selon le désir mimétique, en entrant en rivalité pour prendre possession de l'objet-modèle ou en cherchant un objet-substitut. Pour notre étude, la représentation se rapporte à des villes. Chacune d'elles possède une image correspondant à des caractéristiques singulières :

Les villes ont une image, plus ou moins nette et bien dessinée qui s'attache à dire sa beauté, sa douceur, ses plaisirs, sa misère, sa violence. Rome, Thèbes, Byzance, évoquent des villes et des civilisations disparues, des symboles de lieux saints ou corrompus, des villes conquérantes ou savantes, des villes sont parfois encore présentes et dont la gloire demeure, images du passé mêlées à celles d'aujourd'hui (Clavel, 2002 : 51).

Le phénomène de la ville-modèle (surtout la capitale) devient désirable par représentation de son importance selon la culture. Le symbolisme joue un rôle et anime l'idéalisation de la ville-objet suscitant la sensibilité et conditionnant les actions futures (entre autres, l'appropriation ou la substitution). La capitale n'est pas une ville comme les autres. Elle attire les élites. Cet attribut correspond à l'idée de la capitale du XIX<sup>e</sup> siècle, mais David B. Knight (2007 : 5) nous offre une définition plus près de la pensée canadienne :

*The words **capital** and **metropolis**, were used by early to mid-19<sup>th</sup> Century Canadians to refer to the same thing, that is, to use the most commonly used phrase, the **seat of government**. [...] No matter what words were used in Canada, capital status was sought because of perceived political and social power and prestige and, of course, the positive economic consequences that were thought would accrue. In a sense, the capital becomes "more than any other city", whether or not the chosen place is the most populous or is economical dominant. The capital city is, symbolically, the "centre" of the country.*

La capitale canadienne doit être le *centre* du pays, un centre non seulement géographique mais symbolique. En ce sens, Melissa K. Rombout (2001 : 469) mentionne que : « [...] *capitalis* is derived from the Latin *caput* (head) [...] ». Le centre est un haut lieu pour la nation, d'où le

terme *tête*. De nos jours, la capitale possède plusieurs fonctions. Elle se distingue à titre de capitale nationale ou provinciale, possède une fonction politique ou se veut multifonctionnelle (capitale commerciale, culturelle, économique, technologique, etc.) et certaines d'entre elles préservent même cette identité malgré la perte de ce statut officiel (CCN, 2011 : 11). Pour Ottawa, la fonction politique domine à cause de la présence du siège du gouvernement et de l'administration fédérale qui constitue l'activité économique principale du territoire, et ce, depuis la chute de l'industrie forestière au début du XX<sup>e</sup> siècle (Taylor, 1986 : 120).

Qui plus est, le romantisme apporte une touche d'esthétisme aux capitales et aux autres villes importantes. Le XIX<sup>e</sup> siècle suit les révolutions bourgeoises (américaine et française) et, dans cette foulée, la ville s'est transformée pour engendrer la *ville-spectacle* confrontée à la réalité industrielle. Cet attrait des grandes agglomérations, même si tombées dans des activités économiques polluantes, fait : « [...] prétendre à l'attractivité esthétique » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 119). Les valeurs de démocratie et de liberté se combinent au romantisme pour créer des villes et des capitales monumentalisées : « À l'intérieur des villes monumentalisées, les vacuums étaient ravivés par des architectures néogothiques d'acier et de verres. Leur attractivité se propageait dans les tissus avoisinants densément construits et percés de larges avenues » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 120). L'architecture qui a caractérisé la première phase de monumentalisation d'Ottawa tient compte d'une forme gothique propre à la Couronne britannique. Devenue capitale du Canada-Uni, ses édifices parlementaires ont été construits sous cette mode impériale (imitation-mode) :

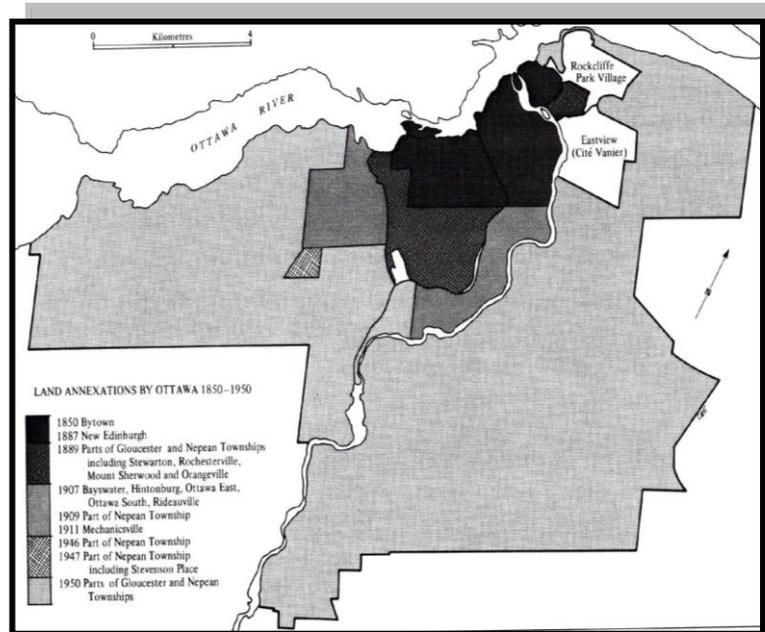
On avait terminé en 1852, à peine sept ans auparavant, le Parlement du Royaume-Uni. Alan Gowans, dans son ouvrage intitulé *L'Architecture au Canada*, prétend que Fuller et Stent se sentaient virtuellement obligés d'exprimer les liens étroits qui rattachaient le Canada à la Grande-Bretagne en s'inspirant du nouveau palais de Westminster, siège de

la «mère de tous les Parlements». Mais Gowans fait remarquer que les édifices canadiens n'étaient pas de simples répliques de ces édifices ou d'autres édifices plus anciens. Les plans de Fuller et Stent, par leur éclectisme, marquaient un progrès sur le gothique déjà un peu désuet de Westminster [...] (Eggleston, 1961 : 136).

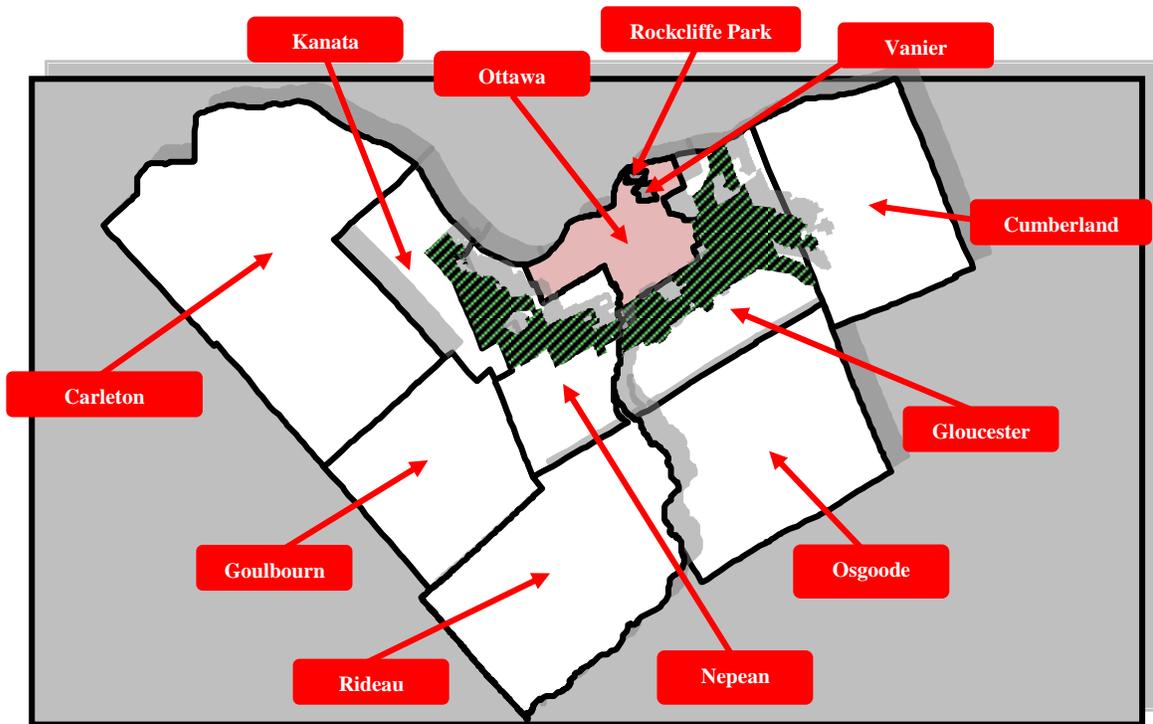
L'imitation s'entrevoit à partir de phénomènes construits. Or, les milieux naturels servent également à la tâche. Une place importante est alors accordée à la dimension paysagère. Une ville majeure ou une capitale doit être belle architecturalement, en plus d'être située sur un territoire aux attributs naturels intéressants. Selon notre hypothèse, Ottawa est le substitut de Québec. Certains édifices, notamment les parlements respectifs et les châteaux (Cartier pour Ottawa et Frontenac pour Québec), contribueraient au jeu des comparaisons. Pour nous, les attributs naturels les remplacent. Des zones territoriales plus valorisées que d'autres ont contribué à la convoitise des deux villes depuis leur fondation et méritent une attention sincère.

Ottawa apparaît dans le canton de Nepean, puis grandit par des fusions pour former la ville que nous connaissons (voir figures 2.1 et 2.2, p. 48). Or, elle s'avère aussi une capitale fédérale et son aura déborde des frontières de l'Ontario pour se rendre du côté québécois. Edward H. Bennett, consultant en planification urbaine pour le plan Holt de 1915, préconise une approche systémique combinant Ottawa et Hull pour une maximisation de la qualité de vie et du bonheur des citoyens qui doivent ressentir la grandeur et profiter de l'interdépendance des diverses structures urbaines promouvant ce sentiment (Gordon, 1998 : 281). Parmi les cinq recommandations de son rapport, l'une d'entre elles suggère la création d'un district fédéral :

[...] Nous sommes bien convaincus que les améliorations futures des environs de la capitale, à Ottawa et à Hull, ne devraient être entreprises qu'après l'établissement d'un district fédéral et l'obtention pour l'autorité fédérale d'une certaine compétence dans le domaine de l'administration municipale (cité dans CCN, 1984 : 17).



**Figure 2.1** Agrandissements du territoire de Bytown-Ottawa entre 1850 et 1950. (Tirée de Taylor, 1986 : 115.)



**Figure 2.2** Ottawa suite aux fusions municipales de 2001. (Réalisée à partir de Ville d'Ottawa, 2012 : s.p.)

Cette idée est reprise par Noulan Cauchon dans son rapport de 1922. Selon lui, le district fédéral doit être pris en charge par une commission qui s'occuperait de l'aménagement et des services publics du nouveau territoire de la capitale nationale, tout en respectant les autorités municipales et provinciales (Cauchon, 1922 : 4; CCN, 1984 : 19). Plus tard, c'est au tour de Jacques Gréber (1950 : 7-8) de le recommander en accord avec le souhait du premier ministre William Lyon Mackenzie King. Mais qu'est-ce qu'un district fédéral? Par définition, il constitue un territoire créé et contrôlé directement par le gouvernement fédéral afin d'assurer le développement de la capitale nationale (Gordon and Juneau, 2011 : 87). Le district fédéral se veut donc : « [...] une entité fédérée *sui generis* avec priorité du pouvoir fédéral et une autonomie variable » (Van Wynsberghe, 2003 : 65) se rapprochant de la conception de Cauchon présentée plus tôt. Son usage s'avère une imitation, cette fois-ci en provenance de Washington D.C. (Rowat, 1966 : 5) et se conçoit comme une poursuite, par le premier ministre Mackenzie King, du rêve de Wilfrid Laurier<sup>21</sup>. Par contre, le district fédéral canadien est pensé dans un contexte spatio-temporel différent de Washington et l'élargissement de la zone d'influence vers le Québec ne constitue pas une mince tâche (Rowat, 1966 : 10). Les transformations ethniques du côté de Hull depuis 1851 illustrent un retournement de situation où les francophones deviennent plus nombreux que les anglophones et le zèle des politiciens du gouvernement du Québec motive la population à refuser l'idée d'un district (Gordon and Juneau, 2011 : 89).

Cela dit, le romantisme a inspiré le premier ministre Mackenzie King qui a été un grand responsable de l'embellissement d'Ottawa. Alors qu'il a terminé ses études à l'Université Harvard en 1899, il entreprend un voyage en Angleterre au moment même où le mouvement

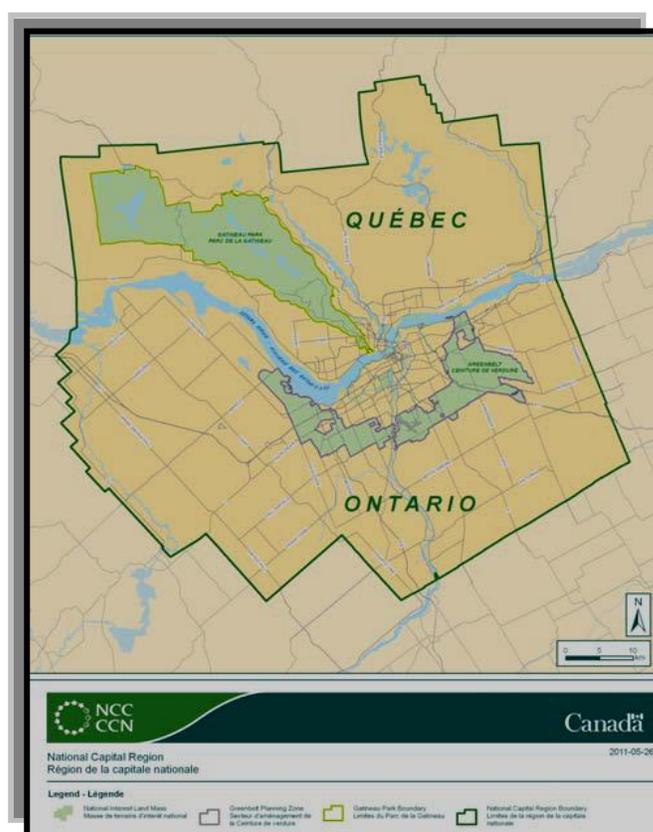
---

<sup>21</sup> Cependant, comme l'exprime Gordon (2001 : 19) : « *Perhaps King was interpreting his mentor's "Washington of the North" pledge too literally. Ottawa has more similarities with gothic Edinburgh than baroque Washington or Paris* ».

des cités jardins d'Ebenezer Howard sert à la réforme britannique en planification urbaine (Gordon, 2001 : 18). En 1900, à titre de ministre du Travail du gouvernement Laurier, il débarque à Ottawa. Son impression de la ville n'est pas positive, d'autant plus que le Grand feu a fait ses ravages (Hart, 2008 : 39-40). Plus tard, soit en 1918, son traité intitulé *Industry and Humanity* se réfère à l'aménagement urbain et particulièrement au mouvement des cités jardins (Gordon, 2001 : 18). L'influence de son voyage en Angleterre se fait sentir et explique les décisions d'embellissement de la capitale nationale canadienne à travers Gréber. Il prend aussi plaisir des collines de la Gatineau et fait construire une demeure à Kingsmere en 1927. Il enjolive son domaine sous des impulsions romantiques : « *In the addition to the cottages he built over the years, he assembled a number of romantic follies constructed out of scavenged masonry from the fire-destroyed Parliament in Ottawa, as well as bits and pieces from demolition sites in Ottawa and Toronto and bombed out buildings in London* » (Hart, 2008 : 40).

Aimant la nature et les collines de la Gatineau, le premier ministre canadien partage les mêmes sentiments entretenus par d'autres. Ce territoire sauvage québécois s'avère : « le terrain de jeu des fonctionnaires » (Blanchette, 2009 : 109). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les colons canadiens français et irlandais s'étaient installés dans ce secteur (CCN, 2005a : 5). La villégiature se développe par la suite et Frederick Todd (1903 : 8) propose dès lors la création d'une réserve autour du lac Meech et dans la vallée de la rivière Gatineau. Les plans d'embellissement de la capitale nationale canadienne subséquents en tiennent compte et finiront par concrétiser ce projet suite à des demandes répétées pour préserver la forêt. À partir de 1938, la CDF s'emploie, dans un premier temps, à acquérir des terrains pour finalement donner forme au parc de la Gatineau en conformité avec le plan Gréber de 1950 (CCN, 2005a : 5).

Plus près de nous, la CCN, remplaçante de la CDF à partir de 1958, poursuit cet élan et a pour mission la préservation et la valorisation de ce patrimoine naturel et culturel, l'offre d'expériences récréatives et le partage avec les Canadiens et les visiteurs des valeurs de conservation dont le parc témoigne de cette initiative (CCN, 2005a : 19). En dépit de la possession fédérale du parc de la Gatineau, la région de la capitale nationale canadienne ne constitue pas un district fédéral tel que défini plus tôt. Selon la Loi sur la capitale nationale, la CCN travaille à l'aménagement, à l'embellissement et au rayonnement de la capitale (Canada,



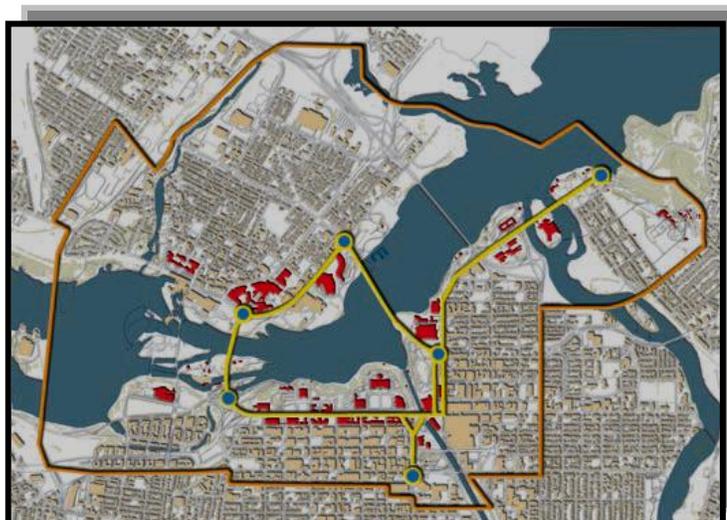
**Figure 2.3** Région de la capitale nationale canadienne. (Tirée de CCN, 2011 : 4.)

2013 : 5). Elle peut acquérir, détenir et gérer des biens, mais doit collaborer avec les instances municipales, régionales et provinciales. La CCN possède aussi un pouvoir d'expropriation afin de concrétiser ses objectifs (Canada, 2013 : 6 et 9), ce qui engendre des conflits avec les autres instances<sup>22</sup>.

La région de la capitale nationale représente un territoire construit (voir figure 2.3, à gauche) d'une superficie de 4 715 kilomètres carrés répartie entre les

<sup>22</sup> Dans une entrevue du 16 août 1973, Maurice Champagne et Russell Ducasse (1973b : 86) reçoivent les commentaires de Lionel Marleau de la Société d'aménagement de l'Outaouais : « [...] [U]n des reproches que l'on peut faire à la CCN, c'est de se mêler à tous les aspects du développement et de ne pas toujours tenir compte dans cette implication des priorités, des besoins et des aspirations des Québécois, des gens qui demeurent, qui vivent dans la région ».

provinces de l'Ontario et du Québec (CCN, 2011 : 54). Ce territoire contient un secteur hautement valorisé appelé *cœur de la capitale nationale*. Véritable centre de la région de la capitale nationale sa superficie compte seulement 10 kilomètres carrés (CCN, 2005b : 3). Quatre facteurs le délimitent (voir figure 2.4, ci-dessous) : 1) la cité parlementaire (colline du Parlement, cour Suprême et autres édifices civiques, gouvernementaux et institutionnels à proximité du paysage riverain); 2) les cours d'eau (ruisseau de la Brasserie, canal Rideau, rivières Gatineau, Outaouais et Rideau, chutes de la Chaudière et Rideau); 3) le boulevard de la Confédération (parcours symbolique qui relie les principales institutions nationales); et 4) les quartiers centraux (centres-villes de Gatineau (Hull) et d'Ottawa) (CCN, 2005b : 14-17). L'un de ces facteurs sert aussi à définir une zone attractive à l'intérieur même du cœur déjà attrayant. Il s'agit du boulevard de la Confédération



**Figure 2.4** Cœur de la capitale nationale. (Tirée de CCN, 2005b : 2.)

(voir le trajet tracé en jaune à la figure 2.4, ci-haut). Ce circuit se veut un clin d'œil au parcours emprunté par les gouverneurs généraux et les dignitaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (CCN, s.d. : 4) et offre une perspective de découverte : « Le boulevard de la Confédération est la « voie de la découverte du Canada ». Il [...] sert de point focal à l'expérience des visiteurs de la capitale et de point de départ vers toutes les attractions de la région » (CCN, 2005b : 25). L'expression *point focal* n'est pas anodine. Elle confirme la haute valorisation de ce secteur tenu par rapport au

cœur de la capitale et à la région de la capitale nationale. L'interfluve des chutes Chaudière-Rideau constitue le paysage-patrimoine de la région métropolitaine (Gagnon, 2004 : 10) et regroupe plusieurs attraits touristiques (voir figure 2.6, p. 55). Cet interfluve devient notre territoire d'étude pour Ottawa.

La même démarche s'applique à la ville de Québec. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une dynamique interprovinciale, celle-ci s'avère plutôt interrégionale et inter-municipale. Québec est une capitale, mais provinciale (il est à noter qu'elle a joué le rôle de capitale du pays entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Étant le siège du gouvernement de la province, l'activité économique de la ville est étroitement liée, comme à Ottawa, à la fonction publique, compte tenu de la forte concentration des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux (CCNQ, 2003 : 37). La région de la capitale nationale représente une région administrative à laquelle se greffe une communauté métropolitaine, très comparable à la région de la capitale nationale du Canada, qui déborde le fleuve Saint-Laurent pour englober la rive sud et une partie de la région de la Chaudière-Appalaches où se situe la ville de Lévis. Nous obtenons donc un duo de villes, soit Québec-Lévis, séparé par un cours d'eau au même titre que le duo Ottawa-Gatineau. La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) (voir figure 2.5, p. 54) possède une superficie de 3 347 kilomètres carrés et compte 24 autres municipalités appartenant aux MRC de L'Île-d'Orléans, de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré (CCNQ, 2003 : 8). Fondée en 1995 par une loi de l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) travaille à la mise en valeur de la capitale provinciale (CCNQ, 2003 : 6). Pour être plus précis, sa mission se résume à l'aménagement et au développement de la capitale en promouvant ses attributs : « [...] de lieu



**Figure 2.5** Communauté métropolitaine de Québec. (Tirée de la CCNQ, 2013 : 20.)

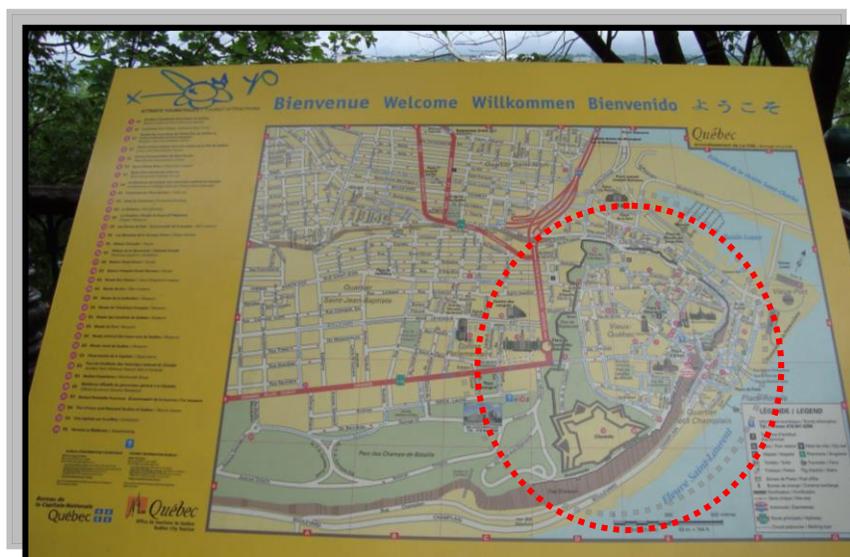
central d'exercice du pouvoir politique et administratif et de symbole national de rassemblement de tous les citoyens du Québec » (Québec, 2013 : 4). La CCNQ détient le pouvoir d'établir des parcs, des promenades et autres, de veiller à l'amélioration de l'architecture et du paysage, en plus de contribuer à l'organisation d'activités socio-historico-culturelles pour le rayonnement de la capitale (Québec, 2013 : 4). S'ajoute un rôle de conseiller auprès du gouvernement du Québec pour la localisa-

tion des bureaux de la fonction publique, ainsi que la construction, l'aménagement et le développement de la CMQ (Québec, 2013 : 5). Comme la CCN à Ottawa, elle peut aussi acquérir, détenir et disposer de biens meubles et immeubles, en plus de faire usage d'un pouvoir d'expropriation avec l'accord du gouvernement (Québec, 2013 : 5).

Par un processus d'entonnoir, nous découvrons qu'à l'intérieur de la région de la capitale nationale, de la CMQ et de la ville de Québec subsiste un territoire plus petit et hautement valorisé. Celui-ci est historiquement reconnu, attire de nombreux visiteurs et porte le vocable de Vieux-Québec<sup>23</sup>. Il est délimité par les remparts de la Haute-Ville sise sur le Cap Diamant, puis par la Basse-Ville bordant le fleuve Saint-Laurent (voir figure 2.6, p. 55). Cette zone

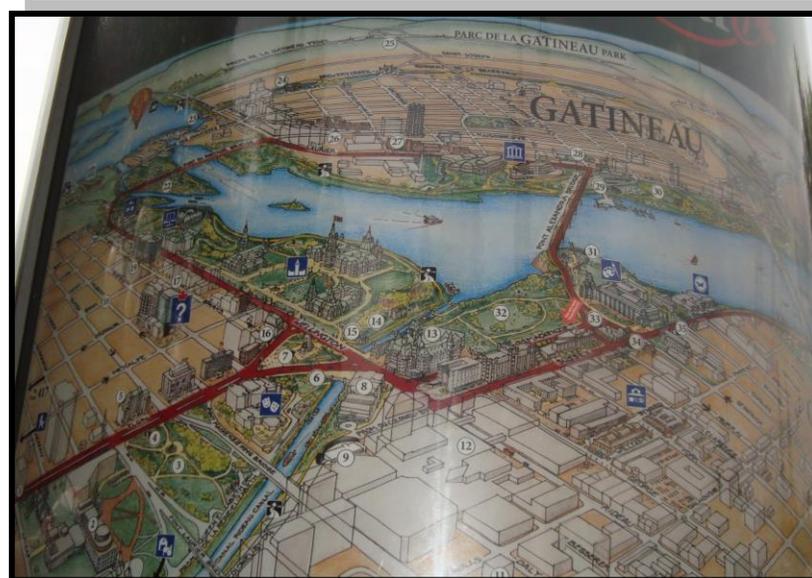
<sup>23</sup> À considérer l'ouvrage de Jean Provencher (2007), *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*, pour en avoir un avant-goût.

attrayante, garante de l'identité de la capitale (CCNQ, 2003 : 18), servira à notre étude. Par contre, nous lui apporterons une légère modification dont les raisons seront précisées dans la prochaine section.



*Attrait de la Ville de Québec, dont le secteur du Vieux-Québec. (Photo de Guylain Bernier, 25 juin 2012 – non loin du parc Montmorency.)*

*Attrait de la Ville d'Ottawa et trajectoire du boulevard de la Confédération. (Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à proximité du parc Major.)*



**Figure 2.6** Secteurs valorisés d'Ottawa et de Québec.

Les territoires choisis pour Ottawa et Québec tiennent compte d'une haute valorisation. Au-delà des commissions et de la gestion de l'espace, la comparaison entre les deux s'inscrit dans la logique du romantisme et du désir mimétique, c'est-à-dire orientée vers les paysages.

### ***2.3 L'observation des lieux***

Les territoires définis plus haut servent à une approche qualitative dans laquelle intervient la méthode de l'observation des lieux. Notre observation ne se focalise pas sur des humains ou sur des constructions servant à l'occupation humaine, mais plutôt sur la nature responsable de cette occupation et de son développement. Une dimension paysagère s'en dégage et exige une observation des particularités naturelles pour en soutirer des similitudes.

Avant d'aller plus loin, une définition du paysage s'impose. Ce concept se rapproche de celui de territoire comme milieu de vie et espace de sensibilité : « Il est synonyme de rebranchement, d'un investissement de valeurs (identitaires et emblématiques) envers le territoire. Le paysage est donc en nous » (Poullaouec-Gonidec, Paquette et Domon, 2003 : 8). Le sens donné à un espace naturel dépend de sa représentation. Le paysage est un construit social :

[...] [Il] est ce qui est vu, mais il n'est pas que ce qui est vu et tout ce qui est vu n'est pas nécessairement et automatiquement paysage d'intérêt, significatif. [...] Le paysage est tout à la fois le principe et le résultat de la perception visuelle subjective et sélective d'un agencement donné de composantes géographiques d'origine naturelle et anthropique (Beudet et Domon, 2003 : 66).

Bien que lié au territoire, le paysage va plus loin. Il suscite la sensibilité. Le romantisme du XIX<sup>e</sup> siècle peut d'ailleurs prétendre avoir joué un rôle en ce sens. En tant que construit, le

paysage prend forme à travers une perception et un message humain communiqué, c'est-à-dire par des descriptions de voyages, des croquis, des peintures, des poèmes, des romans, etc. qui captent l'imaginaire et transforment des bouts de territoire en des icônes dits emblématiques (monuments naturels reconnus, valorisés et protégés) et identitaires (cadres bâtis d'intérêt patrimonial) (Beudet et Domon, 2003 : 70-71)<sup>24</sup>. Les techniques citées se combinent pour créer un processus d'*artialisation* qui modifie l'élément naturel en une réalité paysagère (Beudet et Domon, 2003 : 77). Le paysage n'existe donc que par nous.

Le meilleur moyen de saisir les paysages se veut l'observation. Historiquement, cette méthode a été développée en anthropologie afin d'étudier les communautés et les sociétés (Laperrière, 2009 : 311). Puis, les sciences sociales ont transformé quelque peu la méthode pour y ajouter une dimension participative (observation dite participante). L'observation s'avère très utile pour étudier l'humain, mais aussi l'environnement dans lequel il évolue. Anne Laperrière (2009 : 316) emprunte les paroles de John Lofland<sup>25</sup> pour définir simplement cette méthode, soit : « être là pour fins d'analyse ». Ainsi, l'observation de la nature et des paysages revient à la nécessité de s'y retrouver pour collecter des données utiles à une recherche. Stéphane Beaud et Florence Weber (1998 : 169) précisent néanmoins la nécessité de considérer le lieu et ses caractéristiques selon deux approches : 1) l'existence d'un espace comme résultat d'interactions humaines; et 2) l'espace comme lieu créateur de ces interactions. Dans les deux cas, le lieu porte la marque des événements passés fournissant alors des éléments probants pour mieux

---

<sup>24</sup> Pour illustrer la distinction entre un paysage emblématique et celui identitaire, disons que le Cap Diamant de Québec représente un bon exemple de paysage emblématique, compte tenu des représentations passées et de la popularité de cet escarpement naturel qualifié de *Gibraltar d'Amérique* (Kedl et Mathieu, 1993 : 17), alors que les remparts ceinturant le Vieux-Québec de la Haute-Ville traduisent un paysage identitaire propre aux constructions passées destinées à défendre la ville et rappelant les guerres entre Français et Anglais.

<sup>25</sup> Plus exactement, Lofland a dit ceci : « [...] *being in or around an ongoing social setting for the purpose of making a qualitative analysis of that setting* » (cité dans Laperrière, 2009 : 316).

comprendre son développement. Cela revient à accorder une importance à la perception, aux représentations et aux discours véhiculés sur les lieux étudiés. Étant donné le volet historique rattaché à notre sujet de recherche, la prise de vue contemporaine doit être remplacée par celle du passé. L'observation effectuée est corroborée avec des représentations historiques afin de démontrer la valorisation des territoires à partir de leur caractère paysager exprimé en images et par des mots.

L'observation des territoires devient tangible par la photographie (réalisée entre l'été 2011 et le printemps 2013) des paysages choisis. L'interfluve des chutes Chaudière-Rideau au cœur de la capitale nationale canadienne se compare à un autre interfluve, celui des chutes Chaudière-Montmorency de Québec. Nous procédons alors à un élargissement du territoire du Vieux-Québec. Il est vrai que lesdites chutes se trouvent plus éloignées du territoire ciblé et que celles de la Chaudière à Lévis n'offrent pas une frontière aussi apparente que les chutes du même nom faisant partie intégrante de la rivière des Outaouais. Par contre, rare se présente l'occasion de rencontrer deux chutes d'une même appellation pour deux territoires distincts utiles à un même travail de recherche. Qui plus est, la chute Montmorency (en lien avec celles de la rivière Rideau de la vallée outaouaise) devient logiquement l'autre limite fixée et entre parmi les objets naturels à comparer. Cette situation explique notre décision d'élargir le territoire d'étude se rapportant à Québec. Cela dit, à partir des paysages offerts par les deux villes, notre analyse porte sur les critères suivants :

**Tableau 2.1** Critères de mesure pour la méthode de l'observation des lieux.

| <b>Paysages<br/>(entre objets)</b>             | <b>Ottawa<br/>(objet-substitut)</b>   | <b>Québec<br/>(objet-modèle)</b>   | <b>Prises de vue pour la<br/>photographie</b>   |
|--|---|--|---|
| <i>Cours d'eau (autres<br/>que les chutes)</i> | Rivière des Outaouais   | Fleuve Saint-Laurent   | À partir de la terre ferme, en trouvant une position permettant de mettre en valeur leur étendue et amplitude (notamment à partir de la prise de vue donnée par le cap ou un bâtiment élevé). |
| <i>Caps rocheux</i>                            | Colline du Parlement  | Cap Diamant  | Prise de vue de face via le fleuve ou la rivière ou la berge.   |
| <i>Chutes d'eau</i>                            | Chutes de la<br>Chaudière et Rideau   | Chutes de la<br>Chaudière et<br>Montmorency                                  | Prise de vue de face, soit à partir de la rivière ou du fleuve ou de la berge.  |
| <i>Panoramas</i>                               | Îles Victoria et<br>des Chaudières<br>Collines de la<br>Gatineau<br>Parc Major<br>Plaines Le Breton | Île d'Orléans<br>Chaîne de montagnes<br>des Laurentides<br>Plaines d'Abraham | À partir du cap rocheux, prise de vue de ce qui peut être observé au-delà et en deçà de la rivière ou du fleuve (aussi à partir d'un bâtiment élevé).   |

Ces précisions servent à qualifier notre observation des lieux via des photographies similaires pour une meilleure comparaison. À cet égard, l'axe central de l'observation se porte au niveau des promontoires photographiés, mais aussi utilisés comme estrade photographique (hormis certains cas, notamment les chutes exigeant un positionnement différent).

#### **2.4 Les sujets et le temps**

La mécanique du désir mimétique et la définition des objets étant connues, il reste à débrouiller les sujets, c'est-à-dire les responsables de la rivalité et de la substitution. Tarde (1890 : 258) mentionne que l'imitation provient surtout du *supérieur*, soit une personne ou un

groupe influent. En songeant à une capitale nationale, l'allusion à une élite se fait naturellement. L'*élite* suppose : « [...] une inégalité [...], l'excellence, le talent, le prestige, la notoriété, le pouvoir, la richesse [...] » (Faggion, 2010 : s.p.). Ces qualificatifs renvoient à une capacité d'exercer un leadership. L'aristocratie et la noblesse sont des synonymes de l'élite où une : « [...] légitimité [est] accordée par la naissance, la compétence, qui leur donnent l'accès à la scène publique [...] » et dont la raison d'être repose sur la possession foncière et les privilèges accordés (Faggion, 2010 : s.p.). L'aristocrate fait donc partie de l'élite sociale et possède : « [...] fortune, statut et pouvoir » (Berthezène, 2008 : 66).

En faisant un bond en arrière pour revenir en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'histoire raconte la formation d'une aristocratie ou d'une noblesse par imitation de la métropole, soit un modèle d'Ancien Régime où les classes sociales sont déterminées rigoureusement par des statuts (Ruggiu, 2008 : 74). Or, l'éloignement de la colonie par rapport à la métropole, les réalités territoriales distinctives et les contacts prolongés avec les Amérindiens<sup>26</sup> engendrent une identité canadienne différente de la France (Belmessous, 2004 : 509). La noblesse canadienne française se veut donc un construit social original. La vie en Amérique s'avère ardue, mais offre d'autres possibilités dont une plus grande liberté d'action (Groulx, 1960a : 293). Bien qu'il y ait moins de privilèges accordés, force est cependant d'en compter un nombre suffisant pour maintenir le prestige et exercer une certaine : « [...] fascination sur le groupe inférieur de la société » (Trudel, 2001 : 166). Notons l'affichage du titre

---

<sup>26</sup> Saliha Belmessous (2004 : 510-511 et 520) souligne les efforts du clergé catholique pour évangéliser les Amérindiens selon une philosophie d'assimilation et de francisation. La politique de francisation reposait sur l'idée que pour être citoyen français il fallait aussi être catholique. Elle visait l'inclusion des Amérindiens dans la communauté nationale et laissait supposer des échanges profitables pour tous, d'où l'idée que les colons français : « [...] imitassent les Amérindiens en développant leur endurance et leur vaillance militaire » (Belmessous, 2004 : 520).

de noblesse par l'usage d'un *de* et d'un second patronyme en référence à un fief noble ou à une réalité géographique qui sert à rédiger le nom (par exemple : Charles Lemoyne *de Longueuil*); l'affichage d'une armoirie; le port de l'épée en public; le droit de recevoir la plus haute décoration, soit la Croix de Saint-Louis; la dispense de certaines charges (entre autres, la charge de marguillier, les charges anoblissantes et l'impôt direct); ainsi que la pratique du commerce<sup>27</sup> (Ruggiu, 2008 : 76-77; Trudel, 2001 : 166-170).

Le noble canadien français est décrit par Lionel Groulx (1960a : 293) comme suit : « L'Aristocrate sera donc ici tout simplement l'homme de la classe sociale, noble, seigneur, officier de troupe, de justice, fonctionnaire du gouvernement ou de l'administration, qui se situe au-dessus des habitants et de la bourgeoisie ». Le titre de noble n'est possible que par des lettres de noblesses qui doivent être enregistrées dans les délais requis et conservées en cas d'enquête (Trudel, 2001 : 165). Par contre, la noblesse de la Nouvelle-France compte peu d'adeptes, ce qui oblige des stratégies de survie, notamment par des mariages entre familles nobles et celles issues des administrateurs de la colonie ou celles bourgeoises (Ruggiu, 2008 : 75). S'ajoutent aussi les cas d'anoblissement<sup>28</sup> ainsi que l'immigration d'officiers de troupe et de hauts fonctionnaires haussant cette élite à près de 200 individus (excluant l'Acadie) vers 1667 (Trudel, 2001 : 166). Les cas d'anoblissement les plus fréquents concernent le service militaire qui assure la subsistance par la solde et les pensions pour service au roi (Ruggiu, 2008 : 77).

---

<sup>27</sup> Le droit de commercer comme les bourgeois a été autorisé à partir de 1684 (Ruggiu, 2008 : 77). Cette réalité s'explique par l'impossibilité des nobles à vivre strictement des revenus tirés de leurs terres, les forçant alors à faire du commerce comme les bourgeois (Trudel, 2001 : 171).

<sup>28</sup> Marcel Trudel (2001 : 165) nous présente un cas illustratif :

Les premiers cas d'anoblissement se produisent chez nous dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le tout premier aurait eu de quoi rendre stupéfaite la noblesse en France, où d'ordinaire l'obtention de lettres marquait le terme d'une longue montée sociale. Guillaume Couillart, anobli en 1654, n'était à vrai dire qu'un homme à tout faire : matelot, menuisier, calfateur, cultivateur, mais il était le gendre de Louis Hébert qui avait vécu les premières heures de l'Acadie et du Canada; Couillart avait vécu lui-même les premières heures du Québec : on a surtout voulu honorer les représentant des «anciens habitants».

L'éloignement de la mère patrie, les réalités particulières du territoire américain, la faible immigration, les anoblissements de bourgeois et de colons, les mariages entre classes sociales différentes, ainsi que le prestige entourant le service militaire remettent en cause la définition habituelle de l'aristocratie ou de la noblesse dont le critère d'hérédité ne prévaut plus. Le terme *élite* s'avère plus approprié pour définir un groupe possédant le pouvoir et le statut de privilégié (la fortune venant plus tard<sup>29</sup>) à l'intérieur de la société canadienne française d'alors.

Jusqu'à maintenant nous avons mis l'emphase sur l'élite laïque. Or, lorsqu'il est question de la nation canadienne française, nous ne pouvons négliger le pouvoir de l'élite cléricale. Celle-ci n'est pas seulement venue dans le Nouveau Monde pour évangéliser les Amérindiens. Son rôle s'est dessiné dès la Nouvelle-France et a perduré au lendemain de la conquête britannique. Suite au traité de 1763, la population française, notamment de la ville de Québec, se retrouve sous l'autorité anglaise. Même si les seigneurs français perdent du pouvoir et se dissolvent dans la masse, le clergé catholique prend le relai et s'impose : « [Une évolution sociale se produit entre 1794-96], le seigneur s'éclipse. Milnes puis Craig [des gouverneurs britanniques] le constatent un peu alarmés, dans la paroisse, le principal personnage n'est plus le seigneur, mais le prêtre, et après le prêtre, le capitaine de milice [...] » (Groulx, 1960b : 109). La crainte d'une révolte canadienne avait permis de leur redonner certains droits par l'Acte de Québec de 1774, puis à nouveau en 1791 par l'Acte constitutionnel, près de deux ans après la Révolution française (Garneau, 1848 : 345-350, 362-363 et 518-536; Groulx, 1960b : 50-55, 72, 99-100; Trudel, 2006 : 83-85). Le clergé n'est pas étranger à ces gains. Depuis l'époque de

---

<sup>29</sup> La noblesse française habituelle tirait sa fortune de ses possessions terriennes. Dans le Nouveau Monde : « Elle ne prend corps qu'à partir du deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la croissance démographique et l'appel des marchés européens ont dynamisé les revenus de l'agriculture » (Ruggiu, 2008 : 77).

Champlain, l'Église catholique s'impose à Québec. En dépit de la présence anglaise, elle démontre une emprise sur la ville et incite les exilés à revenir et à suivre les doctrines catholiques<sup>30</sup>. Avant l'Acte constitutionnel, le clergé défend son autonomie et son existence contre l'État et : « [...] fait alliance avec la gentilité ou la bourgeoisie selon les moments et soigne ses liens avec le peuple dont il prétend interpréter les vœux auprès des instances supérieures » (Paquet et Wallot, 1988 : 9). Québec devient le siège de la *survivance*<sup>31</sup> (Dumont, 1993 : 133-138 et 182-189; Ritchot, 1999 : 246-252).

Durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se développent les paroisses portant des noms de Saints dans la périphérie de la ville. Ces lieux campagnards assurent la survie de la population par un développement agricole, puis Québec devient une capitale catholique pour les fidèles. La présence de l'église Notre-Dame-des-Victoires rappelle les anciennes victoires contre les attaques britanniques d'avant la conquête (Provencher, 2007 : 59). Cette présence cléricale solidifie le rôle administratif, étant donné les alliances réalisées avec certains gouverneurs britanniques pour contrôler la population (Hardy, 1999 : 213). Ce n'est que récemment que l'influence du clergé s'est dissipée<sup>32</sup>.

Suivant la conquête, l'élite britannique devient le chef de file. Au même titre que celle canadienne, sa noblesse diffère de la métropole anglaise. Sans relater les différents épisodes

---

<sup>30</sup> Se verra au lendemain de la Rébellion de 1837-1838 et des tentatives d'assimilation des Canadiens français : « Le clergé se porte à la défense de la nation menacée et se gagne d'autant plus rapidement la confiance du peuple que celui-ci est momentanément prédisposé par ce climat défaitiste à se tourner vers les valeurs religieuses » (Hardy, 1999 : 217-218).

<sup>31</sup> Avant l'acte de 1791, le clergé contribue au discours politique pour assurer la survie de la culture française : « [...] [C]e sont surtout des pétitions, en grand nombre et de diverses provenances, qui constituent les matériaux d'un discours politique; s'y ajoutent des mandements, sermons et autres documents de source ecclésiastique » (Dumont, 1993 : 134).

<sup>32</sup> Selon René Hardy (1999 : 229-230) : « [...] [L]a contestation du pouvoir religieux est d'abord venue au début du XX<sup>e</sup> siècle de la logique capitaliste en milieu urbain; elle s'est ensuite immiscée dans les rangs de l'Église au cours des années 1920 et a gagné une large partie de la population catholique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ».

ayant forgé l'élite britannique au Canada, nous nous concentrerons sur celle du XIX<sup>e</sup> siècle de la vallée outaouaise.

Sa constitution est tributaire des actions de l'élite impériale<sup>33</sup> au lendemain de l'Acte constitutionnel : « *The British Ministry considered it politic to rapidly establish an Anglo-Saxon province west of the Ottawa river. They did not want any more revolutions in North America, and the French habitants under their clergy were regarded as a barrier to any fancy democratic ideas* » (Walker and Walker, 1968 : 2). Les Britanniques dits *Loyalistes* s'éloignent des Canadiens français et s'établissent dans la nouvelle province. Cet intérêt pour la colonisation inspire le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, John Graves Simcoe, à former une aristocratie héréditaire devant assurer la cohésion sociale et le développement des colonies (Walker and Walker, 1968 : 6). Suivant la Guerre de 1812-1814, des efforts militaires complètent cette idée par l'implantation de colonies d'officiers à la frontière des deux Canadas, dont Perth en 1816 (Walker and Walker, 1968 : 7) et Richmond en 1818 dans le comté de Carleton :

*A strong aristocratic leaven came to Carleton County with its first large-scale settlement. In 1818, the assisted migrants of the 99<sup>th</sup> and 100<sup>th</sup> Regiments arrived at Bellow's Landing on the Ottawa River, and from there moved inland to Richmond. Many of these settlers were half-pay officers, pensioned off by the British Army at the end of the Napoleonic Wars, seeking in Canada the gentle existence that their reduced circumstances no longer allowed them to afford in Britain. Their aristocratic society was buttressed by the migration patterns of the area* (Cross, 1967 : 105).

Cette élite militaire se compare à celle de l'ancienne colonie française compte tenu d'une dérogation aux critères de noblesse de Grande-Bretagne, c'est-à-dire allant à l'encontre des

---

<sup>33</sup> David L.A. Gordon (2001 : 3) souligne l'apport des gouverneurs généraux dans la sélection et la planification de la capitale nationale canadienne durant le XIX<sup>e</sup> siècle, corroborant ainsi notre intérêt de définir l'élite.

cinq rangs de la pairie (duc, marquis, comte, vicomte et baron) attribués selon les lois héréditaires (Berthezène, 2008 : 66). Des transformations au sein même de la société britannique aident à mieux comprendre ce laxisme dans les adhésions au club des aristocrates : « [...] [M]ême si elle ne possède aucun titre ni privilège légal, la *gentry* est considérée comme faisant partie de l'aristocratie, aux côtés des pairs et des baronnets. Cette aristocratie sans titre constitue une spécificité britannique » (Berthezène, 2008 : 66). La constitution de l'élite canadienne anglaise dans la vallée outaouaise s'apparente à une *gentry* de la métropole. Le rang militaire sert d'hierarchie et fixe les droits de propriété foncière : « [...] [T]he British Government offered them in terms of settlement exceeded anything hitherto extended to its fighting men or to civilian immigrants: Each private was to get 100 acres, a Sergeant 200, a Lieutenant 400, and a Captain 800 and a Colonel 1000 acres » (Walker and Walker, 1968 : 51-52).

Avec la construction du canal Rideau au milieu des années 1820, une seconde migration s'enclenche et un nouvel établissement prend forme pour devenir Bytown. L'élite impériale est active à travers le département de l'Artillerie, responsable de la prise en charge des travaux, et le gouverneur général de l'époque, lord Dalhousie (Brault, 1942 : 50-51 et 59-61; Hill, 1985 : 5-6; Mika and Mika, 1982 : 51 et 69; Raudzens, 1979 : 130; Taylor, 1986 : 20). Cette situation amène l'aristocratie militaire à vouloir gonfler ses rangs en choisissant des bourgeois et d'autres militaires venus à cause des chantiers (Cross, 1967 : 106; Reid, 1990 : xxix-xxx). Des critères de sélection sont établis pour les futurs membres, dont l'origine familiale, le rang militaire, la réussite financière, l'éducation, les connaissances en politique et l'art de se

comporter en *gentleman* (Cross, 1967 : 108-109)<sup>34</sup>. Des personnages, qui ont marqué l’histoire et contribué au rayonnement de Bytown, se distinguent à travers Hamnett Pinhey, Alexander J. Christie, colonel George T. Burke, George W. Baker et Daniel O’Connor (Cross, 1967 : 111).

Avec la fin des travaux du canal, l’industrie forestière devient la principale activité dont l’aura perdue jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle. La prospérité fait des industriels forestiers une élite importante et influente au point d’être caractérisée par des titres de noblesse honorifiques (c’est-à-dire sans privilège légal) tels que *barons* ou *rois* forestiers :

*Like many other industrial and financial tycoons of the time, they were routinely dubbed “barons” and “kings” and their investment holdings were called “empires”, over which they were deemed to reign. [...] A “timber baron” might be one who was able to send significant volumes of square timber (say a half-dozen rafts) to market every year for a number of years. Similarly, a “lumber king” might be one who was able to maintain high levels of lumber production (say ten million board feet) at his sawmill year after year (Lee, 2006 : 197).*

L’attrait de l’industrie procure une croissance démographique de 47 % entre 1851 et 1861 (Taylor, 1986 : 63). S’ajoute le chantier des édifices parlementaires suite à l’obtention du titre de capitale du Canada-Uni par Bytown, devenue Ottawa en 1855 (Brault, 1942 : 22-23). Puis, un autre aspect s’entrevoit, c’est-à-dire un clivage entre la Basse et la Haute-Ville<sup>35</sup> (Mika and Mika, 1982 : 84). Entre 1850 et 1870, les travailleurs Canadiens français et Irlandais se concentrent dans la Basse-Ville, peu valorisée, alors que les Anglais et les Écossais habitent la Haute-Ville, lieu huppé et symbolique où se regroupe une aristocratie professionnelle (Taylor,

---

<sup>34</sup> À titre illustratif, Nicholas Sparks a été accepté par l’élite à cause de ses richesses monétaires et terriennes, alors que le colonel George Thew Burke, pauvre en argent, l’a été grâce à son grade militaire et à son origine familiale noble (note : ces deux individus étaient Irlandais et, normalement, une préférence est accordée aux origines anglaise et écossaise) (Cross, 1967 : 108).

<sup>35</sup> Si nous nous tenons du côté de la rive québécoise et regardons vers le canal Rideau, la Basse-Ville se trouve à sa gauche et la Haute-Ville à sa droite.

1986 : 82). L'arrivée du gouvernement et de la fonction publique en 1865 a pour effet d'accentuer ce clivage<sup>36</sup>. Trois catégories sociales apparaissent lorsque les édifices parlementaires accueillent le gouvernement : 1) les gouverneurs généraux; 2) les politiciens fédéraux; et 3) les travailleurs de la fonction publique. Ces derniers diffèrent de l'élite forestière par leur origine, leur éducation et leurs aspirations (Eggleston, 1961 : 150-151).

À la lumière de cette énumération sur le passage des élites dans l'histoire d'Ottawa, il convient de dresser une typologie récapitulative. Cinq catégories se dessinent : 1) l'élite impériale (gouverneurs généraux, lieutenant-gouverneurs et département de l'Artillerie); 2) l'élite politique (politiciens fédéraux, provinciaux et municipaux et hauts fonctionnaires); 3) l'élite militaire (officiers de grade établis dans la colonie); 4) l'élite professionnelle (professions libérales, telles que médecins, avocats, comptables, etc.); et 5) l'élite bourgeoise (industriels forestiers et marchands). Cette catégorisation se retrouve aussi à Québec dans un amalgame entre Britanniques et Canadiens français. Cela dit, l'élite du XIX<sup>e</sup> siècle ne représente plus l'aristocratie héréditaire coutumière. Elle s'est adaptée aux nouvelles réalités.

En utilisant notre typologie de l'élite canadienne, il importe de s'intéresser à des personnages particuliers et de les situer dans le temps. Notre étude porte sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en lien avec la fondation et les premiers développements de Bytown-Ottawa. Cette période, avec quelques années de plus, se divise en trois parties : 1) la fondation en lien

---

<sup>36</sup> Ce clivage se voit notamment par l'ajout de nouveaux édifices et de technologies qui se fait différemment entre la Basse et la Haute-Ville :

*By the end of the century, Sparks Street in Upper Town, had established itself as the "Broadway" of Ottawa, complete asphaltic paving, street lights, tangled wire, Victorian "skyscrapers", and its "eternal tramcars." Lower Town was almost unchanged, apart from new market buildings. There, the low, stone buildings of the old mercantile community, the churches and church buildings, and the "frontier vernacular" of the trademen and workingmen, still dominated (Taylor, 1986 : 94).*

avec le canal Rideau (*ville militaire*); 2) l'Acte d'Union ouvrant la porte à l'obtention du titre de capitale (*ville frontière*); et 3) le passage de Bytown à Ottawa et le titre de capitale du Canada-Uni (*ville capitale*). Certains personnages ont contribué à chacune de ces parties plus que d'autres. Voici un tableau faisant le lien entre les périodes, les types d'élite et les personnages choisis :

**Tableau 2.2** Personnages retenus pour l'analyse, selon la période.

| Périodes   | Années    | Types d'élite                       | Personnages   |
|--|-----------|-------------------------------------|---|
| <i>Fondation<br/>(Ville militaire)</i>             | 1819-1828 | Élite impériale                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Lord Dalhousie</i>, gouverneur général.</li> </ul>  |
| <i>Acte d'Union<br/>(Ville frontière)</i>          | 1838-1843 | Élites politique et professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Alexander James Christie</i>, médecin et journaliste.</li> <li>• <i>Stewart Derbishire</i>, avocat, journaliste et représentant du district de Dalhousie (dont Bytown est la capitale) au Parlement.</li> </ul> |
| <i>Capitale du Canada-Uni<br/>(Ville capitale)</i> | 1850-1857 | Élites impériale et politique       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sir Edmund Walker Head</i>, gouverneur général.</li> <li>• <i>Richard William Scott</i>, avocat, ancien maire de Bytown, politicien.</li> </ul>   |

Lord Dalhousie est en grande partie responsable de la fondation de Bytown. Comme souligné dans l'introduction, il donne ses directives au colonel By pour l'établissement de deux villages séparés par le futur canal. De plus, il use de stratégies à l'endroit de Philemon Wright, établi à Hull, afin de mener à bien son projet (Villemaire, 1988 : 117-119). Alexander James Christie et Stewart Derbishire entretiennent au lendemain de l'Union une correspondance intéressante sur l'avenir souhaité pour Bytown (Bond, 1964 : 34; Brault, 1942 : 138-140;

Reid : 1990 : cx). Christie est le promoteur de la ville à travers le *Bytown Gazette* dont il est le fondateur. Il connaît bien ses premiers balbutiements, car appelé par le colonel By pour s'occuper des travailleurs du chantier du canal. Derbshire est choisi par le gouverneur Sydenham pour représenter le district. Il sera un grand promoteur de Bytown auprès des élus. Richard William Scott, maire de la ville en 1852, est avocat (Brault, 1942 : 88). Il représente le district au Parlement et participe à la rédaction du mémoire sur Ottawa destiné à la reine Victoria (Knight, 1977a : 212-213). Ses principaux efforts sont portés à l'endroit du gouverneur général Edmund Walker Head. Ce dernier est charmé par la ville et la préfère aux autres villes-candidates, comme nous le verrons plus tard (Brault, 1942 : 149-150; Knight, 1977a : 179). La décision royale reflète sa pensée.

## ***2.5 L'analyse de contenu***

À partir de ces précisions, une dimension sociologique et une autre politique ressortent. Dans une démarche de désir mimétique, le sujet-élite désire un objet convoité par un autre sujet. Un rapport social (sociologique) s'établit entre les deux, puis se transforme en un rapport de pouvoir ou une rivalité (politique). L'interrelation entre ces deux dimensions revient à une convoitise romantique (donc basée sur des paysages construits culturellement) suscitant des stratégies d'appropriation ou de substitution. Celles-ci s'articulent dans la relation gagnant-perdant qui oblige le sacrifice d'un objet-modèle par le perdant au profit d'un objet-substitut. Bien que nous ayons seulement identifié les sujets-imitateurs, leur discours et le contexte historique fournissent par eux-mêmes l'identité des adversaires (élites canadienne française et bourgeoise).

Notre recherche porte sur un fait historique et exige de raviver un discours passé par l'étude des écrits. Par conséquent, la méthode employée doit tenir compte de la nature des documents considérées et des messages qui possèdent un sens et une raison d'être teintés des jugements de valeur de ses auteurs auxquels se greffe un contexte qui entoure l'acte d'écriture (Bardin, 1980 : 220-221; Sally, 2005 : 102-109). Cela revient à dire que : « [...] le document même par lequel nous observons l'histoire, présente déjà un discours qui définit et oriente l'objet historique » (Villemaire, 1988 : 28), en plus d'être réorienté par son lecteur. D'où l'importance de bien connaître l'environnement et les personnages en cause. L'examen du discours se veut un sous-groupe de la méthode de l'analyse de contenu qui est : « [...] un ensemble de techniques d'analyse des communications » (Bardin, 1980 : 31). Les communications proviennent de diverses sources, d'époques et possèdent des formes variées (productions auditives, langagières et visuelles) analysables par une approche qualitative (présence ou absence de caractéristiques de contenu dans un message ou un fragment) ou quantitative (fréquence d'apparition de certaines caractéristiques de contenu) (Bardin, 1980 : 20; Sabourin, 2009 : 418). Dans le cas présent, nous utilisons l'approche qualitative du discours afin de soutirer des informations en lien avec des critères de mesure présentés plus loin.

Notre démarche a débuté par une recherche dans des bibliothèques (Bibliothèque de la CCN, Bibliothèque du Musée canadien des civilisations<sup>37</sup> et Bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais) dans le but d'obtenir des ouvrages utiles à créer une chronologie historique solide (du XVI<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, car un lien intime existe entre le développement du pays et celui des deux villes à l'étude). Cette connaissance de l'histoire

---

<sup>37</sup> Le Musée canadien des civilisations changera de nom pour devenir le *Musée canadien de l'histoire*.

nationale s'avère indispensable pour bien saisir les particularités du contexte d'autrefois. Outre les bouquins, les mémoires et les thèses, s'ajoutent les trouvailles des archives (Archives de la Ville d'Ottawa, Archives nationales du Canada et site Internet Gallica.fr). Ces données primaires (correspondances officielles, lettres et notes personnelles, journaux et mémoires) se rattachent au contexte et aux personnages considérés et se complètent des ouvrages historiques. L'analyse de contenu nous a aussi permis de dénicher des œuvres artistiques servant à la dimension paysagère soulevée lors de notre description de la méthode de l'observation des lieux. Cette iconographie, obtenue des Archives nationales du Canada et du Musée des beaux-arts du Canada, corrobore l'appréciation des territoires étudiés à partir de nos photographies, tel que mentionné plus tôt. Se joignent à ces données visuelles d'autres de nature littéraire (écrits descriptifs et poèmes) au sujet des paysages. Ce travail déborde donc du XIX<sup>e</sup> siècle pour intégrer certaines représentations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Afin de soutirer les éléments probants servant à l'analyse des dimensions sociologique et politique, des critères de mesure ont été élaborés comme suit :

**Tableau 2.3** Critères de mesure pour la méthode de l'analyse de contenu.

| <b>Dimension sociologique (de sujets à objets)</b>   |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objet-modèle idéalisé, valorisé et <i>artialisé</i> par les sujets antagonistes;</li> <li>• Objet-substitut idéalisé, valorisé et <i>artialisé</i> comme l'objet-modèle par le sujet-imitateur;</li> <li>• Double-contrainte (<i>double bind</i>) via une imitation causée par la présence de rivaux et une intention d'affirmation identitaire du sujet-imitateur (contentement d'un objet-substitut rivalisant avec l'objet-modèle).</li> </ul> |
| <b>Dimension politique (entre sujets)</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rivalité entre sujets antagonistes identifiables pour l'objet-modèle;</li> <li>• Stratégies et pouvoir exercés afin de valoriser un objet-substitut par le perdant de la rivalité.</li> </ul>   |
| <p><b>Légende</b> : objet-modèle : Québec; objet-substitut : Ottawa; sujet-modèle : élite canadienne française (incluant le clergé); sujet-imitateur : élite britannique (impériale, politique et professionnelle).</p>  |

\*\*\*

Dans ce chapitre, des précisions ont servi à délimiter de manière opportune la portée de la recherche et à définir les concepts importants. Tout d'abord, l'objet représente un mode conceptuel qui jaillit de l'esprit et qui se distance de la matière, le phénomène. Les territoires de l'objet-modèle (Québec) et de l'objet-substitut (Ottawa) ont par la suite été déterminés dans un souci de comparaison fiable. Ils s'inscrivent dans une dimension paysagère où le romantisme contribue à faire de la nature une scène ou une œuvre captée par la sensibilité. Par la suite, le concept du sujet (celui qui désire) a été défini telle une élite construite en fonction des réalités de l'espace et du temps. Celle qui nous intéresse provient de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et regroupe des personnages influents de la fondation et du développement d'Ottawa (Dalhousie, Christie et Derbishire, puis Head et Scott ont été retenus).

Finalement, deux méthodes d'analyse ont été présentées. La première est l'observation des lieux où la photographie met en relation les objets entre eux (modèle et substitut). La deuxième se veut l'analyse de contenu utilisée à deux niveaux. Premièrement, elle sert à démontrer l'*artialisation* des objets via des œuvres écrites et visuelles issues du passé. Deuxièmement, l'analyse du discours (un constitutif de l'analyse de contenu) permet de connaître les motivations, mais surtout l'appréciation des sujets par rapport aux objets, d'où la relation entre les deux animée par le désir. En plus, cette méthode inspire l'étude de la dynamique entre sujets, c'est-à-dire la rivalité et les stratégies mises en œuvre pour acquérir l'objet-modèle ainsi que les efforts du perdant pour se contenter d'une substitution.

## CHAPITRE 3 PERSPECTIVE PAYSAGÈRE

Les paysages constituent des représentations construites par l'esprit humain et une perception du goût. Le romantisme a encouragé leur *artialisation* pour ne pas dire leur reproduction esthétique. Par exemple, le Cap Diamant de Québec est devenu un « studio grandeur nature », voire un paysage protégé et célébré qui pose en véritable modèle (Gagnon, 2004 : 11). Plus près de nous, la photographie complète les méthodes artistiques du passé et devient utile à l'atteinte de l'un de nos buts, soit celui de mieux comprendre le rapport homme-nature et de constater l'influence romantique rattachée aux villes d'Ottawa et de Québec. Quatre facettes paysagères sont considérées : 1) les cours d'eau; 2) les promontoires; 3) les chutes et 4) les panoramas.

### *3.1 Des voies navigables historiques*

#### *Caractéristiques*

Les cours d'eau ont été utilisés par les explorateurs et les marchands afin de développer les territoires et d'assurer des communications entre les différents établissements humains. Ces autoroutes d'autrefois ont d'ailleurs influencé les noms de certaines villes du pays. Québec, par exemple, était un lieu de passage appelé par les Algonquiens *Gepèq* en lien avec les caractéristiques du territoire, c'est-à-dire : « [...] là où le fleuve Saint-Laurent décrit un détroit escorté de falaises ». (Ritchot, 1999 : 75). François-Xavier Garneau (1845 : 125) est plus éloquent par rapport au toponyme : « Champlain nous dit positivement qu'il débarqua dans un lieu que les Indigènes nommaient Québec, mot sauvage qui signifie *détroit*, et qui désigne en effet le

rétrécissement du St.-Laurent sur ce point de son cours [...] »<sup>38</sup>. Ainsi, l'idée que Québec<sup>39</sup> signifie le rétrécissement du fleuve reste dans nos mémoires :

Depuis la parution de l'article « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque » de Charles A. Martijn en 1991, l'hypothèse stipulant que Québec signifie « rétrécissement » en langue micmaque s'est imposée et a été largement diffusée : ce toponyme d'origine micmaque se traduit par « là où c'est fermé, bloqué, obstrué » ou « là où la rivière se rétrécit » (D'Avignon, 2008 : 156-157).

Le fleuve Saint-Laurent (voir figure 3.1, p. 76) constitue donc une spécificité qui définit le nom de la première capitale du pays. Bien que Québec soit d'origine amérindienne, Jacques Cartier, lors de son second voyage en 1535, donne au fleuve sa dénomination actuelle :

Et le lendemain, le vent vint contraire; et pour ce que ne trouvasmes nul hâble à la dite terre du Su, fismes porter vers le Nort outre le précédent hâble d'environ dix lieuës, où trouvasmes une fort belle et grande baye pleine d'Isles et bonne entrée et posage [...] Nous nommames la dite baye *La Baye Saint Laurent* (Quartier, Roberval, De Xanctoigne et al., 1843 : 29).

Avant d'être nommé *Saint-Laurent*, attribué tout d'abord à une baie de la Basse-Côte-Nord par Cartier lors de la fête liturgique de ce saint martyr catholique (Commission de toponymie du Québec, 2013b : s.p.), il est appelé *grand Fleuve Hochelaga* et *chemin du Canada* (Quartier, Roberval, De Xanctoigne et al., 1843 : 30) ou simplement *rivière du Canada* (Trudel, 2001 : 24). La terminologie *fleuve Saint-Laurent* commencera seulement à partir de

<sup>38</sup> Les véritables mots prononcés par Champlain (1613a : 175-176) sont les suivants : « De l'ifle d'Orleans iufques à Quebecq, y a vne lieue, & y arriuay le 3. Iuillet : où efiât, ie cherchay lieu propre pour noftre habitatiõ, mais ie n'en peu trouuer de plus commode, n'y mieux fitué que la pointe de Quebecq, ainfi appellé des fauuges, laquelle estoit remplie de noyers ».

<sup>39</sup> Par rapport au terme *Québec*, certaines supputations dérogent des explications toponymiques présentées plus haut. Notons l'exemple de John MacTaggart (1829b : 328-329), ingénieur du canal Rideau, qui y va de son essai :

*"Que Bec!" what a beak or promontory! Is considered by the learned, as we have said, to be the origin of Quebec; the same words being exclaimed by one of Cartier's sailors on first beholding the headland. Others again will argue that it is named from a small Town in France, situated on a promontory stretching into the Seine, as Cape Diamond does into the St. Lawrence, the name of which is Caudibec [voire Caudebec]. On ancient boundary marks and brass plates lately discovered, it stands K\_\_becque. The French are not able to prove the meaning of the blank after K\_\_, unless it be to represent the word that the pronunciation of this letter occasions, the Indians name for Quebec is Tiantontarili meaning, in the language of the Wyandot tribe, two Capes looking at each other, which Cape Diamond and Point Levi at this place do.*

1612 (Trudel, 2001 : 24). Du côté Amérindien, le fleuve s'appelle *Magtogoek* (*le chemin qui marche*) ou précisément *Moliantegok* en abénakis, *Wepistukujaw Sipo* en innu et *Roiatatokenti* en mohawk (AVSL, 2013 : s.p.; Commission de toponymie du Québec, 2013b : s.p.).

Comme le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais (voir figure 3.1, p. 76) n'a pas toujours porté ce nom. Avant la venue des premiers Européens, les Amérindiens la nomme *Kitchisipi* (Blanchette, 2009 : 11) ou *Kitche-sippi* (Brault, 1942 : 31), ce qui signifie *Grande Rivière*. Durant son voyage vers Hochelaga, Cartier l'aperçoit et déduit qu'elle prend sa source au Saguenay (Quartier, Roberval, De Xanctoine et al., 1843 : 47). Il avait tort, car sa source provient du nord-ouest. Plus tard, en 1613, Samuel de Champlain l'emprunte véritablement et la baptise : « [...] la grande rivière des Aloumequins » (CCN, 1967 : 1)<sup>40</sup>. En 1619, il change son nom pour *rivière des Prairies*, comme le démontre cet extrait : « Nous continuafmes noftre voyage amont le fleuve S. Laurens, quelques fix lieues; & fumes par la riuere des Prairies, qui defcharge dans ledit fleuee, laiffant le fault Saint Louÿs cinq ou fix lieuës plus amont [...] » (Champlain, 1619 : 17). Puis, il revient avec la *rivière des Aloumequins* un peu plus loin dans le même récit (Champlain, 1619 : 19). Le vocable *rivière des Prairies* vient du nom d'un marchand de Saint-Malo qui s'est perdu dans les îles à son embouchure du côté de Montréal (Brault, 1942 : 31). Bien que la plupart des Français l'appellent la *rivière des Aloumequins* (Algonquins), ces derniers, à leur tour, la considèrent comme la *rivière des Français* (Brault, 1942 : 31). Puis, vers 1650, elle prend le nom d'*Ottawa*, *Outaouas* ou *Outaouais* suivant le massacre des Hurons et la dispersion des Algonquins par les Iroquois (Blanchette, 2009 : 33-

---

<sup>40</sup> Dans son écrit, Champlain (1613b : 22) cite la rivière comme suit : « Le quatriefme nous paffafmes proche d'une riuere qui vient du Nord, où fe tiennent des peuples appellés Aloumequins, laquelle va tomber dans le grand fleuve fainct Laurens 3. lieuës aual le Saut S. Louÿs [...] ».

34; Brault, 1942 : 31; *Le Nord de l'Outaouais. Manuel-Répertoire d'histoire et de géographie régionale*, 1938 : 105). Le nom *Ottawa* se réfère à une tribu qui remplace les Algonquins dans la traite des fourrures et qui utilise la rivière pour commercer. Appelée *Cheveux relevés*, cette tribu n'a jamais vécu sur les bords de l'Outaouais, mais plutôt sur l'île Manitoulin près du lac Michigan (*Le Nord de l'Outaouais. Manuel-Répertoire d'histoire et de géographie régionale*, 1938 : 105). Alors que les Ottawas descendent la rivière en 1654 pour se rendre à Montréal et continuent de s'en servir par la suite, on la leur attribue et la renomme *rivière Ottawa* (pour les Anglais) ou *rivière des Outaouais* (pour les Français) (Brault, 1942 : 31).



*Le fleuve Saint-Laurent.* (Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir de l'Observatoire de la Capitale, rue De la Chevrotière.)



*La rivière des Outaouais.* (Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à partir du dernier étage de l'hôtel Marriott, rue Kent.)

**Figure 3.1** Le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais.

Le fleuve Saint-Laurent s'étire sur 3 790 kilomètres, mais en excluant les Grands-Lacs pour tenir compte uniquement de la portion appelée fleuve, soit à partir du lac Ontario jusqu'à l'île Anticosti, sa longueur est réduite à 1 197 kilomètres (Marsh, 2012a : s.p.). Pour sa part, la rivière des Outaouais possède une longueur totale de 1 271 kilomètres. Elle prend sa source des chaînes de lacs des Hautes Terres Laurentiennes jusqu'au réservoir Dozois, descend au lac des Deux-Montagnes et entre finalement dans le fleuve Saint-Laurent (Marsh, 2012b : s.p.). En considérant seulement la portion entre le réservoir et le lac, sa longueur est de 1 130 kilomètres (Blanchette, 2009 : 17). L'écart entre les deux ne représente donc que 67 kilomètres. John MacTaggart (1829a : 103-104), ingénieur civil pour le canal Rideau, a aussi comparé ces deux principaux cours d'eau du Canada d'alors. Selon lui, la similitude la plus intéressante porte sur leur rôle de frontière : le fleuve sert de limite sud à la colonie, alors que l'autre permet la séparation entre le Bas et le Haut-Canada. De plus, la rivière des Outaouais s'assimile aisément à un fleuve. Arthur Buies (1889 : 53) s'est permis de la comparer au Rhin en Allemagne :

L'Outaouais est presque l'égal du Rhin en longueur et par l'étendue du territoire qu'il arrose, mais en volume d'eau qu'il verse au Saint-Laurent est en moyenne trois fois plus considérable que celui que le Rhin porte à la mer du Nord. On attribue cette différence, en faveur de l'Outaouais, à des causes géographiques et météorologiques, jointes à la grandeur des forêts et à la durée des hivers.

Une autre analogie avec le fleuve Rhin est effectuée. Cette fois-ci le Saint-Laurent devient le comparé. Gilles Ritchot (1999 : 44) souligne, en termes techniques, l'effet cumulatif de la présence des montagnes des Laurentides et du fleuve :

Les profils d'horizon du Parc des Laurentides montent vers ce rebord [soit le rebord en fjell de Charlevoix] tout en y convergeant. Ils dessinent un demi-dôme ayant pu déterminer des étirements à la charnière et l'affaissement corrélatif du compartiment en clef de voûte délimité par ces étirements. La configuration évoque celle du fossé du Rhin, en direction duquel montent les profils en lutrin des Vosges et de la Forêt Noire.

### *Artialisation*

Au-delà des comparaisons physiques, l'appréciation de ces phénomènes naturels se fait par des descriptifs et des procédés artistiques. Tout d'abord, André Duval (1978 : 92), dans *Québec romantique*, conçoit une alliance entre la ville de Québec et le fleuve Saint-Laurent perçu, en empruntant les mots du géographe Jules Leclercq, comme : « [...] la plus vaste, la plus grandiose avenue qui mène en Amérique ». Susannah Moodie, une jeune anglaise venue s'établir au Canada en 1832, pleure d'émotion à l'approche de Québec :

L'escarpement auquel la ville s'agrippe se réfléchissait dans les eaux profondes, calmes, qui l'entourent à la base... La riche et sereine clarté de ce jour d'automne s'harmonisait si parfaitement avec la grandeur solennelle de la scène et pénétrait mon âme avec tant d'intensité que mon esprit en fut comme ébranlé et je fondis en larmes (cité dans Duval, 1978 : 93).

Cette émotion demeure toujours vivante et fait du fleuve Saint-Laurent un attrait paysager hors du commun :

Magnifique par son escarpement, Québec l'est aussi par sa position géographique à l'endroit où le fleuve se transforme en estuaire. Comme l'écrit Raoul Blanchard, « à l'aval, la navigation est permise à tous les genres de navires, y compris les plus gigantesques, tout comme en pleine mer; en amont, il s'agit d'une navigation de fleuve, plus délicate, et qui est impossible aux bateaux les plus puissants. » [...] [P]endant deux siècles et demi, Québec est le grand port du Canada [...]. Ville romantique, Québec attire voyageurs, touristes et curieux (Hare, Lafrance et Ruddel, 1987 : 7).

La rivière des Outaouais suscite elle aussi une valorisation. Comme le dit Wilfrid Eggleston (1961 : 8) : « Ce qui caractérise avant tout ce paysage, c'est cette grande rivière dont la capitale du Canada prend son nom ». Dans l'instrumentalisation de Samuel de Champlain se joignent à son monument sur la pointe Nepean des écrits portant sur son exploration de la rivière des Outaouais. Sa contribution littéraire constitue un patrimoine historique utile au

processus de valorisation du territoire. Bien que Champlain ne puisse être considéré comme un romantique, compte tenu de son époque antérieure à celle du romantisme, l'utilisation de ses écrits sert au tableau de départ qui marque l'appropriation territoriale européenne accordant de la valeur à la vallée outaouaise et pouvant être rapatriée par le romantisme dans un souci de production paysagère. En ce sens, la rivière fait partie du paysage admiré par la sensibilité humaine qui ne renie point l'appréciation du passé. L'attention portée par les ancêtres assure donc une hausse de sa valeur. Cela dit, Champlain (1613b : 22) avait déjà envisagé l'attrait de la rivière avant même son appréciation romantique :

Ainsi nous nous feparafmes : & continuant nostre route à mont ladictte riuere, en trouuafmes vne autre fort belle & fpatieufe, qui vient d'vne nation appelée Ouefcharini, lefquels fe tiennent au Nord d'icelle, & à 4. iournees de l'entree. Cefte riuere eft fort plaifante, à caufe des belles ifles qu'elle contient, & des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent [...].

Plus tard, le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* (vol. I, no 8) du 28 juillet 1836 allègue son importance pour le territoire et le pays : « *In the river Ottawa, Canada possessed one of her richest treasures, for by it the nearest and most direct communication could be obtain to the very heart of the continent. [...] [I]ts districts intended by the nature to be the centre and strength of the country [...]* ». Même une publicité de l'*Union Hotel* utilise entre autres la rivière pour charmer les visiteurs : « *The romantic and highly picturesque situation of the Union Hotel which commands a most interesting view of the mountains and scenery in the vicinity of Hull, the islands and banks of the noble Ottawa [...]* » (BAC, R3955-0-X-E, vol. 13, 3865). Puis, les poètes locaux n'hésitent pas à la valoriser, comme l'illustre cet extrait écrit par William Pittman Lett (1874 : 16) :

*[...] The river as it was of old,  
Swelling, majestic in its pride,*

*A glorious stream from side to side!  
A "Grand River" was Ottawa then [...]*

Au-delà de l'écriture, le dessin et la peinture contribuent à l'*artialisation* des deux cours d'eau. Notons l'œuvre de Charles Ramus Forrest, se rapportant au fleuve Saint-Laurent, ainsi que celle de John Elliott Woolford, au sujet de la rivière des Outaouais, et ce, durant les années 1820 (voir figure 3.2, ci-dessous). Celles-ci illustrent un panorama dans lequel l'apparence romantique de la nature est clairement exprimée.



*Vue de la petite Rivière et de la rivière des Outaouais, 1821.*  
(John Elliott Woolford, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 42324.69.)



*Vue du Saint-Laurent, v. 1821-1823.*  
(Charles Ramus Forrest, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 18500.)

**Figure 3.2** Des voies navigables immortalisées.

L'usage d'un nom pour caractériser un élément naturel comme un cours d'eau fait en sorte de lui attribuer une identité qui entre dans le processus de valorisation, voire de construction du paysage, animé par l'imaginaire. Le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais sont des cours d'eau historiques ayant contribué au développement de leur région respective et du pays entier. L'histoire a débuté bien avant les Européens, soit à l'époque amérindienne où ces deux grandes rivières étaient déjà utilisées pour voyager et commercer.

### ***3.2 Des promontoires royaux***

#### *Caractéristiques*

Lorsqu'il est question de Québec et d'Ottawa, la référence à leur colline ou cap se fait automatiquement. Jacques Cartier, lors de son troisième voyage en 1540, voit des diamants dans l'escarpement bordant le fleuve Saint-Laurent : « [...] [S]ur cette haute Montagne ou Promontoire nous trouvasmes une belle fontaine très proche du dit Fort : joignant lequel nous trouvasmes bonne quantité de pierres, que nous estimions être Diamans » (Quartier, Roberval, De Xanctoigne et al., 1843 : 74). Même Champlain (1603 : 15), lors de son premier passage sur le fleuve, y aperçoit ces pierres précieuses :

[...] Nous vinfmes mouïller l'ancre a Quebec qui est vn deftroit de ladicte riuere de Canadas, qui a quelque 300. pas de large : il y a à ce deftroit du costé du Nort vne montaigne assez haute qui va en abbaiffant des deux costez, tout le refté est pays vny & beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres [...]. Il y a le long de la cofte dudit Quebec des diamans dans des rochers d'ardoife, qui font meilleurs que ceux d'Alançon.

Champlain semble imiter Cartier, malgré la tromperie. La suite de l'histoire prouve qu'aucun diamant ne se dissimule dans le cap. Ils constituent plutôt du quartz (Kedl et Mathieu,

1993 : 37). Or, l'imaginaire est suscité. Bien que la cour se montre ingrate envers Cartier (Clapin, Simond et Van Cleemputte, 1897 : 3) et que Champlain ne parle plus des diamants dans ses récits de voyages subséquents, d'autres, comme François-Xavier Charlevoix en 1720, y font tout de même allusion d'où le nom *Cap Diamant* (voir figure 3.3, p. 83) :

En sortant du fort et prenant sur la gauche, on entre dans une assez grande esplanade et par une pente douce on arrive à la cime du Cap aux Diamants, qui est une belle plateforme. Outre l'agrément de la vue, on respire en ce lieu l'air le plus pur; on y voit quantité de marsouins, blancs comme neige, jouer sur la surface des eaux et on ramasse quelques fois des diamants, plus beaux que ceux d'Alençon (cité dans Kedl et Mathieu, 1993 : 63).

L'échec des pierres précieuses, en lien avec les mauvaises découvertes de Cartier, fait apparaître un nouvel adage : « Faux comme diamants de Canada » (Kedl et Mathieu, 1993 : 39).

Par contre, l'endroit captivé et les diamants sont immortalisés :

À défaut d'avoir été cognitivement interprétée, la morphologie naturelle qui ressemblait à la structure topologique du nouvel établissement fut saisie affectivement. Elle fut investie de valeurs culturelles non encore explicites, bien que comparées à de fausses richesses écologiques et minérales. [...] Le «lieu élu» de Québec s'est accroché à un rocher ponctuel, exceptionnel et dont les diamants sont plus symboliques que «faux» en réalité (Ritchot, 1999 : 146).

Le promontoire devient l'emplacement idéal pour y construire la demeure du gouverneur. À l'endroit où niche l'actuel château Frontenac, un autre du nom de Saint-Louis y avait été érigé (Pouliot, 1927 : 17). Gustave Lanctôt (1964 : 386) y va d'un élan romantique : « [...] [S]ise du haut en bas d'un promontoire commandant un rétrécissement du fleuve, elle présentait aux regards une agglomération pittoresque. Au sommet abrupt du Cap Diamant, s'élevait, résidence du gouverneur, son fort Saint-Louis aux embrasures pointant leurs canons dans l'espace ».

L'idée d'un château ou d'un siège du Parlement sur un cap n'est pas étrangère à un autre site. À Ottawa se trouve la colline parlementaire (voir figure 3.3, ci-dessous) appelée autrefois *Barrack's Hill* ou *colline de la caserne*, puisqu'ayant accueilli les militaires lors de la construction du canal Rideau (Brault, 1942 : 52; Taylor, 1986 : 17). Dès l'acquisition par le gouverneur général Dalhousie des terrains à son sommet, un établissement est prévu :

*After Lord Dalhousie had acquired it he despatched a Major Elliott up the river to look it over and express his opinion as to its possibility as a military settlement. Major Elliott prepared plans of the property and in his report, recommended that what is now Parliament Hill should be fortified, also that fortifications should be placed on what is now known as Nepean Point, with a smaller battery on Major Hill was later constructed [...]* (Hill, 1985 : 6).

Or, les fortifications ne sont pas construites, compte tenu que la Couronne britannique n'est pas prête à défrayer les coûts exigés (Brault, 1942 : 55-56). Suivant l'Acte d'Union de 1840, la colline de la caserne reste disponible et permet l'érection des édifices parlementaires une fois le titre de capitale obtenu par Ottawa. Ces édifices tiennent compte d'une approche culturelle britannique, c'est-à-dire l'architecture gothique qui se marie



*Le Cap Diamant et le château Frontenac.*  
(Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir du fleuve à bord du *Louis Jolliet*.)



*La colline et le parlement du Canada.*  
(Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à partir de la rivière à bord de l'*Empress of Ottawa*.)

**Figure 3.3** Le Cap Diamant et la colline du Parlement.

parfaitement avec le milieu, car : « [...] l'emplacement pittoresque exigeait un style pittoresque » (Eggleston, 1961 : 12).

Une impression de grandeur, d'inaccessibilité et de puissance captive l'observateur à l'approche de ces deux monuments emblématiques. Le Cap Diamant s'élève de 70 à 80 mètres au-dessus du fleuve, mais atteint 100 mètres du côté de la citadelle (Ritchot, 1999 : 37). Pour sa part, la colline du Parlement à Ottawa offre une opposition respectable avec une hauteur de près de 50 mètres (160 pieds selon Eggleston, 1961 : 18; Vigne, 1832 : 193).

### *Artialisation*

Au-delà des calculs mathématiques et des justifications militaires, ces promontoires inspirent le romantisme. Comme l'affirme Duval (1978 : 50), au sujet du Cap Diamant :

Naturellement la vue de Québec la plus fameuse était celle qui surgissait aux yeux des voyageurs venant de la mer quand le navire avait dépassé l'île d'Orléans et la pointe Lévy. La vue de Québec frappait d'autant plus les imaginations que le cap Diamant venait tout à coup rompre la monotonie du paysage et marquer de façon brusque une puissante empreinte humaine sur le tissu vierge de la nature.

Ce *Gibraltar d'Amérique* (Kedl et Mathieu, 1993 : 17; Pouliot, 1927 : 11) a ravi autant les Français que les Anglais du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Il fait de Québec une ville à l'image médiévale (Kedl et Mathieu, 1993 : 37). John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel (1987 : 7), dans *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, utilisent les propos de l'arpenteur du Bas-Canada, Joseph Bouchette (1815), pour introduire ce paysage unique :

« Hauteur d'un aspect effrayant... éminence d'environ huit milles de longueur, qui s'élève au-dessus du niveau général comme une île au-dessus de la surface de l'océan » c'est en ces termes que Joseph Bouchette décrit Québec. Et, en effet, Québec, c'est d'abord le cap qui domine le fleuve.

L'analogie du trône est renchérie par Valbert Chevillard (1891 : 25) lors de son passage entre août et octobre 1890 : « Tout à coup le fleuve s'élargit, et, au fond d'une vaste baie, sur un cap, assise comme sur un trône, Québec apparaît éclairée des feux du soleil levant. Québec! Quelle fille charmante du vieux Saint-Laurent! ». La perception du gouverneur Dufferin et de son épouse s'apparente à ces dires. En 1872, il décrit la vue offerte du haut du cap à partir de la citadelle : « *All books about Canada will tell you how splendid is the situation of the Citadel; very high, and commanding a magnificent view of that great river St. Lawrence* » (Dufferin, 1969 : 16).

La colline parlementaire d'Ottawa n'est pas moins valorisée. L'escarpement inspire l'avenir. Philemon Wright, fondateur de Hull, fait une prédiction à Godfrey T. Vigne (1832 : 192) qui le met par écrit dans son bouquin *Six Months in America* :

*Thirty years ago [soit en 1800], there was scarcely an habitation in the vicinity, excepting that of Philemon Wright, Esq., a Bostonian, and one of the best farmers in Canada, who with singular enterprise and sagacity, foresaw that at no very distant period it must become a place of importance [...]. A new world has sprung up around him, and he now predicts, with great appearance of truth, that Bytown will become the capital of the country [...].*

Sa prémonition s'avère juste car Bytown-Ottawa deviendra la capitale du Canada. Les édifices parlementaires sur la colline complètent légitimement le paysage pittoresque aux dires du romancier anglais Anthony Trollope qui publie son impression dans le *North America* en 1861 : « Le parlement, écrit Trollope, domine une magnifique rivière et s'élève sur un rocher escarpé, en un endroit d'une grande beauté naturelle. Sur son promontoire, il semble protéger la ville contre les attaques qui pourraient venir de la rivière [...] » (cité dans Eggleston, 1961 : 136). Certes, les édifices n'auraient pas eu cet effet sans leur promontoire. Archibald Lampman lui a d'ailleurs écrit un poème en 1893, *An Ode to the Hills* :

*[...] O fair and sweet, for all your heart of stone,  
 Who gather beauty toun your Titan knees,  
 As the lens gathers light.  
 The Dawn gleams rosy on yours splendid brows;  
 The sun at noonday falls you in his night,  
 And swathes your forehead at his going down,  
 Last leaving where he first in pride best own  
 His golden crown. [...]*  
 (BAC, LMS-0274, vol. 1, s.p.).

En 1855, W. S. Hunter Jr le valorise et suscite une comparaison avec le Cap Diamant :

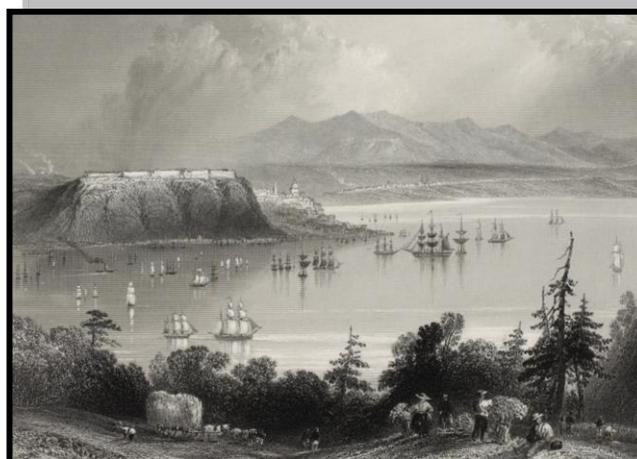
La vue que l'on a de Barrack Hill est certainement, si l'on excepte peut-être celle du Cap Diamant à Québec, l'une des plus magnifiques de notre continent. Plusieurs touristes, de grands voyageurs, bien des artistes la préfèrent à toutes celles qu'ils ont déjà eu l'occasion de contempler (cité dans Devolpi, 1964 : 70).

Bien que Hunter semble prioriser le promontoire de Québec, sa citation suggère un compétiteur de haut niveau à travers l'ancienne colline de la caserne. Cette rivalité devient visuellement tangible par des œuvres artistiques comme celle de William H. Bartlett (1840), offrant une vue de Québec à partir de la côte de Lévis, qui se compare à la mise en valeur de la colline du Parlement à Ottawa par les architectes Thomas Stent et Auguste Laver (1859), responsables des plans des édifices de l'Est et de l'Ouest (voir figure 3.4, p. 87). Comme déjà dit, une impression de grandeur, d'inaccessibilité et de puissance sollicite l'imaginaire.

*Vue d'ensemble des édifices du  
Parlement, 1859.*  
(Stent & Laver Architects, Musée des  
beaux-arts du Canada, acquisition  
244.)



*Québec, vu de la côte opposée du  
Saint-Laurent, 1840.*  
(W. H. Bartlett, Musée des beaux-  
arts du Canada, acquisition 15013.)



**Figure 3.4** Deux promontoires *artialisés*.

Outre l'eau, les rochers offrent une perspective différente aux territoires. Le Cap Diamant de Québec et la colline du Parlement d'Ottawa font partie de ces lieux rares qui suscitent la contemplation. Des images et des récits participent à la représentation de ces réalités naturelles saisies par la sensibilité humaine. Le romantisme contribue alors à les cataloguer parmi les paysages valorisés du Canada.

### 3.3 Des chutes inspirantes

Les territoires d'étude sont définis à partir des interfluves, soit Chaudière-Montmorency pour Québec et Chaudière-Rideau pour Ottawa. Cette décision se comprend bien, compte tenu de leur importance dans l'histoire et l'imaginaire du pays. De par leurs caractéristiques, il est possible de les comparer en duo, c'est-à-dire les deux chutes de la Chaudière pour un premier groupe et les chutes Montmorency-Rideau pour l'autre.

#### *Caractéristiques et artialisations des chutes de la Chaudière*

Les chutes de la Chaudière près de Québec (voir figure 3.6, p. 90) sont situées du côté de Lévis (plus précisément l'ancienne ville de Charny) et représentent un paysage notoire. Aussi appelées chutes Charny, elles ne sont pas visibles du fleuve Saint-Laurent puisqu'à 3 kilomètres de son embouchure (Commission de toponymie du Québec, 2013a : s.p.; Vigne, 1832 : 142). Hautes de 35 mètres, elles attirent les visiteurs depuis des lunes. En juillet 1819, le gouverneur général Dalhousie a été charmé par sa prestance et a écrit ses premières impressions dans son journal personnel :

*A very considerable river [...] came trumbling over a perpendicular precipice with bold broken rocks & points that threw the falling torrent into various channels & changed the shape & appearance of the stream constantly & incessantly. We sat down to rest ourselves & to enjoy at leisure this awful & yet delightful scene. It is impossible to describe it otherwise than by a pencil, and I am glad I have brought my draftsman Woolford with me. [...] This immense body of foam falling in crash in the deep below threw up spray in vapour & like clouds passing upwards over the woods all around; off course the more dense below, & there it was every now & then enlivened by a resplendent sunshine which caused a perfect rainbow [voir figure 3.5, p. 89]. The colours exhibited were most beautiful bright. In a moment again the sun overcast, & thus at intervals we were astonished & relieved from admiration alternately, as if it had been some piece of mechanism contrived to amuse the company. But when we contemplated all this magnificence as reality and the work of an Almighty Ruler of Nature, it drew from all*

*of us the feeling & acknowledgement, how little & how utterly insignificant are all the works of man compared to this ! (Whitelaw, 1978 : 120).*

En dépit de son attrait et de sa puissance, d'autres chutes portant le même nom attirent davantage l'attention (voir figure 3.6, p. 90). Hautes d'une quinzaine de mètres, elles embellissent le site de Bytown, comme le souligne une lettre du 15 juin 1853 publiée dans le *International Journal of New York and Boston* :



*[...] The scenery about Bytown is exceedingly picturesque. Here are the Falls of the Chaudière – which have a reputation second only to Niagara. They are about 60 feet in height, and the fall instead of being perpendicular is gradual. Their width is about three hundred feet and although they have still a very grand and romantic appearance [...] (cité dans Audet, 1932 : 74).*

**Figure 3.5** L'arc-en-ciel des chutes de la Chaudière. (Photo de Guylain Bernier, 4 août 2012.)

Classées derrière les chutes Niagara,

elles devanent tout de même ses rivales de Lévis, et ce, en dépit de leur dimension plus petite. Étant situées directement sur la rivière des Outaouais, leur visibilité est alors accrue ce qui facilite leur promotion. En considérant l'histoire, le fantôme de Champlain (1613b : 23) refait surface et pour cause. Il est à l'origine de leur vocable :

L'eau tombe à vn endroit de telle impetuofité fur vn rocher, qu'il s'y eft caué par fuceffion de temps vn large & profond baffin : fi bien que l'eau courant la dedans circulairement, & au milieu y faifant de gros bouillons, a faict que les Sauuages l'appellent Afticou, qui veut dire chaudiere. Cefte cheute d'eau meine vn tel bruit dans ce baffin, que l'on entend de plus de deux lieuës.

Les chutes *Asticou* sont saisissantes. Les Amérindiens leur vouaient d'ailleurs un culte avant l'arrivée des Européens (Gaffield, 1994 : 96). Au-delà de leur beauté, elles représentent un obstacle majeur pour la navigation, ce qui est apprécié des Algonquins puisque permettant leur protection contre les Iroquois. Les chutes deviennent un lieu sacré où la cérémonie du *pétun* est célébrée :



*Les chutes de la Chaudière, rivière Chaudière. (Photo de Guylain Bernier, 4 août 2012 – à partir de la berge.)*



*Les chutes de la Chaudière, rivière des Outaouais. (Photo de Guylain Bernier, 18 mars 2012 – à partir du pont Chaudière.)*

**Figure 3.6** Les deux chutes de la Chaudière.

[...] [L]es sauvages s'assemblaient à la tête de la chute où le chef de la bande ramassait, dans un plat de bois, le tabac – nommé *pétun* – que chacun voulait sacrifier. Le plat était ensuite déposé par terre et tous dansaient autour en chantant. Le capitaine faisait une harangue disant que par cette offrande ils seraient protégés contre leurs ennemis. Il vidait ensuite le contenu dans la chute. [...] Ces hommes attribuaient à la vertu de ce sacrifice le fait que les Iroquois ne montaient que rarement la chute de la Chaudière [...] (Brault, 1942 : 37-38).

Même les ingénieurs embauchés pour la construction du canal Rideau ont eu un coup de cœur pour ces chutes. John MacTaggart (1829a : 326-327), dans une lettre du 18 octobre 1826, fait état de ses impressions à un ami :

*The arches [appartenant au futur Union Bridge] are to curve between a chain of rocky islands, directly over the magnificent and splendid Falls of Chaudière! Behold but the scene, look at the mass of waters coming smoking over the shelving precipices, formed of the hardest horizontal strata of laminated limestone : - down they trumble, in some places more than one hundred feet, into the cauldrons or kettles beneath [...].*

Le discours au sujet des chutes de la Chaudière du côté de Québec comme d'Ottawa prend vie à travers des représentations romantiques. James Pattison Cockburn (1828) sait mettre en valeur les singularités de celles près d'Ottawa, alors que Washington Friend (1849-1852) immortalise la grandeur de la Chaudière non loin de Lévis (voir figure 3.7, ci-dessous).



*Les chutes de la Chaudière sur la rivière des Outaouais, v. 1828.*  
(James Pattison Cockburn, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 42323.41.)



*Chutes de la Chaudière sur la Chaudière, v. 1849-1852.*  
(Washington Friend, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 26536.)

**Figure 3.7** Des chaudières naturelles.

### *Caractéristiques et artialisisation des chutes Montmorency-Rideau*

Bien que les chutes de la Chaudière de la rivière des Outaouais bénéficient d'une meilleure visibilité, Québec n'a pas dit son dernier mot. Non loin de l'île d'Orléans s'exposent la chute Montmorency (voir figure 3.8, p. 93). Haute de plus de 80 mètres, elle surpasse celles du Niagara de 30 mètres (Fisher, 2012 : 164; Pouliot, 1927 : 157). Son nom lui vient de Champlain (1632, Partie I : 123) qui la baptise en l'honneur de Charles de Montmorency, supporteur de ses projets : « Au bout de l'ifle y a vn torrent d'eau du costé du nort, que i'ay nommé le fault de Montmorency, qui vient d'vn lac qui eft enuiron dix lieues dedans les terres, & defcend de deffus vne cofte qui a prés de 25. toifes de haut [...]»<sup>41</sup> ».

En 1781, le gouverneur Haldimand érige une magnifique demeure au haut de la chute, soit la *Maison Montmorency* ou *Kent House* (Hare, Lafrance et Ruddel, 1987 : 131). Plus tard, un pont (*Dorchester bridge*) est construit et passe au-dessus (Bouchette, 1815 : 425). Sa splendeur complète un portrait d'ensemble et comble les attentes romantiques : « [...] *The Falls of the Montmorenci present the most majestic spectacle of the neighbourhood, and indeed one of the grandest in the province; they have been frequently described, and with so much correctness, that a slight notice of them may now suffice* » (Bouchette, 1815 : 423-424).

Ce phénomène naturel est approprié, tout d'abord, par l'élite française pour agrémenter ses activités mondaines. Après la conquête de 1763, les Britanniques profitent du paysage pour se promener en carriole et organiser des soupers à la chute Montmorency. Cette routine se poursuit le siècle suivant et attire des visiteurs :

---

<sup>41</sup> Il est à noter que le nom *Montmorency* donné à la chute apparaît uniquement dans le récit des voyages de Champlain publié en 1632. Dans sa version antérieure (1613a : 175), cette information y est absente.



*La chute Montmorency.* (Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir du fleuve à bord du *Louis Jolliet*.)



*Les chutes Rideau.* (Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à partir de la rivière à bord de l'*Empress of Ottawa*.)

**Figure 3.8** Les chutes Montmorency et Rideau.

[...] Dès le début du siècle [soit le XIX<sup>e</sup>], des gens à l'aise des États-Unis viennent l'été visiter la ville. Ce mouvement prend de l'ampleur au cours des années 1820 [...]. Le géographe Bouchette signale, en 1832, cette venue régulière d'Américains «fashionables», dont la tournée va des chutes Niagara à celles Montmorency [...] (Hare, Lafrance et Ruddel, 1987 : 249).

Lord Elgin, gouverneur général de 1847 à 1854, apprécie le paysage de Québec et surtout la chute Montmorency pendant la période hivernale :

À cette époque, c'est-à-dire vers les 1850, la promenade en hiver favorite des Québécois consistait à se rendre aux chutes Montmorency, où ils pouvaient s'adonner aux plaisirs de la saison [...]. Une curiosité naturelle y apparaissait d'ailleurs quand les embruns des chutes se congelaient en retombant et formaient peu à peu un cône immense, aux lignes bien arrondies, que les gens appelaient Pain-de-sucre en raison de sa blancheur. [...] Lord Elgin aimait cet endroit et on l'y voyait une couple de fois chaque hiver, emmitoufflé dans ses fourrures (Duval, 1978 : 44).

Outre celles de la Chaudière, le territoire

d'Ottawa se compose d'autres chutes (voir figure 3.8, à gauche) créées par une descente d'un peu plus de 11 mètres (37 pieds) de la rivière Rideau dans celle des Outaouais (Brault, 1942 :

33). À nouveau, le fantôme de Champlain (1613b : 22) nous rappelle son implication dans sa découverte :

A l'emboucheure d'icelle il y a vne qui viët du Sud, où à fon entree il y a vne cheute d'eau admirable : car elle tombe d'vne telle impetuofité de 20. ou 25. braffes de haut, qu'elle fait vne arcade, ayant de largeur pres de 400. pas. Les fauuges paffent deffous par plaifir, fans fe mouiller que du poudrin que fait ladite eau.

Cette arcade citée par Champlain a insufflé l'idée aux autres explorateurs de les comparer à un rideau, d'où leur nom (Brault, 1942 : 33; Mika and Mika, 1982 : 11). En 1853, Charles Mackay, dans le *Life and Liberty in America*, soulève leur beauté :

Ottawa est parfois appelé la Ville des Bois, mais le nom de Ville des Torrents serait plus approprié, car on peut vraiment dire qu'aucune ville au monde – pas même le village perdu, décoré du nom de ville et dont on a tracé le plan du côté américain du Niagara – ne renferme en elle ou près d'elle d'aussi belles chutes que celles dont Ottawa peut se vanter. Les deux chutes de la Rideau, qui tombent dans l'Outaouais à l'entrée du faubourg de New Edinburgh, seraient par elles-mêmes des objets d'une grande et splendide beauté si elles n'étaient éclipsées par la Chaudière, ou chutes de l'Outaouais (cité dans Devolpi, 1964 : 90).

Malgré le magnétisme exercé par les autres, les chutes Rideau enjolivent le territoire et ne laissent personne indifférente. W. Kaye Lamb, archiviste et bibliothécaire du Canada en 1964, synthétise bien la pensée de plusieurs au sujet de l'interfluve Chaudière-Rideau :

C'est le spectacle de la rivière (celle de l'Outaouais) qui attira d'abord l'attention. Les chutes de la Chaudière et celles de la rivière Rideau, dans le voisinage immédiat, devinrent célèbres par leur beauté. On considérait qu'elles ne le cédaient en grandeur qu'aux chutes du Niagara, et certains voyageurs estimaient même encore plus magnifique la vue qu'elles offraient (Devolpi, 1964 : 4).

Comme phénomènes naturels, les chutes Montmorency et Rideau touchent la sensibilité de deux militaires-artistes, soit John Crawford Young (1825-1827) et James Pattison Cockburn

(1828) qui perpétuent leur magnificence par le dessin plutôt que les mots (voir figure 3.9, ci-dessous).



*Les chutes Rideau, rivière des Outaouais, v.1825-1827.*  
(John Crawford Young, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 29214.16.)

*Le pain de sucre des chutes Montmorency depuis le petit pain de sucre, v. 1828.*  
(James Pattison Cockburn, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 42323.53.)



**Figure 3.9** Un pain de sucre et un rideau.

Que ce soit dans le passé ou le présent, les chutes captent l'attention et créent de l'émerveillement. L'histoire démontre bien l'intérêt humain envers ces qualités naturelles qui ne cessent de séduire.

### 3.4 Des panoramas singuliers

Un panorama est une prise vue du paysage à partir des hauteurs. Comme nous l'avons souligné précédemment, les deux territoires étudiés bénéficient d'un promontoire avantageux pour l'observation des alentours. Trois types de phénomène naturel se montrent : 1) les îles; 2) la chaîne de montagnes ou les collines; et 3) les plaines.

#### *Caractéristiques et artialisations des îles*

L'île d'Orléans (voir figure 3.10, p. 98), visible du promontoire de Québec, a été décrite la première fois par Jacques Cartier qui en a exagéré les proportions : « [...] [Y] en a une grande d'environ dix lieues de long, et cinq de large, où il y a des gens demeurans qui font grande pêche de tous les poissons qui sont dans le dit fleuve selon les saisons [...] » (Quartier, Roberval, De Xanctoigne et al., 1843 : 33). Déjà à cette époque, des gens vivent sur ce bout de terre au milieu du fleuve. Lors des combats entre Algonquins et Iroquois, les Hurons s'y réfugient vers 1651 (Garneau, 1845 : 277; Pouliot, 1927 : 181). Des colons français s'y établissent également et verront Wolfe occuper le *Bout de l'Île* pendant le siège de Québec en 1759 (Garneau, 1848 : 172; Pouliot, 1927 : 181). L'île d'Orléans devient un milieu agricole et inspire des artistes comme le peintre Horatio Walker installé à son extrémité appelée Sainte-Pétronille (Duval, 1978 : 121). Chevillard (1891 : 28) lors de son voyage en Amérique en 1890 y va d'un descriptif romantique et d'un commentaire :

Nous dépassons la pointe de l'île d'Orléans, bordée de rochers sombres et peuplée de chalets blancs qui se détachent avec des airs coquets sur les masses vertes des bois. Cette pointe a été baptisée Sainte-Pétronille; mais comme les belles jeunes filles qui portent de vilains noms, elle rend charmant son nom ridicule.

Sur la rivière des Outaouais, près de la colline du Parlement, émergent des îles qui servaient autrefois aux Algonquins, mais aussi aux Iroquois pour tenir des embuscades : « Les terres des enuirõs font remplies de toute sorte de chaffe, qui faict que les Sauuages fi arreftent plus toft; les Yroquois y viennent auffi quelquesfois les furprendre au pafsage » (Champlain, 1613b : 23). Toutefois, les îles Victoria et des Chaudières (voir figure 3.10, p. 98) ont surtout contribué aux activités industrielles. Au début des années 1850, l'île des Chaudières appartient à la Couronne britannique et les bourgeois y voient un potentiel énergétique et hydraulique (Taylor, 1986 : 52). Des pressions sont exercées pour acquérir ses terrains, ce qui est fait au plaisir de magnat du bois, John Egan (Taylor, 1986 : 52). Le 1<sup>er</sup> septembre 1852, l'île Victoria, à son tour, est vendue aux enchères. L'entreprise *Harris, Bronson and Co.* et le groupe de Perley et Pattee y construisent chacun un moulin à bois et Philip Thompson, en 1853, les imite en érigeant une scierie, une minoterie, une filature et une usine de lainage sur l'île des Chaudières (Taylor, 1986 : 54). Puis vient s'établir, vers 1854, John R. Booth qui loue une scierie près de la minoterie de Thompson (Taylor, 1986 : 54).

Le Grand feu de 1900 a malheureusement détruit une grande partie des bâtiments (Walsh, 2001 : 165-166). De nos jours, l'ancien moulin de Carbide Willson, faisant partie du patrimoine fédéral reconnu, est le seul vestige bâti de l'île Victoria (CCN, 2005b : 87). Étant un ancien lieu de portage des Amérindiens, elle est aussi utilisée comme attraction saisonnière pour faire vivre une expérience culturelle et culinaire autochtone (CCN, 2005b : 87). Concernant l'île des Chaudières, les infrastructures hydroélectriques y sont encore en plus de la papeterie Domtar pour former le complexe des Chaudières (CCN, 2005b : 87).



*L'île d'Orléans et Sainte-Pétronille. (Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir du fleuve à bord du Louis Jolliet.)*



*Les îles Victoria et des Chaudières. (Photo de Guylain Bernier, 6 avril 2013 – à partir de la Tour de la Paix de l'édifice du Parlement.)*

**Figure 3.10** Les îles d'Orléans, Victoria et des Chaudières.

### *Caractéristiques et artialisations de la chaîne de montagne et des collines*

Outre l'île d'Orléans, le panorama entourant la ville de Québec présente au nord un relief montagneux. Il s'agit de la chaîne des Laurentides (voir figure 3.11, p. 101). Prolongement du Bouclier canadien, ces hautes collines forment une « mosaïque en boîte d'œuf » reliant l'Outaouais au Saguenay, voire même jusqu'au Labrador (Ritchot, 1999 : 39). En 1836, John Galt, dans un ouvrage dédié aux émigrants anglais et aux capitalistes, écrit sur la splendeur de

cette chaîne de montagnes lorsque le visiteur emprunte le Saint-Laurent pour faire le trajet Québec-Montréal : « Le paysage [...] n'est pas seulement grandiose et impressionnant, en particulier le long de la côte nord, mais en bien des endroits il déploie une splendeur sans rivale sur le continent occidental [...] en raison de son caractère montagneux et pittoresque [...] » (cité dans Duval, 1978 : 121). Chevillard (1891 : 27) est lui aussi contemplatif à sa vue : « Voici à droite [...] la chaîne des Laurentides, lesquelles ne sont ni pittoresques, ni belles, mais revêtues d'une grâce légère et harmonieuse, *plus belle encore que la beauté*. Elles ferment l'horizon autour de Québec, qu'elles protègent de leurs escarpements bleutés, doux comme des draperies de velours ».

Plus au sud, la chaîne des Laurentides perd en amplitude pour former des collines ici et là. Dans la vallée outaouaise, elles portent le nom de Gatineau (voir figure 3.11, p. 101) et offrent un panorama splendide pour quiconque se tient à Ottawa et porte son regard de l'autre côté de la rivière. Cet attrait naturel a été en grande partie protégé par un parc qui constitue : « [...] le principal espace vert de la capitale et la plus grande propriété foncière de la CCN » (CCN, 2005a : 3). Durant la saga entourant le choix de la capitale du Canada-Uni, colonel Grey est impressionné par la beauté naturelle de l'emplacement d'Ottawa :

La ville, dit-il, est construite sur un plateau qui s'élève à quatre-vingt ou cent pieds au-dessus de la rivière avec des falaises escarpées. Partout où l'œil se pose, il ne rencontre que des paysages d'une beauté inégalée. Les collines de la Gatineau, premiers contreforts de la vieille chaîne des Laurentides, se profilent sur l'horizon vers le nord, tandis que le sud présente aux regards une plaine accueillante qui offre des possibilités d'expansion illimitées (cité dans Eggleston, 1961 : 154).

Auparavant, le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, du 24 décembre 1840 (vol. V, no 25), reproduit un article du *Montreal Times* vantant le panorama d'Ottawa : « *“Baby on the Great” is built upon a rock, and the scenery is varied, and wild, and beautiful, in summer*

*and autumnal days* ». L'allusion aux journées automnales correspond à une caractéristique esthétique des collines de la Gatineau avec sa variété de couleurs durant cette saison : « *No region in the world presents to the eyes a spectacle comparable with the dazzling enchantment of the Gatineau forest in the autumn of the year with its marvellous tapestry of gold, crimson and glowing purple* » (citation de Gustave Lanctôt dans Gréber, 1950 : 43).

Pour Archibald Lampman, dans l'ouvrage *At the Mermaid Inn*, dont l'extrait qui suit a également été publié dans le *Toronto Globe* du 4 février 1893, la colline du Parlement ne sert pas uniquement à l'observation du panorama, mais en devient elle-même un :

[...] Another advantage which Ottawa enjoys is that of uncommon and romantic beauty of situation. Viewed at a distance of two or three miles, from any point mass of towers, its lower and less presentable quarters buried behind rock and wood, it is one of the loveliest cities in the world. It is so placed that it can never be anything but beautiful, and as the spread of a finer architecture and a richer culture of the surrounding country, its beauty will be vastly greater than it is even now (Bourinot, 1958 : s.p.).

Un lien existe alors entre la colline parlementaire et celles de la Gatineau, une relation naturelle à laquelle aucun romantique ne peut rester insensible. Autrement dit, le promontoire du Parlement sert à la contemplation de la nature environnante qui contient les collines de la Gatineau.

*La chaîne de montagnes des Laurentides.* (Photo de Guylain Bernier, 5 août 2012 – à partir du Cap Diamant, près de la citadelle.)



*La chaîne de montagnes des Laurentides derrière Québec.* (Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir de l'Observatoire de la Capitale, rue De la Chevrotière.)



*Les collines de la Gatineau.* (Photo de Guylain Bernier, 27 juillet 2011 – à partir de la colline du Parlement.)



*Les collines de la Gatineau derrière Hull.* (Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à partir du dernier étage de l'hôtel Marriott, rue Kent.)



**Figure 3.11** Les Laurentides et les collines de la Gatineau.

### *Caractéristiques et artialisations des plaines*

Une autre relation de ce type existe du côté de Québec. Juchées sur le Cap Diamant, les plaines d'Abraham sont consacrées par un événement historique majeur (voir l'œuvre de William H. Bartlett (1840) à la figure 3.12, p. 104, ainsi que la figure 3.13, p. 105). De là s'est tenue la fameuse bataille mettant en rivalité Montcalm et Wolfe. Elles prennent toutefois leur nom d'un certain Abraham Martin, dit l'Écossais, arrivé en Nouvelle-France en 1617 (Kedl et Mathieu, 1993 : 25 et 33). L'élite militaire contribue ensuite à propager le toponyme lors des différents sièges de la ville (Kedl et Mathieu, 1993 : 29). Bien que la terre d'Abraham Martin ne fait pas partie des plaines, le nom demeure et est utilisé par la suite par les Britanniques (Kedl et Mathieu, 1993 : 30 et 32). Après la conquête, elles deviennent un lieu de pèlerinage :

Pour les Anglais, le souvenir est glorieux: le «lieu de la grande victoire du général Wolfe» concrétise le vieux rêve d'une Amérique du Nord entièrement britannique. [...] Un endroit suscite beaucoup d'intérêt: celui où le général Wolfe est tombé. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Bouchette souligne «le pieux respect» que les visiteurs anglais manifestent en «voulant emporter des reliques de quelque partie du terrain consacré par la mort du héros» (Kedl et Mathieu, 1993 : 139).

Du côté d'Ottawa, il n'y a pas de plaine légendaire et aucun conflit ne s'y est tenu. Par contre, l'aspect militaire est présent dans son histoire avec la construction du canal Rideau (voir l'œuvre de William H. Bartlett (1841) à la figure 3.12, p. 104) et l'utilisation du promontoire comme caserne. Un parc contemporain se trouve sur un autre escarpement séparé de la colline du Parlement par le canal. Colonel By a choisi cet emplacement pour y ériger sa propre demeure et y faire venir sa femme et ses deux filles, Lucy et Esther (Hill, 1985 : 7). Il est désigné sous le nom de *Colonel's Hill* ou *colline du colonel* et, lorsque le major Bolton succède à By, est renommé *Major's Hill* ou *colline du major* (Eggleston, 1961 : 91; voir figure 3.13,

p. 105). De la demeure du colonel une vue splendide permet de contempler les alentours aux dires de Joseph Bouchette : « [...] [N]early on a level [...], and on the eastern side of the Bay is the residence of Colonel By. From his verendah the most splendid view is behold that the magnificent scenery of the Canadas affords » (cité dans Mika and Mika, 1982 : 85-86). Le parc Major, en référence à la colline, s'avère le plus vieux parc d'Ottawa et abrite encore aujourd'hui les vestiges de l'ancienne résidence du colonel (CCN, 2005b : 85).

Pour assurer une meilleure comparaison avec les plaines d'Abraham, il importe de tenir compte d'autres plaines, soit celles Le Breton situées du côté ontarien de la rivière des Outaouais, près des chutes de la Chaudière (voir figure 3.13, p. 105). Son nom lui vient du capitaine John Le Breton qui a participé à la Guerre de 1812-1814 (Walker, 1953 : 6) En 1820, il acquiert 950 acres de Robert Randall<sup>42</sup> pour aussi peu que 499£. Le juge Livius P. Sherwood l'aurait aidé dans cette opération, ce qui justifie ses propres acquisitions : « *In that same year Le Breton sold to Sherwood for £244 10s in Halifax currency approximately the eastern half of the former Randall property thereafter called "Mount Sherwood" while Le Breton retained the western half known as the "Le Breton Flats" »* (Walker, 1953 : 7). Le Breton sera par la suite reconnu comme un promoteur, un développeur et un important propriétaire foncier du territoire (Walker and Walker, 1968 : 88). Or, le gouverneur général Dalhousie manifeste l'intérêt d'acquérir les lots de Le Breton qui, selon lui, les a obtenus malhonnêtement (Reid, 1990 : 23). Ce dernier exige une somme de 3000£ et heurte ainsi la sensibilité de Dalhousie qui l'accuse d'avoir bénéficié d'une information privilégiée et d'avoir abusé de la confiance du gouverneur

---

<sup>42</sup> Robert Randall est un Américain venu dans la vallée outaouaise pour faire fortune au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Croulant sous les dettes, il n'a d'autre choix que de respecter une ordonnance de la cour et ses terrains sont mis en vente en 1820. Capitaine Le Breton, au courant, en profite pour écrire à Randall et procède à l'achat près de deux ans avant la manifestation du lord Dalhousie (Walker and Walker, 1968 : 81).

(Newton, 1979 : 57). Le Breton ne s'en laisse pas imposer et rencontre ce dernier à la citadelle de Québec pour lui faire savoir que d'autres étaient au courant (Charles Sherriff qui exigeait à Randall de vendre, Hamnett Pinhey faisant partie de l'élite du canton de March, ainsi que le capitaine Street) (Brault, 1942 : 50; Walker and Walker, 1968 : 88). Après un combat de 8 ans, la cour donne raison à Le Breton (Mika and Mika, 1982 : 29). Entre-temps, Dalhousie ne peut attendre la décision judiciaire. Il se tourne du côté de Hugh Fraser pour acquérir des terrains qui bordent les rivières des Outaouais et Rideau, ainsi que ceux des actuelles rues Wellington, Rideau et Bronson en versant 750£ le 18 juin 1823 (Brault, 1942 : 50; Newton, 1979 : 47). L'entrée du canal Rideau sera décidée un peu plus tard et la colline deviendra *Barrack's Hill*.

*Canal Rideau à Bytown, 1841.*  
(W. H. Bartlett, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 15028.)



*Les plaines d'Abraham, près de Québec, 1840.*  
(W. H. Bartlett, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 18017.2.)



**Figure 3.12** Une présence militaire.



*Les plaines d'Abraham. (Photo de Guylain Bernier, 26 juin 2012 – à partir de l'Observatoire de la Capitale, rue De la Chevrotière.)*



*Le parc Major et les vestiges de la demeure du colonel By. (Photos de Guylain Bernier : 1) 6 juillet 2012 – à partir du parc Major ; 2) 6 avril 2013 – à partir de la Tour de la Paix de l'édifice du Parlement.)*

*Les plaines Le Breton et le Musée canadien de la guerre. (Photo de Guylain Bernier, 6 juillet 2012 – à partir du dernier étage de l'hôtel Marriott, rue Kent.)*



**Figure 3.13** Les plaines d'Abraham, Le Breton et le parc Major.

Les îles, les montagnes ou les plaines contribuent au panorama des villes d'Ottawa et de Québec et s'ajoutent aux autres attraits comme les cours d'eau, les promontoires et les chutes. L'observation de ces réalités naturelles devient, pour un romantique, une expérience unique.

\*\*\*

À l'intérieur de ce chapitre, l'objet-modèle (Québec) et l'objet-substitut (Ottawa) ont été comparés à partir de leurs caractéristiques naturelles et romantiques. Au niveau des caractéristiques physiques, le territoire d'Ottawa peut être perçu comme une reproduction à échelle réduite de celui de Québec jugé plus grandiose sans empêcher une valorisation semblable du premier. En ce sens, le fleuve Saint-Laurent est plus long que la rivière des Outaouais de 67 kilomètres; le Cap Diamant domine la colline du Parlement d'Ottawa avec 20 à 50 mètres de plus; les chutes de la Chaudière près de Lévis sont plus hautes de 20 mètres par rapport à celles du même nom dans la vallée outaouaise, alors que la chute Montmorency surclasse de 69 mètres environs les chutes Rideau; la chaîne des Laurentides possède une amplitude supérieure du côté de Québec en comparaison avec les collines de la Gatineau représentant sa partie la plus timide; l'île d'Orléans permet d'accueillir un village comme Sainte-Pétronille, ce qui démontre une superficie plus vaste que les îles Victoria et des Chaudières avec quelques usines seulement; puis, les plaines d'Abraham, lieu d'une bataille historique, se classent parmi les sites où les plaines Le Breton ne peuvent rivaliser. Au niveau de l'*artialisation*, les descriptions et les œuvres artistiques utilisées constituent des exemples indéniables de la valorisation des deux territoires à l'étude. Le romantisme y participe activement. Il touche la sensibilité humaine, suscite l'admiration des paysages et conditionne

les perceptions. De là transparaît la rivalité entre l'objet-modèle et l'objet-substitut, c'est-à-dire par une mise en valeur des attraits naturels similaires servant à la compétition. En effet, le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais sont glorifiés pour leur beauté, leur grandeur et leur rôle historique dans le développement du pays (des navires marchands pour le fleuve et des *rafts* pour la grande rivière). Le Cap Diamant à Québec et la colline du Parlement à Ottawa sont *artialisés* en tenant compte de leur force, de leur hauteur, mais aussi de leur rôle de trône permettant en plus la contemplation du panorama. Les chutes, qu'elles soient situées à Ottawa ou à Québec, sont magnifiées en fonction de leur splendeur et leurs particularités. On les identifie d'ailleurs à des chaudières ou à un pain de sucre ou à un rideau. Les îles ne sont toutefois pas immortalisées avec autant de soin, puisque faisant partie du fleuve ou de la rivière. Elles contribuent néanmoins à la beauté du panorama offerte à partir des promontoires. S'ajoutent des irrégularités topographiques, notamment la chaîne de montagnes des Laurentides, perçue comme les remparts d'un royaume pittoresque, et les collines de la Gatineau, convoitées pour leurs couleurs automnales. Puis, les plaines d'Abraham sont valorisées en commémoration d'une bataille épique où des héros se sont levés pour décider de l'avenir du territoire. Les plaines Le Breton ne possèdent pas ce trait de caractère promu par le romantisme. Par contre, la colline du colonel ou du major a servi d'estrade pour représenter le canal Rideau, œuvre architecturale militaire d'envergure.

Manifestement, les territoires étudiés présentent des similitudes non négligeables. Reste maintenant à connaître l'avis des véritables bâtisseurs de l'objet-substitut.

## CHAPITRE 4 AUX SOURCES DES MOTIVATIONS

Ce chapitre porte sur la fondation et les premiers balbutiements d'Ottawa durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et quelques années de plus. Trois périodes sont concernées :

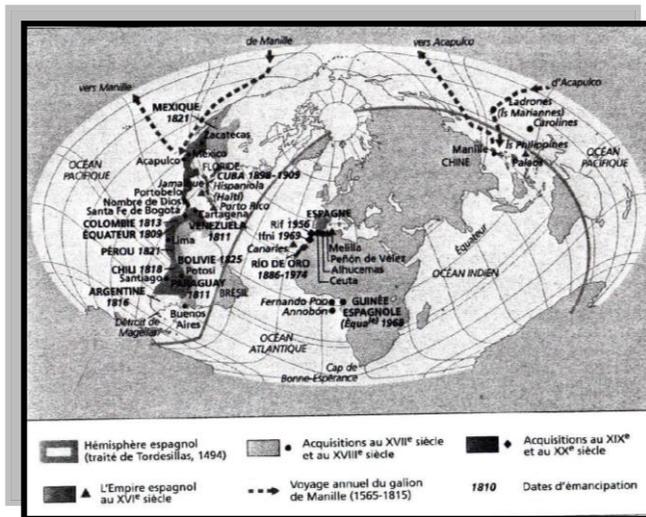
- 1) la fondation de Bytown durant le règne du gouverneur général Dalhousie (1819-1828);
- 2) l'Acte d'Union et la correspondance entre Christie et Derbshire (1838-1843); puis
- 3) l'avènement de la capitale du Canada-Uni et le rôle joué par Scott et le gouverneur général Head (1850-1857). Préalablement, un retour historique mérite d'être fait au sujet de Québec comme objet de convoitise et château-fort de la survivance française.

### ***4.1 Un objet convoité***

La conquête de Québec par les Britanniques en 1759 s'inscrit dans les rivalités internationales où les pays d'Europe tentent de s'approprier des territoires dans le Nouveau Monde (Trudel, 2001 : 16). Au départ, la planète est divisée entre Espagnols et Portugais en vertu de la bulle papale *Inter Coetera* d'Alexandre VI via le traité de Tordesillas de 1494 :

La planète était coupée en deux hémisphères, par un méridien correspondant approximativement aux longitudes 45° ouest et 125° est. D'une part, l'hémisphère portugais entourait l'Europe et le monde arabe. Il comprenait l'Afrique, l'Inde, la Chine, le versant ouest de l'Océanie. D'autre part, l'hémisphère antipode tombait sous juridiction espagnole [voir figure 4.1, p. 109]. Il comprenait le versant est de l'Océanie, le Japon, les Amériques moins l'avancée nord-est du Brésil touché par Alvarez Cabral en 1500 et – en forçant les choses ? – l'éperon oriental des Bancs et Terre-Neuve explorés par Corte-Real en 1501 (Ritchot, 1999 : 90).

D'autres pays, soit l'Angleterre, la Hollande et la France, ne peuvent accepter d'être tenus à l'écart de l'exploration du monde (Trudel, 2001 : 13). Des rivalités apparaissent et ces



**Figure 4.1** L'empire espagnol en vertu du traité de Tordesillas, 1494. (Tirée de Duby, 2000 : 45.)

pays se dirigent vers des endroits délaissés par les Espagnols et les Portugais, c'est-à-dire, au sujet du Nouveau Monde, l'Amérique du Nord en particulier. Dans le cadre du présent travail, la rivalité qui nous intéresse met en action les Anglo-britanniques et les Français.

Une ère de désir et de conquête caractérise ce chapitre de l'histoire et illustre les difficultés des Anglo-britanniques à prendre possession de la Nouvelle-France et surtout de sa capitale, Québec. Selon Eugen Kedl et Jacques Mathieu (1993 : 68-69), ces tentatives étalées durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles suivent un plan d'attaque quasi identique où le fleuve Saint-Laurent mène les troupes face au Cap Diamant abritant la ville fortifiée. Le promontoire constitue un symbole de pouvoir. Son appropriation s'avère obligatoire, car : « Prendre Québec, c'est s'emparer de la Nouvelle-France » (Kedl et Mathieu, 1993 : 67).

Il faut remonter à l'époque de Champlain et des frères Kirke, entre 1629 et 1632, pour entrevoir une première confrontation et occupation anglaise à Québec (Provencher, 2007 : 27). Le manque de ravitaillement et la rigueur de l'hiver forcent la capitulation de Champlain (1632,

Partie II : 215) et des siens. Peu avant l'arrivée des frères Kirke, la France et l'Angleterre venaient de signer un traité de paix. Toute manœuvre militaire subséquente allait donc à l'encontre de cette entente. Aidé par le cardinal de Richelieu, Champlain entreprend une reconquête via la diplomatie. Le roi d'Angleterre accorde la restitution du territoire à la France en 1632 (Champlain, 1632, Partie II : 309). Les négociations pour la restitution ont permis aux Anglais d'obtenir des cartes géographiques et des descriptifs précis de la Nouvelle-France<sup>43</sup>. Ces renseignements semblent avoir animé leur intérêt, compte tenu que la Nouvelle-Angleterre était prise en étau entre les Appalaches et l'océan Atlantique. Quelques décennies plus tard, les Anglais mettent sur pied la Compagnie de la Baie d'Hudson (1670) qui opère dans les Terres de Rupert pour le commerce des pelleteries (Ritchot, 1999 : 201). La présence française rend difficile les activités et allonge leurs déplacements puisque la Nouvelle-France sépare la Nouvelle-Angleterre de ce territoire. Un autre point justifie l'animosité entre les deux nations. En 1682, des marchands français fondent la Compagnie du Nord en vue de se rendre à la baie d'Hudson par l'océan (Hare, LaFrance et Ruddel, 1987 : 28). La compétition commerciale encourage ainsi la confrontation.

Les tribus algonquiennes ayant subi les raids iroquois remettent en doute l'aide française.

Conséquemment, Frontenac décide de poser certains gestes :

Les armes françaises avaient besoin d'être réhabilitées dans l'esprit des sauvages. M. de Frontenac se décida à inquiéter les Anglais chez eux, et il les battit; Colar fut détruit, Sementels pris [...]. Quelques victoires partielles remportées sur les Iroquois achevèrent de rendre aux sauvages quelque estime pour des hommes dont ils avaient long-temps méprisé l'inaction (Dainville, 1821 : 396).

---

<sup>43</sup> Cette affirmation concorde avec les dires de Champlain (1632, Partie II : 267) : « [...] le donnay des memoires, & le procès verbal de ce qui s'estoit paffé en ce voyage, & l'original de la capitulation que j'auois faite avec le General Quer [soit Kirke], & vne carte du pays pour faire voir aux Anglois les decouuertes & la poffession qu'auions prise du pays de la Nouvelle France [...] ».

Cette riposte française face aux Iroquois ne peut rester sans conséquence. Les Anglais ont besoin d'agrandir leur territoire et les attaques françaises annoncent une invasion possible (Garneau, 1846 : 70). Les autorités décident de s'emparer de la Nouvelle-France et, bien sûr, de Québec. Les troupes, composées de 2 000 miliciens embarqués sur 32 navires (Kedl et Mathieu, 1993 : 69), sont commandées par l'amiral Phips qui, selon ses renseignements au sujet de Québec, croit en une victoire facile. Ses exigences envers Frontenac sont élevées. Ce dernier y va d'une réplique légendaire : « Le héraut demanda sa réponse par écrit : "Allez, lui dit-il, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi" » (Garneau, 1846 : 85).

Disposant de 3 000 militaires et miliciens, le gouverneur français reste confiant de défendre la cité (Provencher, 2007 : 57). La bataille dure près de huit jours, soit entre le 16 et 24 octobre 1690 (Dainville, 1821 : 399-411; Garneau, 1846 : 83-90; Provencher, 2007 : 56-57). Le fort situé sur le Cap Diamant semble imprenable et les canons français endommagent les navires anglais. Une tentative d'intrusion s'effectue par la côte de Beauport via la rivière Saint-Charles, mais les tirs des mousquets limitent les avancées de l'ennemi. Finalement, Phips rebrousse chemin le 24 octobre, compte tenu du froid et de la petite vérole qui affectent ses matelots, ainsi que la crainte des glaces capables de bloquer le passage de ses navires (Kedl et Mathieu, 1993 : 69; Provencher, 2007 : 57). Considérant cette victoire comme une intervention de la Vierge Marie, l'église de la Basse-Ville du nom de l'*Enfant-Jésus* est rebaptisée *Notre-Dame-de-la-Victoire* (Provencher, 2007 : 58; Rouxel, 2012 : 30).

Cet épisode illustre une particularité du lieu comme moyen de défense malgré le peu de fortifications apportées à la ville. Cette victoire historique accorde à Québec une valeur pour les Français et les Anglais. Des récits se propagent : « L'image de Québec, place forte, se fabrique à partir de son cap, de ses falaises et des représentations que l'on s'en fait. Car, à n'en pas douter, Québec impressionne » (Kedl et Mathieu, 1993 : 68).

À la suite du siège de 1690, les Français renforcent leurs fortifications affaiblies grâce à une aide financière de 180 000 livres accordée par la Couronne jusqu'en 1697 (Hare, Lafrance et Ruddel, 1987 : 29). Puis, en 1700, un événement heureux se produit. Les Iroquois se soumettent devant les Français (Clapin, Simond et Van Cleemputte, 1897 : 5; Garneau, 1846 : 147-148). La *Grande Paix* s'officialise en vertu du traité signé à Montréal en 1701 (Ritchot, 1999 : 229). Pour les Anglais, cette volte-face iroquoise s'avère néfaste puisque leur aide allait au-delà du support militaire. Ces derniers contribuaient grandement au commerce des fourrures. En 1705, les Anglais planifient à nouveau la conquête de la Nouvelle-France par l'envoi d'une grande flotte contre Québec et de 4 000 hommes contre Montréal, mais des Iroquois empoisonnent les soldats anglais qui campent dans les environs (Dainville, 1821 : 438-440). La mortalité les accable et un groupe de militaires français commandé par Vaudreuil approche. N'ayant pas la force requise, le contingent anglais décampe et la flotte qui doit attaquer Québec est envoyée à Lisbonne (Dainville, 1821 : 440-441). Cette tentative ratée ne décourage pas les Britanniques qui planifient une nouvelle attaque en 1711. Or, aucune bataille n'a lieu. La méconnaissance du fleuve Saint-Laurent met à la dérive leurs navires :

Le 9 août, l'expédition quitte Boston : plus de 70 bateaux avec à bord quelque 12 000 hommes. Les derniers jours du mois d'août seront des jours de mauvais temps et de brouillard. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, il y a naufrage alors que huit des bâtiments heurtent les récifs de l'Île-aux-Œufs, près de la rive nord du fleuve. Chroniqueurs et

historiens s'entendent pour dire que près de 1 200 naufragés perdirent la vie dans la tragédie. Dès le 4 septembre, suite à un conseil de guerre, la décision est prise d'abandonner le projet d'attaque contre Québec (Rouxel, 2012 : 29).

L'amiral Hovenden Walker, qui a quitté Boston avec un total de 98 navires, doit rebrousser chemin alors que les caprices du fleuve poussent la flotte sur les récifs (Kedl et Mathieu, 1993 : 70). Un retour ardu et un manque de vivres imposent l'abandon complet de la conquête de Québec (Garneau, 1846 : 249). Cette débandade est à nouveau perçue par les Français comme une protection de la Providence et l'église de la Basse-Ville est renommée *Notre-Dame-des-Victoires* (Pouliot, 1927 : 135; Provencher, 2007 : 59).

Cet événement soulève un autre attribut du site de Québec, c'est-à-dire le fleuve Saint-Laurent servant au transport, au commerce et à la défense. Avec le cap quasi imprenable et le fleuve capricieux, l'imaginaire est alors contenté.

La force de frappe souhaitée se matérialise pour les Britanniques quelques décennies plus tard. La Guerre de sept ans, déclarée en 1756, remet en rivalité la France et la Grande-Bretagne (Garneau, 1848 : 4-5). En 1759, le cap de Québec doit être pris :

En Angleterre, le premier ministre William Pitt veut que l'année 1759 soit décisive pour la guerre menée contre la France en Amérique. On cherchera à couper l'ouest du Saint-Laurent en s'emparant des forts français de Niagara, Carillon et Saint-Frédéric. Pendant ce temps, l'amiral Charles Saunders dirigera sur Québec une véritable armada. Le 23 juin, [...] [l]a flotte anglaise est à quelques heures de la ville; 29 gros navires, dont 3 à trois ponts, remontent le fleuve, accompagnés de 12 frégates et corvettes, 2 galiotes à bombes, 80 navires de transport et de 50 à 60 petits bateaux ou goélettes. Maîtres partout ailleurs en Amérique, sauf le long du Saint-Laurent, les Anglais ont décidé de venir à bout de la ville (Provencher, 2007 : 92).

De ce prélude prend vie la bataille des plaines d'Abraham qui fera la gloire de Wolfe et de Montcalm. Mais François-Xavier Garneau (1848 : 173-174) suppose l'appréhension du général britannique : « D'un côté une ville bâtie sur un rocher inaccessible, de l'autre une armée nombreuse fortement retranchée pour en défendre l'approche. Il paraît qu'il commença dès lors à avoir des doutes sur le résultat ». Rusé, Wolfe trouve un moyen de s'emparer de Québec. Les plaines d'Abraham deviennent ainsi un autre attribut valorisé : « La bataille de 1759 sur les hauteurs d'Abraham et la mort des généraux des deux armées procurent à ces champs de bataille une dimension historique et symbolique quasiment instantanée » (Kedl et Mathieu, 1993 : 139). David B. Knight (1977a : 24) confirme l'importance de cette prise pour les conquérants : « *Even after the conquest and the start of the British regime, Quebec remained as capital; to have that particular city under the British flag was of symbolic importance. Thus, first because of proclamation, but later because of conquest and tradition, Quebec was capital* ». Le symbolisme et la tradition (ou l'imitation-coutume) justifient la convoitise de Québec et le maintien, pour un temps, de son statut de capitale de la colonie.

Bien que le gouverneur Murray exige le départ des Français de Québec, surtout de son élite, et force la politique d'assimilation, plusieurs sont restés ou revenus : « Sur 73 familles nobles, a-t-on calculé, 57 au plus auraient été affectées ou démembrées par l'émigration. D'après *l'Exode des classes dirigeantes à la cession du Canada* de M. Baby, 125 négociants, 25 jurisconsultes ou hommes de loi, 25 à 30 médecins, autant de notaires, seraient aussi demeurés [...] » (Groulx, 1960b : 42). Hare, Lafrance et Ruddel (1987 : 112) supposent aussi un retour vers la ville en tenant compte de la démographie : « En 1762, on compte 3500 civils dans la paroisse de Québec. En 1770, il n'y a que 1200 chefs de ménage, soit une population civile (gens de

passage exclus) d'environ 6000 personnes ». Parmi les colons, des militaires français affluent. Exilés après la conquête, plusieurs d'entre eux n'apprécient pas les conditions accordées par la France et décident de revenir (Trudel, 1999 : 502). Des nobles ont aussi quitté, mais il ne s'agit que du tiers : « Selon un état général de 1767, 79 nobles, ex-officiers des Troupes de la Colonie ou autres, se sont fixés en France, mais, en revanche, il y en aurait 126 qui sont demeurés au Canada » (Trudel, 1999 : 505). L'historienne Lorraine Gadoury calcule qu'au début de la période 1760-1764 il y avait 743 nobles dont 474 sont demeurés (Trudel, 1999 : 506). Bien que le gouverneur Haldimand souhaite le départ de toutes les *Croix de Saint-Louis*, il en reste 19 (Trudel, 1999 : 506; Trudel 2001 : 171). À ces nobles se greffent les seigneurs et le clergé qui n'ont aucun intérêt à retourner en France. Seulement 13 prêtres sur les 196 de 1759 ont quitté et 21 seigneurs sur les 245 (Trudel, 1999 : 508-509). L'élite française demeure en Nouvelle-France dans sa majorité, et ce, à Québec en particulier.

Alors que le traité de 1763 empêche les Canadiens (Français) d'exercer leurs coutumes, des changements notoires surviennent avec l'Acte de Québec de 1774, leur redonnant plusieurs droits, puis, plus tard, l'Acte constitutionnel de 1791 leur permettant de participer aux premiers balbutiements d'un gouvernement responsable dans la province du Bas-Canada. L'acte de 1774 se veut une stratégie britannique afin d'assurer la loyauté des nouveaux sujets, supérieurs en nombre, au moment où des tensions se font sentir dans les Treize colonies américaines (Groulx, 1960b : 55). Puis, le second acte de 1791 en constitue une nouvelle cherchant à maintenir cette loyauté au lendemain de la Révolution française. Par contre, elle vise aussi à restreindre leur progression et à accorder aux Britanniques et aux Loyalistes qui ont quitté les États-Unis un nouveau territoire réservé, le Haut-Canada (Rudin, 1986 : 53).

Cette stratégie offre une opportunité aux Canadiens de subsister. Le confinement dans la province du Bas-Canada a permis aux élites religieuse, noble et marchande de défendre leurs droits et d'engendrer la survivance française en Amérique du Nord (Dumont, 1993 : 133-134). Au lendemain de l'Acte constitutionnel, l'Église catholique joue un rôle de rassembleur et devient le centre social de la communauté voire davantage : « Un fait l'illustre bien : notre premier Parlement en 1792 ne trouve à sa disposition à Québec que la chapelle privée du palais épiscopal. L'église est véritablement le centre unique, qui sert de pivot, du berceau à la tombe » (Trudel, 2001 : 266). Or, la présence française n'est pas le seul obstacle à l'administration de la Couronne britannique. Les bourgeois font pression sur les gouverneurs :

Le Parlement britannique subit les pressions des marchands, mais il n'est pas leur porte-parole; on n'en est pas encore au déplacement du pouvoir politique de l'aristocratie vers la bourgeoisie des affaires. Le Parlement se représente la société canadienne comme devant comporter une aristocratie équilibrant le pouvoir populaire. Cette aristocratie n'existait guère au pays, il faut en encourager la formation. [...] Les hommes d'affaires anglais de la colonie ont beau trouver cette prétention ridicule, elle est conforme aux idéaux des autorités britanniques (Dumont, 1993 : 89).

Les Canadiens ont su tirer leur épingle du jeu des querelles entre Américains et Britanniques, en plus de celles entre aristocrates et bourgeois. Alexis de Tocqueville s'en est bien rendu compte lors de son passage au Bas-Canada en 1831. La surprise le frappe :

Il n'y a pas six mois, je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu complètement anglais. [...] Voilà des Français mêlés depuis quatre-vingts ans à une population anglaise; soumis aux lois de l'Angleterre, plus séparés de la mère patrie que s'ils habitaient aux antipodes. Eh bien ! Ce sont encore des Français trait pour trait; non pas seulement les vieux, mais tous, jusqu'au bambin qui fait tourner sa toupie (Tocqueville, 1866 : 56-58).

La vallée du Saint-Laurent ne semble pas sous possession britannique, même si l'administration publique et le commerce le sont. Une haine chez les Canadiens assure le

maintien d'une jalousie leur garantissant la survie. Celle-ci, comme l'exprime Marcel Trudel (2006 : 22), encourage le racisme et le repli sur soi. Les écrits de François-Xavier Garneau qui vantent la race française en Amérique et la déclarent élue par Dieu en constituent un bon exemple. L'enthousiasme révolutionnaire de Garneau (Groulx, 1960b : 140) prend racine dans une montée nationaliste dont Louis-Joseph Papineau a été l'un des principaux artisans. Ce racisme idéologique favorise une rivalité qui mène, au départ, à la Rébellion de 1837-1838.

C'est à l'intérieur de ces tumultes que Bytown-Ottawa a vu le jour, seul endroit reliant le Bas et le Haut-Canada à une certaine époque. Comme nous le verrons, sa fondation possède un sens allant au-delà des améliorations des communications fluviales et des opérations militaires.

#### ***4.2 Un gouverneur ambitieux et romantique***

Mathieu d'Avignon (2008), dans *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation*, ne considère pas Samuel de Champlain comme l'unique fondateur de Québec. La raison étant qu'il a cherché un lieu adéquat et érigé une habitation en suivant les ordres de son supérieur Pierre Dugua, sieur de Mons. Nous devons alors accorder à ce dernier un rôle de co-fondateur. Le même constat concerne la fondation de Bytown-Ottawa. On attribue le statut de fondateur au colonel By, d'où le nom Bytown à l'origine. Par contre, un autre personnage mérite de partager ce statut. Il s'agit du gouverneur général, lord Dalhousie. Comme Dugua à l'endroit de Champlain, Dalhousie donne ses directives à By dans la planification d'un futur établissement sur les bords haut-canadiens de la rivière des Outaouais. Une lettre adressée au colonel en date du 26 septembre 1826 est éloquente :

*I take this opportunity of meeting you here to place in your hands a sketch plan of several lots of land which I thought it advantageous to purchase for the use of Government where this Canal was spoken of, as likely to be carried into effect. These not only contain the scite for the head locks, but they offer a valuable locality for a considerable village or town for the lodging of Artificers, & other necessary assistants in so great a work. I would propose that these be correctly surveyed, laid off in lots of 2 or 4 acres to be granted according to the means of settlers; & to pay a ground rent of 2/6 per acre to the Crown annually. The location to contain the positive condition of building a house within 12 months from date to the ticket, & to place the house on the line of street according to plan to be made of it. Allow me to caution you against the immediate rush of applicants for these lots that will be made, making particular enquires as to individuals & their objects, before you consent to their petition. It will be highly desirable to encourage the half pay Officers, respectable people, should they offer to build on these town lots. As the purchase was made by me for the public service, & has been already approved, I place the whole in your hands for the purpose I have now explained (BAC, R4950-0-3-E, vol. 21(2), s.p.).*

Dalhousie précise la grandeur des terrains, les procédures d'acquisition et même le choix des futurs résidents. Sa contribution n'est donc pas négligeable et constitue l'acte fondateur de Bytown<sup>44</sup>.

George Ramsay, 9<sup>e</sup> comte de Dalhousie, est née en Écosse en 1770 (Killam, 1931 : 1; Whitelaw, 1982 : 6). Il a étudié à l'*Edinburgh High School* en même temps que Walter Scott<sup>45</sup>, le père du romantisme en Grande-Bretagne, qui était son compagnon de classe (Killam, 1931 : 1). Devenu militaire, il entreprend une brillante carrière comptant des combats en Égypte, en Espagne, en Inde et aux Pays-Bas (Whitelaw, 1982 : 6). Il participe aussi à la Bataille de Waterloo sous les ordres du duc de Wellington : « *As a soldier Lord Dalhousie was remarkable*

---

<sup>44</sup> En accord avec la tradition locale, le nom *Bytown* est mentionné pour la première fois le 9 mars 1827 lors d'un banquet à Kingston (Taylor, 1986 : 14). Or, sa fondation serait survenue en septembre 1826 au moment du choix de l'entrée du canal Rideau et des directives données par le gouverneur général Dalhousie pour la planification de la ville (Brault, 1942 : 50).

<sup>45</sup> Walter Scott dit de Dalhousie, revenu du Canada : « [...] *[H]e was as much beloved by his companions as he has been ever respected by his companions-in-arms and the people over whom he has been deputed to exercise the authority of his sovereign. He was always steady, wise and generous* » (cité dans Killam, 1931 : 1).

*for his great personal courage, his quick and accurate decisions, and his complete self-confidence. [...] On one occasion the Duke of Wellington said admiringly of him, "By G--, that man has more confidence in himself than any other general officer in the army" » (Killam, 1931 : 1-2).* Ses traits de caractère lui font remporter de multiples honneurs, ce qui lui permet d'être nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse en 1816 (Whitelaw, 1978 : 8).

Dalhousie, comme tout aristocrate du XIX<sup>e</sup> siècle, estime les arts et la littérature. Son appréciation de la nature via les œuvres artistiques correspond à un goût romantique typique. Pendant ses campagnes militaires, il affectionne les œuvres produites par des militaires-artistes dont les études au *Royal Military Academy* à Woolwich leur ont fourni des techniques pour reproduire les milieux naturels (Whitelaw, 1981 : 8). Dalhousie possède un certain talent de dessinateur, mais préfère mettre à son profit celui des autres. Notons l'attention portée à l'endroit de John Elliott Woolford, du 2<sup>e</sup> Régiment de Foot, lors de sa campagne en Égypte en 1800 (Villeneuve, 2008 : 14; Whitelaw, 1981 : 8). Dalhousie lui demande d'immortaliser des scènes de leur expédition, ce qu'il exécute avec brio (voir un exemple à la figure 4.2, p. 120).

Woolford suit Dalhousie en Amérique, lorsque ce dernier devient lieutenant-gouverneur (Villeneuve, 2008 : 18). Par la suite, il sera du rendez-vous, pour un temps, à Québec (Villeneuve, 2008 : 29). En tout, Woolford reçoit les commandes de Dalhousie pendant 5 ans (pour un total de 344 esquisses connues) et verra la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, puis le Bas et le Haut-Canada (Villeneuve, 2008 : 19). Revenu de sa tournée des Canadas, Dalhousie, perdant Woolford, découvre d'autres talents, dont Charles Ramus Forrest, un aide de camp, et le lieutenant-colonel James Pattison Cockburn qui exécuteront plusieurs croquis de

la vallée outaouaise (Villeneuve, 2008 : 30 et 72). Se joignent John Burrows et le lieutenant Henry Pooley qui travaillent sous les ordres du colonel By pour la construction du canal Rideau en plus d'œuvrer pour Dalhousie. Puis, soulignons le talent du capitaine John Crawford Young, responsable du design du monument Wolfe-Montcalm de Québec (Villeneuve, 2008 : 150; Whitelaw, 1981 : 8; Whitelaw, 1982 : 170).



**Figure 4.2** Pyramides, v. 1801-1803. (John Elliott Woolford, Musée des beaux-arts du Canada, acquisition 29213.26.)

Pour compléter, Dalhousie s'intéresse à l'immigration et au développement des colonies civiles plutôt que militaires

(Killam, 1931 : 11-12) (nous verrons plus tard sa philosophie à ce sujet). Il n'affectionne pas particulièrement la démocratie en contexte colonial, étant donné son souvenir des conséquences de la Révolution française : « *He had been in Paris as a very young man had seen the excesses of the French Revolution and been utterly appalled. Democracy was to him (as to many other upper-class people) a detestable philosophy, a philosophy of violence and revolution* » (Whitelaw, 1981 : 9). Loyal envers la Couronne britannique et conscient d'être son représentant au Canada, il affirme son pouvoir au détriment de l'Assemblée du Bas-Canada, ce qui entraîne une confrontation directe avec les représentants élus, dont Louis-Joseph Papineau.

Lord Dalhousie n'est pas venu en Amérique pour se contenter d'être lieutenant-gouverneur. Il aspire à devenir gouverneur général. Vers la fin de l'année 1817, des problèmes de santé obligent sir Sherbrooke à retourner en Grande-Bretagne. Sa bonne relation avec Dalhousie fait en sorte de le considérer comme son successeur (Whitelaw, 1978 : 77). Or, son souhait ne se réalise pas. Le secrétaire aux Colonies, comte Bathurst, a l'œil sur quelqu'un d'autre. Il s'agit de Charles Lennox, 4<sup>e</sup> duc de Richmond, son beau-frère (Killam, 1931 : 63; Whitelaw, 1981 : 19). Dans une lettre du 1<sup>er</sup> avril 1818, Bathurst informe Dalhousie de sa décision (BAC, R4950-0-3-E, vol. 2, 193). Ce dernier est piqué au vif. Le 19 mai, il exprime sa frustration à Sherbrooke :

*After all these grounds of hope I have received a cold unfeeling and at same time a flattering letter of approbation of my conduct here – with one hand inflicting a deep and insulting wound, with the other applying a healing and a disgusting plaster. Nothing would have induced me to remain an hour longer here, but the sense of loyal and dutiful respect which I owe to my Sovereign and also Gratitude to the excellent People among whom I am now placed, and who have expressed themselves towards me on this occasion in a manner which shall for ever rivet my affection to them (BAC, R4950-0-3-E, vol. 2, 203).*

La blessure se veut à ce point profonde que Dalhousie songe à démissionner. Il écrit à Bathurst pour exposer son mécontentement, mais aucune réponse ne viendra<sup>46</sup>. Sa loyauté et

---

<sup>46</sup> Dans cette lettre du 20 mai 1818, Dalhousie affiche ouvertement sa morosité envers Bathurst :

*I have received your Lordship's letter marked "Private" informing me of the appointment of the Duke of Richmond to the Command in Canada and I vow to the decision with most respectful submission. I know, My Lord, it would be an idle waste of your Lordship's time and my own, to describe the mortification and disappointment I now suffer.[...] These hopes, My Lord, did not rest on any vain fancy of my own, they had your Lordship's sanction from the time I was honoured by the appointment to this Command, and your last "Private" letter of 10<sup>th</sup> February is so expressed, that at this moment I cannot find one word in it that would lead me to suppose that your Lordship intended to recommend any other Officer than myself in succession to Sir John Sherbrooke. I must therefore say that your Lordship has not treated me either with candour or justice. I have now served my country 31 years, chiefly on foreign service; I have followed up a Military life without shrinking from my duty, or any climate; I have sacrificed every comfort of an independent fortune, every happiness that man can desire in his family, every consideration of private interest, to a sense of public duty, to an honourable ambition to serve my country with distinction. I had arrived at the point when I might have expected to attain that ultimate object; I had even a tacit permission to expect it; I had received your Lordship's unqualified approbation of my conduct in every circumstance in which I have acted under your Lordship's department; how mortifying my disappointment now, how deep the wound, I will leave to your Lordship to judge (BAC, R4950-0-3-E, vol. 2, 204-205).*

son engagement envers la Couronne britannique l'incitent à continuer. Il demande alors l'autorisation à Bathurst de s'absenter six semaines pour visiter les provinces du Canada, ce que ce dernier approuve dans une lettre du 5 février 1819 (BAC, R4950-0-3-E, vol. 3, 336). Dans le cadre qui nous touche, nous focaliserons notre intérêt sur son passage à Québec.

Dès le printemps 1819, Dalhousie quitte Halifax pour se rendre au Bas-Canada. Après avoir emprunté le fleuve Saint-Laurent, un paysage apparaît au loin. Voyant la capitale, il fait état de ses premières impressions : « *As we approach Quebec, our progress becomes more & more beautiful as the scene & river closes into narrower bounds, & the vessels pressing up under a crowd of sail seem straining every nerve to reach their anchorage before night falls* » (Whitelaw, 1978 : 118). Le lendemain, il complète son descriptif en ajoutant, à la beauté du fleuve et du cap de Québec, celle de l'île d'Orléans : « [...] *stands high over a fine woody bank* », ainsi que la chute Montmorency : « [...] *a beautiful and romantic fall of water with a mill at the foot; [...] like an immense white sheet over the precipice [...]* » (Whitelaw, 1978 : 118). Mais rien ne remplace pour Dalhousie la contemplation des chutes de la Chaudière du côté de Lévis, impossibles de décrire autrement que par le crayon de Woolford (voir la citation se rapportant à ces chutes au chapitre 3, p. 88-89). Outre les paysages, son attention se porte sur la population de la ville de Québec. À son grand étonnement, il y retrouve une forte concentration française et conçoit l'emprise du clergé catholique sur celle-ci :

*The Catholic is said to be a cunning monk, has very extensive influence over the people, & knowing that, his political line is to foster that rooted dislike to mix with the British subjects, or to open any intercourse by marriage or by language that might in time tend to wash away the manners & national distinctions which exist at this day as strongly characteristic as when Wolfe decided that Canada should be English in 1759. Quebec is entirely a French Town, & the whole neighbourhood is French as much as if it stood now within 10 Leagues of Paris. The streets narrow & filthy, the people noisy & vociferous, with bonnet rouge, long queues & wooden sabots. Nothing scarcely is spoken but French*

*in the market & in shops. Monks & friars at every turn. All gives the idea that we are travelling, & there in France among Frenchman* (Whitelaw, 1978 : 150-151).

Il s'avère effectivement surprenant pour un représentant de l'élite impériale de constater l'omniprésence de la culture et de la langue des conquis dans la capitale de la colonie. Alors qu'il est lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Dalhousie prône la tolérance envers les catholiques. Il a d'ailleurs écrit sur ce sujet au duc de Richmond en 1818 : « *There does not exist a more peaceable or more loyal class of subjects than the Roman Catholics in Nova Scotia and I do recommend them as such to the protection of your Grace* » (Killam, 1931 : 24). Par contre, les Canadiens ne dominent pas les rues d'Halifax. Le duc de Richmond a lui aussi en aversion la supériorité française dans le Bas-Canada. Dans une lettre du 11 août 1818 adressée au comte Bathurst, il justifie la préférence des Loyalistes à vouloir s'établir dans le Haut-Canada, non seulement à cause du climat jugé plus adéquat mais pour une autre raison : « *[...] they object to the Language being French !* » (BAC, R10976-0-4-E, vol. 149/1, 6).

Durant son séjour à Québec, lord Dalhousie visite les plaines d'Abraham. Comme plusieurs militaires britanniques, il considère ce site comme un lieu mémorial sur la brillante victoire de Wolfe. Dans son journal personnel du 2 août 1819, il suggère de les rebaptiser *Wolfe's cove*, mais prend conscience de leur importance pour l'histoire : « *I am however much inclined to think that the old name is so firmly fixed that a modern Governor might as will change the plains of Abraham to any modern title, as that Wolfe's cove can become a Marchmount* » (Whitelaw, 1978 : 152). Dalhousie possède d'ailleurs un tableau de Romney immortalisant la mort du général Wolfe. Il le fait envoyer en Angleterre en 1821. Par inadvertance, l'œuvre

atterrit au Parlement de Londres et, dans une lettre du 14 juin, Dalhousie demande de le remettre, avec d'autres dessins et peintures de paysages canadiens, à son agent John Gordon (BAC, R4950-0-3-E, vol. 8(1), s.p.).

Peu de temps après son séjour dans le Bas-Canada, le duc de Richmond décède subitement<sup>47</sup>. Lord Dalhousie en est informé le 30 août 1819 par le lieutenant-colonel Harvey :

*It is with the deepest and most heartfelt concern I inform your Lordship of the death of the Duke of Richmond which took place (during His Tour) at the Settlement of Richmond on Saturday morning last the 28<sup>th</sup> instant at 8 o'clock. Major Beules [plutôt Bowles] is just arrived here with the afflicting intelligence and with His Grace's Remains. [...] They are not however of course aware of the dreadful nature of the Malady which terminated their father's valuable life in a manner truly horrible. His Grace died of hydrophobia supposed to have originated from the saliva of a dog by which His favourite Spaniel (Blucher) was bit about six months ago* (BAC, R4950-0-3-E, vol. 3, 408).

Contrairement à la première fois, Dalhousie ne prend pas les devants pour révéler son intérêt à devenir gouverneur général. Son attente porte fruit puisqu'il est choisi (Whitelaw, 1978 : 172). Il se rend donc à Québec en 1820 pour exercer son nouveau rôle en continuité de son prédécesseur. Le duc de Richmond avait entrepris un plan d'amélioration des communications et un suivi de certaines colonies militaires. Il faut préciser qu'au lendemain de la guerre d'Indépendance américaine, les accords finaux de 1783 avaient été signés entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Cette même année, le lieutenant G. French s'était rendu dans la vallée outaouaise afin d'évaluer les potentialités militaires :

[...] Lieutenant French fut chargé d'explorer la rivière Rideau et de se rendre à Kingston en 1783. Avec une flottille de deux canots montés par sept soldats, deux Canadiens et un sauvage, il remonta l'Ottawa et arriva aux chutes Rideau le 2 octobre. Il explora tout le

---

<sup>47</sup> Les événements entourant le décès du duc de Richmond ont été consignés par écrit par le colonel Cockburn et le major Bowles. Leur récit est disponible à la Bibliothèque et Archives du Canada (BAC, R2338-0-0-E, vol. 1, 1-55, bobine de microfilm A-151A).

territoire. [...] On rapporte que dès l'année 1790, les plans militaires entre ces deux points furent soumis au gouvernement anglais qui, à cause de l'état incertain dans lequel se trouvait l'Europe, ne put entreprendre une telle construction (Brault, 1942 : 46).

La ville de Montréal et le fleuve Saint-Laurent étaient à la portée des Américains. Deux grandes résolutions avaient été envisagées : 1) arrêter le défrichement de la rive sud du Saint-Laurent afin de créer une barrière naturelle; et 2) ouvrir le nord, entre les deux provinces, par la rivière des Outaouais, à une route nouvelle pour les navires (De Barbezieux Capuan, 1897 : 107-108). La deuxième nous intéresse davantage, puisqu'en lien avec la construction du canal Rideau. Toujours en 1783, alors que s'organisait l'intention de créer une province à l'écart de celle de Québec, le gouverneur Haldimand, soucieux d'établir les arrivants loyalistes, avait négocié avec les Amérindiens de l'Outaouais pour acquérir des terres :

*Acting under instructions from Governor Haldimand the negotiations for the purchase of this extensive Indian hunting territory, were conducted through the Indian Department, headed by Sir John Johnson. What follows has become known as the "Crawford Purchase" because the officer selected as having the most influence with the Indians was Capt. W. R. Crawford [...]* (Walker and Walker, 1968 : 2-3).

Le *Crawford Purchase* permettait à la Couronne d'acquérir le territoire le long de la rivière des Outaouais (côté haut-canadien) et de fonder les comtés de Leeds, Grenville, Dundas, Stormont, Glengarry, Lanark, Russell, Prescott et, bien entendu, Carleton, dont le premier canton fut nommé Marlborough en 1791 (Walker and Walker, 1968 : 4). Avec la crainte d'une révolte dans la colonie à l'image de la récente Révolution française et en réponse à des pétitions chez les Loyalistes demandant d'établir un territoire indépendant de celui des Canadiens (Walker and Walker, 1968 : 4), l'Acte constitutionnel de 1791 avait servi à satisfaire tout le monde. La frontière séparant le Bas du Haut-Canada était la rivière des Outaouais.

La mise en place des colonies militaires avait été retardée par la Guerre de 1812-1814 (Walker and Walker, 1968 : 7). Le duc de Wellington, craignant toujours les Américains, avait toutefois ramené l'idée sur la table (De Barbezieux Capuan, 1897 : 108). En 1816, la colonie de Perth avait été fondée, puis respectivement les colonies de Richmond et de March en 1818 et 1819 (Walker and Walker, 1968 : 7). Ainsi, les 99<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> Régiments quittaient Québec pour le comté de Carleton (Cross, 1967 : 105). Le lieutenant-colonel Cockburn, responsable du site de Richmond, songeait déjà aux avantages stratégiques du territoire :

*[...] Every person who has looked at these Provinces in a military point of view, has immediately perceived the importance of a communication being established in the direction of the Rivers Ottawa and Rideau; were the latter made navigable, it would materially enhance the value of this communication, but the expense of doing so would (from personal observation). [...] Another great advantage to be derived from the military settlements is, that from the number of meritorious officers and soldiers living there, a militia force will always be produced so respectable, both as the numbers and discipline, as to afford protection to that part of the St. Lawrence, at the back of which the new townships been laid out (cité dans Reid, 1990 : 181-182).*

Le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de l'époque, John Graves Simcoe, souhaitait également l'implantation d'une forte aristocratie dans la nouvelle province. Les colonies militaires assuraient des rassemblements d'honnêtes gens loyaux à la Couronne britannique et capables de devenir l'élite désirée (Cross, 1967 : 105).

Dans un contexte de tension avec les États-Unis, d'amélioration des communications et de colonisation soutenue dans la province du Haut-Canada (par souci d'y constituer une élite britannique), Dalhousie entreprend la difficile tâche de gouverneur général. Déjà le canal Lachine est planifié, les directives pour la construction d'une citadelle à Québec sont données et les grandes lignes pour les améliorations à apporter aux voies de communication sont lancées

(BAC, R10976-0-4-E, vol. 149/1, 57 et 62-64, bobine de microfilm C-11926; BAC, R4950-0-3-E, vol. 3, 348-362 et 380-381). Le regard se porte de plus en plus vers le Haut-Canada, surtout au niveau de sa frontière avec l'autre province. Dès l'été 1820, Dalhousie s'y rend. La question d'un canal devant relier la rivière des Outaouais avec le lac Ontario par Kingston est toujours à l'étude. Joseph Bouchette (1815), arpenteur du Bas-Canada, avait procédé à un descriptif des principaux établissements de la province. Les potentialités de la rivière des Outaouais avaient été notées ainsi que celles du canton de Hull où un certain Philemon Wright avait entrepris de belles choses :

*Mr. Wright, as the head of the township, has been indefatigable in promoting the increase and prosperity of this infant settlement. [...] He carries on the timber trade to a great extent, and a large manufactory of pot and pearl ashes; he has established a school, erected a meeting-house, and adopted various means to excite the industry, and secure comfort and happiness to all classes of his little society. His own habitation is pleasantly situated at the east end of the township, on the bank of the Ottawa; close by it there is a short portage, and nearly fronting it are some small islands that greatly obstruct and break the current river; on the opposite site a fall, twenty-six feet high, forms an agreeable object in the prospect [...]. The townships on the Ottawa abounding with timber of the best growth, either for ship-building, masting, planking, or staves, it may be worth while to remark that a very great proportion of that trade has been furnished from them to Montreal and Quebec; not from those on the north side only, but vast quantities have been supplied from those on the south, in the Upper Province [...]* (Bouchette, 1815 : 251-252).

Ce descriptif de Bouchette suggère un développement économique prospère grâce à l'industrie forestière en plus d'une nouvelle centralité, ce qui suscite un intérêt sérieux pour le secteur. Dalhousie rencontre Philemon Wright qui lui fait visiter les environs (Whitelaw, 1981 : 35). Les chutes de la Chaudière piquent sa curiosité :

*The greatest curiosity is the extraordinary variety of these natural characters. The river, a full mile broad, falls over chiefly in one grand piece called the Chaudière, or Kettle, but there are a thousand others along the front of the precipice, some trumbling one, others rushing from under passages worked away thro' these strata of lime rock laying flatly horizontal. I have bespoken a drawing of them [...]. [...] The scene is nothing when*

*compared to Niagara but it is more curious, if not so grand, nor so beautiful (Whitelaw, 1981 : 36-37).*

Son appréciation n'équivaut pas, à première vue, à celle accordée aux chutes de Lévis et de Niagara. Par contre, il les trouve intéressantes et particulières sans exagérer les qualificatifs. Dalhousie prend également le temps de se faire une idée des autres parties du territoire. Le 24 août, il dresse un portrait de sa réalité naturelle et frontalière. Le canton de Nepean, en face de Hull et peu développé, devient son projet :

*It is perhaps necessary to understand here that the Ottawa is the boundary between the two Provinces, all the islands on it being considered in Lower Canada. From Richmond landing place to the village of Richmond, 22 miles, it is almost wholly waste & wild woods, the property of absentees or Crown & Clergy Reserves, but generally in large grants made by the Government of Upper Canada which they can neither recall, nor force into settlement. This Township of Nepean is not one of those given over for the Military settlers & therefore may be considered as a useless waste, a serious difficulty in the way of the prosperity of this part of the Country, and it is mortifying in a greater degree from its possessing the only harbour & approach – by which the great object of those settlements can be attained (Whitelaw, 1981 : 42).*

Dans son journal du 5 septembre 1820, le gouverneur souligne les avantages offerts par la rivière des Outaouais pour coloniser l'intérieur des terres (Whitelaw, 1981 : 52). Puis, le 21 septembre, il écrit à Philemon Wright pour lui assurer son support dans le développement de son canton (BAC, R4074-0-7-E, vol. 6, 1903). Or, ses intentions cachent quelque chose. Le 3 décembre, Dalhousie tient compte de la pétition de Wright pour la création d'une société d'agriculture. En même temps, il y a va d'un commentaire : « [...] *Phil. is a strange character, and Yankee service deep cunning, and Yankee manner – He is a compound of qualities that at the same moment recommend him & shew him a person that must be constantly suspected of a desire to cheat* » (BAC, R4950-0-3-E, vol. 23(2), pièce 557, s.p.). Dalhousie ne lui fait donc pas

confiance. S'ajoute une remarque en date du 28 décembre au sujet de la colonisation. Selon lui, il ne suffit pas simplement de déboiser et de construire des habitats. Cela prend de la persévérance chez les colons et un support de l'État qui signifie : « [...] *a confidential, cordial cooperation between the Executive Govt. and the Legislative* » (BAC, R4950-0-3-E, vol. 23(2), pièce 557, s.p.). Or, la réalité est autre. Dans son journal personnel, Dalhousie fait un post mortem de l'année 1820 et y va d'un constat : « [...] *I have entered upon a Command & Government of great difficulty; I find it a country most sadly distressed by party spirit, national jealousies, political speculators and general poverty in all classes & conditions of people* » (Whitelaw, 1981 : 60-61). Selon lui, la mise en place d'un Parlement impérial serait un atout et favoriserait des améliorations notables pour la colonie (Whitelaw, 1981 : 67).

Intéressé au canton de Nepean, Dalhousie communique avec le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, Peregrine Maitland. Dans une lettre du 14 février 1821, il réserve des terrains pour des raisons militaires (BAC, R2475-0-0-E, vol. 1, pièce 222, s.p.). Puis, le 27 mars, il informe Philemon Wright de son intention d'ériger des villages près du sien :

*I shall cause such Crown Reserves, on the Ottawa, to be appropriated for the site of villages not to exceed 20 houses on lots of 2 acres each – the remaining 60 acres to be Common – each settler having cleaned his 2 acres & built a log hut shall be entitled to a grant of 200 acres as was a possible in the same township* (BAC, R4074-0-7-E, vol. 7, 2354).

Il n'est donc pas question du canal Rideau, mais de la fondation de nouveaux établissements. Notons que Dalhousie n'apprécie pas Québec, loin de l'image britannique qu'il s'en était donné, et trouve souvent refuge à William Henry (Sorel). En avril 1821, il demande à Bathurst des fonds pour y rénover la demeure afin de la rendre plus spacieuse (BAC,

R10976-0-E-4, vol. 155A, 103). Ce besoin de s'éloigner de Québec justifie en quelque sorte son intérêt pour la vallée outaouaise. En effet, Dalhousie tente d'acquérir de Robert Randall des terrains à proximité des chutes de la Chaudière du côté haut-canadien. Or, capitaine Le Breton a été plus rapide et n'est pas prêt à les laisser partir pour rien. Dalhousie expose son embarras à James Kempt, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse et ami personnel :

*[...] I have formed a very bad opinion of Capt. Le Breton from the following circumstances. The line of road from the Ottawa river by Richmond and Perth Military Settlements to Kingston commences at a small cove called the Richmond landing place and belonged to a person of the name of Randall – it has long been the desire of Government to purchase that lot, but Randall was a wandering fellow, and never could be heard of – the desire however was well known and openly spoken of, particularly to myself last year when all the half pay Officers at Richmond met me and dined there with me. Capt. Le Breton as well as the others heard me speak anxiously of it – he silently took his measures and affected the purchase of it for £400. I had scarcely heard of it when Capt. Le Breton arrived in Quebec. My first idea was that he had come down to offer it handsomely to Government and he did offer it, but at the sum of £3000. I can agree to pay liberally in the service of the public, but I cannot bear to see John Bull cheated so outrageously, and I certainly did dismiss Capt. Le Breton very unceremoniously (BAC, R4950-0-3-E, vol. 8 (1), s.p.).*

Les finances publiques ne se portant pas pour le mieux et les colonies militaires étant dispendieuses, Dalhousie y va de stratégies et discute avec Maitland sur une autre avenue que celle dont le duc de Richmond était si fier :

*I am convinced that the Establishment of the Military Settlements is very expensive, and now no longer necessary, the communication from the Richmond landing place on Ottawa to Perth being sufficiently effected to enable the ordinary class of emigrants to settle on it which every advantages. If you agree with me in that idea, I shall immediately direct Col. Cockburn to close and grant no further location (BAC, R4950-0-3-E, vol. 9(2), s.p.).*

Le gouverneur cherche à encourager le peuplement sur le territoire par un développement civil et économique en réponse aux obstacles causés par les colonies militaires. Entre-temps,

l'Assemblée législative du Bas-Canada ne fonctionne pas selon ses aspirations puisque minée par une guerre intestine entre Britanniques et Canadiens français. Une avenue est suggérée du côté de Londres qui tient compte d'une demande de l'élite du Haut-Canada. Il s'agit de l'union<sup>48</sup> des deux provinces. Le 7 juillet 1822, Dalhousie divulgue au comte Bathurst le souhait de sa réalisation :

*[...] I beg to acknowledge the Heads of the Bills for the reunion of the Legislatures, it goes far beyond what I could have expected to remedy the embarrassments foolishly created by the Assembly; the sentiments of the Public have already been strongly expressed in favour of it. I trust it will pass the Session being convinced it will do much good [...]* (BAC, R4950-0-3-E, vol. 9(3), s.p.).

Dans son journal, il renchérit sur ses avantages : « *I have [...] received the hands of the Bill to unite the two Legislatures into one. It gives great additional power to the Governor, & seems to comprehend many clauses decidedly wise in my idea of the present state of things & of that which would promote the public welfare* » (Whitelaw, 1981 : 124). L'union ferait croître ses pouvoirs et forcerait l'Assemblée à agir selon ses désirs. De plus, l'avantage canadien français du Bas-Canada serait enrayé. Or, la tentative de 1822-1823 ne fonctionne pas à son grand désarroi. Dans une lettre adressée à Kempt, il souligne l'erreur de Pitt d'avoir divisé la province puisque étant la cause de la discorde entre catholiques (Canadiens français) et protestants (Anglais et Écossais) (BAC, R4950-0-3-E, vol. 10(1), s.p.). Le 12 octobre, il apporte une nouvelle explication à l'échec de l'union, soit le porte-parole de la colonie, Edward Ellice, faisant valoir ses propres intérêts au détriment du bien-être collectif<sup>49</sup> (Whitelaw, 1981 : 130-131).

---

<sup>48</sup> C'est avec l'arrivée de sir Francis Burton en juin 1822 que Dalhousie apprend l'intention d'unir le Bas et le Haut-Canada. Cette proposition provient de la Chambre des communes de Grande-Bretagne et est introduite par le nouveau secrétaire d'État aux colonies, Robert Wilmot Horton (Whitelaw, 1982 : 20).

<sup>49</sup> Ellice est propriétaire de la seigneurie de Beauharnois située près de Montréal. Il désire renverser les droits seigneuriaux et mener comme il l'entend le développement de ses terres (Whitelaw, 1981 : 130-131).

S'additionnent les manœuvres de Louis-Joseph Papineau qui se rend à Londres en début d'année 1823 pour la bloquer<sup>50</sup>.

Pendant ce temps, Joseph Bouchette reçoit du gouverneur le mandat de faire une mise à jour des informations au sujet de la vallée outaouaise. Dès le 6 novembre 1822, il reçoit de Philemon Wright des renseignements sur le canton de Hull, c'est-à-dire des statistiques sur la production agricole, la population et les dépenses encourues (BAC, R4074-0-7-E, vol. 33, 14536). Le 28 novembre, Dalhousie informe Bathurst sur l'acceptation par la Chambre d'investir des améliorations de la voie navigable de la rivière des Outaouais. Une somme de 35 000£ est accordée, ce qui correspond à la partie du Bas-Canada à laquelle s'ajoute l'autre moitié défrayée par le Haut-Canada (BAC, R4950-0-3-E, vol. 10(2), s.p.). Or, ces sommes ne suffisent pas. Comme déjà dit, les finances publiques du Bas-Canada ne sont pas reluisantes. Papineau bataille en plus pour leur contrôle, prétextant qu'il ne peut y avoir de démocratie véritable sans régulation des dépenses publiques par les représentants du peuple (Lamonde, 2000 : 90). Cette vision diverge de celle du gouverneur général qui constate une dégradation des relations au sein de la population de Québec où la méfiance règne (Whitelaw, 1981 : 137).

En dépit de ces circonstances, le développement de la vallée outaouaise demeure dans ses priorités. Le 6 septembre 1823, Dalhousie informe Philemon Wright du passage du major Eliot et du lieutenant Pooley en provenance de la rivière Rideau (BAC, R4074-0-7-E, vol. 11, 3447-3448). Eliot a pour mandat d'évaluer la communication entre Kingston et Ottawa. En mars

---

<sup>50</sup> Pour Papineau, il s'avère impensable de parler d'une union des provinces du Canada sans considérer les principaux intéressés. Il part donc en Grande-Bretagne accompagné de John Neilson de la Gazette de Québec (Lamonde, 2000 : 93). Pendant son absence, Vallières le remplace comme président d'Assemblée (Whitelaw, 1981 : 135).

1824, il transmet à Dalhousie son rapport qui contient des dessins topographiques et des descriptions. Le gouverneur prend alors conscience de la difficulté de relier Perth au trajet Ottawa-Kingston (BAC, R4950-0-3-E, vol. 23(2), pièce 558, s.p., bobine A-537). La nécessité de fonder une nouvelle colonie à proximité de la rivière des Outaouais se confirme alors, comme il l'anticipait. Le rapport recommande aussi la construction de fortifications sur la pointe Nepean et la mise en place d'une batterie sur la colline du major (Hill, 1985 : 6).

Entre-temps, Bouchette poursuit son étude. Celle-là concerne l'aspect civil. Dans une autre lettre en date du 23 septembre 1823, Wright lui fournit de nouvelles statistiques et des renseignements sur les améliorations apportées (notons le nombre d'enfants, d'agriculteurs, d'animaux de ferme, de maisons, etc.) (BAC, R4074-0-7-E, vol. 33, 14574). Le 11 octobre, Dalhousie invite Wright au château Saint-Louis (BAC, R4074-0-7-E, vol. 11, 3511). Cette intention peut sembler banale, mais ne s'agit-il pas plutôt d'une stratégie pour donner plus lassitude à Bouchette afin de mieux réaliser sa tâche? Luc Villemaire, dans son mémoire de maîtrise en science politique, *Histoire institutionnelle de l'Outaouais québécois : la naissance d'une région (1791-1830)*, abonde dans le sens suggéré. Dans la relation Dalhousie-Wright, Bouchette joue le rôle d'entremetteur (Villemaire, 1988 : 101-102). Autrement dit, il obtient de Wright des renseignements utiles au projet de Dalhousie. Dans son étude du Bas-Canada entreprise en 1815, Bouchette avait dressé le portrait du potentiel de la vallée outaouaise ainsi que des principaux joueurs établis sur le territoire. Il y a, bien entendu, Philemon Wright, et un autre personnage du nom de Louis-Joseph Papineau devenu propriétaire en 1817 de la Seigneurie de la Petite Nation précédemment acquise par son père (Blanchette, 2009 : 47; Bouchette, 1815 : 242-243). C'est d'ailleurs à partir de cette année qu'une distance apparaît

entre Papineau et Wright, compte tenu, semble-t-il, de leur divergence d'opinion au sujet du développement du territoire (Villemaire, 1988 : 101). L'intérêt de Dalhousie pour la vallée outaouaise a transformé la dynamique. Ainsi, lorsque Wright accepte de se rendre à Québec au mois de novembre 1823 (pour y faire du lobby), il entre dans le jeu du gouverneur (Villemaire, 1988 : 104).

Bouchette termine son travail et le publie en 1825. Le titre contient une référence à Dalhousie : « [...] *in obedience to the command and instructions of His Excellency George Earl of Dalhousie, G. C. B., Captain General and Governor in Chief of British North America [...]* ». Des données détaillées sur le secteur avec ses caractéristiques naturelles émanent de ce rapport, notamment la rivière des Outaouais, les chutes Chaudière et Rideau, les îles et les collines, mais aussi sur l'organisation du village de Wright (Bouchette, 1825 : 27-29 et 38-39). Contrairement à son premier écrit de 1815, il met une emphase sur les beautés paysagères à plus d'une occasion. Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une directive de Dalhousie qui, comme nous le savons, apprécie les paysages romantiques et désire ainsi avoir l'avis de son arpenteur attiré sur cet aspect. En ce sens, Bouchette (1825 : 29) valorise une portion de la rivière des Outaouais qui correspond à l'interfluve Chaudière-Rideau et au *cœur de la capitale nationale* :

*The prospect and appearance, altogether, of this section of varied Ottawa, may be compared, in point of singularity, interest, and grandeur, to the best scenery of the Canadas, which has so often been pictured by Tourist; and I would even venture to say, that the deservedly famed stupendous Cataract of Niagara, might, in point of novelty and variety, yield to the Falls, Cascades, and Islands, in this particular section of the Grand River.*

Se greffe un aspect géographique non négligeable du lieu, soit sa centralité puisque situé directement à la frontière des deux Canadas. Bouchette fournit alors des arguments sur l'importance de cette portion de la rivière des Outaouais et sur son influence éventuelle pour l'avenir du territoire. Il souligne en plus la nécessité de construire un pont reliant les deux Canadas afin de maximiser l'efficacité du développement :

*This important object cannot be viewed without the most earnest desire and solicitude for its accomplishment, inasmuch as the communication between this Province and Upper-Canada would, thereby, become uninterrupted, certain, and secure; and must, necessarily, consolidate and strengthen the Canadas [...]. It is sincerely to be hoped, that the spirit of enterprise and improvement, which has of late years made to appearance in this Colony, will be extended to the amelioration suggested, and that the Legislature of both Provinces, [...] will devote a share of their usual attention to the opening of Canals, and the erection of Bridges, which must so materially facilitate their mutual commerce (Bouchette, 1825 : 30).*

Puis, Bouchette (1825 : 40) recommande de fonder à proximité de Hull un centre administratif. Dalhousie est d'accord et pour cause. Avec les renseignements d'Eliot et de Bouchette, il peut en toute connaissance promouvoir l'idée d'un nouvel établissement du côté haut-canadien de la rivière des Outaouais. Qui plus est, ces rapports donnent du poids à ses actions. Perth et Richmond étant trop éloignées, il faut alors fonder un nouvel établissement près du centre de valorisation déterminé par Eliot, en fonction du cap à fortifier, et par Bouchette, en fonction d'un paysage unique du Canada. Avant même de recevoir le rapport d'Eliot, le gouverneur acquérait en juin 1823 les terrains de Hugh Fraser dans le canton de Nepean, soit ceux de la colline parlementaire (Brault, 1942 : 50), et envisageait déjà, avant la recommandation de Bouchette, de fixer les bases d'un nouvel établissement comme il l'avait écrit à Philemon Wright en mars 1821. Villemaire (1988 : 117-118) résume très bien la motivation derrière les démarches accomplies :

Le gouverneur Dalhousie se retrouve donc avec en mains tous les éléments lui permettant «selon son désir» de décider comment les améliorations institutionnelles doivent se profiler. Il a le choix, dans ses projets entre enrichir les intérêts de Wright, ou lui apporter une concurrence sur les terrains mêmes de ses colonies. [...] Le grand coup de 1823-1824 s'est donc fait à double sens : un échange pour tenter d'établir clairement les positions et les potentialités environnantes. Il s'agit d'une opération consistant à faire savoir et à savoir; une intention discursive appliquée à un exercice visant à énoncer à l'autre interlocuteur les conditions – matérielles comme symboliques – qui motivent autant d'efforts et d'entêtement à vouloir exister en ce pays.

Il s'agit d'une lutte de pouvoir visant : « [...] l'assujettissement des colonies britanniques » (Villemaire, 1988 : 119). Autrement dit, en accord avec notre hypothèse de recherche, Dalhousie s'approprie l'objet-substitut en contexte de rivalité avec Philemon Wright, un bourgeois.

Le 27 mars 1825, un compte rendu des opérations est transmis au comte Bathurst. Dalhousie l'informe de sa décision d'établir une voie de communication efficace rejoignant la rivière des Outaouais à Kingston via la rivière Rideau. Au point de rencontre des deux rivières, il préconise aussi la construction d'un magasin. Toutefois, il est conscient de la précarité des finances publiques et entrevoit d'immenses dépenses pour la construction d'un canal. Il suggère d'autres alternatives :

*Having visited that district myself, I think that a Military Road, or even a Rail road may be made at far less expense, and in much less time, it is a work of the utmost importance to the Military Defence of that country, and is now become infinitely more important by the great population already gathered where, in the late war of 1814, there was not an inhabitant* (BAC, R4950-0-3-E, vol. 18(3), s.p.).

Bathurst n'est pas de son avis et exige la construction d'un canal comme entendu. Ayant signalé les difficultés financières de la colonie, Dalhousie gagne néanmoins son point. Les

travaux du canal constituent une exigence militaire et le département de l'Artillerie prendra en charge sa construction (Raudzens, 1979 : 40-44).

En dépit de ses succès dans la vallée outaouaise, Dalhousie en a plein les bras avec l'Assemblée législative du Bas-Canada. Dans son journal du 12 mars 1826, il ne cache pas son courroux à l'endroit de Papineau et de Viger :

*Notwithstanding all the polite & fawning manners of Papineau & Viger, in spite of Vallières' assurances, setting aside all the candour & conciliating confidence to maintain their inadmissible pretensions of former years. Detestable dissemblers, they are truly in character Frenchmen. There is not a spark in them of British honour, or honesty, Loyalty or Patriotism. A half dozen of democratic attorneys lead by the nose a set of senseless ignorant fools, who not knowing to read, cannot know the Constitution nor the Laws of their country. They are unfit for the duties of Legislators & incapable of the great trust devolved upon them. They are utterly ignorant of the views & intentions of Govt. and they prefer the advice of an Attorney to that of their sovereign (Whitelaw, 1982 : 47).*

Il en rajoute le 26 mars :

*These Canadians cannot understand the subject of debate; they do not understand those who speak in English; they cannot conceal that they detest every British person employed in public office, or in public affairs. The Country is unfit for such an Institution as a Parliament in the present state of society & advancement; it is truly a curse upon the Province and a positive impediment to its prosperity (Whitelaw, 1982 : 49).*

Papineau veut reprendre sa place de président, mais le gouverneur général ne l'entend pas ainsi. Dalhousie désire dissoudre la Chambre et s'adresse au chef de la Justice le 23 avril 1826 :

*[...] When I went to England I told Sir F. Burton in a long conversation with him, that Mr Papineau's determined conduct as a party leader rendered him an unfit person to preside in that Assembly, where a mild and invariably impartial character was essentially necessary to guide their Proceedings in the spirit of the Constitution – that it was my determination to reject the choice of him, if made by the new Parliament, and as that would be to him an unpleasant and irksome duty, I entreated him either to make up his mind to it, or to post one the meeting on business until I could return in May or June – he faithfully promised the latter alternative. Unhappily he did not adhere to that resolution, and he accepted the choice of Papineau. [...] I would reject the choice of Papineau for*

*the reason I have assigned and exercise the Prerogative on that point, until I was satisfied in the choice* (BAC, R4950-0-3-E, vol. 20(3), s.p.).

La rivalité est palpable et encourage des initiatives pour s'éloigner de Québec afin d'assurer un meilleur futur pour le pays. Le 24 septembre 1826, Dalhousie revient dans la vallée outaouaise et met son plan à exécution. Le colonel By et le lieutenant Pooley l'attendent à Hull (Whitelaw, 1982 : 79). Concernant l'arrivée de By, Alexis de Barbezieux Capuan (1897 : 115) affirme, en empruntant les paroles de Benjamin Sulte : « [...] [I]l dut être ravi du spectacle qui s'offrit à ses yeux. [...] Il ne tarda pas à se convaincre [...] que l'avenir réservait à ce lieu de devenir le siège de la capitale des possessions britanniques de l'Amérique du Nord. On dit que, voyant cela, le duc de Wellington a exprimé la même pensée ». Ce ravissement correspond aux aspirations de Dalhousie. Toujours le 26 septembre, explorant les environs avec By et Pooley, il apprécie le moment :

*Yesterday we had a most pleasant and interesting walk thro' the woods from the basin on Ottawa [...]. [...] The scenery at the head of the Canal is so fine, I requested Pooley would make me a sketch of it this autumn, which he promises to do. [...] I have given Col. By orders to proceed upon this work immediately, and I have invited Sir P. Maitland as Lt. Governor in Upper Canada to concur in the measure of appropriation. Another work has been suggested which Col. By considers of the first importance as a necessary preparation to the Canal works. It is to throw a chain of bridges resting upon the rocky ledge & islands below the falls & thus connect by a safe road, the two Provinces. He has submitted it for my approval & I readily give it* (Whitelaw, 1982 : 79-80).

Le romantisme se voit à nouveau chez Dalhousie qui demande à Pooley d'immortaliser les paysages automnaux. La suggestion de By d'ériger un pont entre les deux provinces (en accord avec l'une des recommandations de Bouchette) est acceptée sans difficulté. L'émotion chez le gouverneur général est tangible. Le pont devient un symbole d'appropriation et de

valorisation qui complète le paysage déjà invitant. Le 27 septembre, un événement historique se produit :

*Colonel By begged me to lay the foundation stone of the first arch of this chain before I left Hull this morning. [...] We pointed out the line he had fixed upon, and Mckay the head mason on the Lachine Canal being there had an immense block of stone squared & ready. Some coins of the present reign were scattered in the bed of lime, then laid down the stone with three flows of the mall, and three times three reverberating cheers. A Royal salute from two field six pounders added grandly to the scene at that wild & romantic spot. [...] The delight I have personally derived in this commencement is fully equal to the joy I have witnessed in those who are more nearly interested by the prospects of advantage from them (Whitelaw, 1982 : 80).*

Ces propos sont porteurs d'importantes significations. Dalhousie voit ce territoire comme l'avenir de la colonie, compte tenu de trois grands travaux, c'est-à-dire le pont reliant les deux Canadas, le canal Rideau et la fondation d'un établissement. Pour ne rien manquer, il commande à Pooley de nouvelles esquisses du paysage en construction. Le 26 décembre, ce dernier lui envoie plusieurs œuvres : « [...] of the Ottawa Bridges and Rideau Canal, very interesting » (Whitelaw, 1982 : 88). Les travailleurs qui arrivent à Bytown pour la construction du canal sont émerveillés par cette même scène. L'un de ceux-là est l'ingénieur civil, John MacTaggart. Se trouvant à Rideau, l'un des noms donné au site avant d'être appelé Bytown, il constate l'élégance de l'entrée du canal (MacTaggart, 1829a : 48). À la vue du pont construit par By, il le baptise en quelque sorte l'*Union Bridge* : « [...] What think ye of a bridge of stone over the Grand River – a Union Bridge to connect Upper and Lower Canada? A more imposing situation for such a piece of architecture could no where be found » (MacTaggart, 1829a : 326). Disposé au-dessus des chutes de la Chaudière, le portrait mérite le qualificatif de « *romantic place* » (MacTaggart, 1829a : 333). Toutefois, le commentaire le plus intéressant de MacTaggart (1829a : 207-208) repose sur la distinction entre le Bas et le Haut-Canada :

*In Upper Canada the feeling is totally Yankee, and the inhabitants care not a fig for the institution of Great Britain. In Lower Canada it is French, and there it is not much different with respect to England, only the French have better hearts, and are naturally of a kinder and more social nature than turn-coat Englishmen.*

Alors, si l'ouest est américain et l'est canadien français, le centre mérite-t-il d'être britannique? Cette question reflète les idéaux de Dalhousie qui conçoit d'ailleurs le même manque de loyauté envers la Couronne.

En août 1827, le gouverneur reçoit des mises à jour imagées du développement de ce secteur de la vallée outaouaise. On ressent alors son envie d'y retourner : « *The new Canal begun on the Rideau, and the beautiful scenery of Ottawa, induced me to offer my friend Couper up there [...]* » (Whitelaw, 1982 : 107). Il s'y rend le 8 août et apprécie l'ampleur des travaux et la beauté du paysage en construction (Whitelaw, 1982 : 108). Comme toujours, il veut en voir plus et passe des commandes à ses militaires-artistes. Dans son journal du 11 août 1827, il mentionne le nom de ceux qui dessinent pour lui : « *Young has made a large collection of drawings, with which he will certainly tempt Colonel Cockburn to visit the Ottawa. ... Pooley and Denny [du 71<sup>e</sup> Régiment de Foot] are both drawings for me, which with those of Young will form a valuable collection to illustrate my excursion this year* » (Whitelaw, 1982 : 109). Puis, le 2 septembre, Dalhousie est heureux d'avoir convaincu Cockburn de se rendre à Ottawa pour à son tour prendre le crayon (Whitelaw, 1982 : 111).

Ce qui se trame aux chutes de la Chaudière est débattu dans le *Montreal Gazette* du 3 septembre 1827 (vol. IV, no 62). On y parle de la beauté des chutes en plus de renchérir sur un questionnement au sujet de l'*Union Bridge* :

*[...] It possesses all the strength and deviation which timber as a building material can possess, and is placed in a situation which gives even an additional beauty (if such a thing a possible) to the lovely scenery presented by the Falls of the Chaudiere and the surrounding country. [...] [I]ts being the only part in their water boundaries where Upper and Lower Canada pair be joined by a bridge. We hope (and in so doing we trust that we outrage no consistency of figure or patriotic principle) that its erection will be the type and immediate precursor of a Union of these Provinces under one legislature, a step upon the expediency and, in fact, necessity of which most persons are now agreed.*

La promotion du site est enclenchée. Le but consiste à attirer des colons pour faire croître la population. S'ajoute une dimension politico-symbolique concoctée par Dalhousie pour marquer l'endroit du sceau de la Couronne impériale. En effet, les terrains du canton de Nepean, à l'endroit où le canal Rideau sera construit, sont sous possession britannique et non pas canadienne française ou *Yankee*. Dalhousie passe également un message sur la nécessité de l'union à travers le pont des chutes de la Chaudière érigé par By. L'ampleur des constructions et l'émergence de l'industrie forestière complètent ce tableau romantique.

Le 4 octobre, Dalhousie résume son autre séjour dans la vallée outaouaise, alors que le 29 septembre il se remémore un moment unique :

*At 3 PM we met Col. By's house and proceeded to lay the foundation stone of the 1<sup>st</sup> Lock of the Canal, where he had assembled a great number of his Irish labourers. Lady D. then accompanied him and Mrs By in his carriage all round the new road & villages, Barracks, etc., etc. Meanwhile he had ordered a puncheon of Rum at the Lock to be opened, & a fair allowance to each family had been previously detained on certified tickets. All was well regulated, all way gay. Dances & jigs were soon set agoing, & we looked down from the bank above, on the ranting lads below (Whitelaw, 1982 : 118).*

La pierre d'assise de la première écluse du canal Rideau étant posée, un nouveau chapitre de l'histoire du territoire est sur le point de s'écrire. Les travaux débutent de même que l'érection des premiers bâtiments au niveau de la Basse-Ville (Brault, 1942 : 53). Par contre, les

soucis de Dalhousie se poursuivent. Bien qu'il ait réussi à acquérir au nom de la Couronne un territoire stratégique, son ère à titre de gouverneur général arrive à sa fin. Papineau, qu'il qualifie de *misérable créature*, vient d'être élu président d'Assemblée en novembre 1827 (Whitelaw, 1982 : 129). Cet affront le pousse à quitter ses fonctions : « *I shall not willingly call this Parliament to meet again in my reign. I shall pass a quiet winter in making up my papers for my departure in June next [...]* » (Whitelaw, 1982 : 130). Le 23 décembre, son départ pour l'Inde est décidé (Whitelaw, 1982 : 132) et le sort de Bytown réside désormais entre les mains du colonel By. Dans l'attente de son successeur, qui sera Kempt, il poursuit un temps. Le 6 janvier 1828, Dalhousie dresse un constat d'échec causé par la scission entre deux peuples :

*The Constitutional Act 31 Geo3, instead of uniting the Canadian and British subjects in mutual friendship and social habits, instead of uniting them in admiration of the principles of the Constitution which had been given them, has had exactly a contrary effect – a feeling of jealous hatred has been planted in this province, and is now nourished in the bosom of the Canadian population, which gives a clear and indisputable decision in the great question discussed by Mr. Pitt and Fox and Burke, when in 1791 that Quebec Act was passed. Canada is now house divided in itself. ... The Canadians have succeeded in obtaining a majority of votes in the House of Commons of this Province [...]* (Whitelaw, 1982 : 135).

Le 7 septembre, avant de quitter le Canada, il assiste à l'inauguration du monument Wolfe-Montcalm (voir figure 4.3, p. 143) disposé non loin du château Saint-Louis sur le cap de Québec. Conçue par le capitaine Young, l'œuvre a été accomplie par le capitaine Melhuish, guide des travaux; Phillips, architecte; puis, Blacklock junior et Reed, massons responsables de son érection (Whitelaw, 1982 : 170).



**Figure 4.3** Le monument Wolfe-Montcalm.  
(Photo de Guylain Bernier, 5 août 2012.)

Le revers de Dalhousie comme gouverneur général en Amérique repose sur sa personnalité aristocrate-militaire plutôt qu'administrateur-politicien (Killam, 1931 : 150). Malgré tout, il a planté une graine dans la vallée outaouaise qui a germé et poussé dans l'esprit des gens du coin. Hamnett Pinhey, dans une lettre adressée à l'éditeur du *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* publiée dans l'édition du 7 mars 1844 sous le pseudonyme *Vesper*, relate un événement survenu en 1821 qui confirme les intentions de Dalhousie :

*Three and twenty years ago it is, [...] before a tree had "bit the dust" unless through storms or weight of years, or the name of By been heard in this (then nameless) place; musing on the beach a little below where Bedard's tavern stands, thus said the Earl of Dalhousie to the writer of this memento. – "What think you of the proposed scheme of uniting the Ottawa with Ontario?" – "Such a Fiat as that, and Your Lordship will be immortalize," was the reply. "Nay" (resumed the Earl) "if there be any merit attached to it, His Grace the Duke of Wellington must have it, for the offspring is his, and would you not be started" (continued His Lordship) "were I to add, that on that eminence" (pointing to the Barrack hill) "may one day be the seat of Government." [...] [T]his Lordship words not exclamatory, but deliberately contemplative, as if philosophizing on the time and tide of causes and effects (BAC, R3955-0-X-E, vol. 1, 44).*

Selon Michael S. Cross (1967 : 114), un folklore local se développe à partir du rêve de l'ancien gouverneur général, telle une foi en la capacité du territoire, de par ses caractéristiques naturelles et ses ambitions commerciales, à devenir la capitale du pays.

### ***4.3 Un docteur-journaliste et un politicien rêveur***

Après le départ de Dalhousie, colonel By prend le relai pour assurer le développement de Bytown. Outre l'élite militaire, d'autres individus ont entendu parler du dessein prévu pour le territoire. Parmi ceux-là se compte Alexander James Christie. Écossais né en 1787, il quitte le *Marischal College Aberdeen* pour entreprendre des études en médecine (Bond, 1964 : 18). En 1817, il vient en Amérique et est recommandé par Thomas Proctor pour pratiquer à Montréal (BAC, R3455-0-4-E, vol. 1, fiche 1-3, s.p.; Cross, 1967 : 111). Or, Christie possède d'autres talents. En 1818, il devient copropriétaire avec William Gray du *Montreal Herald* dont il est aussi rédacteur en chef (Bond, 1964 : 22). En février 1821, il perd son poste au journal. Ce renvoi fait suite à son arrestation pour dettes qui l'oblige à passer trois mois en prison (Ballstadt, 2011 : s.p.). Puis, Christie désire repartir à neuf. En juillet 1821, il rejoint ses amis établis dans le canton de March (Bond, 1964 : 22). S'ensuivent par la suite quelques va-et-vient. Après d'autres difficultés financières en 1824, il délaisse March pour retourner à Montréal et travaille avec John Turner dans la mise sur pied du *Canadian Magazine* et du *Montreal Gazette* (Bond, 1964 : 25-26). En 1825, il retourne dans la vallée outaouaise. By l'engage pour soigner les travailleurs du canal Rideau en vertu d'un contrat échelonné entre septembre 1826 et avril 1827 (Bond, 1964 : 27). Il s'agit d'une première entente qui sera renouvelée par la suite (BAC, R3955-0-X-E, vol. 2, 375).

Étant au courant des balbutiements de Bytown, il décide d'y déménager. Sa demeure se trouve à l'intersection des rues Lyon et Wellington de la Haute-Ville (Ballstadt, 2011 : s.p.). Son intérêt se comprend notamment à travers un mémoire sur le canal Rideau. Christie accorde

de l'importance aux premières tâches accomplies qui ne concernaient pas le canal, mais la planification d'un village :

*They say (and perhaps this is the reason it is the cut under the direction of Military Engineers) it will materially contribute to the defence of the country if it should again be attacked by the United States; this however is of but little consequence for Britain is beginning to see the value of Canada. The country is rapidly filling with a hardy population, so that suppose the Rideau Canal had never been made. [...] Last September [...] Lieut. Col. By of the Royal Engineers (whom the British government had appointed to cut the Rideau Canal) arrived at Hull in Lower Canada. [...] [H]e set to works upon what certainly could not be called the Rideau Canal – not at all – but he made his dafter on what may be called the preparatory steps [...] the grant lands on the south bank of the Ottawa (near the mouth of the canal) were the laid out in a village buildings lots [...] (BAC, R3955-0-X-E, vol. 2, 317-318).*

La fondation de Bytown ne constitue-t-elle pas une conséquence de la construction du canal Rideau? Selon Christie, les deux font partie d'un enjeu global et se renforcent mutuellement. Les investissements impériaux visent un véritable développement allant au-delà des perspectives uniquement militaires. Le pont construit par By au-dessus des chutes de la Chaudière assure un lien entre les deux Canadas et inspire autre chose. Le 21 février 1827, Christie écrit au *Montreal Herald* afin d'exposer sa perception et d'en faire la promotion :

*[...] This bridge on the Chaudiere is the only point where the two Provinces can be connected on their water boundary. This, therefore, is a solid step to the union of the Provinces, a question long in agitation among our politicians. This bridge is one of communication with the Chaudiere Canal, a work which, when finished, will penetrate into the very centre of the Upper Province, and by this bridge will lead directly to the central point of the Lower (cité dans MacTaggart, 1829a : 345).*

L'idée du *Bytown Gazette* est discutée la première fois en 1833. Thomas Phillips soumet la proposition à Christie (BAC, R3955-0-X-E, vol. 3, 655-658). Ce dernier est intéressé, mais sera seul propriétaire. Trois ans plus tard, il fonde le *Bytown and Ottawa and Rideau Advertiser* (Bond, 1964 : 31). Il s'agit pour lui d'un nouvel essai dans le journalisme non

étranger à un intérêt politique<sup>51</sup>. Son cheval de bataille sera de faire de Bytown la capitale du Canada-Uni (Ballstadt, 2011 : s.p.). Entre 1836 et 1842, pas moins de vingt-cinq articles concernent ce sujet (Brault, 1942 : 143). Une stratégie est donc établie. Dès les premières publications, des réflexions portent sur les difficultés encourues par la division entre le Bas et le Haut-Canada. Le 28 juillet 1836, Christie utilise sa tribune (vol. I, no 8) pour diffuser les avantages de Bytown, située en bordure de l'un des trésors du Canada, la rivière des Outaouais, comme lieu d'avenir de la colonie britannique :

*[I]ts districts intended by the nature to be the centre and strength of the country, must remain the outskirts of both the provinces, to be neglected by both. [...] [T]he consequence of the dissensions and party bickering in the Provinces, the Home government has refused to sanction the establishment of a company for its improvement, which would do more for the prosperity and tranquillity of the country than perhaps any other measure that can be proposed. I say tranquillity, for it would introduce a steady population, fresh from the mother country, and place them at a distance from the contamination by those principles which distract the frontier.*

Dans un article du 18 août (vol. I, no 11), il est question de l'Acte constitutionnel et des propos tenus à l'époque par Adam Lymburner, un agent des Constitutionnels du Canada (François-Xavier Garneau, 1848 : 524), qui exposait au gouvernement britannique les dangers potentiels d'une création des provinces du Bas et du Haut-Canada :

*[...] [T]he new province will be entirely cut off from all communication with Great Britain; that their government will be complete within itself; and as from their situation, they cannot carry on any foreign commerce but by the intervention and assistance of the merchants of Quebec and Montreal, they will therefore have little occasion to correspond with Great Britain, and few opportunities of mixing in the society of Britons.*

---

<sup>51</sup> Christie a participé à l'élection de Hamnett Pinhey comme représentant du comté de Carleton à l'Assemblée du Haut-Canada en 1832 (Bond, 1964 : 29; Cross, 1967 : 110-111). Politiquement, il est d'allégeance conservatrice et impérialiste (Ballstadt, 2011 : s.p.).

Le 25 août, le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* (vol. I, no 12) poursuit avec le document de Lymburner et en vient à la conclusion d'une union nécessaire des deux provinces, union permettant de limiter la mauvaise influence canadienne française :

*This document we consider as well minting attention at the present day, when affairs have changed so far as to render it indispensably necessary to re-unite these Provinces, to allow the great and growing enterprise of Upper Canada fair play, and perhaps to preserve that country as a British Colony.*

L'aspect économique devient un argument majeur favorable à l'union, ce qui sollicite l'appui de plusieurs bourgeois. Mais ce message cache une autre intention. Tout d'abord, il sert à exiger des changements pour fixer un nouveau district dans le Haut-Canada dont Bytown serait la capitale :

*[...] Among other items which we have to bring before our friends today, will be found the Resolutions passed at a meeting held in this place lately, for the purpose petitioning the Legislature to form a New District in this quarter, with Bytown for its capital; and would earnestly urge upon the inhabitants of all the townships interested in this subject to use their best efforts in this favour. [...] Whenever that takes place a reference must be had to the position of Upper Canada, founded as it is on both sides by the two magnificent rivers Ottawa and St. Lawrence. The New Districts will be laid along these rivers on the frontiers, and the rest will be divided into central or inland: Districts where requisite (Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser, Thursday, August 18<sup>th</sup> 1836, vol. I, no 11).*

Une pétition est envoyée au lieutenant-gouverneur, John Colborne, car la ville possède les atouts requis pour devenir le siège d'un nouveau district, compte tenu, entre autres, du canal Rideau (BAC, R3955-0-X-E, vol. 2, 468). Le 19 mars 1842, le district de Dalhousie est finalement créé et Bytown en devient le centre administratif (Bond, 1964 : 35). Il est ainsi baptisé en l'honneur du gouverneur qui désirait faire de la ville un lieu important. Il s'agit ici de la première étape d'un cheminement vers un statut plus notable.

Alors que Christie anticipe une union prochaine, compte tenu des tensions au Bas-Canada en 1837-1838, arrive au pays un nouveau gouverneur général, lord Durham, accompagné de Stewart Derbyshire. Durham a pour mandat de ramener l'ordre et d'assujettir les Canadiens français du Bas-Canada. Derbyshire, pour sa part, effectue un travail de terrain qui le mène à s'entretenir avec la population. Parmi les interviewés se trouve Denis-Benjamin Viger, collègue et ami de Louis-Joseph Papineau. Viger apprend à Derbyshire les dissensions existant entre l'Assemblée et le Conseil législatif :

*[...] I got him to admit that that House had ever made a systematic opposition to measures of beneficial Reform desired by the party calling itself "Constitutional", and originated with the Legislature Council. It would seem that the two bodies frequently introduced simultaneously measures for attainment of the same object each rejecting the production of the Mter in favour its own [...]* (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 25).

La rivalité entre Britanniques et Canadiens français s'avère cependant la principale cause des déboires sociopolitiques de la province. Les Canadiens français sont décrits par Derbyshire comme formant un peuple d'agriculteurs qui a en aversion les activités économiques. Leur élite politique les encourage même à détester les Britanniques :

*Reflecting upon the habits and disposition of these people such as I have observed them, I have been forcibly reminded of an observation made by Mr. Papineau to a gentleman who was travelling here & whom I met in England: "Our people" he said "don't want English capital nor English people here – they have no ambition beyond their present possessions, & never want to go beyond the sound of their own Church Bells"* (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 32).

Des rumeurs au sujet du retour de Papineau, le *Napoléon Canadien*, suscitent l'espoir d'une délivrance : « *I have been informed that some of the habitans have a persuasion that Papineau is in Paris & that he was preparing to invade Canada at the head of 50,000 frenchmen* » (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 27). Dans son rapport, Derbyshire, peu soucieux du retour de

Papineau, considère cette rivalité comme une jalousie des Canadiens français envers l'habileté des Britanniques à faire des affaires et à comprendre la politique. L'ignorance et la méfiance justifient donc leur comportement (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 33). De l'autre côté, les Britanniques, soumis au régime seigneurial, sont hostiles envers eux et craignent de les voir prendre leurs terres (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 33). La solution est d'offrir une éducation politique à la population pour enrayer l'ignorance (BAC, R2490-0-1-E, vol. 37, 36).

Durham tient compte du mémoire de Derbshire, mais envisage toutefois l'union des deux Canadas afin d'obliger les Canadiens français à rentrer dans les rangs et de ramener l'administration de la province sur le bon chemin :

Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvai deux nations en guerre au sein d'un même État; je trouvai une lutte, non de principes, mais de races. Je m'en aperçu : il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui maintenant divise les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles : Français et Anglais. [...] [J]e crois qu'on ne peut appliquer un remède permanent et efficace aux maux du Bas-Canada autre que celui d'une fusion du gouvernement avec celui d'une ou de plusieurs colonies limitrophes (cité dans Allard, 1985 : 92 et 94).

Son boulot auprès du gouverneur étant terminé, Stewart Derbshire travaille comme journaliste au *Morning Courier* de Montréal (Cross, 2011 : s.p.). Le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* du 8 octobre 1840 (vol. V, no 14) résume son curriculum vitae :

*Mr. Derbshire is a Barrister of ten years standing at the Bar of England; - he was selected by Lord Durham to accompany him to this country as seconat of his legal, political and diplomatic qualifications, and was gazetted as bring attached to His Lordship's mission. - Mr. D. was preparing to follows the Earl of Durham to England, when the rebellions of 1838 broke out, which decided him in remaining in the country, till the civil war and foreign invasion put down.*

La mention de Derbshire dans le journal de Bytown s'explique par sa nomination pour représenter le district au futur Parlement du Canada-Uni. Une relation s'établira entre lui et Christie afin de promouvoir la ville au titre de capitale de la nouvelle province. Préalablement, suite à une demande des citoyens, Christie pose sa candidature pour représenter la population aux élections nationales (*Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, Thursday, August 13<sup>rd</sup> 1840, vol. V, no 6). Avec lui se présentent Robert Shirreff, Fitzroy Harbour, James Johnson et William Stewart (Brault, 1942 : 138). Pendant ce temps, on ne cesse de parler du siège du gouvernement. Un article porte sur l'interprétation d'une communication entre le gouverneur général et le secrétaire aux Colonies en lien avec la nécessité de libérer le nouveau Parlement d'un milieu à trop forte concentration canadienne française, bref d'éviter Québec :

*On the subject of the Seat of Government of the United Province, His Excellency, in a Despatch, dated the 18<sup>th</sup> January, 1840, writes to the Colonial Secretary as follows: –*

*The question of the seat of Government is, of course, one which cannot, and ought not, to be decided in the Bill; it must be left to be regulated by circumstances. [...] Circumstances might render it very desirable to remove the meetings of the Legislature from the centre of a French population, and above all, in a country in which the variations, in both the amount of population and the extent of country people, are so great, no man can foresee what distinct may, in a few years, afford the greatest advantages for the seat of Government (*Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, Thursday, September 17<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 11).*

Dans le même numéro, un retour sur les capacités de Bytown à devenir la capitale souhaitée par le gouverneur complète le précédent article. Les arguments portent sur sa centralité : « [...] *surrounded by the finest scenery of either* », suivi par sa population hautement britannique, ses aptitudes économiques (surtout forestières) et sa capacité à rivaliser avec Québec : « [...] *capable of being as strongly fortified as Quebec or Gibraltar [...] Bytown, or whatever name the place where Bytown now stands, may hereafter more tastefully receive; will be*

*the future Capital of Canada* » (*Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, Thursday, September 17<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 11). Le promontoire devient un symbole de rivalité. Le choix doit alors se faire entre le Cap Diamant des Canadiens français et *Barrack's Hill* des Britanniques. Or, une faiblesse est notée dans le cas de Bytown, c'est-à-dire son nom. L'usage du mot *town* est jugé par certains comme étant indigne d'une ville désirant devenir la capitale de la nouvelle province (Brault, 1942 : 21). D'ailleurs, le 3 avril 1835, George W. Baker, s'adressant à Hamnett Pinhey, envisageait déjà la possibilité que Bytown devienne la capitale advenant l'union. Il proposait aussi de changer son nom pour Aberdeen : « [...] *in gratitude to the present Colonial Minister despite my reluctance to the Scottish sound of the name* » (BAC, R3955-0-X-E, vol. 10, 2857-2858). Baker et Pinhey ne seront pas les seuls à penser ainsi, car un autre duo suggérera la même chose.

Le 23 septembre 1840, le gouverneur général, lord Sydenham, arrive à Bytown. Son intention est de rencontrer les candidats aux élections et de les faire désister au profit de son favori, Stewart Derbshire (Brault, 1942 : 139). Tous, même Christie, renoncent à leur candidature, sauf un, William Stewart, un marchand de Bytown<sup>52</sup>. Quelques jours après la visite du gouverneur, Christie écrit à Derbshire pour lui faire part d'une idée. Il songe à remplacer le nom de Bytown par Sydenham. Ce dernier lui répond le 6 octobre :

*You propose to change Bytown to Sydenham. It is a delicate matter. If done, it should not be done yet, & should be unanimous by the inhabitants. [...] To ensure this unanimity will require time. That Lord Sydenham should do that which will warrant your changing the name from that of Colonel By to his, time also is requisite. [...] You ask me if I think the change would be agreeable to Lord S. I do not see how such a delicate piece of attention [...] could be otherwise than agreeable* (BAC, R3955-0-X-E, vol. 4, 1009-1010).

---

<sup>52</sup> Christie croit préférable de laisser la place au favori du gouverneur, puisque cela accorde, selon son point de vue, plus de chances à Bytown de devenir la capitale du Canada-Uni (Brault, 1942 : 140).

En effet, Sydenham ne s'oppose pas à cette idée, car Derbshire lui en parle et en informe Christie dans sa lettre du 15 octobre (BAC, R3955-0-X, vol. 4, 1013-1016). Mais avant d'agir, Derbshire doit remporter les élections contre Stewart. Le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* du 5 novembre (vol. V, no 18) publie son mot à l'endroit des électeurs :

*It is not necessary to have resided to Bytown or its vicinity, to be conscious of its importance and to know something of its interests. To what quarter (however distant,) of the British Empire, where, that British interests are understood or studied, has not the fame of Bytown extended? The public Departments of the Empire are ever mindful of its importance as a position of unrivalled military strength. The mercantile world knows its commercial value and its capacity to supply from fertile regions of yet unexplored country, a staple article of human wants. Men of science come from the most remote quarters of the civilised world to examine and admire the triumphs of art, by which it has been at once adorned, and rendered more useful; and men of taste and leisure, come, and will come yet, in increasing numbers, to enjoy the picturesque beauties of its varied scenery. In Quebec, in Montreal, in Kingston, who is there that does not know by direct relations of business, the resources of the Ottawa, its advantages as a secure internal highway connecting with the Ocean with the central and frontier districts of the vast upper country, and with these advantages the skill and enterprise of the people of Bytown to render these available.*

Derbshire n'habite peut-être pas la ville, mais a déjà vu son développement et ses paysages. Comme Christie, il est impérialiste et conçoit l'importance de choisir une capitale à l'image de la nation britannique. Une course s'affiche tranquillement pour obtenir le titre tant convoité. On parle de Kingston, de Montréal, de Toronto et même Québec revient dans les discussions. Le cheval de bataille de Christie devient celui de Derbshire. Dans une lettre du 30 décembre 1840, ils se mettent d'accord pour faire de Bytown le nouveau siège du gouvernement. Derbshire y va même d'une très forte comparaison avec Québec :

*I entirely agree with you that Bytown, or Sydenham, ought to be the seat of the Legislature & I really cannot see what is to prevent it someday – it is so obviously the place for Choice [...]. It will become the centre & entrepôt of commercial intenant from its commanding position as to navigable counters, making it the intermediary link between the Upper Country & the Lower Provinces. For military strength it is I think superior to Quebec because an enemy can lie under cover all round Quebec [...]. Then as*

*to grandeur & beauty of scenery, what has Quebec that Bytown has not? Bytown could display public edifices [...] better than Quebec, & would make 5 times as monumental a capital. I wish I could get some competent artists to make a good likerup of the place and its for extending & varied landscape. I would get it handdrawed engraved & coloured in London, & search about Old England and here to share the impertinent law wits who afsail my description of it (BAC, R3955-0-X-E, vol. 4, 1058-1059).*

Cet extrait constitue une analyse intéressante entre deux objets destinés à un même but. Il y a Québec, déjà considérée comme capitale, et Bytown, l'aspirante au titre. Autrement dit, Bytown désire se substituer à Québec. L'emphase comparative ne porte pas sur les activités économiques, mais sur les paysages. Derbshire décrit le potentiel défensif avec les caps rocheux, ainsi que la grandeur et la beauté des deux villes. Puis, le romantisme devient un argument de valorisation à exploiter pour concurrencer Québec, c'est-à-dire par l'usage de l'art servant à immortaliser les paysages afin de sensibiliser les décideurs de Londres au potentiel de ce lieu comme future capitale. Cela fait penser aux démarches entreprises par Dalhousie quelques décennies plus tôt via une mise en valeur des attributs naturels du territoire par des constructions symboliques. Le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* du 14 janvier 1841 (vol. V, no 28) fait le même lien et rappelle les paroles de cet ancien gouverneur :

*To the first of item, namely, to be the seat of the Legislature, the geographical position of Bytown, and the ready access in it be the splendid water communication from all parties of the United Provinces, gives it an unrivalled claim. On this subject we have the opinion of the late Earl Dalhousie, who not only ordered the ground on which a position of Bytown now stands, to be purchased for government purposes; but who, on visiting the place long before Bytown was in existence and on scrambling to the top of the Government Hill, were the present Barracks stand, (then covered with trees,) and having with the eye of an experienced General, surveyed the surrounding country, pronounced this emphatic opinion: - "I may not live so long – but whoever lives to see the Canadas united, will from this eminence see the seat of the United Legislature." Similar remarks were made by Sir Perigrine Maitland, when in this country. Sir John Colborne, was the same opinion; and we have heard that Sir Francis Bond Head expressed the same on his visit to Bytown.*

Le spectre de Dalhousie réapparaît avec ceux d'autres personnages importants, comme les anciens lieutenant-gouverneurs du Haut-Canada, Peregrine Maitland et John Colborne. Le territoire inspirait l'avenir et contribuait à assurer l'union des deux Canadas souhaitée lors de ce moment, inspiration dorénavant de retour. Chose intéressante, la colline de la caserne est appelée *Government Hill*, soit près de deux décennies avant qu'elle n'abrite véritablement les édifices parlementaires. L'objet continue donc de se construire en pensée.

Le 8 mars 1841, Derbshire est élu (Brault, 1942 : 140). Mais son souhait, comme celui de Christie, ne se réalise pas. Le 14 juin, à leur grande surprise, Sydenham choisit plutôt Kingston<sup>53</sup>. On suppose des pressions de l'élite du Haut-Canada pour expliquer sa décision : « L'unique titre de Kingston à cet honneur était le fait que cette ville se trouvait située dans l'ancien Haut-Canada, point sur lequel la législature haut-canadienne avait insisté » (Brault, 1942 : 144). Le choix s'était donc fait entre Kingston et Montréal, négligeant Bytown (Knight, 1977a : 45). Puis, un autre événement survient le 19 septembre 1841. À 7 heures du matin, Sydenham décède. Derbshire en informe Christie la journée même (BAC, R3955-0-X-E, vol. 4, 1298). Le travail amorcé auprès de ce gouverneur doit être repris afin de mousser à nouveau la candidature de Bytown, car, pour plusieurs, le siège du gouvernement ne peut rester à Kingston. Le nouveau gouverneur général, sir Charles Bagot, la trouve : « [...] *small and poor, and the Country around it unproductive, there is no accommodation for the members of the*

---

<sup>53</sup> Bien que le gouverneur général Sydenham semble préférer Kingston, une seconde version de l'histoire stipule cependant : « En 1840, lord Sydenham songea à faire de Bytown la capitale des Canadas à cause de sa situation centrale et éloignée de la frontière des États-Unis » (Brault, 1942 : 143). Benjamin Sulte (1919 : 36) allègue aussi en ce sens : « À l'union des Canadas, le gouvernement se plaça temporairement à Kingston. Cette année (1841) lord Sydenham disait que l'on aurait dû choisir Bytown et y rester ».

*Legislature when the Session in progress* » (cité dans Knight, 1977a : 60). Selon lui, le choix de Montréal ou de Québec aurait été plus sensé (Knight, 1977a : 60).

Rien n'est alors perdu pour Bytown. D'ailleurs, on apprend la venue possible du gouverneur. Derbshire tient à ce que son séjour soit mémorable et le fait savoir à Christie dans une lettre du 16 avril 1842 :

*The Governor intends talking Bytown on his way down. He goes to Toronto on Wednesday 20<sup>th</sup> – returns here [Kingston] by Monday or Tuesday following – waits for the mail of the 19<sup>th</sup>, April from England, & then starts – say 10<sup>th</sup> or 15<sup>th</sup> May. [...] [W]e expected he was coming to lay the foundation stone of the future Capital of Canada. He replied, - have for a million to share to build offices, Houses, & in arrives I afsured him ? would have the million for the stock Exchange in a few hours upon the credit of the future Canadian Capital provider be would certify that. [...] I pray you let Bytown be heard of the manner of the reception of his Excellency. We have much to gain by confirming the favourable imprefsiion he already has of us (BAC, R3955-0-X-E, vol. 5, 1401-1402).*

Puis, le 4 mai, il réitère :

*We must give the Gov. General a good reception. A canopy with upright posts covered with some cloth or calics, Decorated with boughs & flowers if pofsible on the Barrack Hill [...] and the Hill planted here & there with flags in amphitheatric order. The Barrack Hill is the great feature of Bytown, & let that be the point for our efforts. (BAC, R3955-0-X-E, vol. 5, 1408).*

La colline de la caserne est mentionnée comme un attrait avantageux du territoire, étant donné sa capacité à offrir une vision agréable du pays. Les efforts de séduction profitent, car le gouverneur Bagot apprécie son séjour : « *I came through the Rideau canal – a most splendid work – to Bytown in a position which cant undoubtedly be made an Upper Canada Quebec* » (cité dans Knight, 1977a : 60). L'« *Upper Canada Quebec* », une expression qui reflète exactement le désir de Christie et de Derbshire. Qui plus est, cette relation entre Bytown et Québec s'explique encore et toujours en fonction de leurs paysages jugés comparables.

Bien que l'effet exercé sur le gouverneur soit positif, ce dernier croit cependant que le choix de la capitale mérite d'être décidé par les représentants des deux provinces. Par conséquent, un processus de vote s'enclenche. Le 5 octobre 1842, les premiers votes passent. Le lendemain, Derbshire annonce les résultats à Christie : « *Last night we voted on Christies Resolutions respecting the Seat of Govt. We got 8 votes for Bytown, - only 3 I think for Quebec – and not so many as 8 I think for Toronto. No vote was taken for Montreal. Kingston got about 20, & 40 against it* » (BAC, R3955-0-X-E, vol. 5, 1495).

Bytown a aussi l'appui du représentant de Carleton, Johnston, qui estime sa capacité de devenir le lieu idéal pour le Parlement (Knight, 1977a : 64). Ce support dénote un brillant travail de Derbshire dans le but d'influencer le choix des autres députés. Mais celui de Johnston ne s'avère pas suffisant. Sa motion est défaite cinquante-sept à six (Brault, 1942 : 145). De plus, le 24 février 1843, Bagot, gravement malade, vient d'être remplacé par sir Charles Metcalfe (Lacoursière, 1996 : 19). Pendant les tensions politiques entourant les manœuvres du duo Baldwin-Lafontaine, la question de la capitale reste sur la table et Metcalfe impose alors un choix entre Kingston et Montréal, Bytown étant : « *not large enough (and it) could not supply accommodation* » (cité dans Brault, 1942 : 145). Montréal devient la capitale du Canada-Uni en 1844 (Brault, 1942 : 146; Lacoursière, 1996 : 24).

Pourtant, Bytown est passée à un cheveu d'être nommée capitale. D'après une lettre du 7 juillet 1843 écrite par Charles Shirreff à l'endroit de Christie, lord Stanley, du département aux Colonies à Londres, avait suggéré le déplacement du siège du Parlement de Kingston vers Bytown. En pièce-jointe se trouve une lettre du 8 décembre 1842 rédigée par J. W. Hope

informant Shirreff de la décision de lord Stanley : « [...] *in favour of the Seat of Government in Canada being fixed at Bytown* » (BAC, R3955-0-X-E, vol. 5, 1567). Malgré cette recommandation, aucune action n'est posée par le Parlement du Canada-Uni.

Le rôle joué par le duo Christie-Derbishire arrive à sa fin. En novembre 1843, Christie décède (BAC, R3955-0-X-E, vol. 8, 2377). Derbishire perd ainsi un allié important. Cela se voit aux élections de 1844, alors qu'il est battu :

*On election day that fall Cameron again won easily as reformers presented a united front. Elsewhere moderate supporters of the governor general were elected. Carleton returned Johnston, Ottawa elected D. B. Papineau, and in Bytown, where Derbishire had not sought re-election, William Stewart was victorious* (Reid, 1990 : cxii- cxiii).

Les intérêts bourgeois prennent le dessus à travers le nouveau représentant. En effet, les valeurs impériales n'intéressent pas Stewart (Brault, 1942 : 71; Taylor, 1986 : 27). Ce dernier sera remplacé quatre ans plus tard par John Scott, un avocat, premier maire de Bytown suite à son incorporation l'année précédente (Brault, 1942 : 72, 84 et 88; Taylor, 1986 : 42).

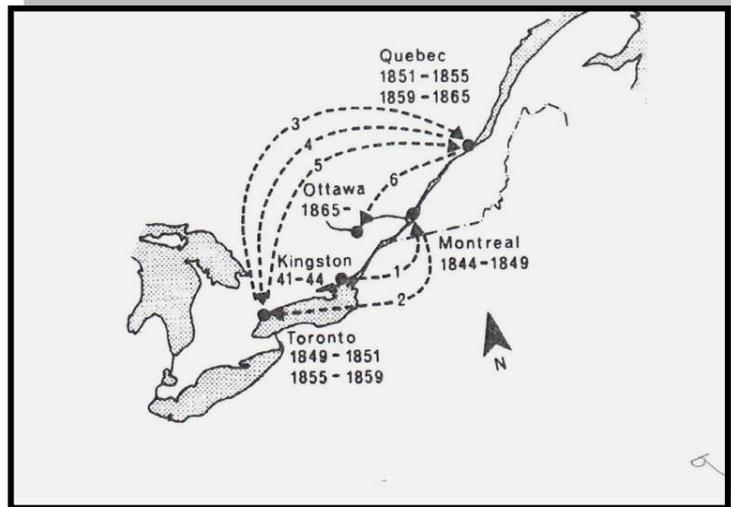
En décembre 1849, un incident survient à Montréal et oblige le déplacement de la capitale : « Toronto devient le siège du gouvernement, Montréal ayant perdu, en 1849, son titre de capitale à la suite de la conduite scandaleuse de quelques-uns de ses habitants qui s'étaient signalés, entre autres, par la manie d'enflammer ce qui leur semblait trop canadien... » (Lacoursière, 1996 : 82). On qualifie Montréal de « Paris du Canada » (Knight, 1977b : 67). Cette révolte est apparue en riposte aux nouvelles règles commerciales avec l'abolition des tarifs préférentiels aux colonies (Reid, 1990 : lxii-lxiii), mais surtout en réaction au « bill d'indemnité » promut par

Louis-Hippolyte Lafontaine afin d'indemniser les citoyens du Bas-Canada, essentiellement des Canadiens français, suite aux pertes encourues lors de la Rébellion de 1837-1838 (Lacoursière, 1996 : 44-45; Taylor, 1986 : 42). La porte s'entrouvre à nouveau pour Bytown.

#### ***4.4 Un politicien local et un gouverneur convaincant***

Le siège du gouvernement est transféré à Toronto en 1849 afin de terminer la session parlementaire. En date du 3 juin, le gouverneur général, lord Elgin, discute avec le secrétaire aux Colonies, comte Grey, pour prendre une décision au sujet de la capitale du Canada-Uni : « *I have sent you the copy of the address of the Assembly recommending that the seat of Govt. should be changed and that it should be fixed every four years alternately at Toronto and Quebec. In confess I think if this Union is to work at all great deal may be said in favour of the plan* » (cité dans Knight, 1977b : 78). Entre 1849 et 1851, le Parlement siège à Toronto, puis entre 1851 et 1855 se rend à Québec pour revenir dans la ville reine pour un autre quatre ans (voir figure 4.4, p. 159). Or, ce système alternatif crée des inconvénients, notamment en termes de frais occasionnés par les déménagements (Brault, 1942 : 146-147; Groulx, 1952 : 526-527). De plus, en février 1854, l'édifice parlementaire de Québec prend feu et le gouvernement doit être déplacé successivement au couvent des Sœurs de la Charité (le lieu brûle à son tour le 4 mai) et à la Salle de Musique (Lacoursière, 1996 : 75). La question d'un lieu permanent pour la capitale refait surface, et ce, le 17 mars 1856 lorsque Sandfield Macdonald rappelle en Chambre : « [...] que c'est au milieu de la perturbation et de l'émeute que le système alternatif avait été agréé [...] [et] que le temps [est] arrivé où le système actuel de convoquer le Parlement alternativement à Québec et à Toronto [doit] être discontinué » (cité dans Lacoursière, 1996 : 83).

Lord Elgin ne participera pas au choix du siège permanent, puisque remplacé par Edmund Walker Head en 1854. Né le 16 février 1805 à Wiarnton Place en Angleterre (Gibson, 2011 : s.p.), il devient lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick en 1847 et souhaite la cohésion de l'entière colonie. En 1850, Head perçoit



**Figure 4.4** Les déplacements de la capitale du Canada-Uni entre 1841 et 1865. (Tirée Knight 1977b : 2.)

l'esprit indépendantiste des politiciens et de la population et craint l'annexion avec les États-Unis (BAC, R2443-0-1-E, vol. 4, 19-22). Malgré les difficultés de lord Elgin, Head croit aux avantages de l'union (BAC, R2443-0-1-E, vol. 4, 24). Il la conçoit comme un prélude à la création d'une fédération regroupant la province du Canada et celles des Maritimes. Dans un mémoire de 1851 adressé au lord Grey, Head espère un changement constitutionnel :

*[...] [The] advantage of such a "Federation" would be that the distinct Laws of Upper and Lower Canada as affecting the clergy, the Crown of land, and the other matters, would regulated by these separate legislature whilst, in all that conceived the relation with Great Britain, the French in trust would in a minority in the "Federal" Government (BAC, R2443-0-1-E, vol. 1, 66).*

Sa vision s'assimile à celle du lord Durham. Pour lui, les Canadiens français seraient assimilés un jour ou l'autre pour le bien de l'administration de la colonie (Eggleston, 1961 : 111). En ce qui a trait à la capitale, il atteste, dans une lettre adressée au sir George Cornwall Lewis du 2 août 1850, du choix logique de Québec à cause de sa beauté pittoresque et de sa

citadelle (BAC, R2443-0-1-E, vol. 4, 38). La concrétisation d'une fédération regroupant les provinces du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse lui assurerait la centralité et le maintien de son statut (BAC, R2443-0-1-E, vol. 1, 62). Dans un autre mémoire, sur les changements administratifs en cas d'une union des provinces, Head tient toutefois compte d'autres villes. Outre Québec, il estime Charlottetown, Red River, Saint-John et Toronto, mais néglige Montréal et Bytown (BAC, R2443-0-1-E, vol. 1, 80). La non-considération de Montréal s'explique par les récentes émeutes et la mauvaise réputation donnée à la ville par le gouverneur Elgin<sup>54</sup>. Pour le cas de Bytown, son éloignement du Saint-Laurent et sa faible population, comme nous le constatons en examinant le tableau ci-dessous, remet en cause sa candidature. Head changera pourtant d'idée quelques années plus tard.

**Tableau 4.1** Population des villes-candidates au titre de capitale du Canada-Uni en 1851.

| Villes             | Population     |
|--------------------|----------------|
| <b>Bas-Canada</b>  | <b>890 261</b> |
| Montréal           | 57 715         |
| Québec             | 42 052         |
| <b>Haut-Canada</b> | <b>952 004</b> |
| Hamilton           | 14 112         |
| Kingston           | 11 697         |
| <b>Bytown</b>      | <b>7 760</b>   |
| Toronto            | 30 775         |

Tiré de Statistique Canada (2011b : s.p.); Statistique Canada (2011c : s.p.).

<sup>54</sup> Dans une lettre du 3 septembre 1849 adressée au comte Grey, Elgin se montre catégorique au sujet de Montréal :

*[...] [Y]ou find in this city I believe the most Anti-British specimens of each class of which our community consists – the Montreal French are the most Yankee field French in the Province – the British, though furiously anti-Gallican, are, with some exceptions, the least loyal – and the commercial men the most zealous annexationists which Canada furnishes – it must I think do great mischief to the members who come from other parts of the Province to pass some months of each year in this hot bed of prejudice and disaffection – these being among the reason for removal from this place [...] (cité dans Knight, 1977b : 81-82).*

En 1850, il entreprend un voyage au Canada et aux États-Unis. Les chutes Niagara l'émerveillent, mais Toronto ne l'impressionne pas avec ses « *monies* » aristocrates (BAC, R2443-0-1-E, vol. 4, 39-46). De plus, il néglige la vallée outaouaise. Pendant ce temps, le politicien William Lyon Mackenzie, qui a visité Bytown, y va d'une déclaration de ravissement dans le *Haldimand Independent* du 11 octobre 1851 :

*Bytown and its environs astonishes me; I have walked ten miles to view the river scenery, and, though much fatigued, am highly gratified. This place has a large trade, and will increase with the prosperity of the country around it; nature seems to have destined it for the site of a great city, and I suppose it would have been chosen for the capital of United Canada [...] (cité dans Knight, 1977b : 94).*

Comme d'autres avant lui, il est stupéfié des paysages offerts par la ville qui constituent des atouts majeurs pour être admissible au titre de capitale. Cette impression est partagée par l'élite de la ville, notamment l'avocat Richard William Scott. Né en 1825 à Prescott dans le Haut-Canada, il ouvre un cabinet à Bytown en 1848, s'adonne à l'activité forestière (Clarke, 2011 : s.p.) et devient maire de la ville en 1852 (Brault, 1942 : 88; Eggleston, 1961 : 118). Deux ans plus tard, il se présente aux élections nationales et promet de faire de Bytown la capitale : « *It is scarcely necessary to add, I am opposed to the present migratory system of holding Parliament alternatively in Quebec and Toronto, and will earnestly advocate the eligibility of our own town to be the capital of United Canada* » (BAC, R3890-0-7-E, vol. 4, 1491). Puis, le souhait du changement de nom se réalise enfin et correspond à une année historique :

En 1853, le conseil municipal, dirigé par le maire J.-B. Turgeon, voulut définitivement rebaptiser la ville et profiter d'une coïncidence qui s'y prêtait et donnait au changement de nom une signification historique. En effet, l'année suivante marquait le deux centième anniversaire de l'inauguration de la navigation des sauvages Outaouas sur la rivière que Champlain avait nommée des *Algonquins*. [...] Bien qu'adoptée en 1854 sur une seconde requête, la loi n'entra en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1855 et la ville de Bytown devint la cité d'Ottawa (Brault, 1942 : 22).

L'alternance entre Québec et Toronto ne représentant plus la solution, la Chambre vote pour un lieu permanent. L'année précédente des discussions portaient déjà sur cette nécessité. Le *Quebec Gazette* du 7 avril 1855 (vol. 93, no 9063) suggérait de s'en remettre au gouverneur général pour régler la question :

*[...] [T]he selection of a permanent site should be submitted to the Governor General. Let it be left to His Excellency's judgement to declare whether, in view of the present want of proper public buildings in all parts of the Province, and considering the time necessary to admit of the erection of a complete suite, the contemplated removal to Toronto should take place and that in the mean season a sufficient appropriation should be made by the Legislative, in order that ultimate permanency may be leisure provided for.*

La rivalité entre les villes-candidates s'intensifie et des stratégies se déploient en 1856. L'une d'entre elles provient de l'élite d'Ottawa. La manigance vise à mousser la candidature de Québec (Knight, 1977a : 167). Des partisans d'Ottawa font front commun pour voter en faveur de cette ville-ennemie, afin de la ramener dans la compétition (étant donné que l'incendie de 1854 avait affaibli sa position) pour ainsi diviser les votes. On espère créer un duel qui impose le choix ultime entre Ottawa et Québec. Par contre, cela exige une immense coordination entre les différents membres votants et ne rapporte pas les résultats optimaux escomptés. Québec obtient néanmoins son regain de vie (Knight, 1977a : 167).

En 1857, Richard William Scott invite le gouverneur général à faire un tour à Ottawa. Cette invitation concorde avec sa tournée du Canada-Uni planifiée en vue de lui fournir une meilleure connaissance de certaines villes-candidates. Anna Maria Yorke, épouse du gouverneur, l'accompagne (Head and Head, 1978 : 1). Elle adore les paysages et possède un talent artistique qui s'exprime par le dessin et la peinture. L'année précédente, les Head avaient entrepris une excursion dans la Haute-Outaouais sans s'arrêter à Ottawa. Lady Head avait pu

exercer son talent (Head and Head, 1978 : 1). Comme son épouse, Edmund Walker Head est un romantique et peint quelquefois. Plus jeune, il obtient un baccalauréat ès Arts et voyage en Europe pour se donner une expérience de terrain afin d'établir une base sur laquelle il pourra éventuellement écrire au sujet de la littérature et de l'art européen (Gibson, 2011 : s.p.). Sans contester les Head ont un goût pour l'art et les paysages, ce qui n'est sûrement pas un intérêt caché aux yeux de Scott.

Lors de leur séjour en 1857, Head et son épouse ont un coup de cœur pour Ottawa. La beauté paysagère comble leur attente romantique et influence positivement la perception du gouverneur envers la ville. Lady Head sent même l'importance d'immortaliser la scène :

*From the Hill, one has a panoramic view of the picturesque eight-stepped Rideau Canal locks leading down to the Ottawa River, the brooding Gatineau Hills in the distance, the magnificent Chaudiere Falls, and the impressive Barrack Hill – the site destined to house the parliament buildings. Lady Head so enjoyed the scene that she was observed making a sketch of it (Knight, 1977a : 179).*

Ce croquis de lady Head fera partie du folklore entourant le choix d'Ottawa à titre de capitale du Canada-Uni. Celui-ci aurait été présenté à la reine Victoria, ce qui aurait scellé la décision royale<sup>55</sup>. Quelques années plus tard, le 3 février 1902, Scott renseigne H. J. Morgan sur l'importance de cette rencontre entre lady Head et sa Majesté et surtout du croquis :

---

<sup>55</sup> David B. Knight (1977a : 226) met un bémole sur la croyance de Scott au sujet de l'influence de l'esquisse de lady Head sur la décision de la reine : « [...] [T]here is no documentary support for this belief, even though Scott's thought was widely republished. [...] ». Dans une note de bas de page, il poursuit : « There is no mention in the Royal Archives of the sketch by Lady Head, nor is it to be found in the Royal Collection of Drawings. Head's biographer did not locate it either. [...] This reference is fairly empathic, but it does not state who Scott learned of the submittal form ». En dépit de cela, il est raisonnable de croire en une rencontre entre lady Head et la reine. Knight (1977a : 226) le pense aussi : « It is reasonable to conceive, however, that at very last, Queen Victoria did seek Lady Head's impressions of Canada, even while receiving Sir Edmund's confidential written recommendation for Ottawa ». Pourtant d'autres auteurs ne questionnent point cet aspect et avancent la mise en contact de la reine avec le croquis de lady Head (Brault, 1942 : 149; Walker, 1953 : 26).

*She visited Ottawa on two occasions, once in 1857 with Sir Edmund Head when a luncheon was given to them under canvas, on the site of Colonel By's old residence, the remains of which were then standing at the north end of the Park east of the Canal. I had the honour of presiding, and as it was in the particular year in which the cities of Canada were outbidding each other for metropolitan honours, I naturally pointed out the beauties of the situation. It was a glori autumnal day and Lady Head was much impressed by the landscape and makes a sketch of it. She went to England shortly afterwards and I understood submitted the sketch to Her late Majesty, who then had under consideration the selection of the Capital for Canada. I have always felt that Lady Head's picture and her vivid description of Ottawa and the surrounding had weight with the Queen, as within a month or two after this event the decision became public (BAC, R3890-0-7-E, vol. 4, 1898-1899).*

Au moment de la visite du gouverneur Head et de son épouse, la Grande-Bretagne évolue dans la période « *Mid-Victorian* » (1850-1875), ou « l'âge de l'équilibre », dans laquelle les succès économiques de la bourgeoisie et le consensus des valeurs communes entre les élites assurent une grande prospérité (Bédarida, 1974 : 7-8). En 1851, l'Exposition universelle tenue à Londres se veut une démonstration de la puissance de la Grande-Bretagne au niveau des arts, de l'industrie, de la science et de la technique (Bédarida, 1974 : 12). La reine joue un rôle de premier plan et garantit le respect envers la monarchie. De plus, elle apprécie les œuvres romantiques et s'adonne à la peinture. Avec une reine sensible à la beauté de la nature<sup>56</sup>, la bienséance urbaine et les réussites économiques, les villes britanniques se développent dans le luxe. Comme nous l'avons effleuré plus tôt, Ottawa a su possiblement capter l'attention de sa Majesté par ses côtés pittoresque et pratique favorables à l'émancipation d'une capitale unique capable de concilier les disputes entre les deux nations de la colonie.

---

<sup>56</sup> Pour bien illustrer les aspirations romantiques de la reine, nous présentons ici un extrait relatant son voyage en Irlande de 1861. Dans ce passage, elle relate sa visite des lacs Killarney du 21 août :

*The trees are beautiful, - oak, birch, arbutus, holly, yew, - all growing down to the water's edge, intermixed with heather. The hills rising abruptly from the lake, are completely wooded [...] Upstairs, from Lady Castlerosse's little room, the view was towards a part of the Lower Lake, the outline of which is rather low. We lunched, and afterwards, re-embarked, and then took that most beautiful row up the rapid, under the Old Weir Bridge, through the channel which connects the two lakes, and which is very intricate and narrow. Close to our right as we were going, we stopped under the splendid hill of the Eagle's Nest to hear the echo of a bugle; the sound of which, though blow near by, was not heard (Victoria, 1868 : 311).*

En février 1857, le gouverneur Head écrit à Lewis. Il lui parle de sa rencontre récente avec le secrétaire aux Colonies, major Labouchère. Ce dernier souhaite plus de prestige de la Grande-Bretagne dans les colonies (BAC, R2443-0-1-E, vol. 4, 127). Ce propos a sûrement influencé le déroulement futur entourant le choix de la capitale. De plus, l'opinion publique souhaitait l'intervention du gouverneur général pour trancher le sujet. Si la Couronne britannique désire fortifier son image à l'intérieur de la colonie, l'opportunité se présente de lui faire choisir le lieu où doit siéger le Parlement du Canada.

Le 4 mai 1857, Head présente au Conseil législatif une documentation au sujet du siège permanent. À l'intérieur de celle-ci, une lettre du 28 mars est adressée à la reine Victoria lui demandant son avis :

*We desire, may it please Your Majesty, to express our opinion, that the interests of Canada require that the Seat of the Provincial Government should be fixed at some certain place. We therefore respectfully pray that Your Majesty will be graciously pleased to exercise Your Royal Prerogative, and select some one place for the Permanent Seat of Government in Canada* (Head and al., 1857 : 1).

Head dresse ensuite les directives données aux villes désireuses de devenir la capitale, soit celles en sélection en date du 28 mars. Chaque ville-candidate doit présenter un mémoire identifiant : « *the reasons in favour of their own city, and to forward the statement of such reasons to the Secretary of State before the 1st of July* » (Head and al., 1857 : 3). Celui d'Ottawa, auquel ont participé John B. Lewis, William P. Lett et surtout Richard W. Scott, touche neuf points importants : 1) son site à la frontière des deux provinces; 2) son éloignement des États-Unis; 3) son terrain accidenté qu'il est possible de fortifier; 4) ses voies de communication par la rivière des Outaouais et le canal Rideau; 5) ses terrains disponibles pour y construire les

édifices parlementaires; 6) sa proximité aux matériaux pour la construction; 7) sa population anglophone et francophone loyale envers la Couronne; 8) la promesse de Sydenham de placer la capitale dans le Haut-Canada; et 9) sa beauté paysagère (BAC, R5517-0-5-E, vol. 1, 1-7). Par rapport à ce dernier aspect, il est dit :

*[...] [The city] is situated on the banks of the Ottawa, one of the largest and most beautiful rivers in your Majesty's widely-extended dominions, running entirely through British territory, and forming, in its course, the boundary line of the Upper and Lower Provinces. [...] [I]t may still be unworthy of consideration that the City of Ottawa stands unrivalled on the continent of America for the beautiful and romantic scenery of its rivers, cascades, and mountains, yielding not only pleasure to the eye, but keeping the atmosphere in so healthy a state that Ottawa has hitherto been comparatively free from those epidemics, cholera and fever, that have so fearfully devastated other cities of Canada (BAC, R5517-0-5-E, vol. 1, 3 et 6).*

Nous pouvons mettre en parallèle les mémoires de Québec et constater des ressemblances avec celui d'Ottawa en termes de descriptifs paysagers. Dans le mémoire du *Council of the Quebec Board and Trade*, soulignons ceci : « [...] *Quebec is most healthy; it is surrounded by natural scenery of great extent and grandeur; the necessaries and comforts of life are abundant [...]* » (cité dans Knight, 1977b : 131). Puis, dans le mémoire de la ville rédigé par François-Xavier Garneau, notons cela :

*The nature features of a country generally point out, of themselves, the place possessing these advantages of position. [...] [T]he town is situated on one of the greatest rivers in the world [...]. [...] Québec may boast of the salubrity of its climate, the beauty and grandeur of its site, the extent and safety of its harbour, its fortifications, its impregnable citadel, its historical associations [...]* (cité dans Knight, 1977b : 133 et 136).

Ces mémoires illustrent deux villes aux attributs naturels similaires, mais dont l'une d'elles possède une histoire liée à l'origine de la présence européenne sur le continent. Le changement de nom de Bytown pour Ottawa prend ici de l'importance, car il favorise

l'historicité du territoire comparable à Québec à cause de sa référence aux Amérindiens et à l'exploitation des fourrures par les Français. La qualité de l'air et la salubrité complètent la donne et soulèvent l'absence de problèmes de santé souvent présents dans les villes industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant le sprint final, le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* du 21 mai 1857 (vol. XX, no 9) cite un correspondant canadien issu du *Caledonian Mercury*. Étrangement, l'article ressemble mot pour mot à celui publié le 14 janvier 1841 (vol. V, no 28; voir section *Un docteur-journaliste et un politicien rêveur*, p. 153). Dans ce plagiat, notons ces arguments historiques :

*The British Government were many years ago duly sensible of weakness of a country peopled as Canada is, with a long narrow strip of settlement on what may be termed an enemy's frontier. With the view of obviating this defect, the military settlements of Perth, Lanark, &c., in the interior, and subsequently that of Richmond, March, &c., on the Ottawa, were formed and it was a favourite plan of the late Earl Dalhousie to lay out and settle the Townships in the rear of Toronto until they should join them in the Ottawa, in order to give as it were a body to the country, and fill up the rear to the St. Lawrence. A glance as the map will convince any one that Ottawa is more central than any town in Canada. [...] Nature has stamped as the capital of Canadas the city of Ottawa, situated as it is on the river bearing its name, the largest and finest within the limits of British America, and, perhaps superior to any other within the British empire (Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser, Thursday, May 21<sup>st</sup> 1857, vol. XX, no 9).*

Une interprétation des actions passées de Dalhousie sert à démontrer la centralité accordée à Ottawa par rapport aux autres villes-candidates, dont la rivière des Outaouais sert de pierre d'assise au développement du secteur. Ceci entre en accord avec notre analyse par rapport à cet ancien gouverneur général qui s'est approprié le territoire au détriment de Philemon Wright dans un souci d'y fixer une colonie culturellement britannique.

À la même période, Scott invite le gouverneur général Head et son épouse à Ottawa. Il effectue ainsi un exercice de charme très semblable à Christie et Derbishire auprès du

gouverneur Bagot. Or, cette fois-ci la stratégie débouche sur un résultat positif. Peu après sa visite de la ville, le gouverneur Head retourne à Toronto pour y rencontrer son vieil ami, Robert Lowe. Ils discutent ensemble de la question de la capitale :

*Lowe had visited the United States and been in the Canadian cities of Montreal, Quebec, and Toronto, and Head was fresh from visiting, among other places, Kingston and Ottawa. They discussed the issue at length, reviewing the sectional and local jealousies, the legislative deadlock, and the advisability of placing the capital away from the frontier for fear of a raid from the United States. The men concluded that the logical choice for the Canadian seat of government was Ottawa (Knight, 1977a : 179).*

C'en est fait, Ottawa deviendra la capitale du Canada-Uni. Sa situation géographique, perçue dès le départ par lord Dalhousie, au-delà de sa beauté romantique et de sa centralité, favorise une sécurité contre les États-Unis. Head, qui pourtant préférait Québec, change d'idée. Son mémoire personnel adressé à la reine illustre sa nouvelle position :

*Ottawa is the only place which will be accepted by the majority of Upper and Lower Canada as a fair compromise. With the exception of Ottawa, every one of the cities proposed is an object of jealousy to each of the others. Ottawa is, in fact, neither in Upper nor Lower Canada. [...] The population at present is partly French, and partly English and Irish. The settlement of the valley of the Ottawa is rapidly increasing, and will be at once stimulated by making it the capital. [...] Quebec is well secured against any military attack, and is most readily accessible from England; but its selection would exasperate Upper Canada, and would rouse the jealousy of Montreal. The influence of Quebec is decreasing. The tendency of growth in wealth and trade is westward; and Quebec is practically at one extremity colony: all below it is of secondary importance. [...] The main objection to Ottawa is its wild position, and relative inferiority to the other cities named. But this wild position is a fault which every day continues to diminish. [...] Ottawa is accessible by water from Montreal and from Lake Ontario. [...] In a military point of view [...], Ottawa is advantageously situated. [...] Stores and troops could be sent to Ottawa either from Quebec or Kingston, without exposure on the St. Lawrence to the American frontier. [...] I believe that the least objectionable place is the city of Ottawa. Every city is jealous of every other city except Ottawa. [...] Ottawa will be a convenient position (cité dans Knight, 1977b : 166-169).*

Head est rationnel. Sa préférence constitue le résultat d'une analyse, à première vue, sensible aux débats entourant la question de la sécurité et de la capacité d'Ottawa à contrer les réactions de jalousie. Afin de corroborer sa position, le gouverneur est supporté par deux analyses militaires préparées par J. F. Burgoyne, inspecteur-général des fortifications militaires, et le général Seaton, secrétaire d'État pour la défense (Knight, 1977b : 169-171). Dans ce contexte, il est tout à fait légitime d'utiliser la raison pour un choix si important. Or, les sentiments ne peuvent être ignorés. Cet aspect ne s'avère peut-être pas dominant à l'intérieur du mémoire, mais le croquis de lady Head devient l'argument émotif qui complète l'ensemble.

À l'écoute des recommandations du gouverneur général, la Couronne britannique prend sa décision. Le mémoire du prince Albert d'octobre 1857 conclut dans le même sens :

*An attentive perusal of the Papers relative to the Seat of Government in Canada leads to the conviction that the choice of Ottawa will be the right and politic one. Quebec may be the strongest and most acceptable situation for communication with the Mother Country, but great Military strength lies in contenting the people of both Provinces and rendering them therefore more determined to exert themselves to the utmost in the defence of their Capital. – Ottawa is reported by no means deficient in natural strength. It ought to have a Citadel planned on the best Military design, commanding the Town, but detached from it so as not impede the natural growth to a Metropolis, destined to assume the largest dimensions [...]. In order to secure future beauty and healthfulness, space ought at once to be acquired for laying out a large Park, which American towns do not in general possess, and would form the best site for the future Public Offices. – The military strength of the Position would be much increased by two fortified Ports in advance on the St. Lawrence, - say at Prescott or Brockville and Cornwall, which an American force crossing the St. Lawrence to attack the new Capital could not with safety leave in their rear (BAC, R2484-0-1-E, vol. 1, 59-60; R2516-0-8-E, vol. 2, s.p.).*

Le sérieux accordé à la défense militaire transparaît dans les propos du prince. Il faut dire que durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'élite impériale conçoit les colonies à des fins de défense pour protéger les corridors commerciaux ainsi que les possessions territoriales, et ce, malgré la

montée des valeurs démocratiques et de liberté (Marshall, 1998 : 4-5 et 18). Il n'est donc pas étonnant de repérer ces arguments. Qui plus est, la comparaison entre Ottawa et Québec porte sur leurs atouts défensifs. La dichotomie entre les populations des deux provinces favorise toutefois le choix d'Ottawa. Ainsi, l'élite impériale se contente d'un objet de substitution, malgré sa préférence pour Québec, étant donné la présence française qui cause de l'instabilité.

Une autre communication, cette fois-ci entre le prince Albert et le major Labouchère, en date du 18 décembre 1857, renvoie à une dimension plus affective : « *Ottawa must indeed be a beautiful situation and all the detached descriptions must tend to confirm the impressions that the choice is the right one* » (cité dans Knight, 1977b : 176). Les termes comme *natural strength* ou *military strength* sont remplacés par *beautiful situation*. Le registre vient de changer et se rapporte davantage aux caractéristiques paysagères que le prince Albert a dû lire ou voir. En effet, le gouverneur Head et son épouse étaient en Grande-Bretagne en août et sont revenus au Canada le 3 novembre (Knight, 1977a : 226). Sûrement étaient-ils au courant de la décision royale avant de la recevoir par écrit le 31 décembre 1857 (R5517-0-5-E, vol. 1, s.p.).

Entre la fondation de Bytown en 1826 et l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni en 1857, un peu plus de 30 ans seulement se sont écoulés. Force est de constater une réaction de surprise, lorsqu'en janvier 1858 la décision est rendue publique. Dans le *Montreal Gazette* du 27 janvier (vol. 73, no 21), on croit que Montréal aurait dû être choisie et que la décision profitable à Ottawa constitue une manigance du gouverneur général et de l'élite impériale. Dans le *Toronto Globe* du 28 janvier (vol. 22, no 2436, p. 2), la décision semble inimaginable et on accuse les « *sanguine gentlemen in Ottawa* » d'avoir été prévenus à l'avance. Ottawa est

certes le dernier endroit où le siège du gouvernement pouvait s'établir. Le *Quebec Gazette* du 5 avril (vol. 96, no 8605) souligne la joie de recevoir le Parlement dans l'attente des édifices parlementaires d'Ottawa. Or, on remet également en cause le choix de la reine, choix qui ne tiendra plus advenant la Confédération. À Ottawa, la décision royale est annoncée de manière officieuse le 28 janvier dans le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* (vol. XX, no 45). John A. Macdonald aurait transmis par télégramme la nouvelle à F. Powell. C'est dans l'édition du 4 février (vol. XX, no 46) qu'officiellement la population est mise au courant : « *Seat of Government – We had the satisfaction of announcing, in a part of our issue of last week, the receipt here of reliable intelligence that Her Majesty had decided upon locating the permanent seat of government for Canada, at the City of Ottawa* ». La décision de la reine tiendrait compte, selon l'article, de ses qualités naturelles : « [...] *the natural emporium of the Ottawa valley* ». Les festivités sont cependant tempérées par des protestations. On désire révoquer la décision de sa Majesté. Outre le duo Brown-Dorion qui n'a pu renverser le gouvernement, Louis-Victor Sicotte, un politicien influent du Bas-Canada, rappelle une motion de l'Assemblée attestant qu'Ottawa : « *ne devrait pas devenir le siège du gouvernement* » (cité dans Eggleston, 1961 : 117). Richard W. Scott joue alors un rôle essentiel. Aidé des députés de Carleton et des comtés environnants, il mobilise le vote contre la motion de Sicotte, assurant le maintien de la capitale à Ottawa (Eggleston, 1961 : 118; Scott, 1890 : 26). Scott y va d'un discours inspiré : « Il y a cent ans qu'a eu lieu la bataille des Plaines d'Abraham, une des plus importantes de notre histoire. Et c'est cette année-ci, enfin, qu'après une suite imposante de changements constitutionnels, le pays se donne une capitale » (cité dans Lamoureux, 1978 : 53).

Afin de mieux visualiser les raisons entourant le choix de la reine, le tableau qui suit synthétise les caractéristiques recherchées pour la capitale du Canada-Uni :

**Tableau 4.2** Comparaison des villes-candidates au titre de capitale du Canada-Uni.

| Attributs recherchés  | Villes-candidates |        |          |          |         |
|---|-------------------|--------|----------|----------|---------|
|   | Bytown-Ottawa     | Québec | Montréal | Kingston | Toronto |
| Centralité à l'intérieur de la province du Canada                                 |                   |        |          |          |         |
| Centralité advenant l'union de la province du Canada avec les provinces Maritimes |                   |        |          |          |         |
| Centralité advenant l'annexion des Territoires du Nord-Ouest                      |                   |        |          |          |         |
| Ville commerciale importante  |                   |        |          |          |         |
| Site défensif   |                   |        |          |          |         |
| Éloignement de l'influence américaine   |                   |        |          |          |         |
| Disponibilité des terrains et des bâtiments                                       |                   |        |          |          |         |
| Mixité culturelle   |                   |        |          |          |         |
| Sujette à une importante jalousie des autres villes                               |                   |        |          |          |         |
| Position frontalière entre les provinces  |                   |        |          |          |         |
| Sujette à une forte croissance  |                   |        |          |          |         |

**Note :** Une case coloriée signifie que la ville-candidate rencontre le critère.

Inspiré de Knight (1977a : 302).

Les deux villes qui rencontrent le plus de critères sont Ottawa et Québec. Leur centralité, leur éloignement des États-Unis et leur site défensif constituent des atouts liés à leurs réalités

géographique et naturelle. Le critère de mixité culturelle<sup>57</sup> semble paradoxal, compte tenu de la rivalité entre Britanniques et Canadiens français et d'un désir d'assimilation. Dans son mémoire, le gouverneur général Head démontre une motivation politique par la nécessité de calmer les esprits et d'user de tact pour choisir un endroit où la jalousie se retrouve le moins. Étant à la frontière d'une province à majorité française et d'une autre à majorité anglaise, Ottawa cadre parfaitement au milieu avec sa population loyale envers la Couronne.

Un critère manque toutefois à notre tableau : la beauté paysagère. Bien que les justifications soient à première vue basées sur la raison, la sensibilité romantique s'affiche dans les mémoires rédigés pour Ottawa et Québec. Les paysages suscitent l'envie de l'élite impériale à travers la reine Victoria ainsi que le gouverneur Head et son épouse. C'est d'ailleurs sur cette sensibilité que Scott a joué pour promouvoir Ottawa. Il s'avère donc pertinent de se demander si la ville, au-delà de sa position centrale, aurait été choisie sans ses chutes, sa colline, sa rivière historique et son panorama. Chose certaine, la nature lui a procuré des symboles valorisés ressemblant à ceux de Québec. Le choix d'Ottawa ne constitue donc pas simplement un compromis causé par des tensions sociopolitiques. La ville se veut un substitut naturel de l'ancienne capitale, Québec, puisque présentant des attributs paysagers similaires.

---

<sup>57</sup> À titre comparatif, la répartition entre Anglais et Français à Ottawa représente 72,7 % contre 26,7 % en 1851 (population totale de 7 760 habitants) et 73,8 % contre 25 % en 1861 (population totale de 14 669 habitants) (Statistique Canada, 2011c : s.p.; Statistique Canada, 2011e : s.p.). Pour Québec, les chiffres sont respectivement de 36,6 % contre 58,3 % en 1851 (population totale de 42 052 habitants) et 42,7 % contre 56,3 % en 1861 (population totale de 51 109 habitants) (Statistique Canada, 2011b : s.p.; Statistique Canada, 2011d : s.p.).

\*\*\*

À l'intérieur de ce chapitre, nous avons dressé un portrait de la rivalité entre les Anglo-britanniques et les Canadiens français. Celle-ci provient de leurs élites respectives de l'Ancien Monde animées par un esprit de conquête qui a traversé l'Atlantique. Les sièges de Québec des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles constituent des preuves tangibles d'un désir commun de possession de la ville, car étant le symbole de l'emprise sur le pays. Malgré la conquête britannique, la population canadienne française a survécu à l'assimilation et son élite demeure bien vivante. Celle-ci s'avère d'ailleurs responsable de la survivance de ce peuple dont le centre de gravité se trouve à Québec. Par conséquent, les Britanniques ne possèdent pas totalement la capitale.

La rivalité entre sujets britanniques et canadiens français perdure et impose des stratégies de substitution. Le site de la future Bytown, à la frontière du Bas et du Haut-Canada, devient une échappatoire pour certains. Nous avons cité les manœuvres du gouverneur général Dalhousie, co-fondateur de la ville en 1826. Il représente un personnage influent du développement de ce territoire valorisé par sa rivière, ses chutes, son promontoire et son panorama. Plusieurs militaires-artistes procèdent à son *artialisation* à son grand plaisir.

Lors de son premier passage au Bas-Canada, Dalhousie apprécie la beauté de Québec, mais s'étonne de la prédominance canadienne française. Plus tard, Louis-Joseph Papineau et les autres représentants de l'Assemblée législative l'exaspèrent. Sa fierté et sa loyauté envers la Couronne britannique le poussent à agir pour le bien de la colonie. Mieux vaut alors favoriser l'union des provinces pour éloigner le Parlement des tensions causées par les Canadiens

français. Dalhousie acquiert des terrains au nom de la Couronne dans le canton de Nepean. Cette stratégie est supportée par des manœuvres militaires via la construction du canal Rideau et l'érection d'une caserne sur le promontoire. D'autres intentions se laissent découvrir par la planification de Bytown et la construction d'un pont symbolique reliant les deux Canadas. Cette prise de possession du territoire soulève une autre rivalité, cette fois-ci entre les élites impériale et bourgeoise. Dalhousie manipule l'esprit de Philemon Wright en gagnant sa confiance et en bénéficiant des informations obtenues de ce dernier pour s'accaparer le pouvoir de développement du secteur. Il y va même d'une prédiction en désignant la colline de la caserne comme le futur siège du gouvernement.

Nous avons également compris que Dalhousie avait semé une graine de croyance sur l'avenir prometteur de Bytown (selon notre approche théorique, il s'agit d'une imitation du supérieur par l'inférieur). L'élite politique et celle professionnelle incorporent son rêve dans leurs aspirations, telle que le démontre la correspondance entre Alexander James Christie, docteur-journaliste qui manie le pouvoir médiatique afin de faire la promotion de Bytown au titre de capitale du Canada-Uni, et Stewart Derbshire, représentant du district de Dalhousie partageant les mêmes convictions. Cette fois-ci, il faut convaincre les gouverneurs généraux des avantages de la ville et le souvenir de leur prédécesseur Dalhousie fait partie de la rhétorique. De nombreuses tactiques sont mises en œuvre afin de remporter la compétition contre les autres villes-candidates. Outre la propagande journalistique, on signalera le changement du nom de Bytown qui deviendra finalement Ottawa par une coïncidence historique, l'exercice de séduction auprès des gouverneurs et des représentants au Parlement et les manigances pour obliger le choix décisif entre Ottawa et Québec. D'ailleurs, la comparaison

entre les deux villes est exprimée ouvertement par Derbshire à l'endroit de Christie. Se questionnant à savoir ce que Québec possède de plus que Bytown, les deux hommes conviennent de la similarité de leurs paysages valorisés. Or, le choix de Bytown s'avère judicieux dans un contexte d'union des provinces en riposte à la Rébellion de 1837-1838. L'objet-modèle et l'objet-substitut deviennent ainsi comparables aux yeux de cette élite politique et professionnelle britannique, mais aussi pour l'élite impériale. En plus de l'allusion de Dalhousie sur l'avenir du promontoire d'Ottawa, le gouverneur Bagot n'hésite pas à désigner la ville comme le *Québec du Haut-Canada*.

Durant les années 1850, la stratégie reste la même. Une fois de plus, l'élite politique-professionnelle, à travers sir Richard William Scott, avocat et représentant du district de Dalhousie, tente de charmer le gouverneur général Head et son épouse. La scène romantique de la fin de l'été 1857, offerte à partir de la colline du major, touche la sensibilité de lady Head qui l'immortalise par une esquisse. La stratégie de Scott porte fruit puisque la rationalité de Head exprimée dans son mémoire personnel adressé à la reine Victoria favorise Ottawa, alors que l'aspect affectif est couronné par la rencontre entre lady Head et sa Majesté, toutes deux amoureuses des paysages romantiques. La décision royale considère la valorisation d'Ottawa et ses caractéristiques naturelles comparables à Québec pourtant située plus favorablement pour une communication directe avec la Grande-Bretagne et glorifiée par un bagage historique indubitable. Or, la rivalité entre Britanniques et Canadiens français pèse dans la balance et, pour des réalités naturelles analogues d'un site à l'autre, Ottawa devient le lieu jugé idéal par sa Majesté et subtilise le titre de capitale à Québec.

## CONCLUSION

Nous avons compris qu'un territoire constitue un espace complexe. Plusieurs échelles de grandeur et des usages multiples, sans négliger une dimension affective tributaire de l'appartenance identitaire, font partie de sa définition. Une ville, par exemple, constitue un territoire. Or, chaque ville possède ses attributs propres et, en prenant le temps de les observer, des curiosités émergent et suscitent des questionnements à leur sujet. Dans le cadre de notre étude, la ville-territoire retenue est Ottawa. Capitale fédérale, elle se compose d'un construit symbolique attribué à sa valeur en tant que siège du gouvernement canadien. Parmi ses symboles, l'un d'eux a davantage attiré notre attention, c'est-à-dire le monument de Samuel de Champlain situé sur la pointe Nepean. En effet, compte tenu des nombreux récits au sujet de la rivalité entre deux peuples antagonistes, il devient pertinent de se demander ce que fait un explorateur français dans une province qui deviendra anglaise. L'histoire du pays est concernée et sa première capitale, Québec, fait surface. Un lien apparaît alors entre les deux villes, et ce, au-delà de Champlain et du statut de capitale.

L'histoire d'Ottawa mérite d'être revisitée. Son développement se divise en trois phases. Tout d'abord, il y a la *ville militaire* fondée en 1826 sous le nom de Bytown à la suite d'une prise de possession des terrains le long de la rivière des Outaouais et dont le cap sert de caserne. Les visées militaires concernent la construction du canal Rideau devant assurer une voie de communication supplémentaire et complétant le triangle entre Bytown, Kingston et Montréal. De plus, cette période se caractérise par la croissance de l'industrie forestière qui répond aux besoins de la Grande-Bretagne et des États-Unis un peu plus tard. Son développement

contribue à la colonisation et à l'industrialisation du territoire, ce qui correspond à la phase de la *ville frontière* où les activités économiques s'accroissent. Étant à la *frontière* du Bas et du Haut-Canada d'alors, Bytown inspire en plus des visées politiques. Le changement de nom pour celui d'Ottawa l'éloigne de son statut de village militaire et forestier. L'obtention du titre de capitale du Canada-Uni en 1857 inaugure la troisième phase de son développement, celle de la *ville capitale*. De là débute la monumentalisation et les premières étapes d'aménagement avec la construction des édifices parlementaires sur l'ancienne colline de la caserne. Également, entrent en conflit les intérêts des industriels forestiers et ceux des politiciens et de la fonction publique au lendemain de la Confédération. Les changements technologiques avec le développement des chemins de fer, la hausse de la compétition dans l'industrie et le manque de vision des barons du bois entraînent une diminution de l'influence de l'élite forestière sur l'avenir de la capitale nationale canadienne. À partir de Wilfrid Laurier et de la CEO (1898), la ville bénéficie d'une valorisation à la suite d'un grand nettoyage et de l'aménagement de parcs et de promenades. S'enclenche plus tard une série de plans et de rapports afin de faire de celle-ci une véritable capitale fédérale (le plan Todd de 1903, le plan Holt suivant le rapport Bennett de 1915, le rapport Cauchon de 1922, les rapports Gréber de 1937-1939 et de 1950, notamment). Ces embellissements tiennent compte des mouvements des cités jardins et du *City Beautiful*. À partir de la colline parlementaire, des améliorations sont proposées et s'étendent le long de la rivière des Outaouais, la traversant même pour créer le parc de la Gatineau. L'idée d'un district fédéral est proposée dès 1915, mais la confrontation entre la province de Québec et le reste du Canada empêche sa réalisation. Néanmoins, une région de la capitale nationale est acceptée et oblige une coopération entre les instances fédérale, provinciales et municipales.

Trois constats sont avancés en tenant compte de cette recension historique. Tout d'abord, la fondation et le développement d'Ottawa sont présentés à partir d'une vision utilitariste, c'est-à-dire qui utilise la nature pour répondre à des besoins d'exploitation, soit à des fins économiques, militaires et politiques. De plus, la plupart des écrits sur Ottawa s'intéressent davantage à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et aux décennies subséquentes, négligeant la première partie. Finalement, un courant de pensée très important du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas suffisamment traité pour mieux comprendre comment s'est orchestrée la fondation et le développement de la ville. Il s'agit du romantisme. Des écrivains et des poètes tels que Campbell Scott, Lampman, Pittman Lett et Wilfred Campbell apparaissent pourtant dans le passé d'Ottawa et représentent des figures évocatrices de son développement artistique et culturel. Or, ils entrent dans l'histoire seulement lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de ces données, la question de recherche devient celle-ci : comment le romantisme a-t-il contribué à la fondation et au développement d'Ottawa. Nous respectons ainsi notre objectif principal qui se veut une nouvelle prise de vue historique pour mieux saisir et expliquer les pensées conditionnant le développement territorial étudié.

Le romantisme constitue un courant de pensée esthétique où la nature devient un sujet d'intériorisation et d'expression. Il contribue à créer des paysages, d'où le processus d'*artialisation* qui transforme certaines portions de la nature en des endroits valorisés. Autrement dit, le romantisme utilise l'art (peintures, poèmes, romans, etc.) pour exprimer le goût et l'esthétisme de l'existence naturelle. Qui dit art dit reproduction et qui dit reproduction dit imitation. L'artiste imite sur sa toile le paysage devant lui, mais celui-ci doit toucher sa sensibilité. Selon la théorie de l'imitation de Tarde (1890), le désir fournit cet élan qui amène

l'humain à vouloir posséder ou reproduire l'objet d'émotion. Par contre, si quelqu'un d'autre désire le même objet une rivalité apparaît. Dans la théorie du désir mimétique de Girard (1972), la rivalité affecte l'objet dit modèle qui ne peut être accaparé que par un seul individu ou groupe. Celui qui perd la rivalité se porte alors vers un objet dit analogue ou substitut. Pour illustrer cette mécanique, nous avons présenté la rivalité particulière entre les villes de Versailles et Vienne. Toutes deux ont subi de grandes améliorations esthétiques durant le XVII<sup>e</sup> siècle et peuvent être cataloguées parmi les villes (les capitales) correspondant au goût huppé de l'époque. Des similarités en termes de planification urbaine et de valorisation sont perceptibles. Cependant, la logique du *double bind* attribuée à un besoin d'affirmation culturelle et à un désir contraignant causé par la présence d'un rival fait en sorte que Versailles soit plus française que Vienne et que Vienne soit plus autrichienne que Versailles. Cet exemple, qui se situe dans un contexte différent, permet néanmoins d'introduire l'usage de cette approche théorique pour la comparaison entre Ottawa et Québec, et ce, au point de poser l'hypothèse selon laquelle la première serait un substitut de la seconde pour l'élite britannique (élite possédant le pouvoir de mobiliser les ressources nécessaires à la fondation d'une ville). Le romantisme entre en jeu par la symbolique des paysages qui permet de constater des similitudes entre les deux territoires. À partir de cette réponse hypothétique à notre questionnement et en tenant compte de la théorie du désir mimétique, trois sous-objectifs se révèlent : 1) mieux comprendre les liens entre l'homme et la nature à travers le courant romantique (*rapport homme-nature romantique*); 2) mieux comprendre les jeux d'acteurs dans un processus de désir mimétique d'appropriation et de développement d'un territoire (*mimétisme de l'élite*); et 3) mieux comprendre le projet social caractérisé par la ville ou la cité (*ville-objet*).

Pour réaliser ce travail, une méthodologie qualitative prend forme à travers les méthodes de l'observation des lieux et de l'analyse de contenu. L'observation se rapporte aux objets du processus de désir mimétique, soit Ottawa et Québec. Par définition, un objet est la conception d'un phénomène. Autrement dit, l'objet est issu de l'esprit et le phénomène constitue la matière, bref le tangible. À titre illustratif, lorsque le gouverneur général Dalhousie a vu le promontoire bordant la rivière des Outaouais, il n'a pas simplement vu un rocher (le phénomène), mais l'a pointé et l'a désigné, tel un devin, comme le futur siège du gouvernement (l'objet). Pour se représenter la fondation d'Ottawa, il devient impératif de délimiter un territoire qui deviendra l'objet-substitut. Le même processus doit être fait du côté de Québec qui se veut l'objet-modèle hautement valorisé. Un secteur chaud, voire très fréquenté et apprécié, se dessine pour chaque ville. Il s'agit du cœur de la capitale nationale canadienne (Ottawa-Gatineau) et du Vieux-Québec. Mais une réalité force l'agrandissement du territoire de Québec afin d'assurer une meilleure comparaison avec Ottawa. Les chutes de la Chaudière et Montmorency forment un interfluve analogue à celui Chaudière-Rideau de la vallée outaouaise.

La définition des territoires ou des objets étant chose faite, il reste à fixer les critères de mesure utiles à l'observation. Quatre grandes caractéristiques naturelles sont sollicitées : 1) les cours d'eau principaux (rivière des Outaouais et fleuve Saint-Laurent); 2) les promontoires (colline du Parlement et Cap Diamant); 3) les chutes (Chaudière-Rideau et Chaudière-Montmorency); et 4) les panoramas (îles Victoria et des Chaudières – collines de la Gatineau – parc Major – plaines Le Breton et île d'Orléans – chaîne de montagnes des Laurentides – plaines d'Abraham). Les éléments probants recueillis pour l'observation de la dimension paysagère sont obtenus via des photographies et des œuvres artistiques de la première moitié du

XIX<sup>e</sup> siècle. Au-delà de l'utilité de comparaison, le but est aussi de démontrer la haute valorisation des mêmes éléments naturels appartenant à chacun des territoires étudiés.

La mécanique du désir mimétique met en rivalité des sujets. Mais qui sont-ils? Notre hypothèse souligne l'implication de l'élite britannique qui diffère cependant de l'aristocratie ou de la noblesse conventionnelle. En effet, l'élite britannique du Canada au XIX<sup>e</sup> siècle en est une construite qui compte une pluralité d'individus issus de groupes d'influence variés. Nous avons noté cinq catégories d'élite : 1) l'élite impériale (gouverneurs généraux, lieutenant-gouverneurs et département de l'Artillerie); 2) l'élite politique (politiciens fédéraux, provinciaux et municipaux et hauts fonctionnaires); 3) l'élite militaire (officiers de grade établis dans la colonie); 4) l'élite professionnelle (professions libérales, telles que médecins, avocats, comptables, etc.); et 5) l'élite bourgeoise (industriels forestiers et marchands). Au niveau des rivaux, en particulier les Français ou plutôt les Canadiens français, le même phénomène caractérise son élite qui est demeurée bien place à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent suivant la conquête britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette réalité justifie, selon nous, la nécessité de changer la capitale d'endroit, c'est-à-dire d'éloigner le Parlement de l'influence canadienne française. De plus, la rivalité confronte aussi l'élite impériale et celle bourgeoise aux intérêts divergents. La première travaille pour le rayonnement de la Couronne britannique dans la colonie, alors que la deuxième vise l'enrichissement personnel et le développement des affaires. Cela dit, l'élite étudiée doit correspondre à notre horizon temporel, c'est-à-dire la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou, pour être plus précis, la partie historique de fondation et d'émancipation de Bytown jusqu'à l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni par Ottawa en 1857. De cette tranche de temps, trois périodes sont retenues et ciblent des personnages

historiques pertinents pour la fondation et le développement d'Ottawa. En premier lieu, le gouverneur général Dalhousie (élite impériale), co-fondateur de la ville, devient le principal personnage étudié pour la période entre 1819 et 1828. La seconde, entre 1838 et 1843, met l'emphase sur la correspondance entre Alexander James Christie (élite professionnelle) et Stewart Derbishire (élite politique). Puis la dernière, entre 1850 et 1857, fait ressortir le rôle de Richard William Scott (élites politique et professionnelle) ainsi que du gouverneur général Edmund Walker Head (élite impériale).

Le discours véhiculé et les actions posées par ces personnages servent à établir leur appréciation des objet-modèle et objet-substitut et à faire ressortir la rivalité. Une dimension sociologique, propre au comportement de l'imitation, est mesurée à partir des critères d'appréciation des objets et d'affirmation culturelle. Le critère d'appréciation sert également à la dimension paysagère via les écrits romantiques vantant les territoires. Une autre dimension retenue, celle politique, est mesurée à partir de la rivalité exprimée et des stratégies élaborées par les personnages afin de s'accaparer et de valoriser l'objet-substitut, c'est-à-dire Ottawa. Pour y parvenir, l'analyse du discours (composante de l'analyse de contenu) devient la méthode à utiliser. À partir d'archives (journaux, lettres, mémoires personnels, etc.) et d'ouvrages historiques, il s'avère possible de donner vie à des motivations guidées vers le but de notre recherche. Or, le discours provient d'un émetteur qui comprend le contexte du moment selon sa perception propre et susceptible de diverger de l'histoire officielle. D'où le sérieux accordé à une bonne compréhension de l'environnement entourant l'acte d'écriture.

L'analyse apporte des résultats favorables à notre réponse hypothétique. Tout d'abord, au niveau de l'observation des lieux, les photographies procurent une appréciation romantique des paysages démontrant une forte analogie entre les promontoires, les caractéristiques des différentes chutes et la grandeur des fleuves (en effet, la rivière des Outaouais est comparée à un fleuve par Arthur Buies). Le tout est appuyé par des représentations imagées et textuelles du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi de siècles passés. Par exemple, les écrits de Champlain justifient le patrimoine naturel historique instrumentalisé par le romantisme pour les deux territoires à l'étude. Ce personnage est d'ailleurs fondateur de Québec, responsable du nom de la chute Montmorency et l'un des premiers explorateurs européens à avoir emprunté la rivière des Outaouais. Il s'avère en plus à l'origine du nom des chutes Rideau et de l'appellation française de celles de la Chaudière que les Algonquins de l'endroit nommaient *Asticou*.

Les descriptifs cités offrent une perspective de valorisation indéniable des éléments naturels en cause. Un discours quasi légendaire se rapporte au fleuve Saint-Laurent et au Cap Diamant, sans oublier les plaines d'Abraham devenues un lieu de pèlerinage militaire. Du côté d'Ottawa, la rivière des Outaouais et les chutes de la Chaudière constituent les premiers aspects paysagers publicisés. Se greffent le canal Rideau qui donne un attrait au promontoire et le panorama offert par les collines de la Gatineau, et ce, surtout durant l'automne. Le processus d'*artialisation* contribue certes à donner de la valeur aux différents paysages. Toutefois, en poussant un peu plus loin l'analyse, le territoire d'Ottawa semble être un modèle réduit de celui de Québec. En effet, les frontières imposées par l'interfluve Chaudière-Rideau sont plus rapprochées comparativement à l'interfluve Chaudière-Montmorency, puis les chutes près de Québec se veulent plus imposantes que leurs consœurs de la vallée outaouaise. S'ajoutent le

fleuve Saint-Laurent plus long que la rivière des Outaouais; le Cap Diamant plus élevé que la colline du Parlement; l'île d'Orléans plus grande que celles Victoria et des Chaudières combinées; la chaîne des Laurentides plus éloignée et plus grandiose comparativement aux collines de la Gatineau représentant sa portion la plus timide; et, finalement, les plaines d'Abraham forment un lieu historique majeur impossible d'être égalé par les plaines Le Breton. Selon l'approche théorique du désir mimétique, l'objet-substitut constitue un objet analogue au modèle et non identique. Ce faisant, l'imitation par le substitut s'exprime souvent par une image amoindrie du modèle qui demeure néanmoins autant valorisée. La comparaison Ottawa-Québec s'inscrit dans cette théorie.

Pour renforcer cette idée, il importe de considérer la véritable valeur de l'objet-modèle aux yeux des Britanniques. L'histoire de la Nouvelle-France aide en ce sens. Un peu plus de vingt ans seulement se sont écoulés depuis la fondation de Québec lorsque les frères Kirke occupent l'endroit. L'entente de paix entre l'Angleterre et la France permet cependant sa restitution aux mains des Français. Plus tard, en 1690, Phips se confronte à Frontenac et le Cap Diamant. Les froideurs l'obligent à abandonner. En 1705, des troupes anglaises veulent à nouveau s'emparer de la ville, mais les Français sont alliés avec l'ensemble des Amérindiens depuis la Grande Paix de 1701. À nouveau, les Anglais doivent retraiter. En 1711, l'amiral Hovenden Walker quitte Boston avec 98 navires en direction de Québec. Or, il ne s'y rend jamais. Les caprices du fleuve, non loin de l'île aux Œufs, poussent la flotte sur les récifs. Après le cap et l'hiver, le fleuve contribue à sauver Québec. Il faut attendre en 1759 pour réaliser la conquête britannique qui se tient sur le champ de bataille des plaines d'Abraham, l'endroit même où les troupes de Montcalm et de Wolfe s'entretuent. La victoire favorise les

derniers, mais le territoire ne sera jamais totalement britannique. Des circonstances extérieures permettent la restitution des droits pour les Français en 1774 en vue de maintenir leur loyauté dans le conflit à venir avec les Américains, puis l'instauration d'un gouvernement responsable dans la province du Bas-Canada en 1791 assure à nouveau leur fidélité envers la Grande-Bretagne au lendemain de la Révolution française. Les Britanniques n'auront jamais l'emprise souhaitée sur la ville puisqu'elle devient le siège de la survivance française à travers son élite cléricale et politique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle apparaît lord Dalhousie, chef militaire fier et ambitieux. Camarade de classe de Walter Scott, le grand romantique britannique, il est également partisan de ce courant de pensée comme l'illustre son goût invétéré envers les paysages. Plusieurs militaires-artistes, dont Woolford, Ramus Forrest et Young, dessinent pour lui. Sa venue dans le Nouveau Monde vise un but : devenir gouverneur général. Suite au départ du sir Sherbrooke, il croit son heure venue. Mais le secrétaire aux Colonies, comte Bathurst, lui préfère son beau-frère, le duc de Richmond. Frustré, Dalhousie songe à abandonner. Or, il se résigne et entreprend une visite des Canadas en 1819. Son séjour à Québec lui offre des beautés paysagères hautement appréciées, surtout en ce qui concerne les chutes de la Chaudière près de Lévis. Bien que les paysages comblent ses attentes romantiques, son inquiétude concerne la population. En effet, il est étonné de la prédominance canadienne française dans la capitale du Bas-Canada. Puis, la mort prématurée du duc de Richmond, à la fin de l'été, lui permet de réaliser son rêve. Devenu gouverneur général, il s'installe à Québec et doit composer avec une Assemblée législative peu à l'écoute des besoins de la Grande-Bretagne. Un rival apparaît à travers le président d'Assemblée, Louis-Joseph Papineau, aux intérêts démocratiques. Dalhousie a en aversion la

démocratie et souhaite réhabiliter un gouvernement impérial pour la colonie. Selon lui, l'Acte constitutionnel de 1791 se veut une erreur. L'union des provinces du Bas et du Haut-Canada est souhaitable pour une meilleure administration avec plus de pouvoirs pour le gouverneur général. En 1822-1823, l'union ne se réalise pas, mais Dalhousie maintient sa position. Entre-temps, il visite la vallée outaouaise afin d'évaluer les colonies militaires (Perth et Richmond) s'y trouvant. Il rencontre le fondateur de Hull, Philemon Wright, qui lui fait visiter les environs. Dalhousie s'intéresse aux chutes de la Chaudière. Puis, voyant le cap de l'autre côté de la rivière, il aurait eu la prémonition de le désigner comme le futur site du Parlement. De là s'enclenche le processus qui mène à la fondation de Bytown. Sa stratégie consiste à s'accaparer des terrains au nom de la Couronne le long de la rivière des Outaouais, non loin des chutes de la Chaudière, que plusieurs militaires-artistes immortalisent par le dessin. Il désire prendre possession du développement du secteur au détriment de Wright, utilisé comme fournisseur de renseignements malgré lui. Le rapport du major Eliot de 1824, au sujet de la communication avec Kingston et des capacités défensives de la future Bytown, ainsi que celui de 1825 rédigé par l'arpenteur du Bas-Canada, Joseph Bouchette, au sujet de la colonisation et des attraits paysagers du site, procurent des informations vitales à la fondation d'un établissement désiré par le gouverneur. En septembre 1826, alors que l'entrée du canal Rideau est décidée, il donne ses directives au colonel By pour fonder Bytown. La prise de possession du territoire est aussi couronnée par la construction d'un pont, symboliquement appelé l'*Union Bridge*, qui, avec les chutes de la Chaudière juste en-dessous, participe à la construction d'un paysage identitaire qui sera non seulement valorisé par les militaires-artistes de Dalhousie, mais aussi par des articles de journalistes. Cette stratégie d'*artialisation* spontanée sert à semer la graine de la croyance sur l'avenir du territoire désiré par le gouverneur général, c'est-à-dire comme futur siège du

gouvernement du Canada-Uni. En fait, la rivalité entre le gouverneur (élite impériale), Papineau (élite politique canadienne française) et Wright (élite bourgeoise) symbolise la fondation d'un endroit capable de refléter les valeurs britanniques et non pas canadiennes françaises ou *Yankee*. Bytown, à la frontière des deux Canadas, inspire la centralité et offre des paysages susceptibles de concurrencer les capitales des deux provinces d'alors, Québec et Toronto. Appréciant les paysages de Québec et non sa prédominance canadienne française, Dalhousie devient sensible aux réalités naturelles comparables du territoire d'Ottawa, territoire aux valeurs romantiques de beauté et de tranquillité (bref, loin des tracasseries de Québec).

Dalhousie a semé une graine-idée dans l'imaginaire de ceux qui se retrouvent à Bytown. Dr Alexander James Christie sera l'un des premiers à publiciser les travaux effectués sur le territoire, notamment à travers un article de 1827 au sujet du pont construit par By. Conservateur et impérialiste, il fonde en 1836 le *Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser* qui deviendra un instrument de promotion de la ville pour l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni. Arrivé avec lord Durham afin de comprendre les difficultés sociopolitiques du Bas-Canada, Stewart Derbshire reste au pays après avoir été libéré par le gouverneur. Il devient représentant du district de Dalhousie au Parlement de l'Union et entretient une correspondance avec Christie. Tous deux possèdent le même cheval de bataille : faire de Bytown la capitale de la nouvelle province du Canada. Ils songent à changer le nom de la ville pour celui du gouverneur Sydenham, mais celui-ci décède précipitamment. Alors que Christie accentue la promotion journalistique, Derbshire tente de convaincre les députés au Parlement. Puis, une comparaison officielle entre Ottawa et Québec est illustrée dans une lettre de Derbshire. Leurs beautés paysagères, leur panorama romantique et leur site défensif sont

relatés. Les deux hommes en viennent à la conclusion que Québec n'a rien de plus qu'Ottawa. Une stratégie de séduction auprès du nouveau gouverneur général, Charles Bagot, les amène à utiliser la colline de la caserne comme estrade servant à la contemplation des alentours. Derbshire soumet même l'idée d'une *artialisation* dont les œuvres produites seraient présentées à des aristocrates de Londres qui pourraient par la suite influencer l'élite canadienne sur le choix de la capitale. L'effet sur le gouverneur Bagot est positif, car il surnomme le territoire le *Québec du Haut-Canada*. Malheureusement, le décès de Christie en 1843 et la défaite de Derbshire aux élections de 1844 ralentissent les aspirations nationales de Bytown.

La graine semée par Dalhousie germe et grandit. En 1853, le maire de la ville, Joseph B. Turgeon, profite d'une circonstance historique entourant le deux centième anniversaire de la navigation de la tribu des *Ottawas* sur la rivière qui porte leur nom. Adopté en 1854, Bytown est rebaptisée Ottawa. Le nouveau vocable est officialisé le 1<sup>er</sup> janvier 1855. Richard William Scott, ancien maire de la ville en 1852, est au courant des problèmes occasionnés par le système d'alternance entre Québec et Toronto pour le siège du gouvernement. Aux élections de 1854, il affiche son intention de promouvoir Bytown-Ottawa comme siège permanent. Deux ans plus tard, une décision est prise pour faire cesser l'alternance. Le gouverneur général, Edmund Walker Head, se tourne vers la reine Victoria pour fixer le choix du site idéal parmi cinq villes-candidates : Kingston, Montréal, Ottawa, Québec et Toronto. Head, ayant étudié l'art et étant un romantique, apprécie Québec à cause de sa centralité, de sa citadelle et de ses paysages. Mais il changera d'avis, compte tenu des jalousies entre les villes-candidates, des dissensions entre Britanniques et Canadiens français et pour une autre raison.

Chacune des villes doit rédiger un mémoire adressé à sa Majesté pour vanter ses attributs. Scott participe à celui d'Ottawa. Les qualités du site sont promues à travers sa centralité, sa capacité défensive, son potentiel de croissance, ses citoyens loyaux à la Couronne et sa beauté pittoresque. Ces propriétés concordent avec ceux présentés dans les deux mémoires de Québec, c'est-à-dire en termes de capacité défensive grâce au cap et de beautés paysagères. Or, un atout manque à Ottawa : un patrimoine historique. Le tableau élaboré par David B. Knight (1977a : 302) (voir chapitre 4, p. 172) résume très bien la mise en valeur d'Ottawa et de Québec pendant la compétition. Leurs qualités naturelles respectives procurent des avantages similaires.

Lors de la tournée du Canada entreprise par le gouverneur Head pour juger des qualités des villes-candidates, Scott l'interpelle pour venir à Ottawa. Il s'agit d'un exercice de charme romantique très comparable aux efforts de Christie et de Derbshire à l'endroit du gouverneur Bagot. Head accepte et arrive à Ottawa accompagné de son épouse. Tous deux ont un coup de cœur. Se trouvant sur la colline du major, lady Head, sensible au paysage, dessine alors une esquisse. Ottawa remplace Québec dans l'esprit du gouverneur Head comme le démontre son mémoire personnel transmis à la reine Victoria. Scott est fier du résultat et soulignera, quelques années plus tard, leurs impressions. Il n'hésite pas à suggérer l'effet du dessin de lady Head sur la reine Victoria lors de leur rencontre, car effectivement le gouverneur général et son épouse se sont rendus en Grande-Bretagne pour discuter du sujet. Le mémoire du prince Albert confirme aussi le choix d'Ottawa par la reine. Il est intéressant de constater une allusion à Québec, historiquement avantagée. La rivalité avec les Canadiens français, toujours d'actualité, force cependant la substitution vers Ottawa aux attributs défensifs similaires. S'ajoutent ses beautés naturelles comme l'exprime le prince dans une lettre adressée au major Labouchère,

démontrant ainsi que les aspects affectif et rationnel ont tous deux joué un rôle dans le choix de la capitale du Canada-Uni.

À la lumière des résultats obtenus, il est vrai de dire que le romantisme a contribué à la fondation et au développement d'Ottawa. Une réalité paysagère s'avère responsable de sa valorisation. Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci s'est exprimée par romantisme, c'est-à-dire à travers un processus d'*artialisation* (notamment par des articles, des œuvres littéraires et visuelles et le pont *Union Bridge*) qui a servi à sa promotion pour la colonisation, le tourisme et le titre de capitale. Par ses similarités naturelles avec Québec, la ville devient un substitut logique en contexte d'affirmation culturelle de l'élite impériale britannique sur le continent et de rivalité avec les Canadiens français et les bourgeois. Seulement 30 ans se sont écoulés entre la fondation de Bytown et l'obtention du titre de capitale du Canada-Uni; 30 ans pour que la graine de la croyance semée par Dalhousie vienne à maturité.

Une question demeure sans réponse : la reine Victoria a-t-elle réellement contemplé l'esquisse de lady Head comme le prétend Richard William Scott? Advenant une certitude, cette manœuvre exposerait davantage le pouvoir de la sensibilité dans la prise de décision en contexte territorial, voire même à l'échelle nationale. Toutefois, cette sensibilité apparaît en situation de représentation. En effet, l'image illustre une portion choisie volontairement à partir d'un phénomène complet existant par lui-même en dehors de celle-ci. Par *artialisation*, l'œuvre produite représente donc une imitation de ce que la sensibilité de l'artiste désire valoriser et promouvoir.

## ANNEXE

*Population de la ville de Québec selon les lieux de naissance entre 1831 et 1860-61, en milliers et en pourcentage.*

|  | 1831  |      | 1844  |      | 1851-52 |      | 1860-61 |      |
|--|-------|------|-------|------|---------|------|---------|------|
| <b>Population totale</b>                   |       |      |       |      |         |      |         |      |
| <b>Totale</b>                              | 27,14 | %    | 32,88 | %    | 42,05   | %    | 51,11   | %    |
| <b>Population selon l'origine</b>          |       |      |       |      |         |      |         |      |
| Française - canadienne, Française (France) | 16,12 | 59,4 | 19,90 | 60,5 | 24,51   | 58,3 | 28,80   | 56,3 |
| Anglaise – canadienne, Anglaise (G.-B.)    | 5,44  | 20,0 | 6,71  | 20,4 | 8,27    | 19,7 | 13,52   | 26,5 |
| Écossaise                                  | 0,50  | 1,8  | 0,70  | 2,1  | 0,65    | 1,5  | 0,79    | 1,5  |
| Irlandaise                                 | 4,20  | 15,5 | 5,22  | 15,9 | 6,34    | 15,1 | 7,37    | 14,4 |
| Américaine                                 | 0,08  | 0,3  | 0,09  | 0,3  | 0,12    | 0,3  | 0,13    | 0,3  |

### Notes :

Année 1831

Utilisation d'estimés calculés à partir d'années subséquentes en tenant compte de la croissance et de la proportion selon la population :

|                       | 1844  | Proportion | 1851  | Proportion | Croissance |
|-----------------------|-------|------------|-------|------------|------------|
| Population            | 32,88 | 100,0%     | 42,05 | 100,0%     | 27,9%      |
| <u>Origines</u>       |       |            |       |            |            |
| Française             | 19,90 | 60,5%      | 24,51 | 58,3%      | 23,2%      |
| Anglaise (Angleterre) | 1,15  | 3,5%       | 1,28  | 3,0%       | 11,3%      |
| Canadienne anglaise   | 5,56  | 16,9%      | 6,99  | 16,6%      | 25,7%      |
| Écossaise             | 0,70  | 2,1%       | 0,65  | 1,5%       | -7,1%      |
| Irlandaise            | 5,22  | 15,9%      | 6,34  | 15,1%      | 21,5%      |
| Américaine            | 0,09  | 0,3%       | 0,12  | 0,3%       | 33,3%      |

|        | Selon moyenne proportions 1831 | Estimé selon données 1831 | Var. % | Réel  | Écart estimé vs réel 1844 | Écart en % |        |
|--------|--------------------------------|---------------------------|--------|-------|---------------------------|------------|--------|
| Réel   | 27,14                          | 32,88                     | 21,1%  | 32,88 | -                         | 0,0%       |        |
| Estimé | 16,12                          | 19,53                     |        | Réel  | 19,90                     | (0,37)     | -1,8%  |
| Estimé | 0,89                           | 1,08                      |        | Réel  | 1,15                      | (0,07)     | -6,5%  |
| Estimé | 4,55                           | 5,51                      |        | Réel  | 5,56                      | (0,05)     | -0,8%  |
| Estimé | 0,50                           | 0,60                      |        | Réel  | 0,70                      | (0,10)     | -13,7% |
| Estimé | 4,20                           | 5,09                      |        | Réel  | 5,22                      | (0,13)     | -2,5%  |
| Estimé | 0,08                           | 0,09                      |        | Réel  | 0,09                      | 0,00       | 2,1%   |
| Total  | 26,34                          | 31,91                     |        |       | 32,62                     | (0,71)     | -2,2%  |

|        | Estimé selon données 1831 |       | Estimé |        | Réel  | Écart estimé | Écart en % | Moyenne  |
|--------|---------------------------|-------|--------|--------|-------|--------------|------------|----------|
|        | 1844                      | 1851  |        | Var. % | 1851  | vs réel 1851 |            | 23,5%    |
| Réel   | 32,88                     | 42,05 |        | 27,9%  | 42,05 | -            | 0,0%       |          |
|        |                           |       |        |        |       |              |            | Moyenne  |
| Estimé | 19,53                     | 24,98 | Réel   |        | 24,51 | 0,47         | 1,9%       | annuelle |
| Estimé | 1,08                      | 1,38  | Réel   |        | 1,28  | 0,10         | 7,5%       | 3,6%     |
| Estimé | 5,51                      | 7,05  | Réel   |        | 6,99  | 0,06         | 0,9%       |          |
| Estimé | 0,60                      | 0,77  | Réel   |        | 0,65  | 0,12         | 18,9%      |          |
| Estimé | 5,09                      | 6,51  | Réel   |        | 6,34  | 0,17         | 2,6%       |          |
|        |                           |       |        |        |       |              |            |          |
| Estimé | 0,09                      | 0,12  | Réel   |        | 0,12  | (0,00)       | -2,0%      |          |
|        | 31,91                     | 40,80 |        |        | 39,89 | 0,91         | 2,3%       |          |

La population de la ville de Québec en 1831 provient de :

HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL (1987). *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée des civilisations, p. 324.

La population de la ville de Québec en 1844 et sa répartition selon l'origine proviennent de la note pour l'année 1844 présentée ci-dessous.

La population de la ville de Québec en 1851 et sa répartition selon l'origine proviennent de :

STATISTIQUE CANADA (2011b). « 1851-52 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.

Suivant les précédents calculs, l'estimé de la répartition des origines pour l'année 1831 suggéré ci-dessus présente une plausibilité acceptable et, conséquemment, les données ainsi calculées peuvent être utilisées.

#### Année 1844

Utilisation d'estimés pour la répartition de la population selon l'origine pour l'année étudiée :

|                       | Réel              |            | Estimé          |            |
|-----------------------|-------------------|------------|-----------------|------------|
|                       | Secteur de Québec |            | Ville de Québec |            |
|                       | 1844              | Proportion | 1844            | Proportion |
| Population            | 45,76             | 100,0%     | 32,88           | 100,0%     |
| <u>Origines</u>       |                   |            |                 |            |
| Française             | 27,70             | 60,5%      | 19,90           | 60,5%      |
| Anglaise (Angleterre) | 1,60              | 3,5%       | 1,15            | 3,5%       |
| Canadienne anglaise   | 7,73              | 16,9%      | 5,56            | 16,9%      |
| Écossaise             | 0,98              | 2,1%       | 0,70            | 2,1%       |
| Irlandaise            | 7,27              | 15,9%      | 5,22            | 15,9%      |
|                       |                   |            |                 |            |
| Américaine            | 0,12              | 0,3%       | 0,09            | 0,3%       |
| Autres                | 0,36              | 0,8%       | 0,26            | 0,8%       |

La population du secteur de Québec en 1844 et sa répartition selon l'origine proviennent de :

STATISTIQUE CANADA (2011a). « 1844 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.

La population de la ville de Québec en 1844 provient de :

HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL (1987). *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée des civilisations, p. 324.

Suivant les précédents calculs, l'estimé de la répartition des origines pour l'année 1844 suggéré ci-dessus présente une plausibilité acceptable et, conséquemment, les données ainsi calculées peuvent être utilisées.

Année 1851-52

La population de la ville de Québec en 1851-52 et sa répartition selon l'origine proviennent de :

STATISTIQUE CANADA (2011b). « 1851-52 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.

Année 1860-61

La population de la ville de Québec en 1860-61 et sa répartition selon l'origine proviennent de :

STATISTIQUE CANADA (2011d). « 1860-61 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Archives*

#### *Correspondances et autres documents*

BAC (Bibliothèque et Archives Canada). Fonds Katherine Weddel, LMS-0274, vol. 1, s.p., poèmes d'Archibald Lampman, 1893-1898.

\_\_\_\_\_., Fonds Colonial Offices (Great Britain), R10976-0-4-E, série « Canada, formerly British North America, Original Correspondence – Q series – Governor the Duke of Richmond », vol. 149/1, p. 6-8, lettre du duc de Richmond au comte Bathurst, le 11 août 1818, bobine de microfilm C-11926.

\_\_\_\_\_., Fonds Colonial Offices (Great Britain), R10976-0-4-E, série « Canada, formerly British North America, Original Correspondence – Q series – Governor the Duke of Richmond », vol. 149/1, p. 57, lettre du duc de Richmond au comte Bathurst, le 11 août 1818, bobine de microfilm C-11926.

\_\_\_\_\_., Fonds Colonial Offices (Great Britain), R10976-0-4-E, série « Canada, formerly British North America, Original Correspondence – Q series – Governor Lord Dalhousie, Dispatches to Governors », vol. 155A, p. 103, lettre du lord Dalhousie au comte Bathurst, le 7 avril 1812.

\_\_\_\_\_., Collection Charles Lennox, 4th Duke of Richmond and family, R2338-0-0-E, vol. 1, p. 1-55, particularités sur la mort de Charles Lennox, 4<sup>e</sup> duc de Richmond, rapports du colonel Cockburn et du major Bowles, s.d., bobine de microfilm A-151A.

\_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence and memoranda », vol. 1, p. 32-68, mémoire sur la Confédération du sir Head transmis au lord Grey, 1851.

\_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence and memoranda », vol. 1, p. 69-91, brouillon d'un mémoire du sir Head sur les changements administratifs advenant l'union des provinces, 1851.

\_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence », vol. 4, p. 19-22, lettre du sir Head à G. Cornwall Lewis, le 22 janvier 1850.

\_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence », vol. 4, p. 23-32, lettre du sir Head à G. Cornwall Lewis, le 2 mars 1850.

\_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence », vol. 4, p. 37-38, lettre du sir Head à G. Cornwall Lewis, le 2 août 1850.

- \_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence », vol. 4, p. 39-46, lettre du sir Head à G. Cornwall Lewis, le 17 octobre 1850.
- \_\_\_\_\_., Collection Sir Edmund Walker Head, R2443-0-1-E, série « Correspondence », vol. 4, p. 126-129, lettre du sir Head à G. Cornwall Lewis, le 21 février 1857.
- \_\_\_\_\_., Collection Peregrine Maitland, R2475-0-0-E, série « Correspondence », vol. 1, pièce 222, s.p., lettre du gouverneur général demandant la réservation de terrains dans le canton de Nepean au sir Maitland, le 14 février 1821.
- \_\_\_\_\_., Fonds Victoria, Reine de Grande-Bretagne, R2484-0-1-E, série « Letters on canadian affairs », vol. 1, p. 59-60, mémoire du prince Albert écrit de la main par le général Grey, octobre 1857.
- \_\_\_\_\_., Fonds John George Lampton, 1st Earl Durham, R2490-0-1-E, série « Despatches and correspondence », vol. 37, p. 9-47, lettre de S. Derbshire au lord Durham, le 24 mai 1838, bobine de microfilm C-1858.
- \_\_\_\_\_., Fonds Henry Labouchère, 1st Baron Taunton, R2516-0-8-E, série « Seat of Government memoranda and Letters », vol. 2, s.p., mémoire écrit par le prince Albert avec les initiales de la reine Victoria, le 27 octobre 1857.
- \_\_\_\_\_., Fonds Alexander James Christie and family, R3455-0-4-E, série « Eakin series », vol. 1, fiche 1-3 Dr. Alexander James Christie (1815-1817), s.p., lettre de T. Proctor à M. Health, le 7 mai 1817.
- \_\_\_\_\_., Fonds Richard William Scott, R3890-0-7-E, série « Political Papers: General Correspondence » vol. 4, p. 1491, élections dans la ville de Bytown, le 8 juillet 1854.
- \_\_\_\_\_., Fonds Richard William Scott, R3890-0-7-E, série « Political Papers: General Correspondence » vol. 4, p. 1898-1899, lettre de R. W. Scott à H. J. Morgan, le 3 février 1902.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 1, p. 43-46, lettre de H. Pinhey à l'éditeur du Bytown Gazette, 1844.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 2, p. 317-328, mémoire sur le canal Rideau, 1827.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 2, p. 375, lettre de A. J. Christie au lieutenant-colonel By, le 17 octobre 1827.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 2, p. 468, pétition des résidents des districts d'Ottawa et de Bathurst à l'endroit de J. Colborne, s.d.

- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 3, p. 655-658, lettre de T. Phillips à A. J. Christie, le 22 avril 1833.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 4, p. 1009-1012, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 6 octobre 1840.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 4, p. 1013-1016, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 15 octobre 1840.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 4, p. 1056-1059, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 30 décembre 1840.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 4, p. 1298, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 19 septembre 1841.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 5, p. 1400-1403, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 16 avril 1842.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 5, p. 1406-1409, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 4 mai 1842.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 5, p. 1495-1496, lettre de S. Derbishire à A. J. Christie, le 6 octobre 1842.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 5, p. 1564-1567, lettre de C. Shirreff à A. J. Christie, le 7 juillet 1843.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Christie family », vol. 8, p. 2377, information sur les funérailles d'A. J. Christie, le 15 novembre 1843.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey Hill, R3955-0-X-E, série « Pinhey family », vol. 10, p. 2856-2859, lettre de G. W. Baker à H. Pinhey, le 3 avril 1835.
- \_\_\_\_\_., Fonds Hamnett Pinhey, R3955-0-X-E, série « Hill family », vol. 13, p. 3865, s.n., le 1<sup>er</sup> septembre 1828 (1919).
- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 6, p. 1903-1904, lettre du comte Dalhousie à P. Wright, le 21 septembre 1820.
- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 7, p. 2354-2355, lettre du comte Dalhousie à P. Wright, le 27 mars 1821.

- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 11, p. 3447-3448, lettre du comte Dalhousie à P. Wright, le 6 septembre 1823.
- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 11, p. 3511, lettre du comte Dalhousie à P. Wright, le 11 octobre 1823.
- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 33, p. 14534-14537, lettre de P. Wright à J. Bouchette, le 6 novembre 1822.
- \_\_\_\_\_., Fonds Philemon Wright and family, R4074-0-7-E, série « Family and business papers », vol. 33, p. 14573-14575, lettre de P. Wright à J. Bouchette, le 23 septembre 1823.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 2, p. 193, lettre du comte Bathurst au comte Dalhousie, le 1<sup>er</sup> avril 1818.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 2, p. 202-203, lettre du comte Dalhousie au sir Sherbrooke, le 19 mai 1818.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 2, p. 204-205, lettre du comte Dalhousie au comte Bathurst, le 20 mai 1818.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 3, p. 336, lettre du comte Bathurst au comte Dalhousie, le 5 février 1819.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 3, p. 348-362, lettre du duc de Wellington au comte Bathurst, le 1<sup>er</sup> mars 1819.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 3, p. 380-381, lettre du comte Bathurst au duc de Richmond, le 25 mai 1819.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 3, p. 408-409, lettre du lieutenant-colonel Harvey au comte Dalhousie, le 30 août 1819.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 8(1), s.p., lettre du lord Dalhousie aux lords du Trésor, le 14 juin 1821.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 8(1), s.p., lettre du lord Dalhousie au sir Kempt, le 16 juin 1821.
- \_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, volume 9(2), s.p., lettre du comte Dalhousie au sir Maitland, le 13 mars 1822.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 9(3), s.p., lettre du lord Dalhousie au comte Bathurst, le 7 juillet 1822.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 10(1), s.p., lettre du comte Dalhousie au sir Kempt, le 25 septembre 1822.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 10(2), s.p., lettre du lord Dalhousie au comte Bathurst, le 28 novembre 1822.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 18(3), s.p., lettre du lord Dalhousie au comte Bathurst, le 27 mars 1825.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 20(3), s.p., lettre du lord Dalhousie au chef de la Justice, le 23 avril 1826.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 21(2), s.p., lettre du lord Dalhousie au lieutenant-colonel By, le 26 septembre 1826.

\_\_\_\_\_., Fonds George Ramsay, 9th Earl of Dalhousie, R4950-0-3-E, vol. 23(2), pièces 557-559, s.p., notes personnelles du comte Dalhousie sur le quotidien, entre le 25 juin 1820 et le 2 avril 1827, bobine de microfilm A-537.

\_\_\_\_\_., R5517-0-5-E, vol. 1, p. 1-7, pétition transmise à la reine Victoria par J. B. Lewis et W. P. Lett, le 18 mai 1857.

\_\_\_\_\_., R5517-0-5-E, « Despatch from Colonial Office to Sir Edmund Head copy no 60 », vol. 1, s.p., lettre du major Labouchère à E. W. Head, le 31 décembre 1857.

### Journaux

*Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, Thursday, July 28<sup>th</sup> 1836, vol. I, no 8.

\_\_\_\_\_., Thursday, August 18<sup>th</sup> 1836, vol. I, no 11.

\_\_\_\_\_., Thursday, August 25<sup>th</sup> 1836, vol. I, no 12.

\_\_\_\_\_., Thursday, August 13<sup>rd</sup> 1840, vol. V, no 6.

\_\_\_\_\_., Thursday, September 17<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 11.

\_\_\_\_\_., Thursday, October 8<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 14.

\_\_\_\_\_., Thursday, November 5<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 18.

\_\_\_\_\_., Thursday, December 24<sup>th</sup> 1840, vol. V, no 25.

\_\_\_\_\_., Thursday, January 14<sup>th</sup> 1841, vol. V, no 28.

\_\_\_\_\_., Thursday, May 21<sup>st</sup> 1857, vol. XX, no 9.

\_\_\_\_\_., Thursday, January 28<sup>th</sup> 1858, vol. XX, no 45.

\_\_\_\_\_., Thursday, February 4<sup>th</sup> 1858, vol. XX, no 46.

*Montreal Gazette*, Monday, September 3<sup>rd</sup> 1827, vol. IV, no 62.

\_\_\_\_\_., Wednesday, January 27<sup>th</sup> 1858, vol. 73, no 21.

*Quebec Gazette*, Saturday, April 7<sup>th</sup> 1855, vol. 93, no 9063.

\_\_\_\_\_., Monday, April 5<sup>th</sup> 1858, vol. 96, no 8605.

*The Ottawa Evening Journal*, June 19<sup>th</sup> 1893, vol. VIII, no 155.

*The Toronto Globe*, Thursday, January 28<sup>th</sup> 1858, vol. 22, no 2436.

### Œuvres visuelles

AVELINE, Antoine. *Veüe et perspective de l'Entrée du Trianon de Versailles*, s.d., gravure à l'eau-forte en couleur, 32 x 50.8 cm, Collection de Vinck, « Un siècle d'histoire de France par l'estampe, 1770-1870, Ancien Régime et Révolution » vol. 6, pièce 1036, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-6942268, sans restriction pour des visées non commerciales.

\_\_\_\_\_., *Veüe et perspective des Cascades et du Bassin du Dragon à Versailles*, s.d., estampe à l'eau-forte en couleur, 18.8 x 31.4 cm, Collection de Vinck, « Un siècle d'histoire de France par l'estampe, 1770-1870, Ancien Régime et Révolution », vol. 18, pièce 2936, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-6944163, sans restriction pour des visées non commerciales.

BAILLIEUL, Gaspard. *Nouveau plan de Versailles et de Marly avec les environs*, 1724, carte 70 x 47 cm, Collection d'Anville, 00832B, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), INF-7711281, sans restriction pour des visées non commerciales.

BARTLETT, W.H. *Les plaines d'Abraham, près de Québec*, 1840, gravure sur acier sur chine collé, sur papier vélin, 27.1 x 34.3 cm; plate: 22.8 x 29.2 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 18017.2.

- \_\_\_\_\_. *Québec, vu de la côte opposée du Saint-Laurent*, 1840, gravure sur acier sur chine collé, 26.9 x 33.9 cm; plate: 22.7 x 29.1 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 15013.
- \_\_\_\_\_. *Canal Rideau à Bytown*, 1841, gravure sur acier sur chine collé, 27 x 34.9 cm; plate: 22.8 x 29.2 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 15028.
- CHEZ DAUMONT (éd.), *Vue générale de la Ville de Vienne*, 1760, estampe en couleur, 29 x 41 cm, Recueil « Choix de vues d'optique des villes, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Vues d'Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Tchécoslovaquie », tome 6, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), INF-6949322, sans restriction pour des visées non commerciales.
- COCKBURN, James Pattison. *Les chutes de la Chaudière sur la rivière des Outaouais*, v. 1828, lavis brun sur mine de plomb sur papier vélin ivoire, 33.5 x 49.5 cm; image: 19.5 x 30.5 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 42323.41.
- \_\_\_\_\_. *Le pain de sucre des chutes Montmorency depuis le petit pain de sucre*, v. 1828, lavis brun sur mine de plomb sur papier vélin ivoire, 33.5 x 49.5 cm; image: 18.7 x 23.7 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 42323.53.
- FORREST, Charles Ramus. *Vue du Saint-Laurent*, v. 1821-1823, lavis à l'aquarelle en bleu et en gris sur mine de plomb sur papier vélin, 34.7 x 54.7 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 18500.
- FRIEND, Washington. *Chutes de la Chaudière sur la Chaudière*, v. 1849-1852, aquarelle et gouache sur mine de plomb sur papier vélin, collé sur toile, 53.5 x 74 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, don de l'Association de la Galerie nationale, Ottawa, 1981, no d'acquisition 26536.
- JEAN, Pierre (éd.). *Veüe générale de la ville et du château de Versailles du côté jardin*, 1793, estampe à l'eau-forte en couleur, 35 x 32 cm, Collection de Vinck, « Un siècle d'histoire de France par l'estampe, 1770-1870, Ancien Régime et Révolution », vol. 18, pièce 2914, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), IFN-6944151, sans restriction pour des visées non commerciales.
- STENT & LAVER ARCHITECTS, *Vue d'ensemble des édifices du Parlement, Ottawa*, 1859, plume et encre noire avec lavis brun sur mine de plomb, avec rehauts de blanc, sur papier vélin, 61.1 x 81.2 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, transfert du bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, 1882, no d'acquisition 244.
- WOOLFORD, John Elliott. *Pyramides*, v. 1801-1803, aquarelle sur mine de plomb sur papier vélin, 25.7 x 37.5 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, acheté en 1985 grâce à une subvention du Gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, no d'acquisition 29213.36.

\_\_\_\_\_., *Vue de la petite Rivière et de la rivière des Outaouais*, 1821, aquarelle sur mine de plomb avec contour de lavis sur papier vélin ivoire, 27.5 x 40 cm; image: 20.1 x 30.1 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, no d'acquisition 42324.69.

YOUNG, John Crawford. *Les chutes Rideau, rivière des Outaouais*, v. 1825-1827, lavis brun sur mine de plomb sur papier vélin, 34.3 x 37.3 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, acheté en 1985 grâce à une subvention du Gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, no d'acquisition 29214.16.

S.N., *Plan de la ville et des faubourgs de Vienne*, 17--., carte 37 x 42 cm, registre B – documents cartographiques, 00187, Bibliothèque nationale de France (via gallica.bnf.fr), INF-8495410, sans restriction pour des visées non commerciales.

### ***Articles, ouvrages et sites Internet***

#### *Liés aux théories, concepts et méthodologie*

BARDIN, Laurence (1980). *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.

BATTISTI, Eugenio, Jacques CHOMARAT, Jean-Claude MARJOLIN et Jean MEYER (2012). « Renaissance », *Encyclopaedia Universalis*, Paris. En ligne : <http://www.universalis-edu.com>, consulté le 9 août 2012.

BEAUD, Stéphane et Florence WEBER (1998). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, Collection « Guides Repères ».

BEAUDET, Gérard (2011). « Désir de nature et invention de la forêt en Occident », *Téoros*, 2006, vol. 25, no 3. En ligne : <http://teoros.revues.org/1053>, consulté le 12 février 2013.

BEAUDET, Gérard et Gérald DOMON (2003). « Les territoires de l'émergence paysagère », dans Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette et Gérald Domon (éd.) *Les temps du paysage*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 63-84.

BÉDARIDA, François (1974). *L'ère Victorienne*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je?

BÉNARD, Charles (1852). *Hegel, philosophie de l'art : essai analytique et critique*, Paris, Ladrance.

- BÉNICOURT, Emmanuelle (2012). « Développement économique et social », *Encyclopaedia Universalis*, Paris. En ligne: <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/developpement-economique-et-social/>, consulté le 21 novembre 2012.
- BERTHEZÈNE, Clarisse (2008). « Le déclin politique de l'aristocratie britannique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, no 99, p. 65-75.
- BRAY, René (1963). *Chronologie du Romantisme (1804-1830)*, Paris, A. G. Nizet.
- CLAVEL, Maïté (2002). *Sociologie urbaine*, Paris, Anthropos.
- DA VINDA, Mathieu (2009). *Le Versailles de Louis XVI. Le fonctionnement d'une résidence royale au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, Collection Pour l'Histoire.
- DEBARBIEUX, Bernard (2003). « Territoire », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'Espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 910-912.
- DESMARAIS, Gaëtan et Gilles RITCHOT (2000). *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan.
- DES ROSIERS, François et Marius THÉRIAULT (dir.) (2008). *Information géographique et dynamiques urbaines 1 : analyse et simulation de la mobilité des personnes*, Paris, Lavoisier - Hermes Sciences publications.
- DORION, Henri et Jean-Paul LACASSE (2011). *Le Québec : territoire incertain*, Québec, Septentrion, Collection Territoires.
- DUINDAM, Jeroen (2003). *Vienna and Versailles: The courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FAGGION, Lucien (2010). « Du lien politique au lien social : les élites », *Rives méditerranéennes*, 2009, vol. 32, no 33. En ligne : <http://rives.revues.org/2934>, consulté le 30 janvier 2013.
- FOUCAULT, Michel (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, Collection Tel.
- GAGNON, Serge (2003). *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.
- GIRARD, René (1972). *La violence et le sacré*, Paris, Bernard Grasset, Collection Pluriel.
- HOBBS, Thomas (2000). *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil [1651]*, Paris, Gallimard, Collections folio/essais.

- KANT, Emmanuel (1980). *Critique de la raison pure [1781]*, Paris, Gallimard, Collection folio/essais.
- LAGARDE, André et Laurent MICHARD (1969). *XIX<sup>e</sup> siècle : Les grands acteurs français du programme*, Paris, Bordas, Collection Littéraire Lagarde et Michard.
- LAPERRIÈRE, Anne (2009). « L'observation directe » dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 311-336.
- LESAGE, Jules S. (1902). *Théorie du "merveilleux" dans la littérature française et canadienne*, Québec, Léger Brousseau.
- PEYRE, Henry M. (1979). *Qu'est-ce que le romantisme?*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Littératures modernes.
- POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR (2009). *Économie urbaine et régionale. Introduction à la géographie économique*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Économica.
- POULLAOUÉC-GONIDEC, Philippe, Sylvain PAQUETTE et Gérald DOMON (2003). « Introduction », dans Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette et Gérald Domon (éd.) *Les temps du paysage*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 8-21.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1964). *Du Contrat social [1762]*, Paris, Gallimard, Collection folio/essais.
- SABOURIN, Pierre (2009). « L'analyse de contenu » dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 415-444.
- SALLY, Pierre (dir.) (2005). *Le commentaire de documents en histoire*, Paris, Armand Colin, Collection cursus, série « Histoire ».
- TARDE, Gabriel (1890). *Les lois de l'imitation. Étude sociologique*, Paris, Félix Alcan.
- TIBERGHIEU, Frédéric (2006). *Versailles, le chantier de Louis XIV, 1662-1715*, Paris, Perrin, Collection tempus.
- TREMBLAY, Suzanne (1999). *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Collection « Travaux et études en développement régional ».
- VAN WYNSBERGHE, Caroline (2003). « Les capitales fédérales, une comparaison », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 10, no 1, p. 63-77.

En lien avec Ottawa et son histoire

- ALLARD, Michel (dir.) (1985). *Les Deux-Canadas, 1810-1867*, vol. 4, Montréal, Guérin, Collection L'histoire canadienne à travers le document.
- ARTELLE, Steven (2004). *The Meaning of Ottawa: The Confederation-Era Literary Culture of Canada's Capital*, Thesis for Doctorate in Philosophy, London, University of Western Ontario.
- AUDET, Francis J. (1932). "The Honourable Thomas McKay, M. L. C., Founder of New Edinburgh, 1792-1855", *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 11, no 1, p. 65-79.
- BALLSTADT, Carl P. A. (2011). « Alexander James Christie », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Ottawa. En ligne : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=3312](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=3312), consulté le 10 mars 2013.
- BARBE, Serge (2001). "From Pathways to Roadways: The Origin of Selected Ottawa Street Names", in Jeff Keshen and Nicole St-Onge (dir.) *Construire une capitale – Ottawa – Making a capital – Ottawa*, Ottawa, University of Ottawa, p. 71-84.
- BELLAMY, Rhoda (2001). "The Architecture of Government", in Jeff Keshen and Nicole St-Onge (dir.) *Construire une capitale – Ottawa – Making a capital – Ottawa*, Ottawa, University of Ottawa, p. 433-466.
- BLANCHETTE, Roger (2009). *L'Outaouais*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Collection Les régions du Québec – Histoire en bref.
- BOND, Courtney Claude Joseph. (1964). "Alexander James Christie, Bytown Pioneer: His Life and Times, 1787-1843", *Ontario History*, vol. 56, no 1, p. 15-36.
- BOUCHETTE, Joseph (1815). *A Topographical Description of the Province of Lower Canada, with remarks upon Upper Canada, and on the relative connexion of both provinces with the United States*, London, W. Faden.
- \_\_\_\_\_. (1825). *General Report of an Official Tour through the New Settlements of the Provinces of Lower-Canada. Performed in the Summer of 1824, in obedience to the command and instructions of His Excellency George Earl of Dalhousie, G. C. B., Captain General and Governor in Chief of British North America, &c. &c. &c.*, Quebec, Thomas Cary & Co.
- BOURINOT, Arthur S. (1958). *At the Mermaid Inn; being selected from essays on life and literature which appeared in the Toronto Globe, 1892-1893*, Ottawa, Arthur S. Bourinot editor.

- BRAULT, Lucien (1942). *Ottawa : capitale du Canada. De son origine à nos jours*, Ottawa, Université d'Ottawa.
- BUIES, Arthur (1889). *L'Outaouais Supérieur*, Québec, C. Darveau.
- BUREAU, Joseph (1867). *Hand book to the Parliamentary and Departmental Buildings, Canada, with Plans of the Buildings indicating the Several Offices and the Names of the Officials Occupying them; together with a Plan of the City and a Short Sketch of the Valley of the Ottawa and Every Object of Interest in the Neighbourhood; also Lists of Members of the Privy Council, – Local Governments, – Senators, – Members of the House of Commons and Local Legislatures, &c., &c., &c.*, Ottawa, G. E. Desbarats.
- CANADA (2013). *Loi sur la capitale nationale, L. R. C., 1985, ch. N-4, à jour au 21 février 2013*, Ottawa, ministère de la Justice.
- CAUCHON, Noulan (1922). “A Federal District for Ottawa”, *Journal of the Town Planning Institute of Canada*, vol. 1, no 9, p. 3-6.
- CCN (Commission de la capitale nationale) (s.d.). *À la découverte du cœur de la capitale. Une exploration du boulevard de la Confédération*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- \_\_\_\_\_. (1967). *La région de l'Outaouais autrefois. Aperçu historique d'Ottawa, Hull et de la capitale nationale*, Ottawa, Commission de la capitale nationale, Collections : Fonds Pierre-Louis Laporte.
- \_\_\_\_\_. (1984). *Bâtir une capitale. Réflexion sur le passé et perspectives d'avenir*, Ottawa, Direction de la planification de la Commission de la capitale nationale.
- \_\_\_\_\_. (1999). *Plan de la capitale du Canada. Un nouveau siècle consacré à l'élaboration d'une vision, à la planification, à l'aménagement et au développement*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- \_\_\_\_\_. (2005a). *Plan directeur du parc de la Gatineau*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- \_\_\_\_\_. (2005b). *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- \_\_\_\_\_. (2006). *Rapport du Panel de la Revue du mandat de la CCN. La Commission de la capitale nationale : Ouvrir de nouveaux horizons*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.

- \_\_\_\_\_. (2011). *Horizon 2067. Plan de la capitale du Canada. Tracer l'avenir de la capitale du Canada au 21<sup>e</sup> siècle. Étape 1 – Document de synthèse*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- CHAMPAGNE Maurice et Russel DUCASSE (1973a). *L'action de la capitale nationale dans l'Outaouais québécois : examen d'un cas des relations fédérales-provinciales*, vol.1, Ottawa, Service de recherche / Bibliothèque de la législature.
- \_\_\_\_\_. (1973b). *L'action de la capitale nationale dans l'Outaouais québécois : examen d'un cas des relations fédérales-provinciales*, vol. 2, Ottawa, Service de recherche / Bibliothèque de la législature.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1613b). *Quatriesme Voyage du Sr de Champlain, Capitaine ordinaire du Roy en la marine, et Lieutenant de Monfeigneur le Prince de Condé en la Nouvelle France, fait en l'annee 1613*, Paris, Jean Berjon.
- CLARKE, Brian P. (2011). « Sir Richard William Scott », *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, Ottawa. En ligne : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=7694](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=7694), consulté le 20 mars 2013.
- CROSS, Michael S. (1967). “The Age of Gentility: The Formation of an Aristocracy in the Ottawa Valley”, *Historical Papers / Communications historiques*, vol. 2, no 1, p. 105-117.
- \_\_\_\_\_. (2011). « Stewart Derbishire », *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, Ottawa. En ligne : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=4388](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=4388), consulté le 20 mars 2013.
- DAVIS, Donald F. (2001). “A Capital Crime? The Long Death of Ottawa’s Electric Railway”, in Jeff Keshen and Nicole St-Onge (dir.) *Construire une capitale – Ottawa – Making a capital – Ottawa*, Ottawa, University of Ottawa, p. 349-382.
- DE BARBEZIEUX CAPUAN, Alexis (1897). *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, tome 1, Ottawa, La Cie d'imprimerie d'Ottawa.
- DEVOLPI, Charles Patrick (1964). *Ottawa: a pictorial record: historical prints and illustrations of the city of Ottawa, province of Ontario, Canada 1807-1882 / recueil iconographique : gravures historiques et illustrations relatives à la ville d'Ottawa, province d'Ontario, Canada 1807-1882*, Montréal, DEV-SCO Publications Ltd.
- DIVISION DE L'ANNUAIRE DU CANADA ET BIBLIOTHÈQUE DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (1967). *Canada, un siècle. 1867-1933*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique.

- EGGLESTON, Wilfrid (1961). *Choix de la reine*, Ottawa, Commission de la capitale nationale.
- GAFFIELD, Chad (dir.) (1994). *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection Les Régions du Québec.
- GAGNON, Gabriel (1999). *Ottawa, une capitale en quête de monumentalité*, Thèse de maîtrise ès Arts en géographie, Ottawa, Université d'Ottawa.
- GAGNON, Serge (2004). *La morphogenèse de Gatineau-Ottawa ou comment se construit l'identité d'une région?*, Gatineau, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.
- GIBSON, James A. (2011). « Sir Edmund Walker Head », *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, Ottawa. En ligne : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=4490](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=4490), consulté le 20 mars 2013.
- GORDON, David L.A. (1998). "A City Beautiful Plan for Canada's Capital: Edward Bennett and the 1915 Plan for Ottawa and Hull", *Planning Perspectives*, vol. 13, edition 3, p. 275-300.
- \_\_\_\_\_. (2001). "From Noblesse oblige to Nationalism: Elite involvement in planning Canada's Capital", *Journal of Urban History*, vol. 28, no 1, p. 3-34.
- GORDON, David L.A. and André JUNEAU (2011). "Bridging Mechanisms for the Federal Capital Region", in Rupak Chattopadhyay and Gilles Paquet (dir.) *The Unimagined Canadian Capital: Challenges for the Federal Capital Region*, Ottawa, Invenire Press, p. 87-104.
- GORDON, David and Richard SCOTT (2008). "Ottawa's Greenbelt Evolves from Urban Separator to Key Ecological Planning Component", in Marco Amati (dir.) *Urban Green Belts in the Twenty-first Century*, Aldershot, Ashgate Publishing limited, p. 129-147.
- GRÉBER, Jacques (1950). *Plan for the National Capital. General Report submitted to the National Capital Planning Committee*, Ottawa, National Capital Planning Service.
- GROULX, Lionel (1952). « Le choix de la capitale au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, no 4, p. 521-530.
- HART, Susan Elizabeth (2008). *Sculpting a Canadian Hero: Shifting Concepts of National Identity in Ottawa's Core Area Commemorations*, Thesis for Doctorate in Philosophy, Montreal, Concordia University.

- HEAD, Edmund Walker and al. (1857). *Message for His Excellency the Governor General with Dispatches on the subject of a permanent Seat of Government in Canada, presented to the Legislative Council, 3<sup>rd</sup> Session, 5<sup>th</sup> Parliament, 20<sup>th</sup> Victoria, 4<sup>th</sup> May 1857*, Toronto, Leader and Patriot Steam Press Print.
- HEAD, Edmund Walker and Lady HEAD (1978). *A Governor General looks at Canada: an Exhibition of Watercolors by the R.T. Hon. Sir Edmund Head, Bart., K. C. B., F. R. S. and Lady Head*, an Exhibition mounted by Rodman Hall Arts Center St. Catharines, Ste. Catharines, October 6-30, 1978, Rodman Hall Arts Center.
- HILL, Hamnett Pinhey (1985). *Before and After Colonel By*, Ottawa, The Historical Society of Ottawa / La Société Historique d'Ottawa.
- KILLAM, Kathleen E. (1931). *Lord Dalhousie's administration in Nova Scotia*, Thesis for Master in Arts, Toronto, University of Toronto.
- KNIGHT, David B. (1977a). *A capital for Canada: Conflict and Compromise in the 19<sup>th</sup> Century*, Chicago, The University of Chicago – Department of Geography.
- \_\_\_\_\_. (1977b). *Choosing Canada's Capital: Jealousy and Friction in the 19<sup>th</sup> Century*, Toronto, Carleton Library original / McClelland and Stewart Limited.
- \_\_\_\_\_. (2007). *How Ottawa Became Canada's Capital City*, Elora, Moffitt Print Craft Guelph.
- LACOURSIÈRE, Jacques (1996). *Histoire populaire du Québec. De 1841 à 1896*, tome III, Québec, Septentrion.
- LAMOUREUX, Georgette (1978). *Ottawa 1855-1876 et sa population canadienne*, tome II, Ottawa, à compte d'auteur.
- LEE, David (2006). *Lumber Kings and Shantymen: Logging and Lumberding in the Ottawa Valley*, Toronto, James Lorimer & Company Limited.
- Le Nord de l'Outaouais. Manuel-Répertoire d'histoire et de géographie régionale* (1938). Ottawa, Le Droit.
- LETT, William Pittman (1874). *Recollections of Bytown and its Old Inhabitants*, Ottawa, Ottawa Citizen.
- \_\_\_\_\_. (1877). *The Transition of Bytown to Ottawa, 1827-1877*, Ottawa, The Historical Society of Ottawa Founded 1898 / La Société Historique d'Ottawa fondée en 1898.

- MACTAGGART, John (1829a). *Three years in Canada: an account of the actual state of the Country in 1826-7-8 comprehending its resources, production, improvements and capabilities; including sketches of the state of society, advice to emigrants, & c.*, vol. I, London, Henry Colburn.
- \_\_\_\_\_. (1829b). *Three years in Canada: an account of the actual state of the Country in 1826-7-8 comprehending its resources, production, improvements and capabilities; including sketches of the state of society, advice to emigrants, & c.*, vol. II, London, Henry Colburn.
- MARSH, James (2012b). « Rivière des Outaouais », *L'Encyclopédie Canadienne*, Toronto. En ligne : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/riviere-des-outaouais>, consulté le 5 janvier 2013.
- MARSHALL, P. J. (1998). "Presidential Address: Britain and the World in the Eighteenth Century: I, Reshaping the Empire", *Transactions of the Royal Historical Society, Sixth Series*, vol. 8, p. 1-18.
- MIKA, Helma and Nick MIKA (1982). *Bytown, the Early Days of Ottawa*, Ottawa, Mika Publishing Company.
- NEWTON, Michael (1979). *Lowtown in Ottawa, 1826-1854*, vol. I, Ottawa, Robert Haig.
- RAUDZENS, George (1979). *The British Ordnance Department and Canada's Canals, 1815-1855*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- REID, Richard M. (1990). *The Upper Ottawa Valley to 1855*, Ottawa, Carleton University Press, Collection The Carleton Library Series.
- ROMBOUT, Melissa K. (2001). "Ottawa: On Display", in Jeff Keshen and Nicole St-Onge (dir.) *Construire une capitale – Ottawa – Making a capital – Ottawa*, Ottawa, University of Ottawa, p. 467-482.
- ROWAT, Donald C. (1966). *The Proposal of a Federal Territory for Canada's Capital*, Ottawa, Carleton University.
- SCOTT, Richard William (1890). *Recollections of Bytown: Some incidents in the history of Ottawa*, Ottawa, The Mortiner Press.
- STATISTIQUE CANADA (2011c). « 1851-52 – Recensement du Haut-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.

- \_\_\_\_\_. (2011e). « 1860-61 – Recensement du Haut-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.
- SULTE, Benjamin (1919). *Mélanges historiques : George-Étienne Cartier*, vol. 4, Montréal, G. Ducharme.
- TAYLOR, John H. (1986). *Ottawa: An Illustrated History*, Toronto, James Lorimer & Company, Canadian Museum of Civilisation, National Museum of Canada, Collection The History of Canadian cities.
- TODD, Frederick G. (1903). *Report of Frederick G. Todd, Esq., Landscape Architect, to the Ottawa Improvement Commission*, Montreal, Ottawa Improvement Commission.
- VICTORIA, The Queen (1868). *Leaves from the Journal of our Life in the Highlands, from 1848 to 1861: to which are prefixed and added Extracts from the same Journal giving an Account of earlier Visits to Scotland, and Tours in England and Ireland, and Yachting Excursions*, Second edition, London, Arthur Helps.
- VIGNE, Godfrey T. (1832). *Six Months in America*, vol. II, London, Whittaker, Treacher, & Co.
- VILLEMAIRE, Luc (1988). *Histoire institutionnelle de l'Outaouais québécois : la naissance d'une région (1791-1830)*, Mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- VILLENEUVE, René (2008). *Lord Dalhousie: Patron and Collector*, Ottawa, National Gallery of Ottawa.
- VILLE D'OTTAWA (2012). « Carte de la ville d'Ottawa », *Ville d'Ottawa*, Ottawa. En ligne : [http://ottawa.ca/fr/city\\_hall/emaps/index.html](http://ottawa.ca/fr/city_hall/emaps/index.html), consulté le 7 mars 2012.
- WALKER, Harry J. (1953). *The Ottawa Story through 150 years*, Ottawa, Reprinted from the Ottawa Journal's – Coronation Souvenir Issue.
- WALKER, Harry J. and Olive WALKER (1968). *Carleton Saga*, Ottawa, Carleton County Council.
- WALSH, John C. (2001). “Modern Citizens for a Modern City? Ottawa's Great Fire of 1900”, in Jeff Keshen and Nicole St-Onge (dir.) *Construire une capitale – Ottawa – Making a capital – Ottawa*, Ottawa, University of Ottawa, p. 165-184.
- WHITELAW, Marjory (1978). *The Dalhousie Journals*, vol. 1, Ottawa, Oberon Press.
- \_\_\_\_\_. (1981). *The Dalhousie Journals*, vol. 2, Ottawa, Oberon Press.

\_\_\_\_\_. (1982). *The Dalhousie Journals*, vol. 3, Ottawa, Oberon Press.

En lien avec Québec et son histoire

AVSL (Les amis de la vallée du Saint-Laurent) (2013). « Le fleuve Patrimoine National. Le Saint-Laurent : un patrimoine à développer », *Nos priorités, le fleuve Patrimoine National*, Québec. En ligne : <http://www.avsl.qc.ca/piorites/fleuve>, consulté le 20 février 2013.

BELMESSOUS, Saliha (2004). « Être français en Nouvelle-France : Identité française et identité coloniale aux dix-septième et dix-huitième siècles », *French Historical Studies*, vol. 27, no 3, p. 507-540.

CCNQ (Commission de la capitale nationale du Québec) (2003). *Une capitale nationale à bâtir. Orientations d'aménagement et de développement proposées pour le territoire de la communauté métropolitaine de Québec*, Québec, Direction de l'aménagement et de l'architecture de la Commission de la capitale nationale du Québec.

CHAMPLAIN, Samuel de (1603). *Des Sauvages ov, Voyage de Samvel Champlain, de Brovage, fait en la France nouvelle, l'an mil fix censs trois : contenant les mœurs, façon de viure, mariages, guerres, & habitations des Sauvages de Canadas, de la defcouuerte de plus de quatre cens cinquante lieuës dans le païs des Sauvages; quels peuples y habitent, des animaux qui s'y trouvent, des riuieres, lacs, ifles & terres, & quels arbres & fruicts elles produifent, de la coste d'Arcadie, des terres que l'on y a defcouuertes, & de plufieurs mines qui y font, selon le rapport des Sauvages*, Paris, Claude de Monstr'œil.

\_\_\_\_\_. (1613a). *Les Voyages du Sieur de Champlain, Xainctongois, Capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine, divisez en ou iournal tres-fidele des observations faites és decouuertes de la nouvelle France : tant en la defcription des terres, costes, rivieres, ports, haures, leurs hauteurs, & plufieurs declinaifons de la guide-aymant; qu'en la creance des peuples, leurs superstitions, façon de viure & de guerroyer: enrichi de quantité de figures*, Livres I et II, Paris, Jean Berjon.

\_\_\_\_\_. (1619). *Voyages et descovvertvres faites en la Nouvelle France, depuis 1615, iusques à la fin de l'année 1618, par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant, où font defcrits les mœurs, couftumes, habits, façons de guerroyer, chaffes, dances, feftins, & enterremens de diuers peuples Sauuages, & de plufieurs chofes remarquables qui luy font arrivuées audit païs, avec vne defcription de la beauté, fertilité, & temperature d'iceluy*, Paris, Claude Collet.

\_\_\_\_\_. (1632). *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, faits par le Sr de Champlain, Xainctongois, Capitaine ordinaire pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les Defcouertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603. iufques en l'an 1629*, Parties I et II, Paris, Claude Collet.

- CHEVILLARD, Valbert (1891). *Paysages canadiens*, Paris, Alphonse Lemerre.
- CLAPIN, Sylva, Charles SIMOND et Paul Adolphe VAN CLEEMPUTTE (1897). *Le Canada*, Paris, Plon.
- COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC (2013a). « Chutes de la Chaudière », *Gouvernement du Québec*, Québec. En ligne : [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=12764](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=12764), consulté le 20 février 2013.
- \_\_\_\_\_. (2013b). « Fleuve Saint-Laurent », *Gouvernement du Québec*, Québec. En ligne : [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=121375](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=121375), consulté le 20 février 2013.
- DAINVILLE, D. (1821). *Beautés de l'histoire du Canada, ou époques remarquables, traits intéressants, mœurs, usages, coutumes des habitants du Canada, tant indigènes que colons, depuis sa découvertes jusqu'à ce jour*, Paris, Bossange Frères.
- D'AVIGNON, Mathieu (2008). *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DUBY, George (dir.) (2000). *Atlas historique mondial. Plus de 300 cartes commentées*, Paris, Larousse.
- DUFFERIN, Lady (1969). *My Canadian Journal, 1872-1878*, Don Mills, Longmans Canada Limited.
- DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- DUVAL, André (1978). *Québec romantique*, Montréal, Boréal Express.
- FISHER, David Hackett (2012). *Le rêve de Champlain*, Montréal, Boréal.
- GARNEAU, François-Xavier (1845). *Histoire du Canada. Depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 1, Québec, N. Aubin.
- \_\_\_\_\_. (1846). *Histoire du Canada. Depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 2, Québec, N. Aubin.
- \_\_\_\_\_. (1848). *Histoire du Canada. Depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 3, Québec, Fréchette et Frère.
- \_\_\_\_\_. (1852). *Histoire du Canada. Depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 4, Québec, John Lovell.

- GROULX, Lionel (1960a). *Histoire du Canada français, depuis la découverte. Le Régime français*, tome I, 4<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, Collection Fleur de lys.
- \_\_\_\_\_. (1960b). *Histoire du Canada français, depuis la découverte. Le Régime britannique au Canada*, tome II, 4<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, Collection Fleur de lys.
- HARDY, René (1999). *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal.
- HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL (1987). *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée des civilisations.
- KEDL, Eugen et Jacques MATHIEU (dir.) (1993). *Les Plaines d'Abraham : le culte de l'idéal*, Québec, Septentrion.
- LAMONDE, Yvan (2000). *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, vol. 1, Saint-Laurent, Fides.
- LANCTÔT, Gustave (1964). *Histoire du Canada, des origines au régime royal*, 4<sup>e</sup> édition, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée.
- MARSH, James (2012a). « Fleuve Saint-Laurent », *L'Encyclopédie Canadienne*, Toronto. En ligne : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/fleuve-saintlaurent>, consulté le 5 janvier 2013.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT (1988). *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, La Société historique du Canada, Brochure historique no 45.
- POULIOT, Camille J. (1927). *Historical Reminder Quebec and the Isle of Orleans*, Québec, Québec L'Action sociale, Collections : Fonds Pierre-Louis Lapointe.
- PROVENCHER, Jean (2007). *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec.
- QUARTIER, Jacques, le Sieur de ROBERVAL, Jean Alphonse DE XANCTOIGNE et al. (1843). *Voyages de découvertes au Canada, entre les années 1534 et 1542, suivis de la description de Québec et de ses environs en 1609, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Quartier en 1535-36 (avec gravures en fac-similé)*, Québec, William Cowan et fils.
- QUÉBEC (2013). *Loi sur la commission de la capitale nationale, L. R. Q., C. c-33.1, à jour au 1<sup>er</sup> février 2013*, Québec, Gouvernement du Québec.

- RITCHOT, Gilles (1999). *Québec, forme d'établissement. Étude de géographie régionale structurale*, Paris, L'Harmattan, Collection Géographies en liberté.
- ROUXEL, Pierre (2012). « Le naufrage de l'amiral Walker à l'Île-aux-Œufs en 1711 », *Histoire Québec*, vol. 17, no 3, p. 29-33.
- RUDIN, Ronald (1986). *Histoire du Québec Anglophone, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- RUGGIU, François-Joseph (2008). « La noblesse du Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie & société*, no 4, p. 67-85.
- STATISTIQUE CANADA (2011a). « 1844 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.
- \_\_\_\_\_. (2011b). « 1851-52 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.
- \_\_\_\_\_. (2011d). « 1860-61 – Recensement du Bas-Canada. Tableau III – Population par lieux de naissance », *Les années 1800 (1806 à 1871)*, Ottawa. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187x/40640809-fra.htm>, consulté le 27 juillet 2011.
- TOCQUEVILLE, Alexis de (1866). *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville / publiées par Mme Tocqueville et Gustave de Beaumont*, tome VII, Paris, Michel Lévy frères.
- TRUDEL, Marcel (1999). *Histoire de la Nouvelle-France. Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*, vol. 10, Montréal, Fides, Collection Histoire de la Nouvelle-France.
- \_\_\_\_\_. (2001). *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, tome 1, Montréal, Hurtubise HMH.
- \_\_\_\_\_. (2006). *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, tome 3, Montréal, Hurtubise HMH.